Le Plessis-Gassot (département du Val-d'Oise), l'Arpent aux Chevaux - Partie sud, un établissement rural laténien spécialisé [OA 109797]

Caroline Touquet Laporte-Cassagne

▶ **To cite this version:**

Caroline Touquet Laporte-Cassagne. Le Plessis-Gassot (département du Val-d'Oise), l'Arpent aux Chevaux - Partie sud, un établissement rural laténien spécialisé [OA 109797] : rapport de fouille archéologique du 15-09-2014 au 15-21-2014. OA 109797, SRA - Île-de-France; SDAVO. 2017, 201 p. hal-04552436

HAL Id: hal-04552436
https://hal.science/hal-04552436

Submitted on 19 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le Conseil départemental
soutient la recherche archéologique

val d'oise
le département

Le Plessis-Gassot

L'Arpent aux Chevaux - Partie Sud

Un établissement rural laténien spécialisé.

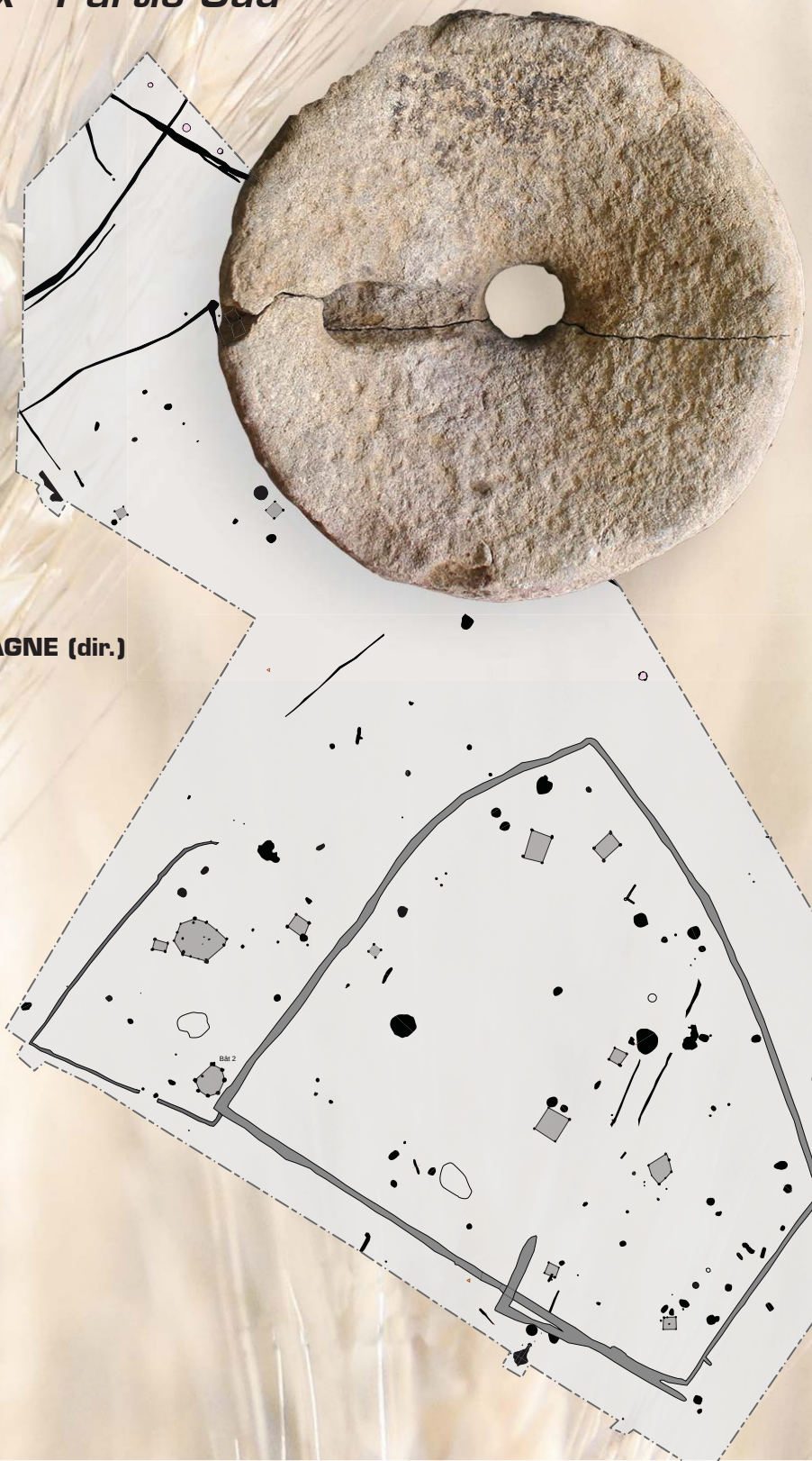

Par
Caroline TOUQUET LAPORTE-CASSAGNE (dir.)

Volume 1 : Texte

Juin 2017

LE **SERVICE**
DÉPARTEMENTAL
D'ARCHÉOLOGIE
DU **VAL D'OISE**

Département du Val d'Oise (95)

Le Plessis-Gassot

«L'Arpent aux Chevaux - partie Sud»

Rapport de fouille archéologique préventive

du 15/09/2014 au 15/12/2014

Volume 1 : Texte

Arrêté de prescription : 2013-096
Arrêté de désignation : 2014-430

N° INSEE de la commune : 95395

Par

Caroline TOUQUET LAPORTE-CASSAGNE (dir.)

Avec la collaboration de

Hélène DJEMA
Fanny TROUVE

Conseil départemental du Val d'Oise
Service départemental d'archéologie
Abbaye de Maubuisson
Rue Richard-de-Tour
95310 Saint-Ouen-l'Aumône

DRAC
Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France
47, rue Le Peletier
75009 Paris

Juin 2017

SOMMAIRE

SECTION 1 : DONNÉES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Fiche signalétique 7
Intervenants et moyens mis en œuvre 8
Mots clés du thesaurus 9
Tableau récapitulatif des résultats 10
Notice scientifique 11
Arrêté de prescription 12
Arrêté d'autorisation 14
Arrêté de désignation 15
Cahier des charges 16
Extrait de la carte topographique (1 /25 000e) 22
Extrait du cadastre 23

SECTION 2 : RÉSULTATS SCIENTIFIQUES

Introduction 27

I. Contexte général de l'intervention archéologique 27

I.1 Contexte géographique et géologique 27

I.2 Contexte historique archéologique 29
I.2.1 Les données historiques 29
I.2.2 Les données archéologiques au sein de la Carrière REP 29
I.2.2.1 Indices d'occupations néolithiques 29
I.2.2.2 Les occupations du Second âge du Fer 31
I.2.2.3 Les occupations antiques 32
I.2.2.4 De rares vestiges médiévaux, modernes et contemporains 33
I.2.3 Les données cartographiques (F. Trouvé) 34
I.2.3.1 Aperçu du paysage et du territoire 34
I.2.3.2 Circuler à travers le territoire 37
I.2.3.3 Analyse des structures archéologiques du Plessis-Gassot « L'Arpent aux Chevaux Sud » 39

II. L'intervention archéologique 40

II.1 Les stratégies et moyens mis en œuvre pour la fouille 40
II.1.1 Le décapage 40
II.1.2 Techniques de fouilles 41

II.2 Les stratégies et moyens mis en œuvre pour la post-fouille 44
II.2.1 Inventaires, mises au net des minutes de terrain et conditionnements 44
II.2.2 Objectifs et déroulement de la phase d'étude 46

III. Les occupations archéologiques 46

III.1 Le Néolithique 48
III.1.1 Des fosses Schlitzgruben 48
III.1.1.1 Les fosses de type en « Y » 48

III.1.1.2 Les fosses de type en « I »..... 56
III.1.1.3 Synthèse sur les fosses « Schlitzgruben » 56
III.1.2 Expertise du mobilier lithique (H. Djema) 60

III.2 La Tène 61
III.2.1 La Tène C2 au début de La Tène D1..... 63
III.2.1.1 Un vaste enclos trapézoïdal 63
III.2.1.1.a Morphologie et comblement du fossé d'enclos 051 (052 et 110) 63
III.2.1.1.b Répartition des mobiliers au sein du fossé d'enclos 051 (052 et 110) : artefacts et écofacts 78
III.2.1.1.c L'organisation spatiale au sein de l'enclos 79
Les bâtiments 79
Les silos 91
Les fosses 109
Le puits 224 119
La fosse d'extraction 193 122
Le foyer 182 124
Les trous de poteaux 125
III.2.1.2 Une aire de stockage septentrionale en aire ouverte 126
III.2.1.2.a Les bâtiments 126
III.2.1.2.b Les silos 130
III.2.1.2.c Les fosses 138
III.2.1.2.d La fosse d'extraction 065 140
III.2.1.2.e Les trous de poteaux 142
III.2.1.3 Synthèse sur l'occupation de La Tène C2/D1 142
III.2.2 La Tène D1 au début de La Tène D2 146
III.2.2.1 Un petit établissement fossoyé 146
III.2.2.1.a Morphologie et comblement du fossé d'enclos 060 146
III.2.2.1.b Le système d'accès à l'enclos 152
III.2.2.1.c Répartition des mobiliers au sein du fossé d'enclos 060 : artefacts et écofacts 154
III.2.2.1.d L'organisation spatiale au sein de l'enclos 155
Les bâtiments 155
Les silos 165
Les fosses 169
Les trous de poteaux isolés 172
III.2.2.2 Un probable chemin 172
III.2.2.2.a Le fossé 013 172
III.2.2.2.b Le fossé 004 173
III.2.2.3 Synthèse sur l'occupation de La Tène D1 / D2 174
III.2.3 Des structures laténiennes isolées 176
III.2.3.1 au sud de l'emprise 176
III.2.3.1.a Les silos 099, 100 et 055 176
III.2.3.1.b La fosse 054 182
III.2.3.2 Plusieurs structures en creux entre l'enclos trapézoïdal et son aire agricole..... 182
III.2.3.3 Des fossés parcellaires 184
III.2.3.3.a les fossés orientés sud-ouest / nord-est 184
III.2.3.3.b les fossés orientés nord / sud 184

III.3 L'Antiquité 185
III.3.1 Un chemin orienté SSO / NNE 185

III.4 La période moderne et/ou contemporaine 187
III.4.1 Des fossés parcellaires et des fosses 187
III.4.2 Des marnières 187

IV. Conclusion 189
Bibliographie 191
Liste des figures 199

SECTION 1 :
DONNÉES ADMNISTRATIVES ET TECHNIQUES

Région : Île-de-France
Département : Val d'Oise (95) **Commune :** Le Plessis-Gassot **Code INSEE** : 95395
Lieu-dit ou adresse : L'Arpent aux Chevaux – partie sud
N° du site ou de l'entité archéologique : non communiqué
Cadastre : parcelle n° 3 pp, 4 pp et 5 pp de la section ZB du cadastre du Plessis-Gassot
Coord. Lambert 93 : **X :** 657 200 **Y :** 6 882 700 **altitude :** 115 m NGF
Propriétaire du terrain : REP Véolia Propreté

Arrêté de prescription n° : 2013-096 en date du 18/02/2013
Arrêté de désignation n° : 2014-430 en date du 28/08/2014
Nature de l'opération : Fouille archéologique
Responsable désigné : TOUQUET Caroline
Organisme de rattachement : Conseil Départemental du Val d'Oise.
Maître d'ouvrage des travaux : REP Véolia Propreté
Nature de l'aménagement : Extraction sablon – création casier déchets
Opérateur chargé des travaux : Service Départemental d'Archéologie du Val d'Oise (SDAVO)
Surface du projet d'aménagement : 27 000 m²
Dates d'intervention sur le terrain : du 15/09/2014 au 15/12/2014

Problématique de recherche et principaux résultats :

Suite au projet d'extension de l'exploitation de l'I.S.D.N.D. par la société REP / Véolia Propreté sur la commune du Plessis-Gassot (95), un diagnostic archéologique mené en 2012 par le SDAVO au lieu-dit « L'Arpent aux Chevaux – partie Sud » avait permis de mettre en évidence une occupation laténienne matérialisée par un grand enclos fossoyé trapézoïdal associé à une zone de stockage en aire ouverte. Une faible occupation antique avait également été mise au jour, illustrée par des vestiges à vocation essentiellement agro-pastorale.

Face à ces nouvelles découvertes sur un secteur densément occupé à La Tène puis au Haut Empire, une fouille complète a été prescrite par le service régional de l'archéologie d'Île-de-France, couvrant une surface de 2,7 hectares et correspondant à l'enclos et à la zone de stockage.

Les multiples problématiques posées par cette fouille préventive étaient d'identifier la fonction de ce nouvel établissement et les activités pratiquées, ainsi que le statut de cette occupation au regard des nombreux sites ruraux laténiens étudiés précédemment sur le secteur de la Carrière, sur une zone couvrant environ 1 km².

Outre les vestiges laténiens importants mis au jour, la fouille a révélé plusieurs fosses attribuées au Néolithique (fosses de type Schlitzgruben) témoignant d'une occupation du secteur à cette époque.
Deux principales phases laténiennes ont été distinguées, matérialisées par un vaste ensemble daté de La Tène C2/D1 (enclos trapézoïdal et son annexe dédiée au stockage) puis par un second enclos, aux dimensions plus restreintes, et daté de La Tène D1/D2. La première occupation laténienne illustre un établissement dédié uniquement au traitement des céréales et à leur stockage et qui n'est vraisemblablement pas le siège d'un habitat. En revanche, le second enclos, accolé et contemporain sur les premières décennies de sa mise en place au premier établissement, semble abriter un petit groupe humain soumis à la réalisation de travaux agricoles, par la présence inédite de mobilier témoignant de pratiques coercitives.

Lieu de dépôt du matériel archéologique :

Musée Archéa
56 rue de Paris
95380 LOUVRES

Intervenants scientifiques :

SRA :	Jean-Marc GOUEDO	Conservateur en charge du dossier
SDAVO :	Caroline TOUQUET LAPORTE-CASSAGNE	Responsable scientifique

Intervenants administratifs :

DRAC Ile-de-France, SRA :	Bruno FOUCRAY	Conservateur régional de l'archéologie
SDAVO :	Patrice RODRIGUEZ	Chef de service
	Hélène DJEMA	Responsable pôle archéologie préventive
	Caroline TOUQUET LAPORTE-CASSAGNE	Responsable d'opération
	Yann FOURREAU	Adjoint Directeur d'Agence REP Snc – Véolia Propreté

Aménageur : REP Véolia Propreté – Région Île-de-France

Terrain :
Préparation : Hélène DJEMA, Caroline TOUQUET LAPORTE-CASSAGNE
Terrain : Fanny BRICKA (Responsable de secteur), Jean-Charles BARRON, Célia BASSET, Cécile BERTON, Fabien BUFFET-DESFARD, Priscilla DURATTI, Kévin GODO (stagiaire), Caroline TOUQUET LAPORTE-CASSAGNE
Photographies : équipe de terrain
Topographie : Régis TOUQUET (Inrap Île-de-France)

Post-fouille :
Lavage et conditionnement du mobilier : Fanny BRICKA, Fabien BUFFET-DESFARD, Jean-Charles BARRON, Kévin GODO
Tamisage des sédiments : Fabien BUFFET-DESFARD, Jean-Charles BARRON
Saisie des inventaires : Fanny BRICKA, Jean-Charles BARRON, Fabien BUFFET-DESFARD
Mise au propre des relevés de terrain (DAO) : Fanny BRICKA, Fabien BUFFET-DESFARD, Caroline TOUQUET LAPORTE-CASSAGNE
Relecture des manuscrits : Patrice RODRIGUEZ
Mise en forme du rapport (PAO) : Caroline TOUQUET LAPORTE-CASSAGNE

Etudes spécialisées / Collaborations :

Etude anthracologique	Loïc GAUDIN	ArkéoMap / Alkante
Etude archéogéographique	Fanny TROUVE	SDAVO
Étude archéozoologique	Gaëtan JOUANIN	CRAVO
Étude carpologique	Marie DERREUMAUX	CRAVO
Etude céramologique	Caroline TOUQUET	SDAVO
Expertise lithique (silex)	Hélène DJEMA	SDAVO
Etude lithique (meule)	Stéphanie LEPAREUX-COUTURIER	INRAP IdF
Etude lithique	Maxence PIETERS	CARA
Etude du mobilier métallique	Aurélien LEFEUVRE	SDAVO
Dessin du mobilier métallique	Aurélie BATTISTINI	CD 94
Stabilisation du mobilier métallique	Sylvie LECONTE	Métal antiqua
Expertise des scories	Sylvain BAUVAIS	CNRS - CEA

Intervenants techniques :
Terrassement mécanique : 2 pelles hydrauliques de 22 tonnes et 1 pelle hydraulique de 18 tonnes sur chenilles, avec godet de curage de 3 m, 3 tracto-bennes (décapage), 1 pelle hydraulique de 18 tonnes sur chenilles avec godet de curage de 3 m (fouille pendant 23 jours)
Conducteurs : Société Christophe BEAUSSIRE

Chronologie :

- ☐ Paléolithique
  - ☐ inférieur
  - ☐ moyen
  - ☐ supérieur
  - ☐ Mésolithique et Épipaléolithique
- ■ Néolithique
  - ☐ ancien
  - ☐ moyen
  - ☐ récent
  - ☐ Chalcolithique
- ■ Protohistoire
  - ☐ Âge du Bronze
    - ☐ ancien
    - ☐ moyen
    - ☐ récent
  - ■ Âge du Fer
    - ☐ Halstatt (premier âge du Fer)
    - ■ La Tène (second âge du Fer)
- ■ Antiquité romaine (gallo-romain)
  - ☐ République romaine
  - ☐ Empire romain
    - ☐ Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - ☐ Bas-Empire (de 285 à 476)
- ☐ Époque médiévale
  - ☐ haut Moyen Âge
  - ☐ Moyen Âge
  - ☐ bas Moyen Âge
- ■ Temps modernes
- ■ Époque contemporaine
  - ☐ Ère industrielle

Sujets et thèmes :

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ■ Bâtiment
- ☐ Structure funéraire
- ■ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ■ Habitat rural
- ☐ Villa
- ■ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ■ Foyer
- ■ Fosse
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithe
- ☐ Artisanat alimentaire
- ☐ Argile : atelier
- ☐ Atelier métallurgique
- ☐ Artisanat
- ☐ Autre

	Nb	Mobilier
■	31	Industrie lithique (silex)
■	12	Outillage lithique
■	11	Mouture
☐		Industrie osseuse
■	3897	Céramique
■	7563	Restes végétaux (graines)
■	830	Restes végétaux (charbons)
■	613	Faune
☐		Flore
■	131	Objet métallique
■	2	Arme
■	6	Outil
■	4	Parure
☐		Habillement
☐		Trésor
■	2	Monnaie
☐		Terre rubéfiée
☐		Verre
☐		Mosaïque
☐		Peinture
☐		Sculpture
☐		Inscription

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléonthologie
- ■ Zoologie
- ■ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macrorestes
- ■ An. de céramique
- ■ An. de métaux
- ■ Acq. des données
- ■ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration
- ☐ Autre

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
Néolithique	Fosses Schlitzgruben (« à profil en Y et en I ») : 6	/	Indéterminée
Second âge du Fer (La Tène moyenne et finale)	Fossés : 8 Silos : 22 Trou de poteau : 125 Bâtiments sur poteaux : 15 Fosse : 63 Foyers : 2 Fosse d'extraction : 2 Puits : 1 Chemin : 1	Céramique Os animal Métal Scories Lithique Charbons de bois Graines carbonisées Torchis	Etablissements ruraux
Antiquité	Chemin : 1		voierie
Epoque moderne ou contemporaine	Fosses d'extraction (marnières) : 5 Fossés : 3 Fosses : 1		Parcellaires Ressources naturelles

Une fouille archéologique préventive s'est déroulée du 15 septembre au 15 décembre 2014 sur la commune du Plessis-Gassot (Val-d'Oise) au lieu-dit « L'Arpent aux Chevaux – partie Sud ». Cette opération a été motivée par la découverte lors d'un diagnostic mené en 2012 par le SDAVO, d'un grand établissement fossoyé trapézoïdal laténien, associé à une zone de stockage en aire ouverte (silos et greniers aériens). Une faible occupation antique avait également été mise au jour à une quarantaine de mètres au nord-est de l'ensemble laténien, illustrée par des structures à vocation essentiellement agro-pastorale (resserre, fosses et fossés parcellaires). Cette nouvelle découverte qui prend place au sein d'un secteur densément occupé au Second âge du Fer, a conduit le Service régional de l'archéologie d'Île-de-France (SRAIF) à prescrire une fouille couvrant une surface de 2,7 hectares, correspondant à l'enclos gaulois et à sa zone septentrionale.

La fouille a permis de mettre en évidence la présence de plusieurs fosses Schlitzgruben –dites en Y, I, V ou W - datées du Néolithique, venant confirmer les hypothèses déjà formulées lors des précédentes opérations préventives, pressentant une fréquentation de la zone à cette période.

Cette opération a surtout révélé deux occupations laténiennes successives qui viennent enrichir nos connaissances sur ce secteur, permettant dès lors d'appréhender un véritable micro-terroir durant cette époque.
La première phase correspond à un vaste enclos trapézoïdal associé à une annexe agricole mis en place à La Tène C2 et perdurant jusqu'aux premières années de La Tène D1. Cet ensemble qui couvre une surface de près de 11 500 m² semble être exclusivement dévolu aux travaux agricoles et non le siège d'un habitat permanent. Cette hypothèse repose sur une organisation interne dominée par des structures de stockage (aérienne et souterraine) et des constructions agricoles, mais également par un mobilier domestique relativement indigent en lien notamment avec des restes de consommations carnées ou végétales faibles. Elle est également étayée par la présence en nombre d'outils de mouture, qui dépassent les occurrences mises au jour sur les autres établissements contemporains, et par la quantité de céréales carbonisées. Il pourrait s'agir d'un établissement dont le statut repose essentiellement sur le stockage et la transformation des céréales, centralisant dès lors les activités agricoles du secteur autour du II^{e} siècle avant notre ère et définissant un espace commun aux quatre habitats contemporains situés à proximité (« Bois Bouchard II, III et IV » et « Les Rouilleaux »).

En outre, la découverte de fossés parcellaires et d'un probable chemin adoptant l'axe d'orientation préférentielle du secteur plaide également dans le sens d'une véritable mise en réseaux des sites de la Carrière, voire probablement à plus grande échelle.

La seconde phase d'occupation correspond à l'extension du précédent établissement, à travers l'édification d'un enclos curviligne délimitant un espace interne de 1 950 m², ces deux ensembles fonctionnant de pair au cours des premières décennies de La Tène D1. Ce nouvel espace fossoyé présente une organisation spatiale caractérisée par des bâtiments agricoles et domestiques, évoquant une véritable fonction d'habitat tels qu'ils sont connus par ailleurs, à l'inverse du grand enclos trapézoïdal essentiellement dévolu à la gestion agricole. Cette installation pourrait être le siège d'un petit habitat assurant la gestion du grand enclos agricole durant quelques décennies. Au cours de l'abandon progressif de ce dernier, l'habitat se maintient une vingtaine d'années (La Tène D2a) le secteur étant définitivement délaissé au début de la période augustéenne au profit d'autres installations voisines.

La faveur des grands décapages, en particulier sur cette zone d'étude, a permis une nouvelle fois de contribuer à l'élargissement de notre connaissance sur la gestion d'un espace agraire densément exploité en mettant en lumière une exploitation commune à un ensemble de fermes. Dès lors, le site de « L'Arpent aux Chevaux - partie Sud » illustre une partie de la diversité des enclos gaulois déjà envisagée pour le nord du Bassin parisien, dont la fonction agricole incontestable témoigne d'une spécialisation de la culture céréalière et de sa probable transformation en farine destinée aux échanges.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles d'Ile-de-France

Affaire suivie par : Jean-Marc GOUEDO
Service régional de l'archéologie
Tél. : 01 56 06 51 52
Fax : 01 56 06 52 01
Mél : jean-marc.gouedo@culture.fr
BF/JMG/ [2011-5089] 2013 n° 675
Votre dossier réf.: lancement tranche 2012 des diagnostics

Arrêté n° : 2013-096

Le Préfet de la région d'Ile-de-France

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine ;

VU le dossier envoyé en DRAC/SRA d'Ile-de-France ~~d'autorisation d'installations Etude impact déposé en préfecture de Val-D'Oise~~, le 21/12/2011, sous le n° lancement tranche 2012 des diagnostics par VEOLIA PROPRETE pour le terrain situé à 95720 Plessis-Gassot (Le), Lieu-dit "L'Arpent aux Chevaux"- partie sud, cadastré Section ZB - parc. 3 - parc. 4 pp - 5 pp et 7 pp. ; reçu à la Direction régionale des affaires culturelles - service régional de l'archéologie le 22/12/2011 ;

VU le rapport reçu le 14/01/2013 de l'opération de diagnostic archéologique prescrite par l'arrêté n° 2011-718 en date du 22/12/2011 ;

après avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique Centre Nord en date du 28/01/2013 ;

Considérant que le diagnostic archéologique a mis en évidence la présence d'une ferme gauloise composée de deux pôles, l'un en enclos trapézoïdal et l'autre en enclos curviligne et de quelques structures d'habitat gallo-romain ;

Considérant que ces vestiges archéologiques s'étendent sur l'emprise du diagnostic archéologique mentionné ci-dessus ; que la zone Arpent aux Chevaux correspond à habitat gaulois très dominant, un peu d'habitat gallo-romain ;

... / ...

JMG

ARRETE

Article 1er : Une fouille archéologique sera réalisée sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

région : Ile-de-France
département : Val-D'Oise
commune : Plessis-Gassot (Le)
adresse : Lieu-dit "L'Arpent aux Chevaux"- partie sud
cadastre : section ZB, parc. 3 pp, 4 pp et 5 pp
propriétaire : VEOLIA PROPRETE (à confirmer).

Article 2 : La fouille sera réalisée, conformément au cahier des charges détaillé ci-après, par l'opérateur que choisira l'aménageur des terrains concernés. Celui-ci soumettra au service régional de l'archéologie, dans les conditions et les délais fixés par les décrets susvisés, un projet d'intervention précisant les modalités de mise en oeuvre des prescriptions du présent arrêté, pour obtenir l'autorisation de fouille.

Article 3 : L'opération d'archéologie préventive porte sur une surface totale de 27000 m², selon le plan annexé au présent arrêté.

Article 4 : Le service régional de l'archéologie adressera l'inventaire, transmis par l'opérateur de la fouille, des vestiges archéologiques mobiliers recueillis au cours de l'opération, à la personne physique ou morale, propriétaire du terrain à la date de début de l'intervention archéologique et l'informera de ses droits.

Le mobilier archéologique ne pourra cependant donner effectivement lieu au partage, prévu par l'article L. 531-11 du code du patrimoine susvisé, qu'au terme de son étude scientifique et après remise du rapport d'opération au service régional de l'archéologie, laquelle remise intervient après l'achèvement de la phase de terrain de la fouille.
La propriété du mobilier archéologique est fixée, après les délais légaux d'étude et de revendication, par l'article L. 523-14 du code du patrimoine.

Article 5 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à VEOLIA PROPRETE et à la Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise - SAFE - Bureau de l'Environnement et des installations classées.

Paris, le 18/02/2013

Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France
et par délégation,
pour la Directrice régionale des affaires culturelles
M. Jean-Marc Gouedo
conservateur en chef du patrimoine,
adjoint au conservateur régional
de l'archéologie d'Ile-de-France
Bruno Foucray
Conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France

Original : VEOLIA PROPRETE - Rep Snc - à l'attention de Monsieur Yann FOURREAU - Z.I. rue Robert Moinon - 95190 Goussainville
Copies : Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise - SAFE - Bureau de l'Environnement et des installations classées - Bâtiment Préfecture - 5, avenue Bernard Hirsch - 95010 Cergy-Pontoise Cedex

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France
47 rue Le Peletier 75009 Paris - standard 01 56 06 50 00 - télécopie 01 56 06 52 48
Adresse internet : www.ile-de-france.culture.gouv.fr

JNG

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

D'ARCHÉOLOGIE DU VAL-D'OISE
-1. SEP. 2014
ARRIVÉE

Direction régionale
des affaires culturelles d'Ile-de-France
Affaire suivie par : Jean-Marc GOUEDO
Service régional de l'archéologie
Tél. : 01 56 06 51 52
Fax : 01 56 06 52 01
Mél : jean-marc.gouedo@culture.fr
Réf. SRA : BF/JMG/ [2011-5089] 2014 n° 3804
Votre dossier réf.: lancement tranche 2012 des diagnostics

Arrêté n° : 2014-429

Le Préfet de la région d'Ile-de-France

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine ;

VU le dossier adressé en date du 21/12/2011, référence lancement tranche 2012 des diagnostics, concernant des terrains situés à 95720 Plessis-Gassot (Le), Lieu-dit "L'Arpent aux Chevaux"- partie sud, par VEOLIA PROPRETE reçu à la Direction régionale des affaires culturelles - service régional de l'archéologie le 22/12/2011 ;

VU le rapport reçu le 14/01/2013 de l'opération de diagnostic archéologique prescrite par l'arrêté n° 2011-718 en date du 22/12/2011 ;
VU l'arrêté n° 2013-096 en date du 18/02/2013 portant prescription de fouille archéologique ;
Après avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique Centre Nord en date du 28/01/2013;
VU le courrier de demande d'autorisation de fouille reçu le 28/08/2014.

CONSIDERANT que le projet d'intervention de l'opérateur est conforme au cahier des charges scientifiques annexé à l'arrêté de prescription de fouille susvisé ;

AUTORISE

Article 1 : L'aménageur (VEOLIA PROPRETE) est autorisé à procéder à la réalisation d'une fouille d'archéologie préventive sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :
département : Val-D'Oise
commune : Plessis-Gassot (Le) / adresse : Lieu-dit "L'Arpent aux Chevaux"- partie sud
cadastre : section ZB, parc. 3 pp, 4 pp et 5 pp
propriétaire : VEOLIA PROPRETE

Elle sera exécutée par l'opérateur suivant : Conseil général du Val-d'Oise / Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise.

Article 2 : La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 28/08/2014
Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France
et par délégation,
pour la directrice régionale des affaires culturelles
Jean-Marc Gouedo
conservateur en chef du patrimoine,
adjoint au Conservateur régional
de l'archéologie d'Ile-de-France

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Original : VEOLIA PROPRETE - Rep Snc - à l'attention de Monsieur Yann FOURREAU - Z.I. rue Robert Moinon - 95190 Goussainville
Copies : Opérateur / Préfecture de département / Gendarmerie / Mairie de Plessis-Gassot (Le

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

D'ARCHÉOLOGIE DU VAL D'OISE
-1. SEP. 2014
ARRIVEE

Direction régionale
des affaires culturelles d'Ile-de-France

Affaire suivie par : Jean-Marc GOUEDO
Service régional de l'archéologie
Tél. : 01 56 06 51 52
Fax : 01 56 06 52 01
Mél : jean-marc.gouedo@culture.fr
Réf. SRA : BF/JMG/ [2011-5089] 2014 n° 3205
Votre dossier réf.: lancement tranche 2012 des diagnostics

Arrêté n°:2014-430

Le Préfet de la région d'Ile-de-France

VU le code du patrimoine, livre V ;
VU les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine, notamment les articles R 522-1 et R 523-22 ;

Vu l'arrêté n° 2013-096 en date du 18/02/2013 portant prescription de fouille archéologique sur le terrain situé : Lieu-dit "L'Arpent aux Chevaux"- partie sud à Plessis-Gassot (Le ;
VU l'autorisation n° 2014-429 en date du 28/08/2014, autorisant l'aménageur à procéder à la réalisation de la fouille archéologique ;

Après avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique Centre Nord en date du 28/01/2013.

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique et qu'une opération de fouille doit être mise en place ;

ARRETE

Article 1 : L'opération sera réalisée par le Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise sous la maîtrise d'ouvrage de VEOLIA PROPRETE. Les conditions de sa réalisation sont fixées par contrat.

Article 2 : Madame Caroline Touquet est désigné(e) comme responsable scientifique de la fouille de un habitat gaulois.

Article 3 : La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'intéressé(e), le maître d'ouvrage et l'opérateur.

Paris, le 28/08/2014
Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France
et par délégation,
pour la directrice régionale des affaires culturelles

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Jean-Marc Gouedo
conservateur en chef du patrimoine,
adjoint au conservateur régional
de l'archéologie d'Ile-de-France

Bruno Fouquay
Conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France

Original : Intéressé
Copies : Maître d'ouvrage et Opérateur
Préfecture de département
Gendarmerie
Mairie de Plessis-Gassot (Le

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles d'Ile de France

Service régional de l'Archéologie
Affaire suivie par : Jean-Marc Gouédo
Tél : 01 56 06 51 52

Courriel jean-marc.gouedo@culture.gouv.fr

Réf. : BF/JMG/2013-
P.J. :

Paris, le 18/02/2013

CAHIER DES CHARGES RELATIF A LA FOUILLE PREVENTIVE

annexé à l'arrêté de prescription en date du 18/02/2013

Comme prévu à l'article 2 de l'arrêté n° 096 de l'année 2013. la fouille préventive prescrite sera réalisée conformément au cahier des charges ci-après :

Contexte scientifique

Le centre de stockage de déchets de la REP-VEOLIA implanté sur les commune d'Ecouen, de Bouqueval, du Mesnil-Aubry et du Plessis-Gassot dans le Val d'Oise représente environ 250 Ha. Concernant les diagnostic, il a fait l'objet d'un suivi archéologique depuis une trentaine d'années, d'abord par le SRA, puis par l'AFAN, ensuite par l'Inrap et depuis quelques années par le SDAVO au fil de l'évolution réglementaire. Des fouilles y ont été menées par l'AFAN, l'INRAP et le SDAVO (voir le rapport et la Carte Archéologique de la Gaule, département du Val d'Oise). La dernière campagne de diagnostic a été réalisée l'an dernier sous la direction d'Aurélie Battistini (SDAVO) au lieu-dit « l'Arpent aux Chevaux ». Elle a permis la découverte d'une occupation laténienne qui nous intéresse aujourd'hui. Le tout proche (possible) vicus routier du « Haut-Mesnil / Les Tuileaux » devrait faire l'objet d'un diagnostic en 2013 afin de délimiter et de documenter l'assiette de ce site antique, entrevu à trois occasions (1971,1973 et 2011). La figure 7, page 23, du rapport montre bien la richesse et le contexte archéologique de ce secteur

Le terrain du diagnostic de 2012 est ouvert à 13 % et l'on a une bonne vision sur les assiettes et l'intérêt des vestiges gaulois et gallo-romains. Pour rester dans les questions de méthodologie, l'étude régressive des documents cartographiques, cadastraux et des missions aériennes complète utilement la vision du terrain pour les périodes moderne et contemporaine. Elle montre

JMG

egalement la résilience de certaines limites parcellaires depuis l'époque laténienne et gallo-romaine.

Concernant la période gallo-romaine, l'occupation est modeste et se présente sous la forme d'une structure de stockage (F 70) ultérieurement reprise par une fosse de récupération de matériaux (F 145), d'une petite fosse isolée (F 91) et de trois petits fossés parcellaires, sans doute agricoles. Ce « bruit de fond » pour le Gallo-Romain est logiquement à mettre en regard avec la présence du possible vicus routier qui est à un peu moins de 200 m au nord de l'enclos et/ou de la ferme gallo-romaine des « Rouilleaux » qui a été fouillé par l'INRAP au sud-ouest (fouille José Luis Cortes ; voir fig. 7, page 23 du rapport pour la localisation de ces différents sites). Le texte du rapport nous dit que ces structures sont Haut-Empire tout en précisant qu'elles vont du 1er siècle avant JC jusqu'au début du 2e s. avant JC. Sans doute est-ce une erreur d'inattention est qu'il faut lire 1er s. après JC et non avant JC.

D'autre part, cette opération met clairement en évidence la présence d'un vaste enclos trapézoïdal et d'une petite zone annexe à l'écart, datés de la Tène moyenne. Le secteur commence a être bien connu et c'est en effet le plus grand des enclos de cette période (8488 m2 estimés pour l'aire interne). L'enclos ne semble pas occupé à la Tène finale mais de maigres indices inclinent à penser que le site n'est pas totalement abandonné ou ignoré à cette période. La phase de fouille devrait permettre d'y voir plus clair. En dehors de l'enclos qui est probablement une ferme, vers le nord-ouest, il y a une seconde aire domestique avec 2 greniers, quelques foses et des silos. Cette aire semble partiellement ceinturée d'un fossé curviligne. Cette unité domestique est également datée de la Tène moyenne et « fonctionne » logiquement avec l'enclos trapézoïdal. L'entrée de l'enclos n'a pas été repéré lors du diagnostic et reste à déterminer.

La richesse en sites laténiens et gallo-romains de ce secteur est à nouveau confirmée par ces découvertes. La proximité d'une voie romaine secondaire sur l'axe Sens / Beauvais (ici appelée « Avenue de Beaumont ») pressentie existante dès le 2e Age du Fer et la présence d'un site de rassemblement laténien sur la commune voisine de Fontenay-en-Parisis peut expliquer la densité des habitats dans ce secteur.

Nous donnons en annexe l'emprise du décapage à prévoir. Concernant les points de repère : à l'ouest, inclure dans le décapage la zone des structures Fo120 - Si 121 – F 122 et passer au ras de la Tr 12 jusqu'à rencontrer la Tr 3 ; plein sud, la limite est à une dizaine de mètres maximum de l'angle de l'enclos ; au sud-est passer entre les fosses 78 et 77, puis remonter en longeant la Tr 8 à quelques mètres de son côté nord en englobant au passage la petite fenêtre avec les TP 79 et 81 puis les fossés 83 et 85. A ce niveau, amorçer une inflexion pour passer sur le côté sud de la Tr 8 et prendre comme ligne de mire le bout de la Tr 3. Ne pas aller jusqu'à la Tr 3 et s'arrêter un peu après le début du fossé curviligne et un peu avant la fosse isolée gallo-romaine F91. Puis repartir en direction de la Tr 3 à l'ouest et s'appuyer dessus comme limite. Longer ensuite en direction du sud la Tr 3 puis repartir en direction de la Tr 10 pour finir de ceinturer la zone annexe. Cela représente une surface totale de 2,7 Ha.

Pour l'enclos, les structures apparaissent à moins 18/19 cm sous la surface et le fossé en V évasé fait en moyenne 1,5 m de large pour 90 cm de profondeur. Sa forme et sa taille évoquent l'enclos fouillé par Jean-Gabriel

2

Parlat (SDAVO) sur la commune proche de Villiers-le-Bel. L'aire interne est évaluée à 8488 m2. Un potin LT 9180 a été trouvé dans le fossé 113 de l'enclos et sa datation est avancée vers la Tène C2. La fosse 108 au fort diamètre (6 m.) est interprétée comme une fosse d'extraction et il y aurait des restes humains dans son remplissage, si nous avons bien compris le rapport. Les greniers sont aussi bien dans l'enclos que dans la zone annexe.

En dehors de l'enclos, les structures apparaissent entre moins 10 cm et moins 25 cm sous la surface ce qui confirme que le site est faiblement enfoui. On remarquera que trois des 6 silos repérés sont localisés sur la zone annexe. Il y a deux objets en fer dans la fosse 103

Principes méthodologiques et objectifs :

Le décapage ne devrait pas poser de problème particulier (site faiblement enfoui) mais il faut prévoir à proximité une gestion du dépôt des terres du décapage archéologique (l'aménageur à besoin de la terre végétale). L'opérateur devra discuter avec l'aménageur de ces éléments.

Après test pour bien distinguer les structures en creux des éventuels chablis ou creusements récents de peu d'intérêt, tous les creusements anciens devront être fouillés.

Toutes les structures non linéaires (trou de poteau, fosse, silo etc) devront être fouillées exhaustivement. Cette fouille devra impérativement privilégier l'intervention manuelle. Le recours à la mécanisation ne devant être envisagé que dans des cas très limités et seulement après acceptation du SRA. L'opérateur devra préciser dans son projet scientifique d'intervention (PSI) les modalités et les finalités d'utilisation de la pelle mécanique comme outil de fouille pour ce type de structures.

La fouille des structures linéaires (fossés) pourra faire l'objet d'intervention non exhaustive et recourir à la mécanisation dès lors qu'il ne compromet pas la compréhension stratigraphique (superpositions, recoupements) et chronologique. En revanche, les lieux de passage sur les fossés (porche, passerelle etc) et les zones de concentration en mobilier dans les fossés devront être fouillés manuellement. L'opérateur devra préciser les modalités et les finalités d'utilisation de la pelle mécanique comme outil de fouille pour ce type de structures.

Le détecteur de métaux devra être utilisé lors de l'opération, dès son démarrage et jusqu'à son achèvement sur le terrain, comme outil à part entière des opérations préventives au même titre, par exemple, que la pelle mécanique.

On s'attachera donc à déterminer la nature et la datation des éléments archéologiques qui seront mis au jour, établir des plans phasés de l'occupation et de réfléchir sur la question de la relation de cet habitat avec les habitats voisins, dans la carrière comme sur les communes environnantes.

Dans le cadre de l'étude, l'intégralité des données de l'enregistrement sera informatisée. Le mobilier céramique fera l'objet d'une étude qui intégrera le comptage de la totalité des tessons et leur classement en fonction d'une

3 JN6

typo-chronologie reconnue en Ile-de-France. Le mobilier métallique sera stabilisé, radiographié et dessiné pour les pièces les plus intéressantes afin d'être étudié. Les restes de faune, feront l'objet d'une analyse adéquate. Les monnaies seront identifiées. L'ampleur de l'étude anthropologique devra être adaptée à l'état des ossements. La répartition spatiale de tous ces éléments sera abordée en fonction de la typologie et de la chronologie.

Le responsable d'opération veillera dans son rapport à distinguer clairement la présentation des faits de leur interprétation. Les plans et coupes seront géoréférencés et rapportés au nivellement NGF.

Les comparaisons devront être recherchées en priorité avec des sites franciliens . Si du mobilier à caractère exceptionnel devait être mis au jour, il n'y a pas de limite géographique à la recherche de comparaisons.

Délai prévisionnel de remise du rapport et contenu

La fouille préventive comporte deux phases, une phase terrain et une phase d'étude. Ce n'est qu'à l'aboutissement de cette dernière et à la remise du rapport scientifique que la fouille préventive sera considérée comme achevée.

L'opérateur aura accès au mobilier et aux archives de la phase diagnostic.

A l'issue de la phase terrain et dans un délais maximum de 2 mois, une réunion, qui regroupera le responsable d'opération et ses spécialistes, sera organisée afin de fixer les modalités pratiques de la phase d'étude.

Le rapport final d'opération devra intégrer les données du rapport de diagnostic et devra être rédigé selon les normes en vigueur (arrêté du 27 septembre 2004 sur les normes de contenu et de présentation) et rendu au Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France qui en enverra un exemplaire à l'aménageur. Le rapport devra être rendu dans un délai maximal de 2 ans après l'achèvement de la fouille. Le rapport et l'ensemble de la documentation constituée lors de l'opération devront être rédigés en français.

La documentation scientifique et le mobilier issus de l'opération archéologique seront remis à la DRAC d'Ile-de-France – SRA conformément aux dispositions de l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques.

Responsable scientifique

Le responsable scientifique devra être un archéologue, spécialiste des habitats ruraux laténiens et devra assurer la conduite effective de l'opération. Il devra être assisté d'une équipe rompue à l'étude des sites ruraux. Il devra en outre être à jour de ses rapports de fouilles préventives. Il n'est pas impossible qu'un petit lot de céramique gallo-romaine soit découvert. Il conviendra par sécurité de prévoir un(e) céramologue spécialiste de l'antiquité pour la phase étude.

4
JNG

Le responsable scientifique informera hebdomadairement par courrier ou messagerie électronique de l'état d'avancement de l'opération et de l'adéquation des moyens mis en œuvre pour la fouille préventive (travaux de terrain et phase d'étude et d'exploitation des données).

Il prendra toute mesure conservatoire nécessaire pour le mobilier archéologique mis au jour.

Il devra informer immédiatement le Conservateur régional de l'archéologie ou son représentant de toute découverte archéologique, immobilière ou mobilière, d'intérêt majeur et prendre les mesures conservatoires adaptées.

L'opérateur devra impérativement fournir avec son projet scientifique d'intervention le nom du responsable scientifique choisi et ses titres, qualifications et expériences antérieures ainsi que celle de son équipe d'encadrement et de spécialistes.

Documents à communiquer à/aux opérateur(s) par l'aménageur

Pour permettre à l'opérateur d'élaborer son projet scientifique d'intervention, l'aménageur lui communiquera l'arrêté de prescription de la fouille, ce cahier des charges, le plan ci-joint qui accompagne ce cahier des charges et la copie du rapport de diagnostic archéologique ~~de l'Inrap~~ du SDAVO.

Communication et médiation culturelle

Pour tout projet de communication ou de médiation culturelle relative à la présente fouille archéologique, l'opérateur demandera l'accord préalable et commun du Conservateur régional de l'archéologie et du maître d'ouvrage. Sa demande devra être accompagnée des éléments suivants : présentation précise de l'action sollicitée ;
dénombrement des moyens humains mobilisés pour la préparation et sa mise en œuvre ; appréciation des impacts sur la stratégie, le déroulé et le planning de la fouille.

Ces actions de communication pourront être refusées ou ajournées si leur déroulement est susceptible de mettre en péril les vestiges archéologiques ou de notablement impacter la stratégie et le déroulement de la fouille.

Préservation des emprises à fouiller

Toute circulation d'engins ou tout travaux (prise de terres, dépôt de terre, piste provisoire pour camion, bande transporteuse etc) sur l'aire à fouiller sont interdits avant le démarrage de la fouille. En cas de projet d'étude de sol (carottage, pelletage) l'aménageur doit contacter le Service régional de l'archéologie pour demander un accord préalable.

Bruno FOUCRAY
Conservateur général du Patrimoine
Conservateur régional de l'archéologie
D'Ile-de-France

P/O Jean-Marc Gouédo
conservateur en chef du patrimoine,
adjoint au conservateur régional
de l'archéologie d'Ile-de-France

5

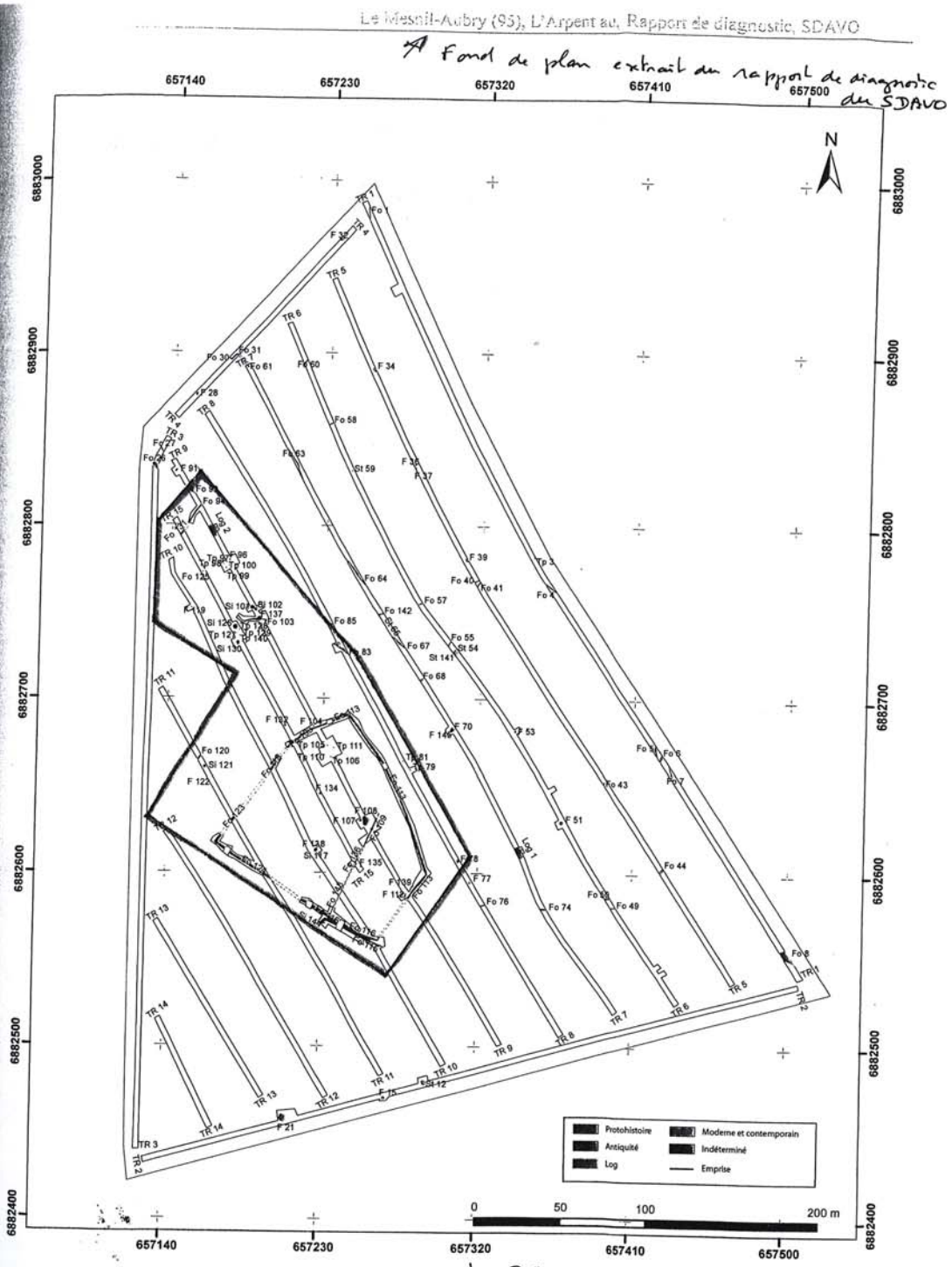

Fig. 8 : Plan général phasé du site.

Le Plessis-Gassot (95)
dans l'emprise de la REP/VEOLIA

ici en rose = amiette de la fouille à réaliser.

27 (Plan annexé à l'arrêté 2013 n°096 de la DRAC/SRA d'Ile-de-France) JN

Le Plessis-Gassot (95) « L'Arpent aux Chevaux - partie Sud»

Coordonnées Lambert RGF 93
X : 657 200
Y : 6 882 700
Z : entre 113 et 114 m NGF

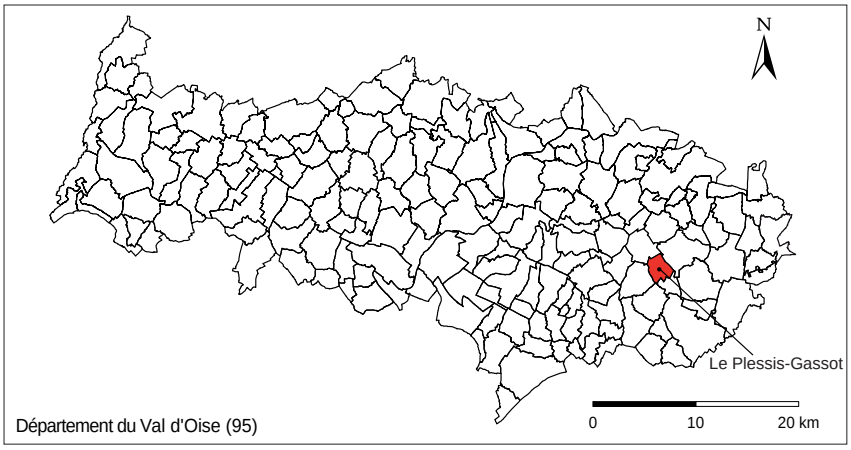

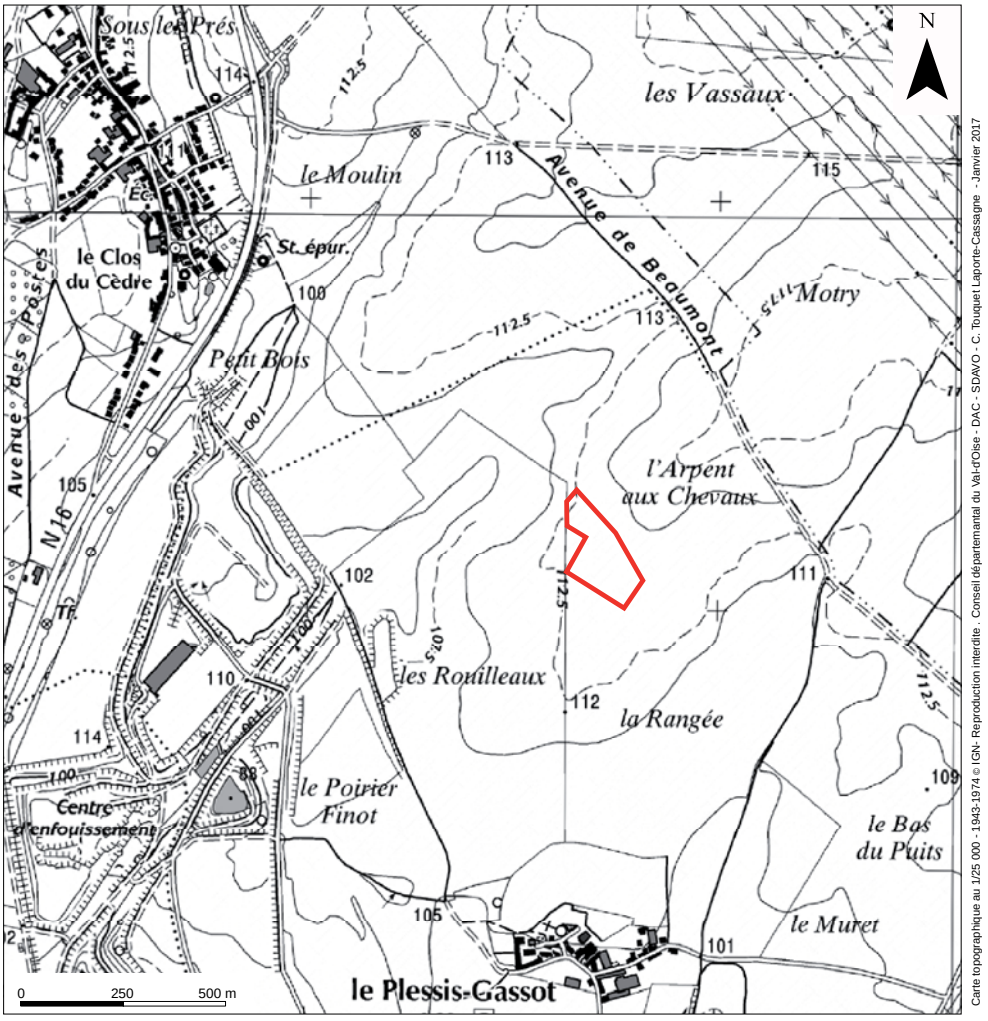

Département :
VAL D OISE

Commune :
PLESSIS-GASSOT

Section : ZB
Feuille : 000 ZB 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 11/04/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2016 Ministère de l'Économie et des Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
ERMONT Plaine de France
421 rue Jean Richepin 95125
95125 ERMONT Cedex
tél. 01.30.72.82.50 -fax
ptgc.950.ermont@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

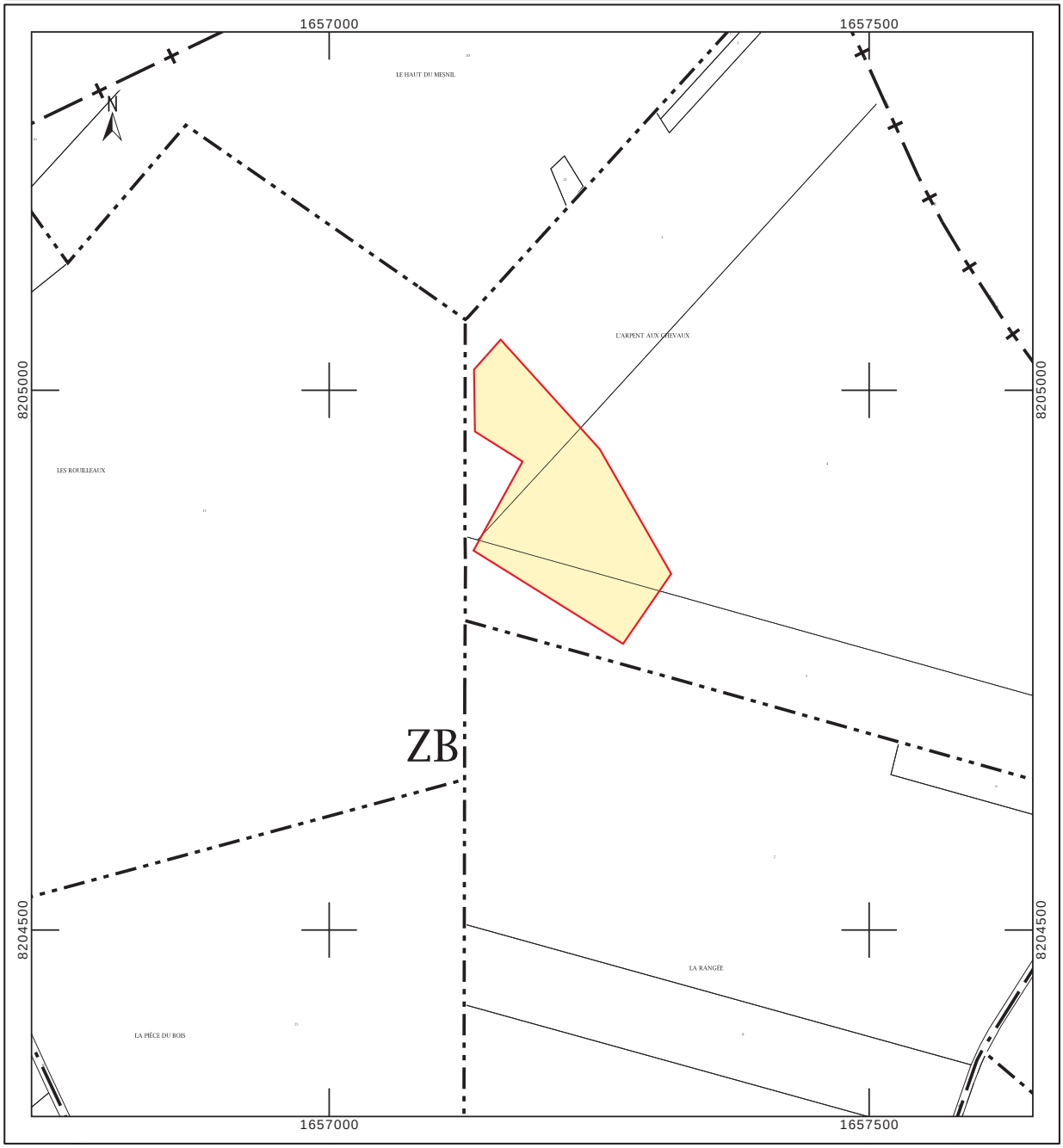

EXTRAIT DU CADASTRE

SECTION 2 :
RÉSULTATS SCIENTIFIQUES

Introduction

Suite au projet d'extension et de renouvellement de l'exploitation de l' I.S.D.N.D[1] par la société REP / Véolia Propreté sur la commune du Plessis-Gassot (Val-d'Oise), un diagnostic archéologique a été conduit à l'été 2012 par le SDAVO au lieu-dit « L'Arpent aux Chevaux Sud »[2]. Cette opération, qui portait sur environ 13 hectares, avait principalement révélé une occupation laténienne matérialisée par un grand établissement fossoyé trapézoïdal associé à une zone de stockage en aire ouverte (silos et greniers aériens). Une faible occupation antique avait également été mise au jour à une quarantaine de mètres au nord-est de l'ensemble laténien, illustrée par des structures à vocation essentiellement agro-pastorale (resserre, fosses et fossés parcellaires).
Cette nouvelle découverte qui prend place au sein d'un secteur densément occupé au Second âge du Fer, a conduit le Service régional de l'archéologie d'Île-de-France (SRAIF) à prescrire une fouille couvrant une surface de 2,7 hectares, correspondant à l'enclos gaulois et à sa zone septentrionale. Les problématiques posées par cette opération étaient multiples. En premier lieu, il convenait d'identifier la fonction de cet établissement et les activités qui y furent pratiquées, mais également le statut de cette occupation au regard des nombreux sites ruraux laténiens qui ont été étudiés précédemment au sein de la Carrière REP, sur une zone d'environ 1 km².

I. Contexte général de l'intervention archéologique

I.1 Contexte géographique et géologique

Le Plessis-Gassot est une commune rurale située à l'est du département du Val-d'Oise, à environ 20 km au nord de Paris et à 10 km à l'ouest de l'Aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle. Son territoire se trouve au cœur du Pays de France, vaste plaine limoneuse essentiellement vouée à la culture céréalière.
Le Lieu-dit « L'Arpent aux Chevaux » est situé au nord-est du Plessis-Gassot, en bordure d'un plateau qui s'inscrit dans le bassin versant du Crould, affluent de la Seine. Les eaux sont drainées vers le sud par plusieurs talwegs qui convergent vers une vallée - la Vallée des Vallées[3] – avant de confluer à l'est avec le Crould.

L'emprise de fouille se situe en cœur de plateau, à une altitude comprise entre 113 et 114 m NGF. Elle se trouve par ailleurs, sur une crête en bordure d'un talweg qui plonge en pente douce vers la Vallée Dame Jeanne au nord-ouest, et vers la fosse Dame Renaud au sud-est. La feuille géologique de l'Isle-Adam[4] décrit à cet endroit un substrat composé d'importants dépôts limoneux (LP) recouvrant une dalle calcaire (Calcaire de Saint-Ouen, e6b) (**fig.1**). Les sondages géologiques réalisés au cours du diagnostic, ainsi que la fouille mécanique de plusieurs structures creusées très profondément dans le sous-sol ont permis d'établir les observations suivantes. La couverture limoneuse est épaisse par endroits de 1,30 m à 2,40 m. Elle est caractérisée par quatre recouvrements quaternaires successifs. Le premier, surmonté par une couche de terre végétale dont l'épaisseur varie entre 0,30 et 0,45 m, est caractérisé par du Limon de plateau orangé à dominante sableuse, atteignant entre 0,40 et 0,60 m d'épaisseur. Il recouvre une seconde couche de limon sableux brun-jaune épais entre 0,40 et 0,50 m. Sur l'essentiel de l'emprise, un troisième niveau caractérisé par du

1 Installation de stockage de déchets non dangereux.
2 Battistini 2013.
3 Plan d'Intendance du Plessis-Gassot, 1787.
4 Carte géologique au 1/50 000e de l'Isle-Adam (BRGM).

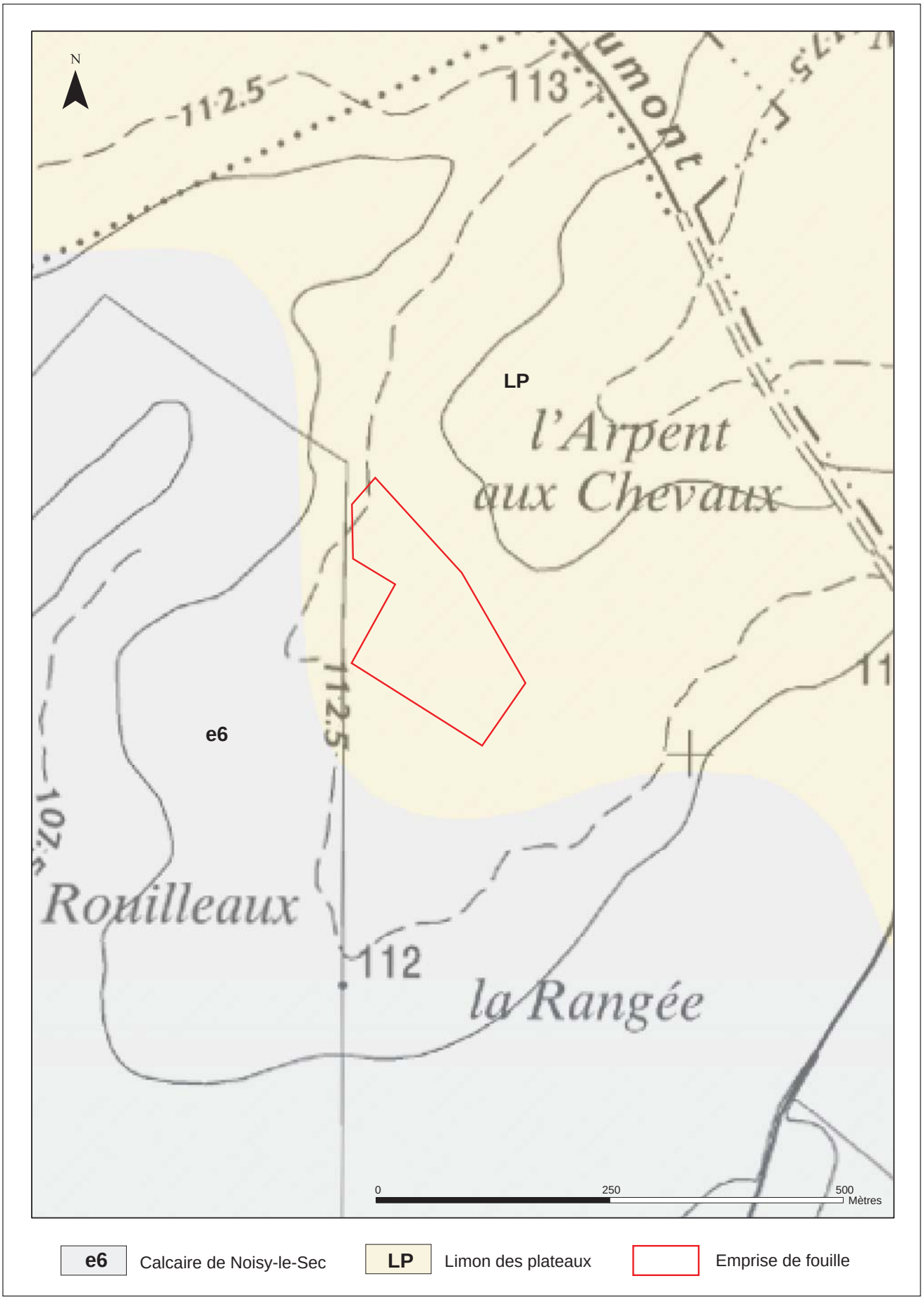

Fig.1 - Contexte géologique de l'environnement de l'emprise de fouille

lœss carbonaté beige clair a été observé sur environ 0,20 à 0,30 cm d'épaisseur. Enfin, un dernier niveau de Limon de plateau orangé, de nature plus argileuse que les deux précédents a été observé sur 0,40 m d'épaisseur environ. Par ailleurs, un cinquième niveau de Limon a été perçu essentiellement sur la zone septentrionale de l'emprise. Il correspond à une couche de Limon brun, épaisse d'une dizaine de centimètres et interprétée comme un probable paléosol. Cette couverture limoneuse surmonte le niveau de Marnes et caillasses composé d'un mélange détritique de calcaire blanc, d'argile orangée, de caillasse, d'oxydes de fer et de sable. Ce dernier apparait autour de 2,50 m sous la surface décapée. Le Sable de Monceau (e6a), sable fin de couleur verdâtre, lui succède sur une épaisseur d'environ 2,40 m, lui-même recouvrant la dalle calcaire (Calcaire de Saint-Ouen), atteinte à 5,80 m sous la surface décapée.

I.2 Contexte historique archéologique

I.2.1 Les données historiques

Les origines de la commune du Plessis-Gassot sont peu renseignées. En effet, la cure de *Pleseio*, appartenant à l'évêque de Paris est mentionnée pour la première fois en 1196. En 1320, les terres deviennent la propriété du roi Philippe V, puis plusieurs possesseurs se succèdent jusqu'en 1521. Cette date marque la division de cette possession qui appartient, d'une part, à l'ordre des Ursulines et d'autre part, aux Dames de Maubuisson[5].

I.2.2 Les données archéologiques au sein de la Carrière REP (d'après Touquet Laporte-Cassagne dir. 2014 et Touquet Laporte-Cassagne, Trouvé 2016)

Le centre de stockage des déchets, situé à cheval sur les communes de Bouqueval, du Plessis-Gassot et du Mesnil-Aubry, remonte aux années 1960, avec la création en 1966 de la carrière de sablon exploitée par la société de la Routière de l'est parisien (REP). Aujourd'hui détenue par Véolia Propreté, l'exploitation du centre s'est étendue à plus de 250 hectares[6] ce qui a donné lieu à de nombreuses investigations d'archéologie préventive seulement à partir des années 1990. Ces dernières ont été menées par l'Afan[7] / Inrap[8] et le SDAVO[9]. De premières recherches avaient néanmoins été menées par l'association de la Jeunesse Préhistorique et Géologique de France (JPGF) au début des années 1970, avec notamment la réalisation de prospections pédestres et aériennes et par deux fouilles de sauvetage[10].
Les diverses investigations menées sur une zone vaste d'environ 1 km², ont essentiellement permis de mettre en évidence une occupation laténienne continue, caractérisée par des établissements ruraux se succédant jusqu'à la fin du Haut-Empire (**fig.2**). Quelques vestiges attribués au Néolithique moyen ont également été observés, sans permettre toutefois de préciser la nature de cette occupation.

I.2.2.1 Indices d'occupations néolithiques

En 2003, la fouille située au Plessis-Gassot « Les Rouilleaux » avait révélé la présence d'une fosse datée du Néolithique moyen (Cerny ou Chasséen) au sein de laquelle des éléments de préhension ou de suspension de récipients en

5 Lefeuvre 2011, p.17 et Touquet Laporte-Cassagne 2014, p.20.
6 http : //www.valorisation-dechets-bouqueval.veoliaenvironnement.com/
7 Ginoux 1999, 2005, 2009. Marti, Bovy 1999. Das Graças, Charamond 1992.
8 Cortés *et al*. 2004.
9 Lefeuvre 2008, 2009, 2011. Laporte-Cassagne dir. 012, Touquet Laporte-Cassagne 2014. Battistini 2013 et Le Goïc *à paraître*.
10 Autexier *et al* 1971, Guadagnin 1973.

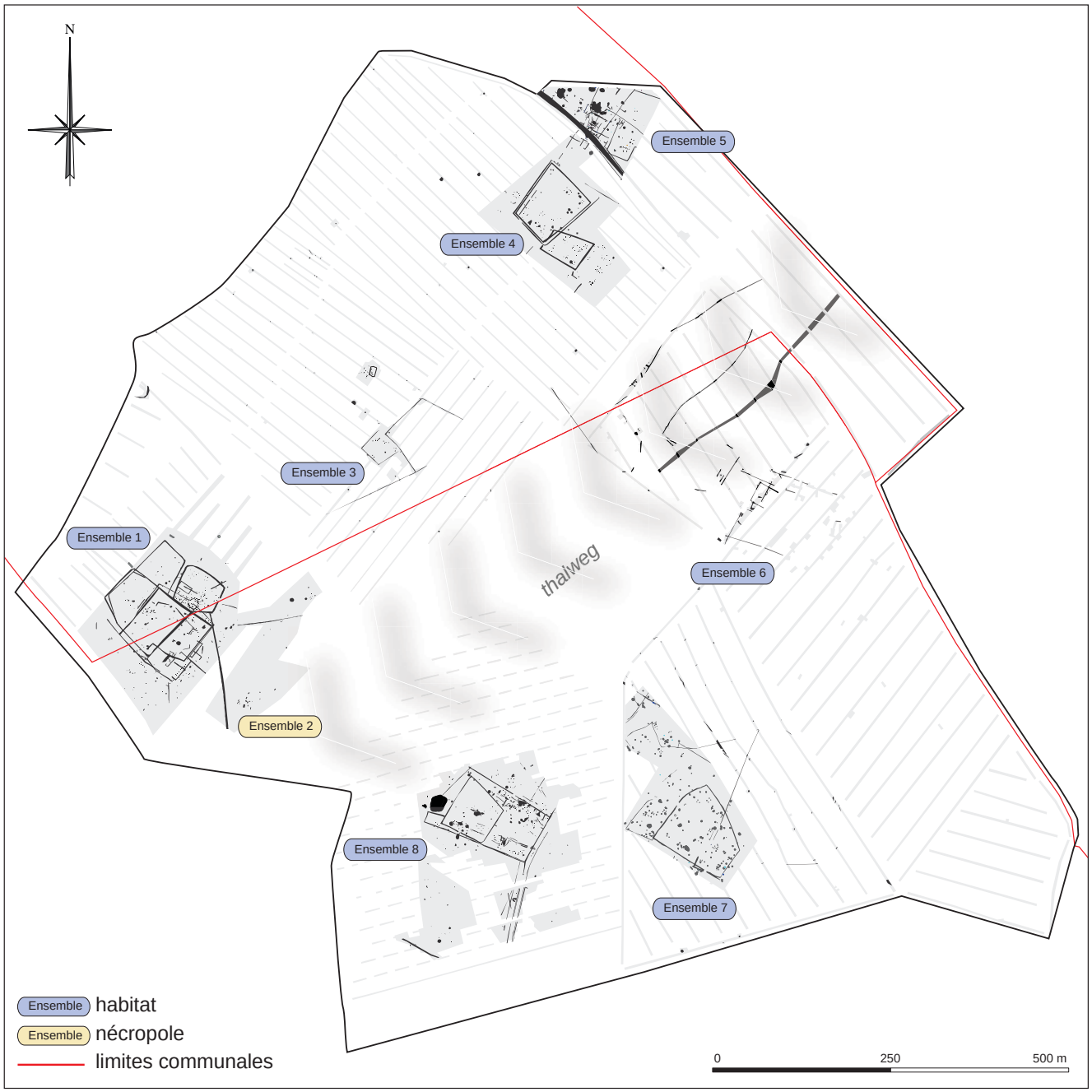

ensemble	année d'intervention	nom du site	Commune	Resp. d'Op.	type d'op.
1	1998	Le Bois Bouchard II	Le Mesnil-Aubry / Le Plessis-Gassot	N. Ginoux (Afan)	diagnostic / fouille
2	1999	Le Bois Bouchard I	Le Plessis-Gassot	N. Ginoux (Afan)	diagnostic / fouille
3	2007	Le Bois Bouchard III	Le Mesnil-Aubry / Le Plessis-Gassot	A. Lefeuvre (SDAVO)	diagnostic
4	2008-2010	Le Bois Bouchard IV	Le Mesnil-Aubry	A. Lefeuvre / C. Laporte-Cassagne (SDAVO)	diagnostic / fouille
5	2013-2016	La Garde	Le Mesnil-Aubry	C. Touquet Laporte-Cassagne / G. Le Goïc (SDAVO)	diagnostic / fouille
6	2011-2013	L'Arpent aux Chevaux partie nord	Le Plessis-Gassot	A. Lefeuvre / C. Touquet Laporte-Cassagne (SDAVO)	diagnostics
7	2012-2014	L'Arpent aux Chevaux partie sud	Le Plessis-Gassot	A. Battistini / C. Touquet Laporte-Cassagne (SDAVO)	diagnostic / fouille
8	2003	Les Rouilleaux	Le Plessis-Gassot	J.-L. Cortès (Inrap)	diagnostic / fouille

Fig.2 : Localisation et historique des opérations archéologiques situées au sein de la Carrière REP

céramique avaient été recueillis[11]. Cette découverte, associée à celles d'outils (haches polies)[12] et de pièces lithiques[13] sur d'autres sites du secteur a permis d'envisager l'hypothèse d'une occupation néolithique, probablement perturbée par les installations laténiennes successives.

I.2.2.2 Les occupations du Second âge du Fer

Aucun vestige du Premier âge du Fer n'a été observé sur la zone d'étude. Les premières occupations apparaissent au cours de La Tène ancienne (**fig.3**), à travers plusieurs structures disséminées sur l'emprise de la Carrière mais néanmoins regroupées sous deux ensembles distincts, distants d'environ 1 km (Le Mesnil-Aubry « Bois Bouchard IV » et « La Garde », Le Plessis-Gassot « Les Rouilleaux). Elles sont caractérisées par des fosses, quelques bâtiments sur poteaux et des silos dont l'un a recueilli une inhumation (Le Mesnil-Aubry « Bois Bouchard IV »). Il s'agit essentiellement d'installations en aire ouverte centrées sur l'exploitation des ressources agricoles.

À partir du début de La Tène moyenne, deux établissements fossoyés (Le Mesnil-Aubry « Bois Bouchard II et IV ») ainsi qu'une importante nécropole (Le Plessis-Gassot « Bois Bouchard I ») associée à l'un des enclos, sont mis en place. Il s'agit de petites occupations comprises entre 2300 et 3300 m², matérialisées par des bâtiments sur poteaux, des fosses d'extractions et des silos (**fig.3**). La nécropole, légèrement antérieure à l'habitat le plus proche (second quart du III^e^ siècle av. J.-C.), était constituée de 18 sépultures, dont une tombe à char et une incinération. À la transition de La Tène C1/C2, trois autres établissements fossoyés sont érigés sur la zone d'étude (Le Mesnil-Aubry « Bois Bouchard III », Le Plessis-Gassot « Les Rouilleaux » et « L'Arpent aux Chevaux Sud ») – dont celui faisant l'objet du présent rapport - et les deux précédents enclos sont agrandis, cette période marquant un véritable essor dans l'occupation du secteur. Les dimensions font par ailleurs, état d'occupations beaucoup plus importantes, comprises entre 7300 et 4300 m². Les établissements sont distants les uns des autres d'environ 350 m au nord de la zone d'étude. Les structures identifiées correspondent à des bâtiments sur poteaux, des fosses d'extractions, des silos et diverses fosses. Une seconde inhumation en silo a également été mise au jour, témoignant de la continuité de pratiques mortuaires répandues au nord-est de la France. Enfin, les diverses analyses de mobilier révèlent des durées d'occupations relativement courtes, d'environ 50 ans (deux générations).

La Tène finale est marquée par un affaiblissement de création de nouveaux établissements (**fig.3**), phénomène illustré par ailleurs sur l'ensemble du nord de la Gaule[14]. De ce fait, sont seulement constatées des extensions d'habitats déjà existants : Le Plessis-Gassot « les Rouilleaux » et « L'Arpent aux Chevaux Sud », le Mesnil-Aubry « Bois Bouchard II et IV » et « La Garde ».

Toutes ces formes d'habitats laténiens répondent à une organisation simple qui diffère très faiblement au cours des trois siècles avant J.-C. Les diverses analyses conduites sur les mobiliers recueillis ont mis en évidence des groupes humains correspondant essentiellement à des agriculteurs-éleveurs sans spécialité nettement caractérisée, exceptée un probable échange céréalier à moyenne et grande échelle. La grande homogénéité des mobiliers, malgré une variation des quantités recueillies selon les méthodes de fouilles appliquées sur les diverses opérations, n'ont pas permis de préciser les statuts des établissements les uns par rapport au x autres. La proximité d'une nécropole remarquable associée à la qualité du mobilier et des manifestations cultuelles sur certains habitats (Le Mesnil-Aubry « Bois Bouchard II et IV ») semblent toutefois plaider en

11 Cortès *et al* 2004, p. 86 et 105.
12 Lefeuvre 2008, p.28 et Laporte-Cassagne dir. 2012, vol. 1 p.43.
13 Laporte-Cassagne 2012 dir. vol. 1, p.43 et vol. 2, p. 240-243.
14 Malrain, Blanquaert, Lhoro dir. 2013.

faveur d'une certaine richesse de ces derniers et de leur autorité sur d'autres établissements.

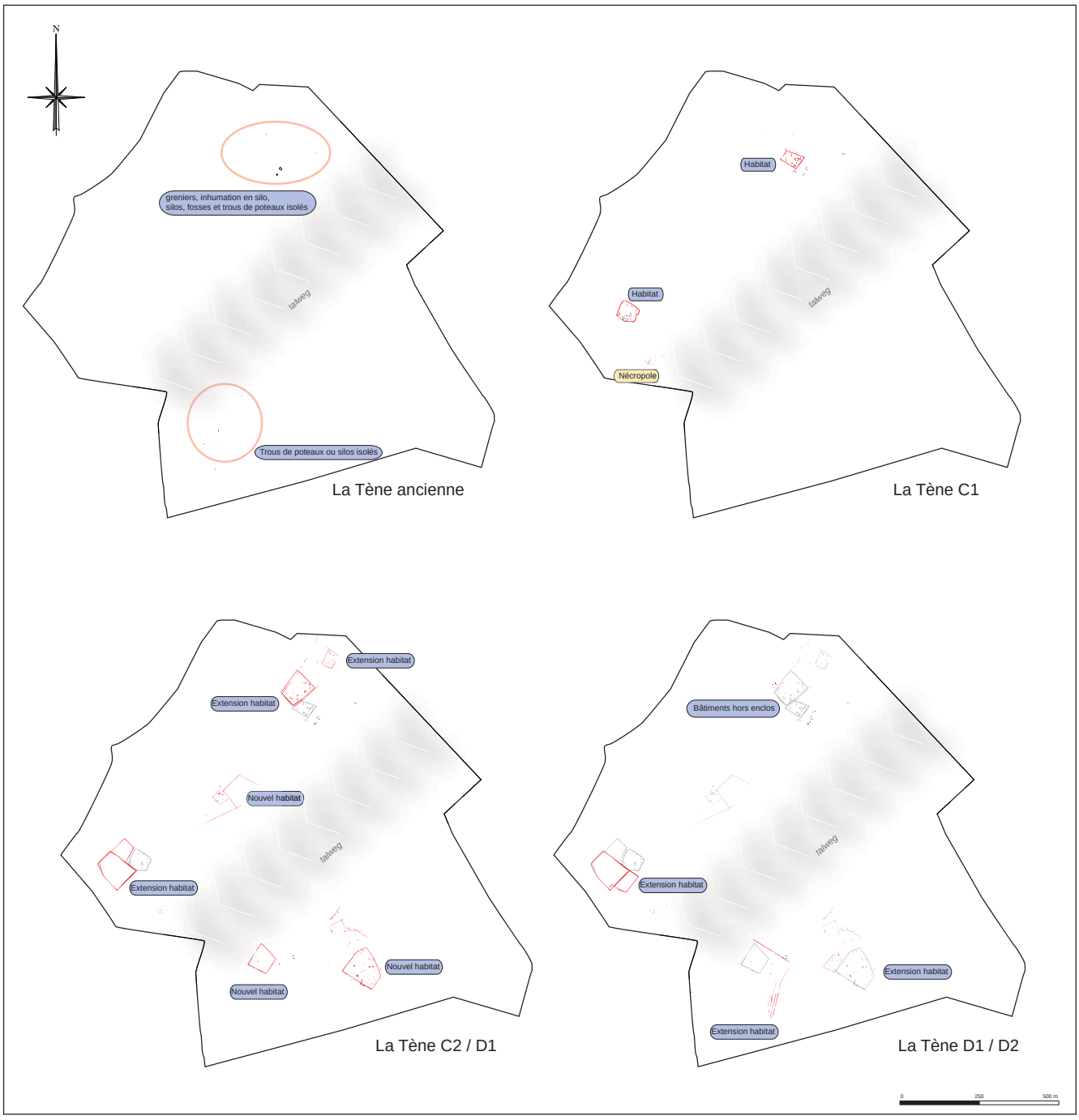

Fig.3 : Évolution des occupations laténiennes au sein de la Carrière REP

I.2.2.3 Les occupations antiques

Au Haut-Empire, deux établissements laténiens sont agrandis (Le Plessis-Gassot « Les Rouilleaux » et Le Mesnil-Aubry « Bois Bouchard II »), témoignant dès lors du maintien de certains sites déjà existants. En outre, un vaste établissement rural vaste d'environ 3 hectares (**fig.4**), marque la reconquête ainsi qu'une nouvelle structuration de l'espace rural dès la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. (Le Plessis-Gassot « L'Arpent aux Chevaux Nord »). Cette nouvelle création, récemment diagnostiquée, semble correspondre à un grand

établissement fossoyé au sein duquel plusieurs bâtiments maçonnés, parfois excavés, ont été mis au jour. Il pourrait s'agir d'un vaste établissement agricole, tels qu'ils se développent en Plaine de France dès le Ier siècle de notre ère[15]. Par ailleurs, la frange d'une seconde occupation datée du Haut-Empire a été récemment fouillée (Le Mesnil-Aubry « La Garde »). Elle est matérialisée entre autre par un réseau fossoyé, des fosses ainsi qu'un séchoir à céréales qui pourraient caractériser un établissement rural gallo-romain dont les dimensions et d'éventuelles antériorités nous échappent encore.

Entre la fin du IIIe siècle et le dernier quart du IVe siècle, la zone semble être délaissée, phénomène déjà observé sur les sites franciliens de la Plaine de France[16]. Une réinstallation est tout de même observée jusqu'au Ve siècle, matérialisée par un probable atelier de forge installé sur un ancien habitat (Le Mesnil-Aubry « Bois Bouchard II »).

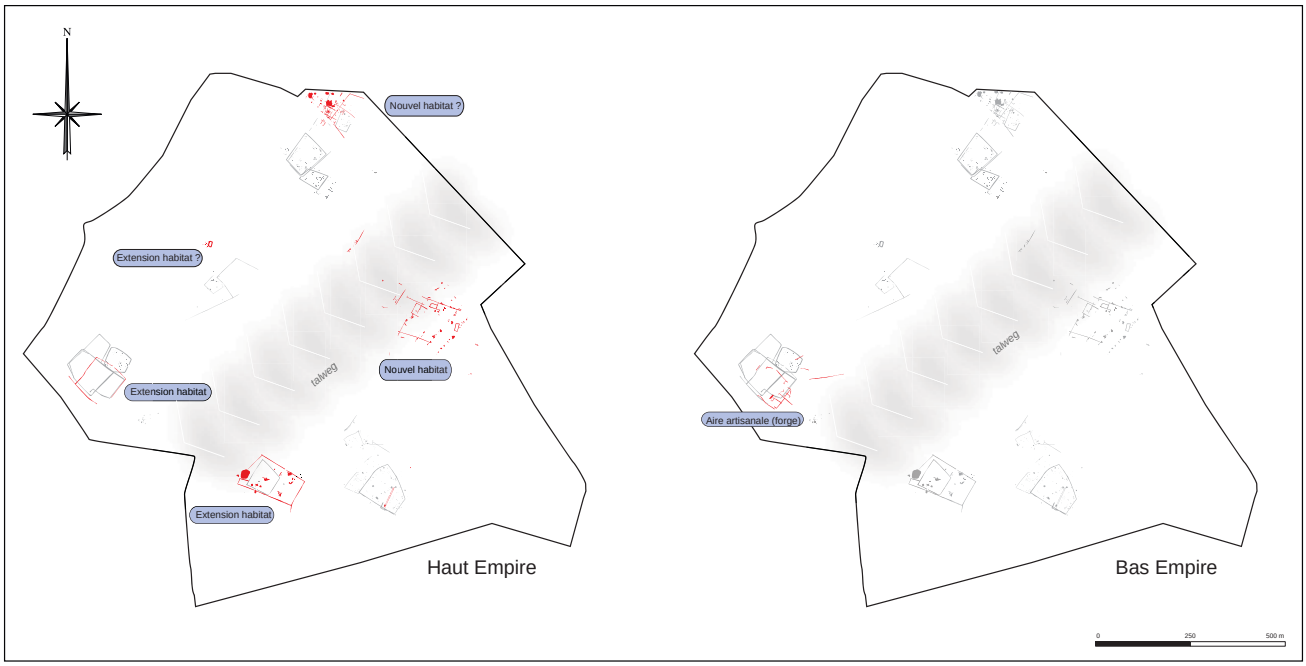

Fig.4 : Évolution des occupations antiques au sein de la Carrière REP

I.2.2.4 De rares vestiges médiévaux, modernes et contemporains

De très rares structures médiévales ont été mises en évidence sur le secteur. Elles sont caractérisées principalement par des fosses datées du Haut Moyen Âge mises au jour sur le site du Mesnil-Aubry « Bois Bouchard III »[17].

L'époque moderne-contemporaine est principalement illustrée par des fosses d'extractions de type marnières et par des voies de circulation. Ainsi, trois chemins connus sur le Plan d'Intendance de 1787 ont été mis en évidence. Il s'agit de la voie connue sous le nom de « *Fonds du Mesnil* » découverte sur deux diagnostics situés à l'est de la zone d'étude (Le Mesnil-Aubry « Le Haut du Mesnil » et « La Garde »). Le second chemin a été observé sur la commune du Plessis-Gassot « L'Arpent aux Chevaux Nord ». Cette voie apparaît sur le Plan d'Intendance sous le vocable de « *Chemin de la Rangée* ». Enfin, «*L'Avenue de Beaumont*» apparaît dès 1787 sur le Plan d'Intendance et est associée à une borne dite des Sonnettes, toujours présente dans le paysage actuel. Ce chemin n'est

15 Ouzoulias, Tranoy 2010.
16 Ouzoulias, Van Ossel 2009.
17 Lefeuvre 2009.

pas mentionné dans les sources antiques mais a été proposé par R. Guadagnin (JPGF)[18] comme étant la voie reliant l'agglomération antique de Beaumont-sur-Oise à l'axe Paris-Senlis qu'elle rejoint au niveau de Gonesse ou du Thillay. Les diverses analyses archéogéographiques menées sur cet itinéraire ont démontré qu'il existe en effet un axe cohérent relativement rectiligne dans cette direction[19], le chemin pouvant donc s'inscrire dans la circulation de grand parcours, malgré l'absence d'indices archéologiques probants, dont deux sondages réalisés en 2013[20].

I.2.3 Les données cartographiques (F. Trouvé)

Cette approche documentaire a pour objectif de documenter le paysage et les espaces de circulations du territoire situés à petite et plus grande échelle autour de l'emprise archéologique. Par ailleurs, elle permet d'éclairer certains aménagements identifiés au cours de la fouille, à travers notamment l'analyse des résiliences des formes du paysage.

L'opération s'inscrit dans un espace compris entre le village du Mesnil-Aubry au nord et celui du Plessis-Gassot au sud. Le site est en bordure de la vallée Dame Jeanne et fait partie du bassin versant du Crould. Un cours d'eau intermittent est indiqué sur la BD TOPO® ©IGN dans la vallée Dame Jeanne. Au XIX^{e} siècle cependant, l'instituteur ne mentionne aucun cours d'eau mais une fontaine de Saint-Leu « *dont les eaux alimentent un lavoir communal et qui se perdent dans la terre peu après leur sortie de la source. (…) Dans le centre de la commune, il y a une mare appelée le « Gué », et qui est alimentée par les eaux pluviales ; mais dans les grandes sécheresses, il n'y a plus d'eau. (…) Il n'y a qu'un seul puits pour avoir de l'eau potable, appelé le puits de la ville, près de l'église et deux autres puits particuliers* »[21].

I.2.3.1 Aperçu du paysage et du territoire

À la fin du XVIII^{e} siècle, la zone est en culture et parsemée de réserves de chasses. Une remise est d'ailleurs cartographiée sur l'emprise aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècle[22] (**fig.6**). En 1899, l'instituteur mentionne comme principales cultures du blé, de l'avoine, du seigle, des pois et des pommes de terre. Les prairies artificielles nourrissent chevaux, bœufs et quelques troupeaux de moutons[23].

Plusieurs carrières à ciel ouvert sont dessinées dans le Fond des Vallées, du côté du Plessis-Gassot[24] (**fig.5 et 6**). On retrouve la trace de ces exploitations avec le toponyme *Le Tas de Pierre*. Au XIX^{e} siècle, il est fait mention d'une carrière de sable dont une partie est employée à la réfection et l'entretien du chemin de grande communication (ancienne Avenue de Saint-Denis, actuelle D10). En tête de vallon, au sud du Bois du Mesnil-Aubry, le plan d'Intendance indique également quelques exploitations à ciel ouvert[25]. L'instituteur mentionne une carrière de grès abandonnée[26].

Des clichés aériens de l'IGN (Institut Géographique National) donnent une idée de l'évolution du paysage entre 1949 et 2000. En effet, la zone est cultivée sans interruption mais on peut observer plusieurs changements d'orientation dans le parcellaire d'usage. À partir de la mission de 1987, des

18 Guadagnin et al. 1977, p.153.
19 Robert In Laporte-Cassagne dir. 2012, vol.1 p.35-36.
20 Touquet Laporte-Cassagne 2013.
21 Anonyme 1899 : 4.
22 Plan d'Intendance, Le Plessis-Gassot, 1787, ADVO 25Fi 94 ; Minute d'état-major au 1/10 000e, Ecouen F21, 1819, Cartothèque de l'IGN.
23 Anonyme 1899.
24 Plan d'Intendance, Le Plessis-Gassot, 1787, ADVO 25Fi 94.
25 Plan d'Intendance, Le Mesnil-Aubry, 1784, ADVO 25Fi 78.
26 Anonyme 1899b.

Fig.5 : Carte compilée (EDR 25® ©IGN, 2005, Reproduction CD95/DAC/SDAVO, F. Trouvé 2016).

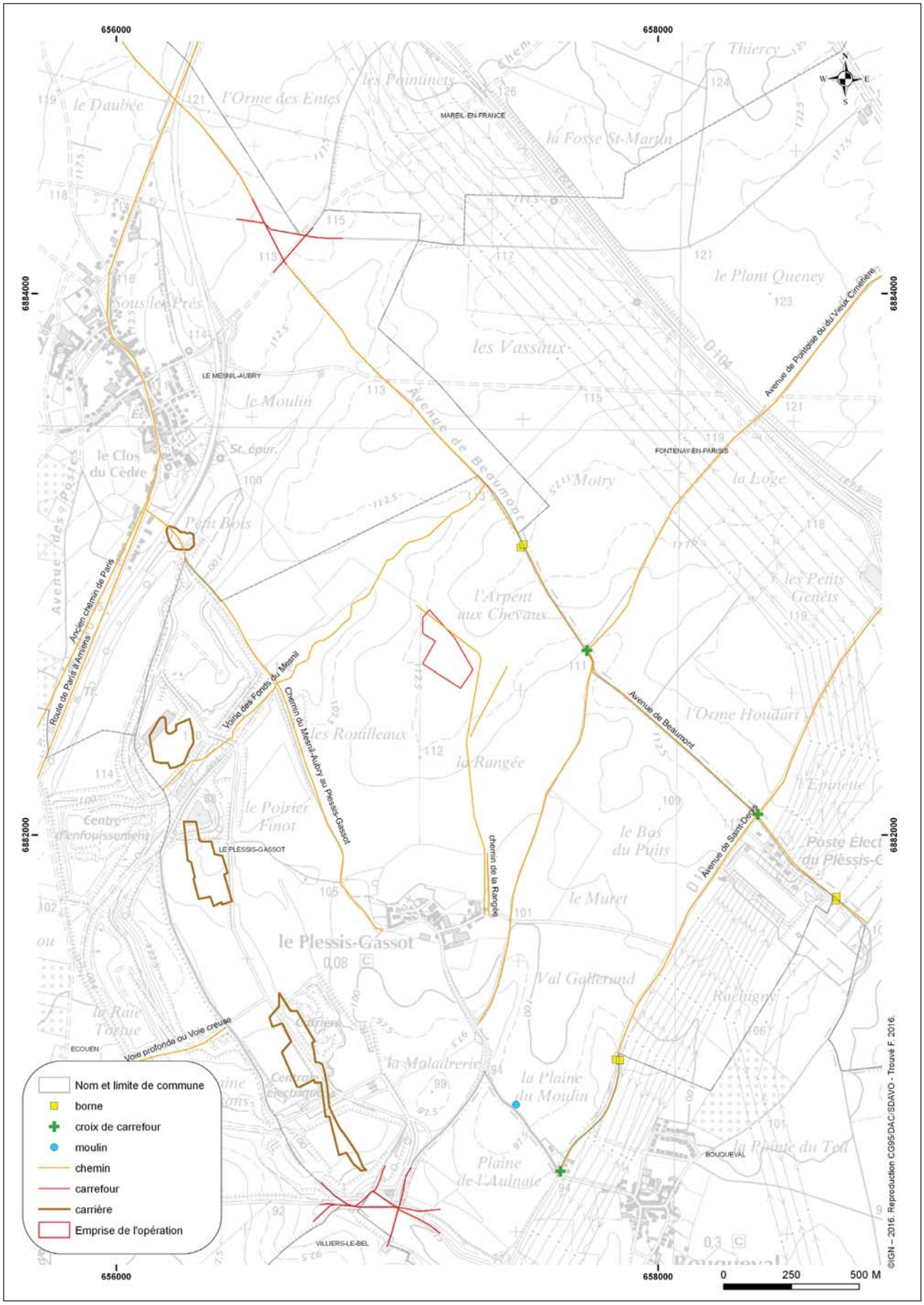

Fig.6 : Représentation de la zone au XVIIIe siècle d'après les plans d'Intendance (Le Plessis-Gassot, 1787 : ADVO 25Fi 94 ; Le Mesnil-Aubry, 1784 : ADVO 25Fi 78 ; Ecouen, 1787 : ADVO 25Fi 39 ; Fontenay-en-Parisis, 1783 : ADVO 25Fi 47 ; Bouqueval, 1786 : ADVO 25Fi 19) ; Villiers-le-Bel, 1787 : ADVO 25Fi 127).

modifications importantes du relief s'enclenchent avec l'implantation d'un centre d'enfouissement de la Carrière REP.

Les toponymes *La Genetraye*, *Le Merisier* et *L'Orme au Grief* donnent une indication de végétation mais peuvent aussi renvoyer à un arbre en particulier qui sert de repère dans le paysage. D'autres éléments agissent comme des marqueurs spatiaux (**fig.5**) : au nord-est, l'Avenue de Beaumont (située à environ 400 m à l'est de l'emprise) sert du support pour la délimitation entre Fontenay-en-Parisis et le Plessis-Gassot. Deux paires de deux bornes limitrophes sont implantées à la jonction entre Le Mesnil-Aubry, Le Plessis-Gassot et Fontenay-en-Parisis d'une part, entre ces deux dernières communes et Bouqueval d'autre part. Par ailleurs, la « Croix Guillaume » et une autre croix, implantées à des carrefours, signalent à la fois un croisement et la limite entre les communes de Fontenay-en-Parisis et du Plessis-Gassot.
Au nord, la limite entre Le Plessis-Gassot et Le Mesnil-Aubry est peu marquée dans le paysage. À l'ouest, le relief et la route qui parcourt la vallée servent de délimitation. Au sud-ouest, on relève une paire de bornes entre le Plessis et Bouqueval, la « croix de carrefour du Viel Hêtre », le moulin à vent de Bouqueval (repère visuel) et un carrefour important (6 branches).

À noter qu'au sud du Plessis-Gassot se trouvait une seigneurie et un village disparu à la fin du Moyen Âge : Thiessonville. La superficie de cette seigneurie qui touchait au village est bornée sur un plan du XVIII[e] siècle[27]. À cette époque, il ne reste du hameau qu'une chapelle dite de Saint-Leu ou de Thiessonville et une fontaine. Au XIX[e] siècle, l'instituteur distingue deux hameaux : Saint-Leu-Saint-Gilles et Thiessonville. « *La chapelle et le cimetière de Saint-Leu étaient près de la fontaine. En labourant, la charrue met encore à découvert des plâtres et des débris d'ossements humains. La chapelle et le cimetière existaient seuls en 1787. Leur emplacement est indiqué par une croix de bois. (…) Ces deux parties du village auront été incendiées par les huguenots à la bataille de Saint-Denis, 1567. Les habitants auront été massacrés ou dispersés et les papiers qui devaient exister auront été la proie des flammes. Cette pièce de 1563 [un terrier] seule aura été déposée au Plessis-Gassot et a survécu au désastre. Depuis, les maisons n'ont pas été reconstruites et les pierres auront été enlevées, car l'emplacement de ces deux villages est actuellement en culture et porte encore les noms de « Le jardin de Thiessonville » et de « La Saint-Leu ». (…) Les bornes qui délimitaient la seigneurie de Thiessonville ou de Maubuisson et du Plessis-Gassot existent encore, ainsi que le plan qui en a été dressé en 1787* »[28]

I.2.3.2 Circuler à travers le territoire

À petite échelle, deux itinéraires routiers de grand parcours[29] traversent la zone : Paris-Amiens et Paris-Senlis. Considérés parfois comme un seul et même itinéraire, ils se composent de plusieurs tracés plus ou moins parallèles, en recomposition permanente au cours du temps[30].

Concernant la direction Paris-Amiens, plusieurs chemins sont localement polarisés par le village du Mesnil-Aubry avant de poursuivre vers Luzarches à l'image du Vieux chemin de Paris ou route des Postes, actif jusqu'au début du XVIII[e] siècle (**fig.5**). La Grande Route de Paris à Amiens construite au XVIII[e] siècle dessert le centre du village tandis que la Voirie des Rosiers, considérée comme antique, passe à 1,5 km à l'ouest[31]. L'actuelle D316 témoigne de la persistance de cette circulation.

27 Carte de la baronnie d'Ecouen, 17.., Bibliothèque et archives du château de Chantilly, cote CR-B-0026.
28 Anonyme 1899 : 7-8.
29 « Les itinéraires régionaux, supra-régionaux ou de grand parcours relient des capitales régionales ou des villes éloignées entre elles » (Robert 2011 : 164).
30 Robert 2006.
31 Dutilleux 1881, Guadagnin 2013, Gentili 1996.

Les voies incluses dans l'itinéraire Paris-Senlis desservent la plaine du Crould : la route du XVIII[e] perpétuée par la D317 reprend un tracé plus ancien dont plusieurs tronçons ont été identifiés via des alignements parcellaires. Des opérations archéologiques réalisées à proximité suggère une origine *a minima* antique[32]. À proximité de l'opération, l'Avenue de Pontoise et l'Avenue de Saint-Denis font partie de ce faisceau de chemins (**fig.5**). Au XIX[e] siècle, l'Avenue de Saint-Denis constitue un chemin de grande communication (n°10) de Sarcelles à Plailly dans l'Oise. Le flux se poursuit aujourd'hui sur un axe équivalent par la D10.

À environ 1,7 km au nord de l'emprise, un carrefour remarquable à six branches se distingue autour de la « Croix Verte », à la jonction entre Le Mesnil-Aubry, Fontenay-en-Parisis et Mareil-en-France (**fig.5**). Une fouille réalisée en 1996 a révélé des structures gallo-romaines et un habitat du début du Moyen Age organisé de part et d'autre d'un chemin inclus dans ce carrefour. Par ailleurs, le toponyme *L'Homme mort* est intéressant à relever.

L'Avenue de Beaumont aussi est incluse dans ce carrefour. Également appelée Voirie de Traverse, ce tracé ferait partie d'un itinéraire de Beauvais à Sens qui traverserait l'Oise au niveau de l'agglomération antique de Beaumont-sur-Oise[33]. Le tracé de cette voie devient difficile à cerner à partir de Goussainville. Les cartes anciennes le représentent comme un chemin de seconde importance, bordé d'arbres. Son tracé sert manifestement de support pour le découpage parcellaire. Sur la commune de Fontenay-en-Parisis, l'association des avenues de Beaumont, de Saint-Denis et de Pontoise forme un cadre plutôt régulier qui engendre un maillage à l'orientation NNO-SSE. Une comparaison entre l'orientation des structures linéaires de l'âge du Fer et de l'Antiquité découverts sur l'ensemble de la zone R.E.P. -Véolia et ce maillage a permis de constater des similitudes d'orientation. Recoupée dans le cadre d'un diagnostic[34], la route de Beaumont n'a cependant livré aucun indice archéologique permettant de la caler chronologiquement.

À grande échelle, plusieurs chemins peuvent être relevés (**fig.5**). Le premier – la voirie des Fonds du Mesnil – emprunte la vallée Dame Jeanne. Il se connecte au nord à l'Avenue de Beaumont et au sud au chemin des Fonds du Plessis. Cartographié au XVIII[e] siècle avec des arbres bordiers, il semble délaissé au XIX[e] siècle. En effet, une grande partie de son tracé est indiquée en pointillés sur le cadastre napoléonien[35]. La matrice cadastrale indique que les tronçons de l'ancien chemin, désormais pourvus d'un numéro, sont des « friches » ou des « friches plantées » (vestiges des arbres bordiers ?). Seul un tronçon connecté au chemin des processions et au chemin des Fonds demeure actif.
À l'ouest des différentes emprises d'opération sur la carrière R.E.P. -Véolia, le chemin du Mesnil-Aubry au Plessis-Gassot relie les deux villages. Actif tout au long des XVIII[e], XIX[e] et XX[e] siècles, son tracé a été interrompu par l'implantation de la carrière.
La Voirie de la Genestraie est représentée sur le plan d'Intendance (1787, **fig.6**). Bordée d'arbres, elle faisait le lien entre la voirie du Fonds du Mesnil et le chemin de la Rangée qui abouti au village. Cette voirie n'est plus représentée par la suite. On peut néanmoins supposer que son tracé correspondait au sud à une limite parcellaire connectée au chemin de la Rangée.
Ce chemin semble lui aussi disparaître progressivement au XIX[e] siècle. Il double le chemin du Vieux cimetière en reliant le village à l'Avenue de Pontoise. Indiqué par un trait noir simple sur la minute d'État-major (1819), il n'est pas cartographié sur le cadastre napoléonien (1827). On peut néanmoins reconstituer son tracé par l'alignement de plusieurs limites parcellaires.
La réorganisation du parcellaire s'accompagne de nouveaux chemins agricoles.

32 Robert 2006.
33 Robert 2006.
34 Touquet Laporte-Cassagne 2013.
35 Cadastre napoléonien, Le Plessis-Gassot, 1827, ADVO.

Ainsi, le plan directeur au 1/10 000e révisé en 1934[36] indique un tracé qui reprend pour partie l'ancien chemin de la Genestraie et recoupe l'emprise du diagnostic de 2012. Son tracé est légèrement modifié par la suite comme en témoigne la mission aérienne de l'IGN de 1949[37]. Un nouveau remembrement a eu lieu entre 1959 et 1967-68, années de survol de l'IGN, entraînant la disparition de ce chemin rural dont on devine encore la trace en 1967 et 1968[38].

Les cartes du XVIIIe siècle à nos jours ainsi que les photos aériennes dépeignent donc un espace profondément agricole, à la jonction de plusieurs territoires. La circulation supra-locale, notamment les chemins de Beaumont et ceux vers Senlis, créée une structure dans laquelle s'organise le parcellaire. L'orientation induite semble ancienne puisqu'on la retrouve dans des enclos et des fossés laténiens et gallo-romains. Localement, des chemins disparaissent tandis que d'autres se créent, en liaison avec un parcellaire foncier et un parcellaire d'usage qui change d'orientation et de forme.

I.2.3.3 Analyse des structures archéologiques du Plessis-Gassot « L'Arpent aux Chevaux Sud »

Plusieurs structures mises au jour sur la fouille du Plessis-Gassot « L'Arpent aux Chevaux » marquent une résilience des limites ou trame parcellaire observées notamment sur le Cadastre napoléonien de 1827. Il s'agit des fossés 131-132 qui se superposent à une limite parcellaire, ainsi que des fossés 020-021 et 013, et des fossés d'enclos 051 et 060 qui sont isoclines à la trame parcellaire.

Par ailleurs, au regard du contexte global de l'analyse des orientations effectuées sur les occupations mises au jour au sein de la Carrière REP, les structures linéaires (fossés, murs) protohistoriques et antiques ont été redessinées et les tracés simplifiés. L'orientation de chaque segment a été calculée en associant les perpendiculaires[39].
La courbe des pourcentages de segments par orientation et du pourcentage de la longueur totale de ces segments par orientation fait apparaître des pics (**fig.7**). Ces derniers sont au nombre de cinq et se composent de classes de 5 à 13° d'écart.

Fig.7 : Pics illustrant les orientations principales des structures linéaires laténiennes et antiques

Pic A	32-39°
Pic B	40-47°
Pic C	51-64°
Pic D	65-70°
Pic E	71-79°

Les pics représentent les orientations principales des structures archéologiques linéaires de La Tène et de l'Antiquité. Ces orientations ont été comparées aux limites parcellaires du cadastre napoléonien, classées à l'identique.

Les limites parcellaires qui correspondent aux pics des structures archéologiques font ressortir des axes de circulation qui jouent un rôle de support ou de maillage.
- Le pic A est peu représenté si ce n'est au niveau du village du Mesnil-Aubry, en association avec le pic B et l'Avenue de Beaumont.
- Le pic B est localement associé à une partie de l'Avenue de Beaumont.
- Le pic C correspond à un axe NNE-SSO et se retrouve de part et d'autre de chemins inclus dans les itinéraires Paris-Amiens et Paris-Senlis.
- Les pics D et E sont associés et se retrouvent surtout autour de Villiers-le-Bel et de l'ancien chemin de Paris sur Ecouen.

36 Plan directeur, L'Isle-Adam XIII 13, 1934, Cartothèque de l'IGN.
37 Mission photographique aérienne de l'IGN, cliché n°508, 1949, IGN.
38 Mission photographique aérienne de l'IGN, cliché n°257 et 987, 1967-68, IGN.
39 Basset, Trouvé *à paraître*

Les trois pics les plus représentatifs des structures archéologiques sont les B, C et D. Ils correspondent à une influence locale de l'Avenue de Beaumont, particulièrement perceptible pour la période de La Tène C2/D1, et des chemins NNE-SSO. L'avenue de Beaumont semble perdre de son attractivité à la période gallo-romaine mais les indices sont trop ténus pour pouvoir l'affirmer. La fouille située au Mesnil-Aubry « La Garde »[40] devrait apporter des éclairages complémentaires sur le rapport des implantations humaines avec cet axe.

II. L'intervention archéologique

II.1 Les stratégies et moyens mis en œuvre pour la fouille

La fouille s'est déroulée du 15 septembre au 15 décembre 2014 avec une équipe mobilisant six archéologues à plein temps sous la direction de Caroline Touquet Laporte-Cassagne (SDAVO). Cette équipe a été ponctuellement complétée par un topographe de l'Inrap relevant les structures en planimétrie et altimétrie, et par un étudiant en histoire de l'art et archéologie de l'Université de Paris I (**fig.8**).
Face à la diversité des problématiques posées, une équipe pluridisciplinaire a été constituée en amont de l'intervention archéologique et dans le cadre des travaux de post-fouille (*cf. fiche des intervenants*).

Fig.8 : L'équipe de fouille

II.1.1 Le décapage

L'implantation de l'emprise de fouille a été réalisée par les topographes de la Société Véolia, suivant les limites de la prescription établie par le SRAIF. Le décapage a été effectué à l'aide de deux pelles mécaniques de 20 tonnes, équipées d'un godet lisse de 3 m de large. La terre végétale, conservée entre 20 et 40 cm d'épaisseur, ainsi que les premiers niveaux de Limon ont été stockés respectivement sur deux merlons, disposés en bordure orientale de l'emprise, à l'aide de trois tracto-bennes et d'une pelle mécanique de 12 tonnes qui assurait la répartition des terres. 20 jours ont été nécessaires pour décaper l'intégralité de la surface. Cette opération a été menée sous la surveillance permanente de trois archéologues par pelles, assurant ainsi un premier nettoyage et le marquage

40 Le Goïc *à paraître*

des vestiges archéologiques dès leur dégagement (**fig.9**).

Les structures mises au jour ont été numérotées de 001 à n, et le mobilier recueilli en surface a été enregistré sous la mention «décapage». À l'issue du décapage, un relevé planimétrique de l'ensemble des structures mises au jour a été réalisé par un topographe de l'Inrap, l'équipe disposant ainsi du plan général du site avant de débuter la fouille.

Fig.9 : Décapage du site

Environ 271 structures ont été mises au jour sur l'ensemble de la surface prescrite (**fig. 10**), auxquelles il faut ajouter quelques pièces lithiques isolées découvertes sous la surface décapée.
Les natures des structures sont réparties comme suit (**fig.11**) :

Fig.11 : Inventaire des structures

Type de structure	Nombre
Bâtiments sur poteaux	15 dont 71 poteaux
Fosses	77
Trous de poteaux hors bâtiments	63
Silos	22
Fossé	17
Fosses d'extraction	9
Châblis	8
Pièces lithiques isolées	4
Foyers	3
Puits	1

II.1.2 Techniques de fouilles

Les structures archéologiques ont été fouillées manuellement ou mécaniquement en fonction de leur nature ou de leur profondeur, respectant ainsi le cahier des charges imposé par le SRAIF. De ce fait, les vestiges les plus significatifs (trous de poteaux, fosses, angles de fossés d'enclos, petits silos, etc.) ont été essentiellement fouillés manuellement puis enregistrés et relevés à l'échelle 1/20e. Des moyens mécaniques ont été mis en œuvre à l'aide d'une pelle de 18 tonnes munie d'un godet lisse de 3 m de large, pour sonder les

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'ARCHÉOLOGIE DU VAL D'OISE

val d'oise le département

Val-d'Oise (95)

Commune du Plessis-Gassot

Carrière R.E.P / Véolia Propreté

"L'Arpent aux Chevaux - Partie Sud"

cadastre Section : ZB 3, 4 et 5

Plan général des vestiges archéologiques

Responsable d'opération : Caroline Touquet Laporte-Cassagne, SDAVO
Topographe : Régis Touquet, Inrap

Système planimétrique rattaché Lambert 93
Système de nivellement rattaché au NGF / Altimétrie IGN 69

X=657. 100
X=657. 200
X=657. 300
Y=6882. 800
Y=6882. 700
Y=6882. 600

Bât 1
Bât 2
Bât 3
Bât 4
Bât 5
Bât 6
Bât 7
Bât 8
Bât 9
Bât 10
Bât 11
Bât 12
Bât 13
Bât 14
Bât 15

Légende

- Fossé
- Fosse
- Silo
- Trou de poteau
- Bâtiment sur poteaux
- Puits
- Foyer
- Châblis
- Fosse d'extraction
- emprise de fouille
- sondages
- Isolat lithique

N

0 5 10 20 50M

Fig.10 : Plan général des vestiges

excavations trop profondes et dangereuses pour une fouille manuelle, ainsi que pour les structures dites linéaires : silos de gros volumes, fossés d'enclos ou parcellaires, puits et fosses d'extraction. Toutefois, la découverte de certaines concentrations importantes de mobilier dans ces structures a nécessité de manière systématique le passage à une fouille manuelle permettant ainsi l'enregistrement d'informations par passes successives. Les fossés d'enclos ont fait l'objet de sondages larges de 3 m et espacés de 3 m également (**fig.12**). Chaque sondage a été appréhendé à la pelle mécanique par passes fines de 10 à 20 cm environ. Un, voire deux archéologues, ont encadré ces opérations afin de recueillir et d'enregistrer le mobilier issu de ces passes puis de procéder au relevé des coupes (**fig.13**). Les structures profondes (silos, fosses) ont été balisées par du grillage de pré-signalisation, afin de prévenir tous risques d'accidents.

Fig.12 : Vue des sondages mécaniques du fossé d'enclos 051

Toutes les structures non linéaires ont été intégralement fouillés, soit 221 structures, exceptés les fossés d'enclos et les fossés parcellaires comme il avait été préconisé par le cahier des charges. Par ailleurs, certaines structures très profondes, nécessitant une mise en sécurité ainsi qu'une aire de stockage des sédiments extraits conséquente, n'ont pu être fouillées de manière exhaustive. Il s'agit notamment d'un puits et de deux grandes fosses d'extractions.
Un détecteur de métaux a été systématiquement utilisé lors des sondages mécaniques et des fouilles manuelles afin de réduire au maximum la perte

Fig.13 : Nettoyage et relevé des coupes du fossé d'enclos 051

d'éventuels objets métalliques, parfois difficiles à discerner à l'œil nu.
Enfin, toutes les structures fouillées ont fait l'objet de photographies numériques (coupes, plans). Le site se trouvant dans la zone d'exclusion de vol de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, aucune couverture aérienne n'a pu être réalisée.

Malgré l'absence de telles analyses recommandées dans le cahier des charges, un protocole de prélèvements systématiques des sédiments a été mis en place sur le terrain en accord avec les principaux spécialistes concernés (carpologue, anthracologue et archéozoologue) et afin d'assurer une continuité des échantillonnages et des analyses paléo-environnementales déjà menées sur le secteur en 2010. De ce fait, le comblement du grand fossé trapézoïdal a été échantillonné tous les 6 m (**fig.14**) et les niveaux observés au sein de structures de nature organique et/ou riches en vestiges archéologiques ont été automatiquement prélevés (en moyenne 11 l soit l'équivalent d'un seau de chantier). Au total, ce sont 790 litres de sédiments qui ont été prélevés, équivalant à environ 72 seaux de chantiers.

II.2 Les stratégies et moyens mis en œuvre pour la post-fouille

II.2.1 Inventaires, mises au net des minutes de terrain et conditionnements

Les nombreuses données archéologiques recueillies quotidiennement lors de la fouille ont donné lieu à un enregistrement manuel sur cahier (description des

Fig.14 : Prélèvements de sédiments au sein du fossé d'enclos 051

structures, photographies, relevés des coupes stratigraphiques, etc.). Lors de la phase de post-fouille, ces données ont été retranscrites sur fichiers informatisés à l'aide de la base de données Access ou Microsoft Excel, présentés en annexe du présent rapport.
Les minutes de terrain ont été vectorisées à l'aide du logiciel Adobe Illustrator CS6. Les photographies de terrain ou prises en laboratoire ont été inventoriées sur un fichier Excel, chaque photo ayant été renommée selon un système d'inventaire inspiré par l'Inventaire général.
Le mobilier collecté a reçu divers traitements en fonction de sa nature. Ainsi, le mobilier métallique a été pour l'essentiel conditionné dans des boîtes hermétiques contenant un sachet de gel de silice afin de maintenir un taux d'hygrométrie bas. Les objets métalliques nécessitant une consolidation pour étude ont été envoyés pour traitement en bain de déchloruration au Laboratoire Métal Antica de Compiègne, puis restauré par F. Dussère, conservatrice-restauratrice du SDAVO.
Le reste du mobilier (céramique, faune, lithique) a été lavé, conditionné puis inventorié dans une base de donnée Acces. Selon les normes de conservation préventive en vigueur, ce mobilier est conditionné dans des sachets plastiques puis dans des boîtes en polypropylène. Les nombreux éléments de terre rubéfiée et de torchis n'ont pas fait l'objet d'un lavage à l'eau, mais ont été placés en étuve à l'issue de la fouille afin d'en éliminer l'humidité avant leur conditionnement.
Enfin, les prélèvements de sédiments ont été tamisés à l'eau au dépôt archéologique du SDAVO. Les écofacts recueillis ont été mis en sac en distinguant les fractions obtenues par flottation ou tamisage à 5 µm et 2 mm.

II.2.2 Objectifs et déroulement de la phase d'étude

La phase d'étude a été menée par une équipe du SDAVO dirigée par C. Touquet Laporte-Cassagne (responsable d'opération) et F. Bricka (responsable de secteur) ainsi que par divers spécialistes rattachés à diverses institutions scientifiques. Les objectifs de cette phase étaient de répondre aux principales problématiques de l'opération archéologique : chronologie et évolution du site, organisation spatiale et fonctionnelle, caractérisation des activités pratiquées et interaction de l'Homme sur son milieu naturel. La post-fouille s'est déroulée au SDAVO en plusieurs étapes pendant 24 mois. Elle a débuté dès la fin de la fouille jusqu'au mois d'avril 2015 (lavage, conditionnement, inventaires et mise au net des relevés de fouille), puis a repris en fin d'année 2016 jusqu'au début de l'année 2017. Cette durée s'explique par les délais impartis par le traitement en bain des objets métalliques avant leurs phases de restauration (7 mois), par les délais de rendus des rapports d'études fournis par les divers intervenants scientifiques, mais également par l'absence de la responsable d'opération pendant 6 mois (congés maternité).

Trois membres du SDAVO (contractuels) ont pris en charge le traitement, l'enregistrement et le conditionnement du mobilier archéologique, ainsi que l'enregistrement de l'inventaire des structures et la mise au propre des minutes de terrain sous logiciel Adobe Illustrator. Un technicien a également assuré le tamisage des sédiments sur une période de 20 jours. Les macrorestes ont été confiés à M. Derreumaux pour l'étude carpologique (CRAVO) et à L. Gaudin pour l'anthracologie (ARkéoMAp – Alkante).
L'étude archéozoologique a été menée par G. Jouanin (CRAVO / UMR 7209). L'étude des céramiques, de la monnaie et les observations portées sur les torchis ont été réalisés par C. Touquet Laporte-Cassagne (SDAVO / UMR 8215). L'étude des objets métalliques a été menée par A. Lefeuvre (SDAVO), les dessins de ces derniers ayant été réalisés par A. Battistini (Service archéologique du Val-de-Marne). Les restes scorifères ont été expertisés par S. Bauvais (CNRS IRAMAT-LMC UMR 5060). L'industrie lithique a été expertisé par H. Djema (SDAVO / UMR 7041). Le matériel de mouture a été étudié par S. Lepareux-Couturier (Inrap) et l'outillage lithique par M. Pieters (Centre ardennais de recherche archéologique, Artehis).
L'ensemble de ces études, intégré dans ce rapport, résulte d'un travail pluridisciplinaire s'appuyant sur les compétences variées des différents intervenants.

III. Les occupations archéologiques

Quatre occupations ont été attestées sur le site de « L'Arpent aux Chevaux » (**fig.15**). La première concerne le Néolithique à travers des fosses caractéristiques de cette période dites « *Sclitzgruben* », associées à des pièces lithiques découvertes de manière isolée. Le site est réoccupé à La Tène moyenne jusqu'au début de La Tène finale, matérialisées par deux enclos successifs et une zone plus ouverte probablement dévolue au stockage associé à l'un des établissements. La troisième période est illustrée par de faibles indices datés de l'Antiquité, à travers notamment un probable chemin. Enfin, les époques modernes et contemporaines sont caractérisées par des fosses d'extraction et des fossés parcellaires. À noter également la présence de deux pièces en silex secondaire dont les caractéristiques technologiques s'apparentent à des industries du Paléolithique (**cf.III.1.2**). L'une d'entre elle a été recueillie au sein d'un des fossés d'enclos laténien et la seconde a été découverte de manière isolée lors du décapage.

Fig.15 : Plan phasé du site

III.1 Le Néolithique

Plusieurs structures rattachées à cette période, sans plus de précisions chronologiques, ont été observées sur le site (**fig.16**). Elles n'ont pas livré précisément de matériel datant, mais la morphologie des fosses mises au jour plaident en faveur d'une telle attribution. Par ailleurs, plusieurs pièces lithiques, recueillies de manière isolée ou au sein de structures laténiennes semblent correspondre à cette période.

III.1.1 Des fosses Schlitzgruben

Egalement connues sous l'appellation champenoise de fosses à profil en V, W, Y ou I, ces structures très caractéristiques à la fois par leur morphologie générale, leur rythme très spécifique de sédimentation et par l'absence fréquente de mobilier, ont été appréhendées sur l'ensemble de l'emprise archéologique. Elles sont au nombre de sept et ont été classées selon la typologie établie en Champagne-Ardenne[41], soit cinq de type en « Y » et deux en « I ». Cinq d'entre elles sont parfaitement alignées selon un axe nord /sud (**fig.17**). En outre, elles sont espacées entre 65 et 30 m entre elles, les distances se réduisant d'environ 10 mètres entre chaque fosse depuis la structure la plus septentrionale. Par ailleurs, cet axe alterne une fosse de type en « Y » avec une fosse de type en « I » de manière régulière sur son tracé. Une seule fosse, observée au sud-est de l'emprise, est isolée des autres (Fs 078) mais se trouve à environ 55 m à l'est de la structure méridionale de l'alignement cité précédemment.

III.1.1.1 Les fosses de type en « Y »

La fosse 045 est la structure la plus septentrionale de cet ensemble et se trouve sur l'alignement observé. Elle présente en surface un plan allongé d'environ 3,80 m de long sur 1 m de large. Une coupe mécanique transversale a été réalisée, permettant d'apprécier une profondeur conservée de 1,38 m, la structure ayant été creusée jusqu'au niveau du lœss carbonaté. Plusieurs comblements ont été observés (**fig.17**). Le fond est marqué par un comblement épais de 18 cm (Us5) constitué de limon argilo-sableux relativement hydromorphe, compact et hétérogène. Ce premier niveau est surmonté d'un comblement caractérisé par du Limon de plateaux orangé à moucheté gris très hétérogène (Us4) qui semble combler définitivement la structure dans un premier temps. Néanmoins, sa partie supérieure montre un probable recreusement identifié par une cuvette irrégulière elle-même comblée en plusieurs temps. Le fond de cette dernière est matérialisée par un premier niveau de limon argilo-sableux gris clair hydromorphe avec quelques inclusions d'oxydes de fer (Us3). Un prélèvement de 11 litres a été effectué au sein de comblement mais s'est révélé stérile. Il est surmonté d'un niveau en forme de cuvette constitué de limon argilo-sableux gris moyen compact (Us1) ainsi que par un comblement de limon argilo-sableux brun-gris compact (Us2). Une poche de limon argilo-sableux gris clair à beige peu compact complète cet ensemble (Us6).
Il est également intéressant de noter la découverte de manière isolée et à proximité immédiate de la fosse (à 6 m environ), d'un fragment de hache polie avec un méplat visible, cette dernière étant rattachée au Néolithique moyen ou final (**fig.24-5**). De même, un éclat laminaire (lame à crête) a été identifié à 5 m environ de la fosse (**fig.24-3**).

La fosse 288 est la troisième fosse depuis le nord situé sur l'alignement. En surface, elle est de forme allongée, mesurant 4,20 m de long sur 90 cm de large. Une coupe transversale a été pratiquée à la pelle mécanique, révélant un profil en « Y » conservé sur 1,14 m (**fig.18**). Trois comblements successifs ont été observés. Le fond est composé de limon argilo-sableux gris jaune très proche

41 Achard-Corompt dir. 2013, p.13 et Achard-Corompt, Riquier 2014, p. 367.

Fig.16 : Plan des vestiges attribués au Néolithique (fosses et pièces lithiques)

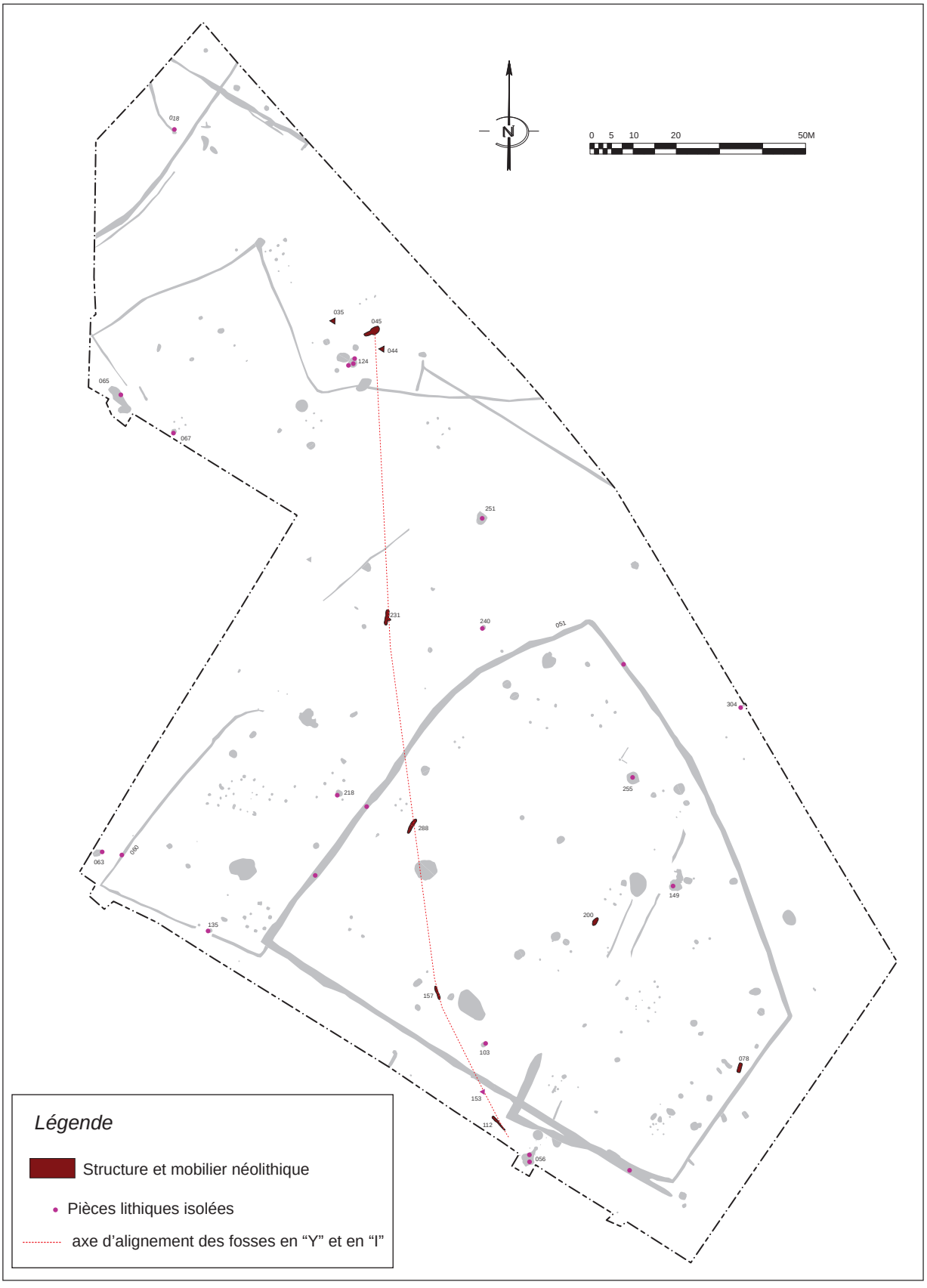

Fig.17 : La fosse 045

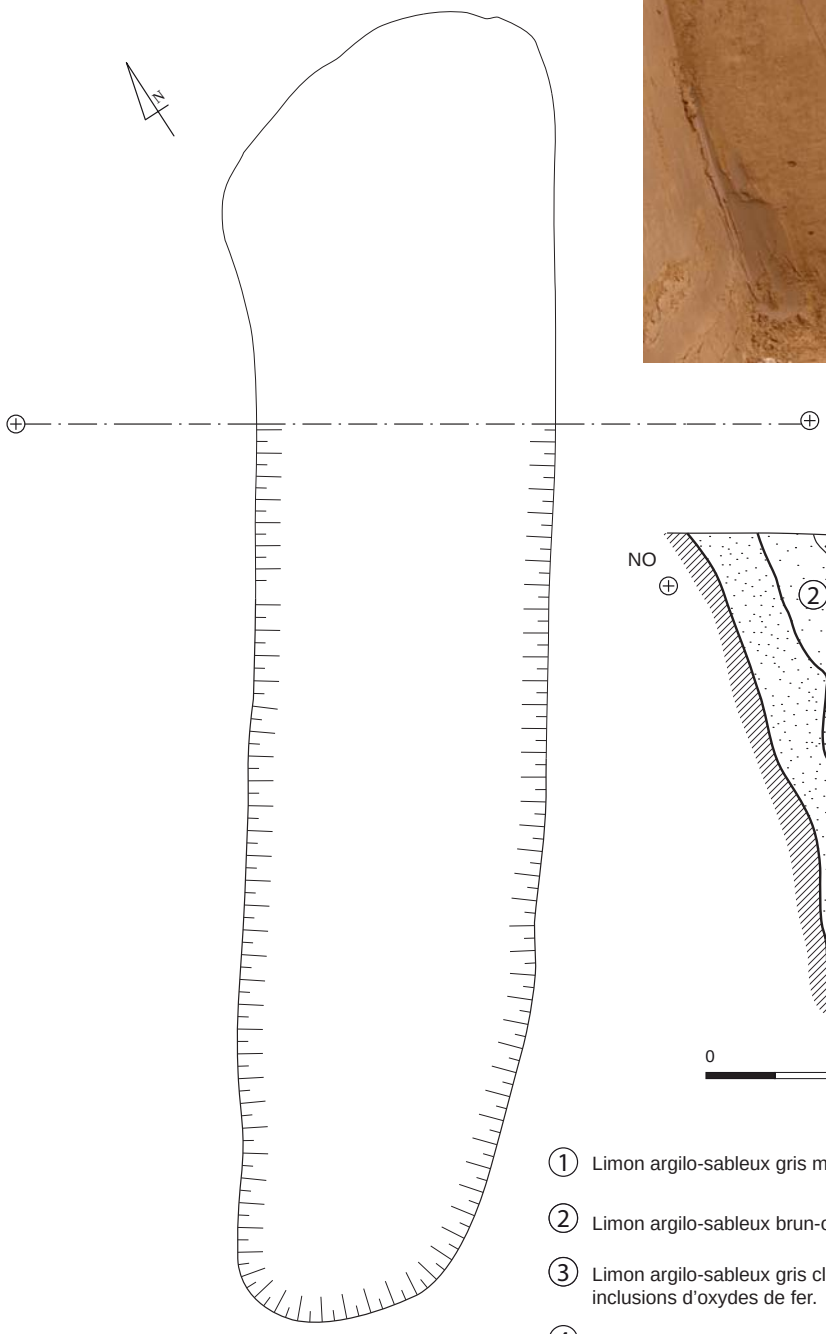

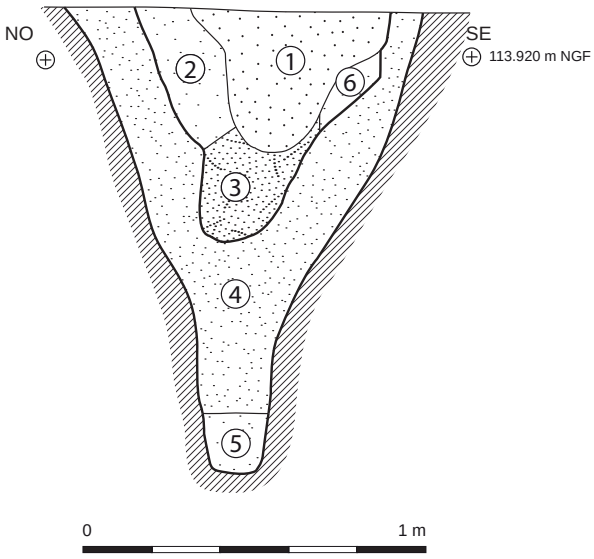

① Limon argilo-sableux gris moyen, compact et hétérogène.

② Limon argilo-sableux brun-orangé moyen, compact et hétérogène.

③ Limon argilo-sableux gris clair hydromorphe moucheté beige avec des inclusions d'oxydes de fer.

④ Limon de plateaux orangé moucheté gris très et hétérogène.

⑤ Limon argilo-sableux brun-gris clair hydromorphe, compact et hétérogène.

⑥ Limon argilo-sableux gris clair à beige, peu compact et hétérogène.

du substrat. Ce niveau est recouvert par un comblement de limon argilo-sableux brun-orangé au sein duquel quelques poches sableuses blanchâtres ainsi que des oxydes de fer ont été observés. Enfin, la fosse est définitivement comblée par un niveau épais de 40 cm constitué de limon argilo-sableux brun-gris présentant quelques fines inclusions millimétriques de charbon épars. Ces deux unités stratigraphiques supérieures semblent correspondre à un probable recreusement de la partie supérieure de la fosse.

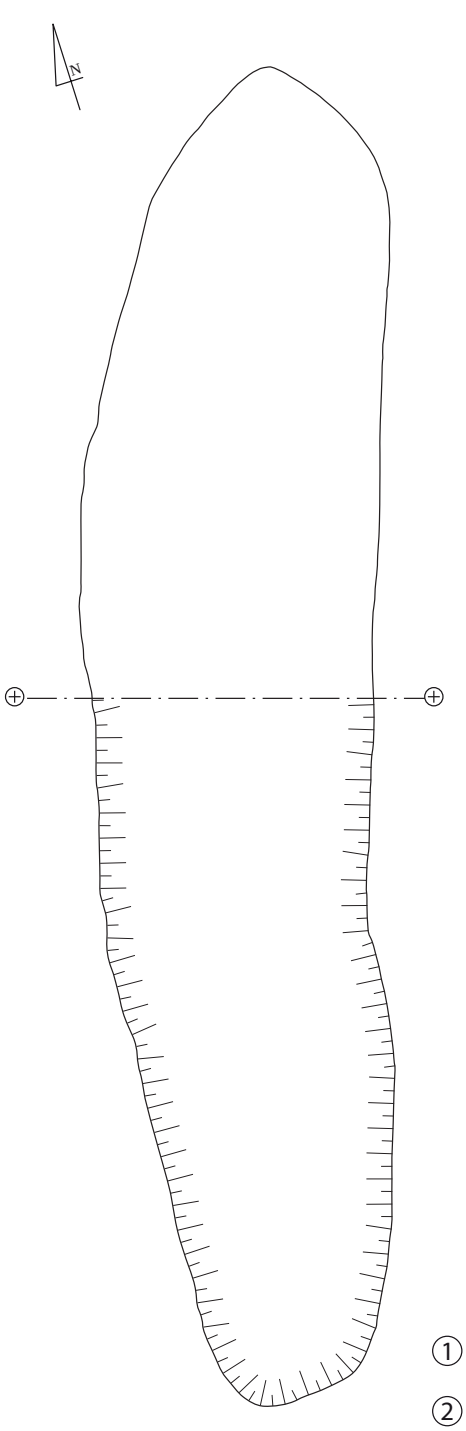

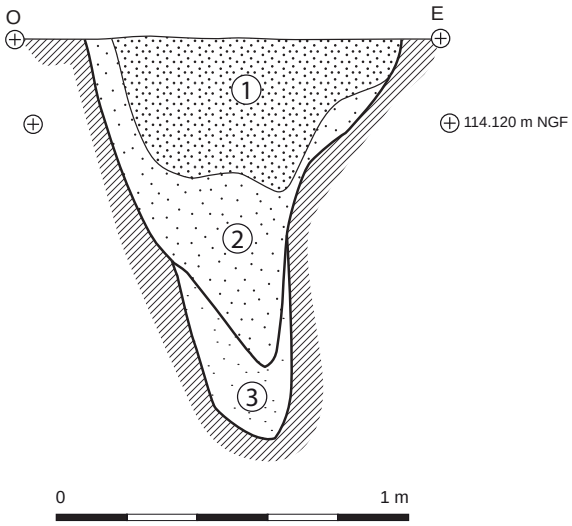

① Limon argilo-sableux brun-gris compact et hétérogène avec des poches sableuses blanchâtres, des inclusions de charbon, d'oxydes de fer et de terre rubéfiée.

② Limon argilo-sableux brun-orangé, compact et hétérogène avec des poches plus sableuses blanchâtres avec des inclusions d'oxydes ferriques et de manganèse.

③ Limon argilo-sableux gris-orangé, compact et assez homogène.

Fig.18 : La fosse 288

La fosse 112 est située à la limite méridionale de l'alignement observé. En plan, la structure est de forme allongée irrégulière, mesurant 4,40 m de long sur 64 cm de large. Dans un premier temps, la fosse a été fouillée en coupe longitudinale, puis deux coupes transversales ont été réalisées à la pelle mécanique au regard de l'étroitesse et du comblement caractéristique de la structure (**fig.19**).
La première coupe montre un profil en « Y » mesurant 1,04 m de profondeur. Quatre comblements successifs ont été notés. Le fond de la fosse est recouvert par une fine couche de limon sableux gris hydromorphe, épais sur environ 4 cm (Us4). Elle est surmontée d'un petit niveau de limon sableux brun clair, assez proche du substrat (Us3) et peu épais également (10 cm). Un troisième comblement est composé de limon argilo-sableux brun-orangé contenant de très fines inclusions de charbons de bois (Us2). Enfin, le comblement final de la fosse est caractérisé par une importante couche de limon argilo-sableux gris moyen moucheté de gris clair (Us1) au sein duquel de nombreuses inclusions d'oxydes de fer ont été observées.
La seconde coupe, réalisée à l'extrémité est de la fosse, adopte un profil en large cuvette en forme de « U », profonde d'environ 50 cm. Son comblement unique correspond à l'Us 2 de la première coupe.

La fosse 078 se trouve au sud-est de l'emprise de fouille et n'est pas alignée avec les autres fosses. Elle a été fouillée manuellement en quarts opposés, permettant d'obtenir une coupe transversale et longitudinale. Néanmoins, un sondage mécanique positionné sur la coupe transversale a été pratiqué en fin de fouille, d'une part car l'étroitesse de la structure ne permettait pas manuellement de visualiser correctement les limites du creusement, et d'autre part afin de vérifier ces dernières grâce au sondage débordant. De ce fait, la coupe longitudinale n'est pas complète (**fig.20**) La fosse adopte un plan oblong quasi-rectangulaire, de 2,28 m de long sur 82 cm de large. La profondeur conservée est de 1,50 m environ, la fosse ayant été creusée jusqu'au niveau du lœss carbonaté. Plusieurs comblements successifs ont été observés, correspondant à des alternances de niveaux d'utilisation de la fosse et d'effondrements de parois. Le fond de la fosse est recouvert par un épais niveau de limon argilo-sableux brun-gris moucheté jaune sur 60 cm environ, au sein duquel de fines inclusions de charbons de bois millimétriques ont été notées ainsi que quelques pierres calcaires (Us5). Il est surmonté d'une faible couche de limon argilo-sableux brun-gris clair épaisse sur environ 12 cm (Us4). Un premier niveau d'effondrement de paroi, constitué de limon argilo-sableux orangé, scelle ces précédents comblements (Us3). Il est recouvert d'une couche anthropique composée de limon argilo-sableux brun-gris clair au sein de laquelle des nodules épars de charbons et de terre rubéfiée ont été observées (Us2). Par ailleurs, des pièces en silex brûlées ont été recueillies, correspondant à un grattoir (**fig.24-2**) et deux fragments indéterminés. Ce niveau est une nouvelle fois recouvert par un effondrement de paroi de limon orangé. La fosse est définitivement comblée par un comblement constitué de limon argilo-sableux brun-gris mêlé à du limon de plateau orangé, des inclusions de charbons et de terre rubéfiée millimétriques (Us1). Plusieurs éclats de silex taillé, dont un chauffé ont également été mis au jour au sein de cet ultime comblement.

La fosse 200 se situe dans la zone interne du grand enclos trapézoïdal laténien. Elle ne fait également pas partie de l'axe observé, et se trouve à environ 50 m au nord-ouest de la fosse 078. Elle a, dans un premier temps, été fouillée manuellement en quarts opposés, puis au regard des fortes contraintes d'espaces que les dimensions de cette dernière proposent, sa moitié septentrionale a intégralement été vidée manuellement. Le recours à une fouille mécanique n'a pas été possible, n'ayant plus à disposition la pelleteuse au moment de cette intervention. Néanmoins, le fond a pu être atteint, permettant d'apprécier deux profils (**fig.21**).
En plan, la fosse est de forme oblongue, mesurant 2,04 m de long sur 1,04 m de large. La profondeur conservée est de 1,43 m, la structure ayant été traversée

Fig.19 : La fosse 112

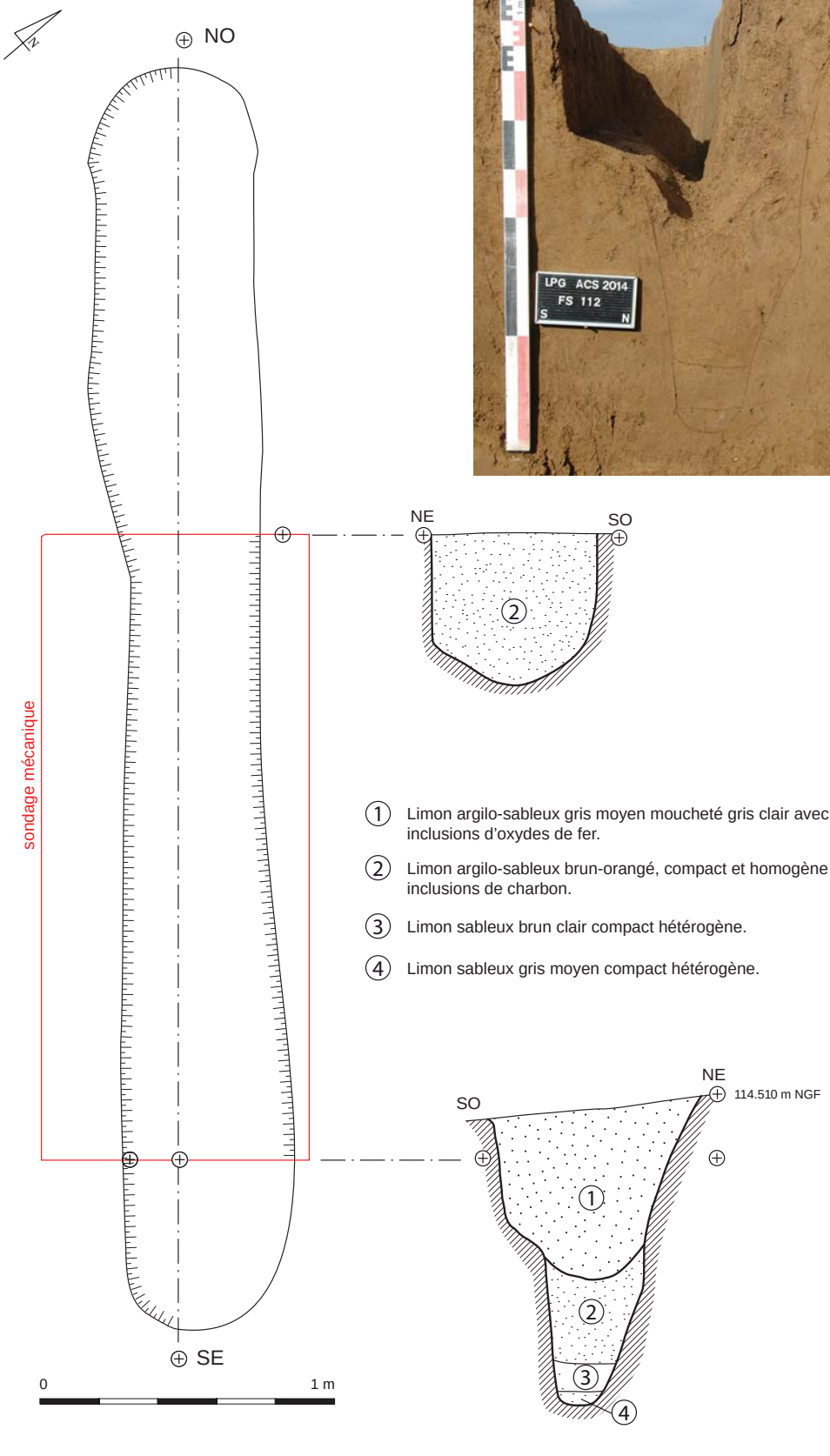

① Limon argilo-sableux gris moyen moucheté gris clair avec de nombreuses inclusions d'oxydes de fer.

② Limon argilo-sableux brun-orangé, compact et homogène avec de petites inclusions de charbon.

③ Limon sableux brun clair compact hétérogène.

④ Limon sableux gris moyen compact hétérogène.

Fig.20 : La fosse 078

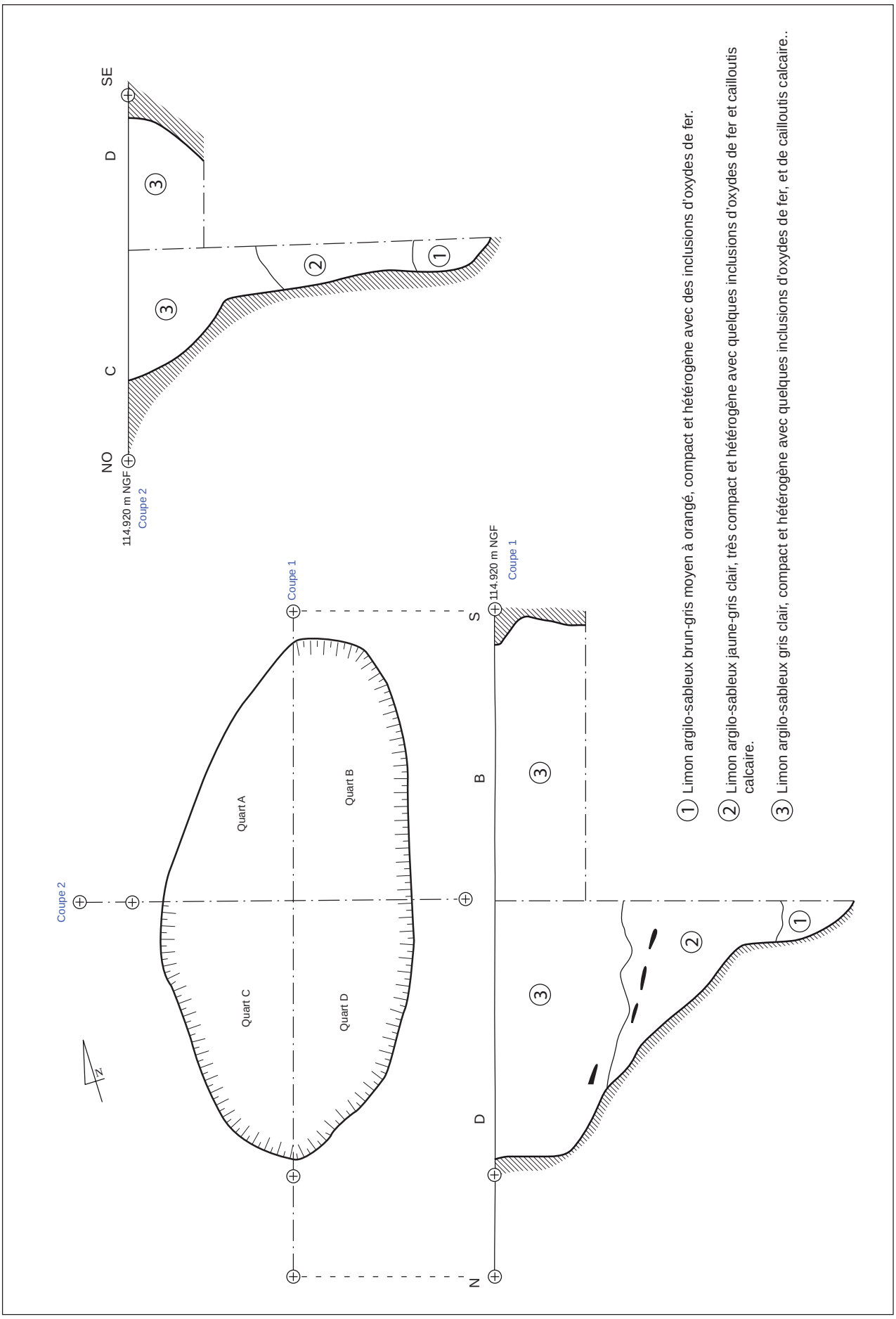

Fig.21 : La fosse 200

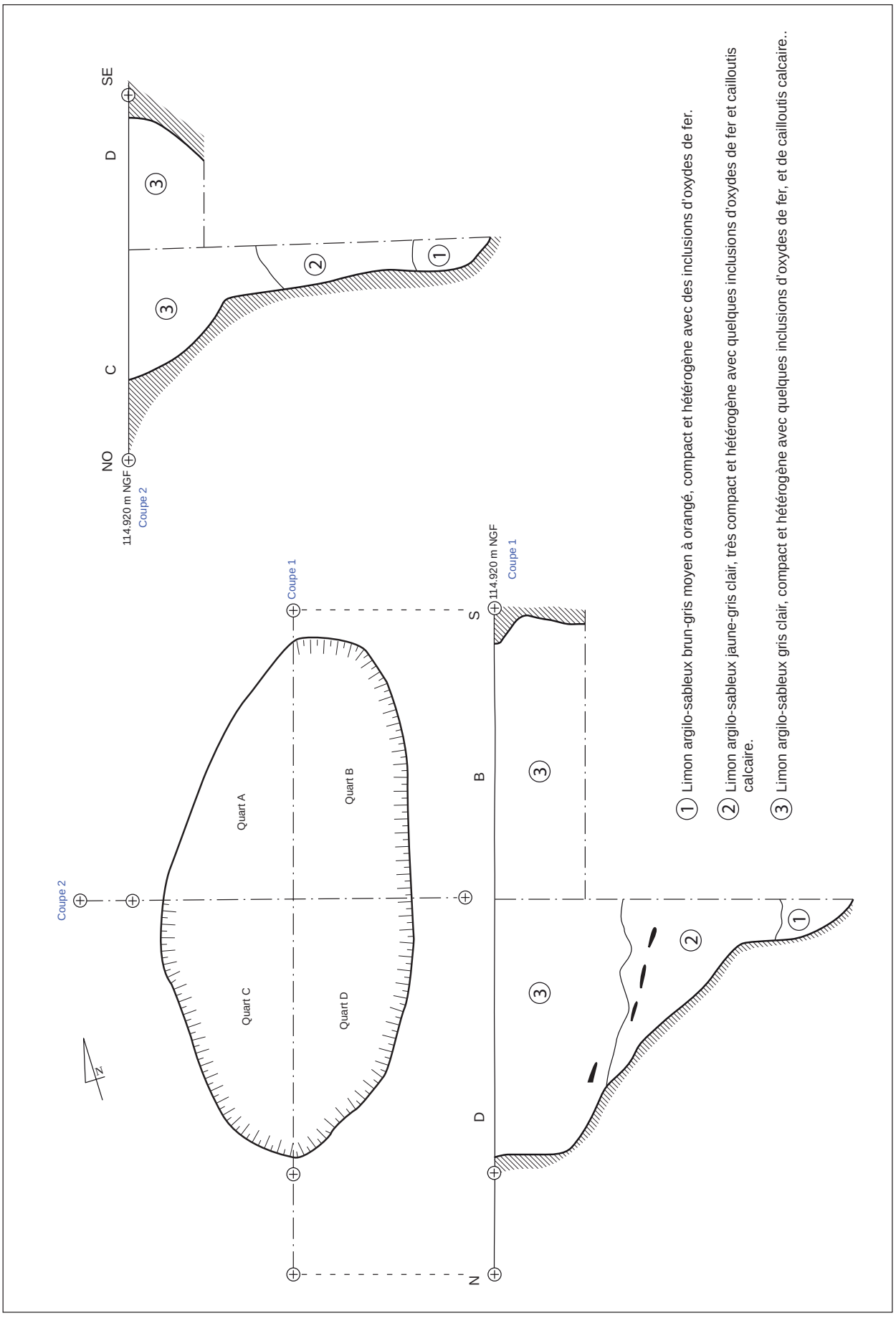

le niveau de lœss carbonaté pour atteindre la couche de limon brun, identifié comme un probable paléosol. Trois comblements successifs ont été appréhendés. Le fond de la fosse est recouvert d'une couche de limon argilo-sableux brun-gris à orangé contenant quelques inclusions d'oxydes de fer et épaisse sur environ 30 cm (Us1). Un prélèvement d'environ 5 litres y a été effectué, mais ce dernier s'est révélé totalement stérile. Cette première couche est surmontée par un niveau concentré sur 60 cm et caractérisé par du limon argilo-sableux jaune à gris clair très compact avec quelques cailloutis calcaire (mélange de lœss) et quelques traces de charbons (Us2). Enfin, la fosse est définitivement scellée par un niveau de limon argilo-sableux gris moyen contenant quelques inclusions millimétriques de charbons et un léger cailloutis calcaire. Aucun matériel n'a été recueilli au sein du comblement de la fosse.

III.1.1.2 Les fosses de type en « I »

La fosse 231 est la seconde fosse perçue sur l'alignement depuis le nord. Elle adopte un plan allongé mesurant 3,58 m de long sur 80 cm de large environ, pour une profondeur conservée d'1,24 m. Une légère excroissance a été observée au sud-est de la structure, cette dernière atteignant une largeur totale d'1,20m. Un sondage mécanique a été réalisé de manière transversale permettant d'appréhender une fosse très étroite en « I » recoupée par une seconde fosse dans les premiers quarante centimètres (**fig.22**).
La fosse en « I » mesure 18 cm de large et a été creusée jusqu'au lœss carbonaté. Trois comblements ont été observés. Le fond de la structure est une nouvelle fois caractérisé par un niveau sombre légèrement humifère et conservé sur 10 cm environ. Il est surmonté par un comblement très naturel, constitué de limon jaune-orangé très hétérogène identifié comme un effondrement de paroi. Le dernier comblement, couvrant les 2/3 de la structure est essentiellement composé de limon de plateau orangé hétérogène présentant des traces d'hydromorphie.
Ce premier creusement est perturbé par un second qui adopte un profil en coupe à double cuvette positionnées sur les extrémités de la fosse. Un unique comblement a été noté, ce denier étant composé de limon argilo-sableux brun-gris à orangé contenant quelques nodules de terre rubéfiée et d'oxydes de fer. Par ailleurs des fragments de céramique très érodés ont été recueillis, mais ils n'ont pu être chronologiquement déterminés.

La fosse 157 fait également partie de l'alignement observé. Elle présente en surface un plan allongé très étroit, mesurant 4,06 m de long sur 52 cm de large. La fosse a été creusée jusqu'au niveau supérieur des marnes et caillasses, à 1,14 m sous la surface décapée. Trois principaux comblements ont été observés (**fig.23**). Le fond, en forme de petite cuvette, est comblé par un faible niveau de limon argilo-sableux brun-gris mélangé à du lœss, correspondant à un niveau humifère mêlé à un effondrement de paroi. Le reste du comblement est constitué par des effondrements successifs de parois constitué de limon de plateau orangé (Us2) parfois bariolé de gris avec des poches de sable beige identifié comme des traces d'hyrdomorphie (Us1). Un prélèvement de sédiment de 11 litres a été effectué à l'interface entre les Us 1 et 2 mais il s'est révélé stérile.

III.1.1.3 Synthèse sur les fosses « Schlitzgruben »

Au regard des analyses stratigraphique étudiées, plusieurs traits communs ont été observés. Le premier réside dans le recreusement de la partie supérieure de quatre fosses sur six, les profondeurs de ce dernier demeurant inégales, comprises entre 44 et 94 cm. Cette constatation n'est pas étrangère aux observations déjà portées sur les fosses à profil en « Y « et en « I « étudiées en Champagne-Ardenne[42]. Plusieurs hypothèses sont émises, correspondant à une

42 Achard-Corompt dir. 2013, p.18-21.

Fig.22 : La fosse 231

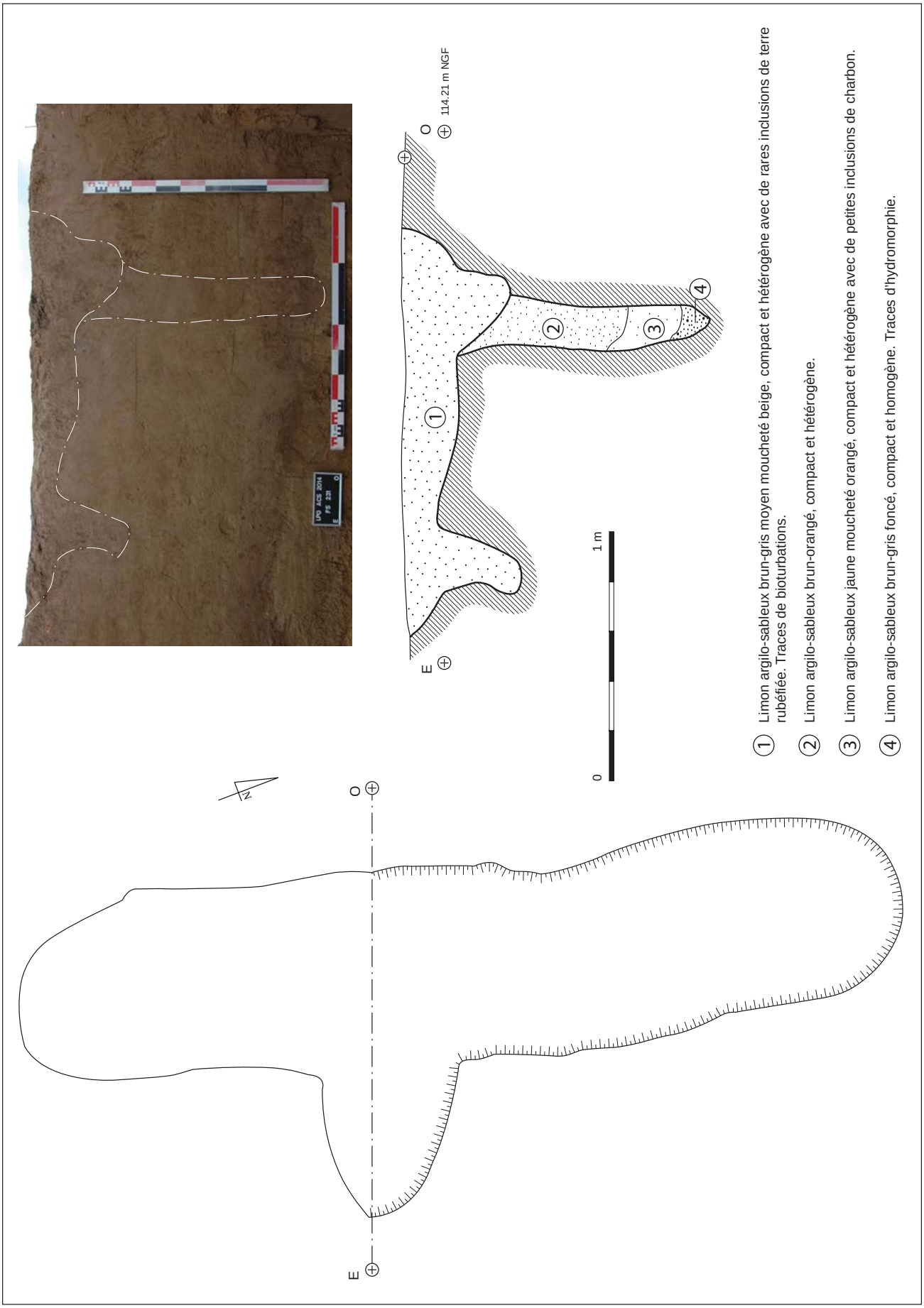

Fig.23 : La fosse 157

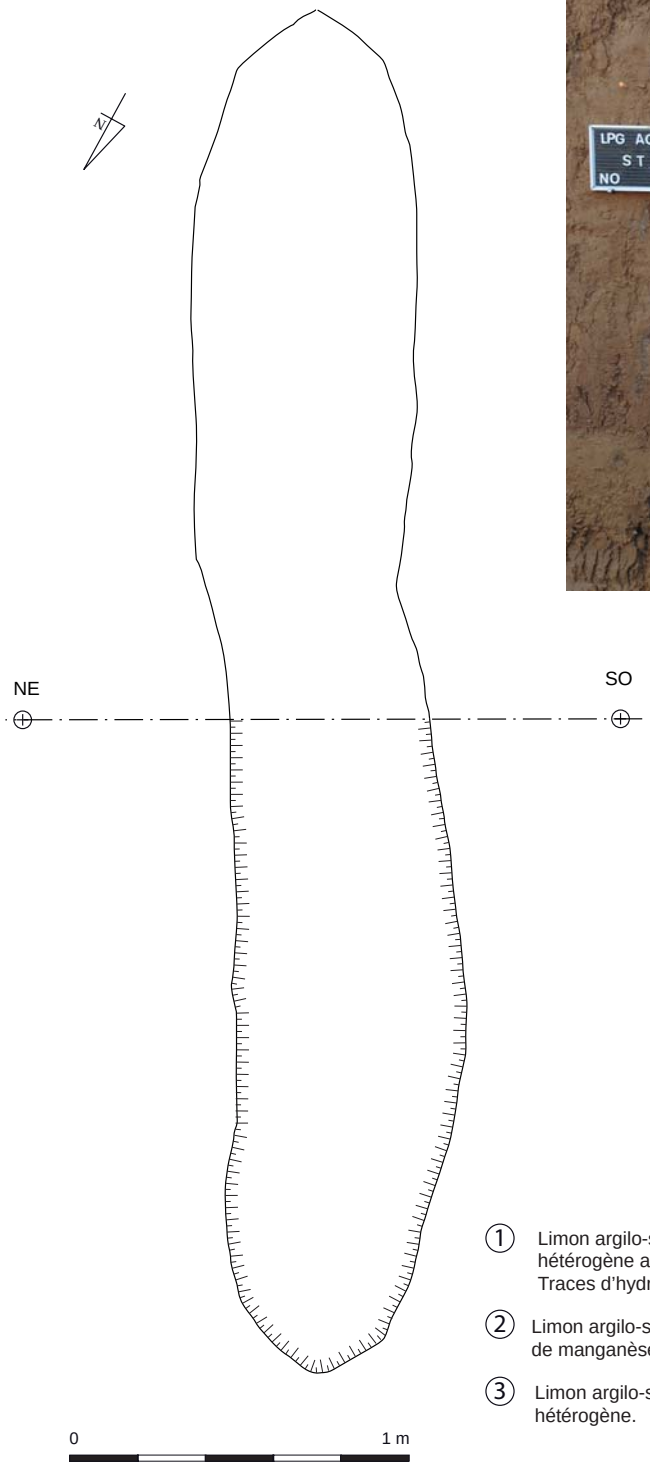

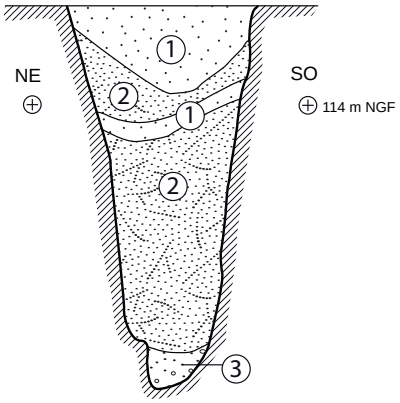

① Limon argilo-sableux gris-orangé moyen moucheté de beige, compact et hétérogène avec des inclusions de terre rubéfiée et de manganèse. Traces d'hydromorphie.

② Limon argilo-sableux orangé, compact et hétérogène avec des inclusions de manganèse.

③ Limon argilo-sableux brun-gris moyen mélangé à du loess, compact et hétérogène.

volonté de réutiliser la structure après son colmatage complet ou partiel[43] ou pour la démanteler[44]. L'hypothèse d'un creusement plus large, débordant des limites initiales de la fosse afin d'y installer une paroi, est également envisagée[45]. Par ailleurs, le mobilier, malgré sa faible présence, est systématiquement retrouvé au sein de ces niveaux supérieurs, ces derniers ne correspondant vraisemblablement pas à la période initiale d'utilisation de la fosse[46].
La seconde analogie réside dans une dynamique de comblement similaire, correspondant essentiellement à trois phases principales de colmatage de la fosse telles qu'elles sont définies en Champagne-Ardenne[47]. Sur les six fosses du corpus de « L'Arpent aux Chevaux », cinq présentent un comblement inférieur recouvrant le fond de la structure, constitué de limon sombre humifère. À la différence des fosses connues dans l'est de la France, ces niveaux sont peu épais, soit environ 10 cm (un seul exemplaire correspond à 1/3 du comblement). Les six fosses dévoilent en outre, un comblement médian caractérisé par un mélange de substrat très hétérogène identifié comme le résultat d'effondrements des parois. De très rares nodules de charbons millimétriques y ont parfois été observés. Enfin, quatre structures présentent un comblement final, composé de limon argilo-sableux sombre contenant des restes de charbons millimétriques et plus rarement des nodules de terre rubéfiée. Ce dernier niveau semblerait correspondre à la phase d'utilisation de la fosse (dans le cas de fosses non recreusées). Il a également été observé sur deux structures, une alternance de comblements anthropiques et d'effondrements naturels des parois.
Enfin, les derniers points communs résident dans la grande rareté du matériel mis au jour et par l'absence générale d'aménagements internes, tels qu'ils ont pu être observés en Champagne-Ardenne.

Dans tous les cas, la durée du comblement définitif des fosses peut s'étaler sur une très longue durée (plusieurs siècles[48]). Le rare matériel collecté invite donc à une grande prudence sur les propositions chronologiques. Ceci étant, l'écart chronologique semble toutefois limité, l'essentiel de ces vestiges semblant se développer entre la fin du Néolithique moyen jusqu'au début du Néolithique final[49].

D'après le contexte archéologique connu sur le secteur de la Carrière REP, le site de « L'Arpent aux Chevaux » est le premier à avoir livré ce type de structure. D'un point de vue plus général sur la période, une seule fosse avait été réellement attribuée au Néolithique moyen, cette dernière se trouvant à environ 340 m à l'ouest, sur le site des « Rouilleaux » (**fig.2**). En Plaine de France, ces vestiges demeurent très rares également. Une unique fosse en « Y » a été récemment mise au jour à Louvres « Les Frais Lieux – Le Roncé », à l'occasion d'un diagnostic ayant révélé une occupation datée du Néolithique final[50]. Néanmoins, la récente prise en compte de ces fosses amène à s'interroger sur la réelle disparité sur ce secteur du Val-d'Oise, pourtant largement étudié ces trente dernières années par l'archéologie préventive, et ce, sur de grandes surfaces décapées. Le reste du département n'est cependant pas dépourvu de fosses en « Y,V,W et I », en particulier sur les sites mis au jour sur le bassin versant de l'Oise : Cergy « Les Linandes » (fosse en « V » daté par C^{14} à latransition entre le Néolithique moyen II et le Néolithique récent)[51], Neuville-sur-Oise « Chemin fin Oise » (cinq fosses rattachées au Néolithique final)[52], Persan « ZAC du Chemin Herbu » (12 fosses diagnostiquées)[53] et Frépillon

43 Achard-Corompt, Riquier 2015, p.368.
44 Fechner et al., 2011, p.534.
45 Fechner et al., 2011, p.534.
46 Achard-Corompt dir. 2013, p.22.
47 Achard-Corompt, Riquier 2015, p.368.
48 Achard-Corompt dir. 2013, p.35.
49 Achard-Corompt, Riquier 2015, p.378.
50 Pariat 2015, p.50-51.
51 Pariat dir. 2009.
52 Souffi dir. 2013.
53 Alligri dir.. 2017.

« ZAC des Epineaux 3 Sect. A » (9 fosses dont 3 en « Y » et 6 en « U » ou cône tronqué)[54]. Ces installations viennent corroborer la distribution générale des fosses se dégageant surtout autour des vallées et des cours d'eau, telles qu'elles ont été recensées en Champagne-Ardenne[55].

III.1.2 Expertise du mobilier lithique (H. Djema)

31 pièces lithiques ont été recueillies, présentant majoritairement un bon état de conservation à l'exception de 12 supports exposant un léger voile blanc et deux autres marqués par une patine blanche. Trois de ces pièces ont été collectées pendant le décapage, le reste de la série provenant de la fouille de structures archéologiques. L'ensemble se caractérise par la présence exclusive d'éclats de débitage dont dix transformés en, ou utilisés comme outils, et sept micro-éclats.

La matière première employée se compose majoritairement de silex tertiaire. Deux pièces se distinguent du lot par l'emploi d'un silex de type secondaire. Il s'agit des deux supports à patine blanche. Au regard de leur état de conservation, de la matière première employée et de leurs caractéristiques technologiques (éclat débordant de concept Levallois M766 et un nucléus sur éclat gélif à enlèvements multidirectionnels mené jusqu'à exhaustion M746), ces deux supports évoquent les industries du Paléolithique. Le nucléus M746 provient du fossé Fo 051.

Les structures ayant livré les ensembles les plus riches sont les fosses 078, 067 et 056. La fosse 078 conserve les trois seuls supports de la série qui ont subi, à des degrés divers, un changement de coloration suite à l'action d'agents thermiques. Outre cette spécificité, ces trois supports présentent une cohérence au niveau des matières premières et des techniques (percuteur dur, débitage de direction unipolaire).
La fosse 067 renferme quant à elle trois micro-éclats dont deux corticaux, suggérant un débitage (affutage, retouche) *in situ*. Enfin, la fosse 056 se distingue par la présence d'un éclat présentant des enlèvements courts irréguliers sur un bord auxquels s'ajoute un écrasement caractéristique (mâchurage). Un micro-éclat cortical et un support semi-cortical compose le reste de cet ensemble.
Le reste des éclats de débitage se retrouvent isolés dans différentes structures (Tp 135, Fs 255, Si 124, Fo 060 et Fo 052). Il s'agit essentiellement d'éclats non corticaux et de micro-éclats, extraits pour la majorité au percuteur direct dur. Les négatifs d'enlèvement témoignent d'un débitage unipolaire de direction parallèle ou convergent.

Les onze outils qui composent l'ensemble de la collection se retrouvent de manière isolée dans quatre fosses (065, 103, 149, 251), un trou de poteau (304), un silo (124) et deux fossés (018 et 051) ou au décapage (Iso 044). Le lot est marqué par une forte diversité typologique. En effet, parmi les supports transformés par la retouche, on compte un perçoir (Fo 018), deux grattoirs (Fs 149 et Fs 078, **fig.24-1 et 2)**, un denticulé (Fs 103), une double encoche (Fs 251) et deux supports à tranchant émoussé (Fo 051 et Si 124). Le trou de poteau 304 a livré l'unique ébauche de pointe de flèche triangulaire de la série (**fig.24-4**). Les autres supports présentent des micro-retouches attestant de leur utilisation brute de débitage. Tous les outils ont été confectionnés sur des supports non-corticaux extraits à la pierre tendre, à l'exception du perçoir, confectionné sur un support cortical à dos naturel extrait à la pierre dure.
Par ailleurs, un support brut identifié comme une lame à crête a été identifié au décapage de manière isolée, mais à proximité d'une fosse en « Y » (iso 044, **fig.24-3**).

54 Touquet Laporte-Cassagne dir. *à paraître*.
55 Achard-Corompt, Riquier 2015, p.369.

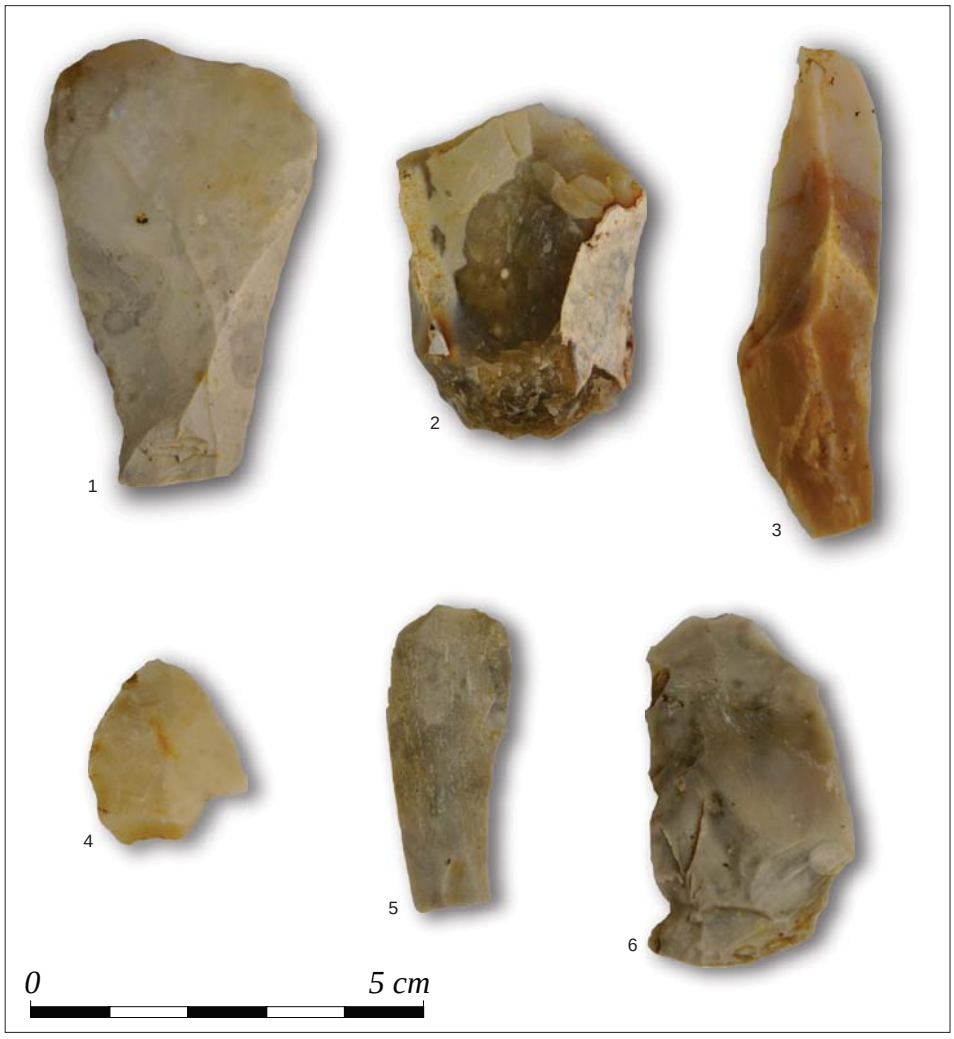

Fig.24 : Mobilier lithique attribué au Néolithique

Parmi les autres pièces lithiques recueillies pendant la fouille, il convient d'ajouter six galets de grandes (n=1) et petites dimensions. Deux d'entre eux présente les traces d'une activité thermique ou conserve des traces d'oxydes. Enfin, deux autres galets présentent un émoussé sur toute ou partie de leurs plus grandes surfaces. Quatre blocs calcaires dont deux présentant des négatifs d'enlèvement ont également été collectés. Leur mauvais état de conservation rend difficile l'exercice de diagnose.

Le reste du mobilier (n=2) est peu caractéristique, présentant des cassures liées au gel ou des accidents de taille. Enfin, notons la présence de deux supports présentant des traces de polissage sur leur face supérieure (fragments de hache polie). Ils témoignent d'une occupation humaine du territoire au Néolithique. L'un de ces supports a été retrouvé isolé tandis que l'autre a été recueilli lors de la fouille de la fosse Fo 051 (**fig.24-5 et 6**). Ce dernier semble avoir servi d'outil comme le suggèrent les micro-retouches continues observées sur son bord latéral droit.

III.2 La Tène

Le site n'est réoccupé qu'au début du II^{e} siècle avant notre ère, soit à la transition de La Tène C1/C2 (La Tène moyenne). Cette occupation est matérialisée par un grand enclos trapézoïdal, associé à petite zone ouverte probablement dévolue au stockage des céréales. Cette installation perdure jusqu'au début du dernier

Fig.25 : Plan des vestiges attribués à La Tène C2 / D1

quart du IIe siècle avant J.-C., soit au début de La Tène finale (LTD1b). C'est à cette période, qu'un second enclos, aux dimensions beaucoup plus modestes, est accolé au tracé sud-occidental du précédent établissement, ce dernier étant progressivement délaissé. Ce nouvel enclos dure peu de temps, la zone semblant être définitivement désaffectée au début du second quart du Ier siècle avant J.-C. soit, au début de La Tène D2a.

III.2.1 La Tène C2 au début de La Tène D1

C'est au cours de cette transition de La Tène moyenne qu'est mis en place un vaste établissement fossoyé (Fo 051) qui va perdurer jusqu'aux premières décennies de La Tène finale. Lui est associée une petite zone dans la partie septentrionale de l'emprise de fouille, caractérisée par des silos, des greniers sur quatre poteaux et diverses fosses. Cet ensemble n'est pas circonscrit au sein d'un enclos mais semble toutefois délimité par une possible bordure végétale (haies arbustives ?) (**fig.25**).

III.2.1.1 Un vaste enclos trapézoïdal

Cet établissement est mis en place sur la légère proéminence du site, sa partie méridionale amorçant la légère pente observée vers la fosse Dame Renaud au sud-est de l'emprise. Il demeure néanmoins sur un terrain quasi plat dont les altitudes sont comprises entre 114.90 et 114.10 m NGF.
Ce vaste enclos, de forme trapézoïdale, délimite un espace interne de 8 600 m². Il est orienté selon l'axe préférentiel nord-ouest / sud-est déjà identifié sur quatre établissements laténiens mis au jour dans le secteur de la Carrière[56].
Huit bâtiments sur poteaux répartis sur l'ensemble de la zone interne, ainsi que 11 silos, un puits, une grande fosse d'extraction et diverses fosses et autres trous de poteaux ont été identifiés.

III.2.1.1.a Morphologie et comblement du fossé d'enclos 051 (052 et 110)

Le fossé 051 mesure 107 m de long au nord contre 47 m de long sur son côté opposé. Les tracés oriental et occidental mesurent respectivement 103 m et 110 m de long. Au total, ce sont 422 m linéaire qui ont été creusés, le temps nécessaire pour réaliser cet ouvrage par deux personnes étant estimé à 22 jours environ[57].
37 sondages mécaniques larges de 3 m et espacés de 3 m ont été pratiqués sur les différents tronçons, ces derniers étant numérotés de A à D, permettant ainsi d'avoir une vision en coupe continue du fossé (**fig.26**). Les quatre angles de l'enclos ont étaient fouillés manuellement, selon les préconisations du cahier des charges établi par le SRAIF.
Aucun indice au sol n'a permis d'identifier un éventuel talus entourant l'établissement. De même, aucun système d'accès à l'espace interne n'a été observé, le fossé d'enclos étant creusé de manière continue, malgré un tracé particulier ayant été repéré au sud-ouest (Fo 052 et 110). En effet, ce dernier est matérialisé par un système fossoyé en « épingle », identifié par les fossés 110 (orienté nord-est / sud-ouest) et 052, celui-ci servant de jonction entre les fossés 051 et 110.

Creusés au sein des premiers niveaux de Limons de plateaux, et parfois au cœur du lœss carbonaté, le fossé est bien conservé et présente essentiellement un profil en « V » évasé, d'une largeur de 1,40 m et d'une profondeur de 83 cm en moyenne. Les observations réalisées sur les différentes coupes ont toutefois permis de mettre en évidence une homogénéité des dimensions pour les tronçons C et D (1,62 m de large sur 94 cm de profondeur en moyenne), à l'inverse du tronçon A (87 m de large sur 43 cm de profondeur) et du tronçon B (1,13 m de large sur 67 cm de profondeur), ces derniers étant plus faiblement

56 Touquet Laporte-Cassagne, Trouvé 2016, p.37-38.
57 Malrain, Matterne, Méniel 2002, p.155.

creusés. Par ailleurs, les diverses coupes relevées sur le tracé du fossé ont permis d'observer des dynamiques et caractéristiques de remplissages très hétérogènes selon les tronçons.

À ce titre, le tronçon A et la partie méridionale du tronçon B (sondages 10 à 22) sont marqués par des comblements homogènes, composés d'un premier dépôt de Limon de plateau orangé hétérogène disposé au fond du fossé, témoignant de ce fait de l'érosion naturelle des parois du creusement, le fossé atteignant rapidement son profil d'équilibre. Ce premier remplissage est par ailleurs commun aux autres tronçons de l'enclos. Ce niveau est surmonté par une couche de limon argilo-sableux brun-gris clair, compacte et hétérogène contenant quelques inclusions millimétriques de charbons de bois. Certaines coupes du tronçon B (du sondage 16 à 20) présentent, en outre, un comblement supérieur constitué de limon argilo-sableux gris moyen au sein duquel de nombreuses inclusions centimétriques de charbon et de terre rubéfiée ont été observées. Quelques fragments de céramique et d'ossements d'animaux ont également été recueillis sur ce dernier remplissage, épais jusqu'à 50 cm.
Les derniers sondages du tronçon B (du sondage 26 au 30) sont caractérisés par un ultime remplissage composé de limon argilo-sableux gris foncé à noir hétérogène contenant une forte concentration de charbons centimétriques, de la terre rubéfiée et des rejets anthropiques conséquents : céramique, faune, outillage lithique (enclume ou fragment de *meta*), objets métalliques. Une fouille manuelle a, de ce fait, été réalisée sur le sondage 26 très riche en artefacts (**fig.29**). Par ailleurs, au regard de la forte concentration de matériel, les sondages 26 et suivants, jusqu'à l'angle nord-est de l'enclos (sd 32), ont été intégralement fouillés.

Le tronçon C du fossé 051 présente une vision très hétérogène en coupe, ceci étant notamment dû à son recreusement sur sa moitié sud-occidentale (du sondage 44 à 52) lors de l'implantation d'un second enclos fossoyé (Fo 060). La moitié nord-orientale est matérialisée par des remplissages relativement homogènes, caractérisés par un premier comblement peu épais disposé au fond du fossé et correspondant à des effondrements de parois (Limon de plateau orangé). Ce niveau est recouvert de limon argilo-sableux brun-gris clair compact et hétérogène avec des inclusions d'oxydes de fer. Un dernier remplissage de limon argilo-sableux brun-gris bariolé de beige très hétérogène contenant quelques inclusions de charbons millimétriques à centimétriques ainsi que des fragments de céramiques, vient sceller définitivement la structure.
À partir du sondage 46, le recreusement du fossé 051 a été réalisé sur une largeur comprise entre 1,20 et 1,40 m afin d'implanter le second établissement fossoyé (***cf. III.2.2***). En revanche les profils et les profondeurs de ce dernier sont très hétérogènes, variant de 40 à 70 cm. Si l'on observe les comblements inférieurs, correspondant aux remplissages initiaux du fossé 051, les niveaux décrits précédemment pour l'autre moitié du tronçon C sont toujours présents. Seuls deux coupes (sondages 48 et 50) présentent une interface entre le fond du fossé 060 et les niveaux inférieurs du fossé 051, très hétérogènes, constitués de limon argilo-sableux gris foncé bariolé de beige et d'orangé. Ce niveau très perturbé s'explique probablement par le piétinement et le tassement occasionnés par les hommes lors du recreusement du fossé 051.

Enfin, le tronçon D affiche un creusement profond et homogène, comblé essentiellement par trois remplissages successifs. Le niveau inférieur est constitué de limon argilo-sableux brun-jaune clair avec quelques inclusions millimétriques charbonneuses et de terre rubéfiée. Il est surmonté par une couche de limon argilo-sableux brun-gris à orangé au sein duquel de très rares inclusions de charbons ont été notées. Enfin, le comblement terminal est caractérisé par du limon argilo-sableux brun-gris moyen fortement bariolé de beige et bioturbé (racines, terriers). Ce niveau, épais entre 20 et 30 cm présente par ailleurs des traces d'hydromorphie, témoignant d'un comblement

Fig.26 : Plan et coupes des sondages du fossé d'enclos trapézoïdal 051-052 et 110

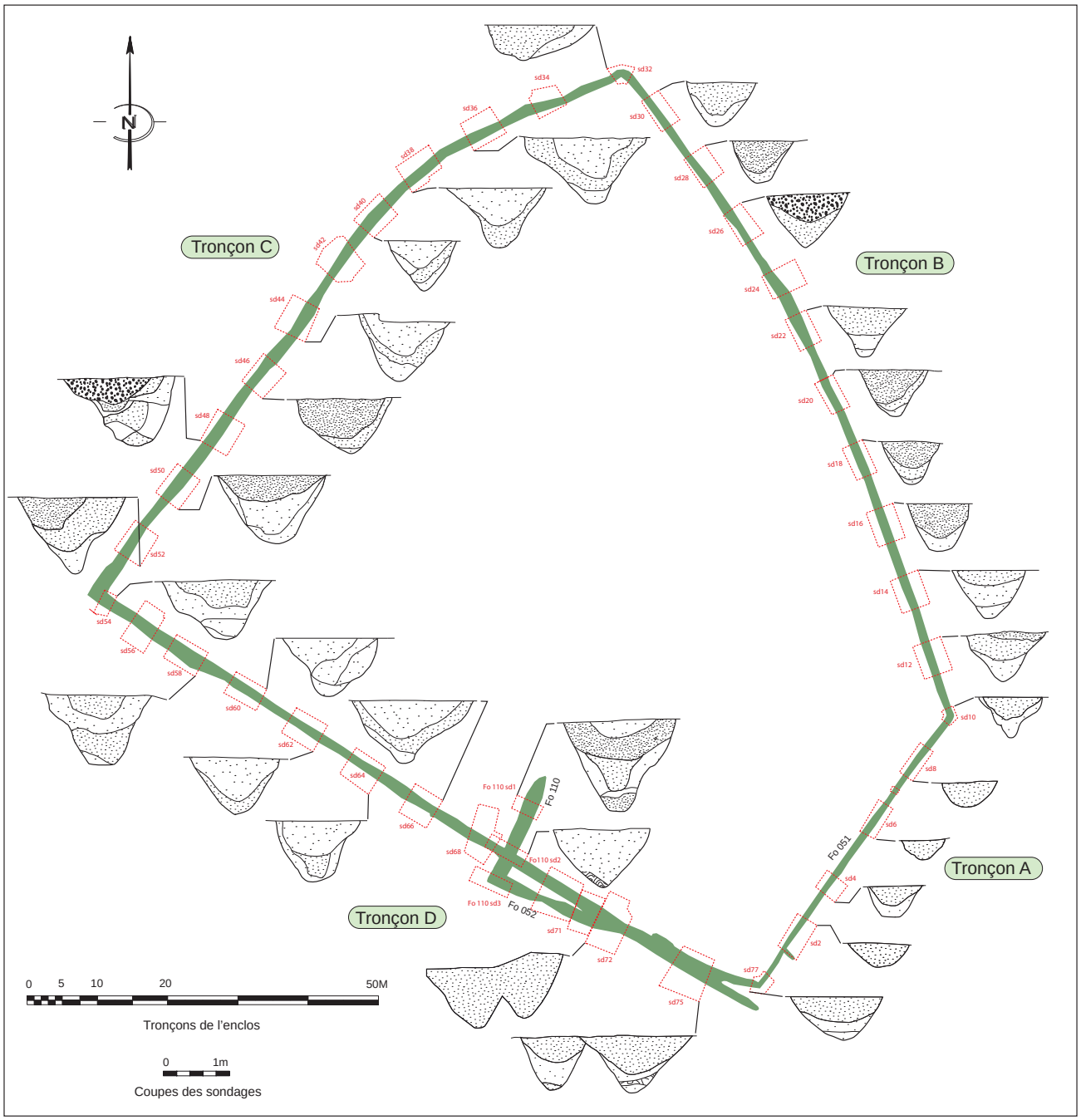

relativement lent, et quelques fragments de céramiques y ont été recueillies.
À partir du sondage 68 jusqu'au sondage 77, le fossé présente un tracé en « épingle », le fossé 051 se dédoublant en fossé 052. Ce dernier forme par ailleurs un angle à quasiment 90° et se poursuit vers la zone interne de l'enclos (fossé 110). De multiples sondages ont été effectués sur cette excroissance, mesurant respectivement 41,5 m de long pour le fossé 052, et 17 m de long pour le fossé 110, afin d'identifier au mieux les relations stratigraphiques et de déterminer leurs relations chronologiques. Cinq coupes ont été pratiquées sur les tracés des fossés 051 et 052. Leurs comblements respectifs, d'une grande homogénéité et quasi identiques, constitués essentiellement de limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté d'orangé, ont rendus la lecture très complexe. Il semblerait toutefois que le tracé 052-110 ait été creusé dans un premier temps, la réalisation du fossé 051 étant intervenue très rapidement

après. En effet, à leur intersection, aucune perturbation liée à un recreusement ou à un curage n'a été observée, les deux fossés ne formant plus qu'une seule et même entité (**fig.36**). Par ailleurs, le sondage pratiqué sur l'intersection entre les fossés 110 et 051 a confirmé le recoupement du dernier sur le précédent, le fossé 110 étant creusé plus profondément que le fossé 051 (**fig.39**). L'explication d'une telle réalisation demeure néanmoins inconnue, le terrain n'observant pas à cet endroit une quelconque difficulté ou obstacle naturel impactant sur le creusement de l'enclos. Dès lors, plusieurs hypothèses peuvent être émises : erreur dans le creusement du tracé ? Système d'accès finalement abandonné ? Cette irrégularité du tracé est, à ce titre, surprenante, au regard des tracés géométriques et parfaitement maitrisés des fossés d'enclos réalisés sur les autres établissements de la Carrière, répondant de ce fait aux critères de géométrie des enclos quadrangulaires[58].

En résumé, les observations portées sur les diverses coupes pratiquées de manière continue sur le fossé 051 ont permis de mettre en évidence un profil et un investissement assez réguliers, hormis sur le tronçon A, plus faiblement entaillé. Excepté le tracé C qui a subi un recreusement partiel sur sa moitié sud-occidentale et sur ses cinquante premiers centimètres, le fossé 051 ne semble pas avoir fait l'objet de nettoyage ou de curage, ce dernier s'étant comblé progressivement jusqu'à son abandon définitif dans les premières années de La Tène finale.
Au regard du nombre important de sondages effectués, seules les coupes les plus représentatives par tronçons sont présentées ci-dessous.

Tronçon A

Sondage 4, coupe sud

À cet endroit, le fossé présente un profil en « U » évasé, large de 82 cm en surface et profond sur 48 cm, exclusivement creusé dans le premier niveau de Limon de plateau (**fig.27**). Deux comblements ont été distingués. Le premier niveau, qui recouvre le fond sur 18 cm d'épaisseur environ, est constitué de limon argilo-sableux brun-orangé clair, compact et homogène. Il correspond à un effondrement de Limon de plateau orangé, paroi naturelle du fossé, ce dernier atteignant rapidement son profil d'équilibre. Cette première couche est surmontée par un ultime comblement en forme de cuvette, composé de limon argilo-sableux brun-gris clair, au sein duquel de fines inclusions éparses de charbons et de terre rubéfiée millimétriques ont été distinguées, associées à quelques pierres calcaires. Très peu de mobilier a été mis au jour, seul un probable lest ou poids en calcaire ayant été recueilli.

Tronçon B

Sondage 16, coupe sud

Le sondage 16 se situe sur la moitié sud du tronçon B du fossé 051, qui adopte encore un profil en forme de « U » évasé avant d'être taillé en « V » sur le reste de son tracé. À nouveau, deux comblements principaux caractérisent le fossé (**fig.28**) ces derniers étant très proches des niveaux observés sur le tronçon A. Le fond est ainsi recouvert d'une couche de limon argilo-sableuse gris-jaune moyen, d'une épaisseur d'environ 20 cm et contenant de fines inclusions de charbon et de manganèse éparses et millimétriques. Ce premier recouvrement correspond une nouvelle fois à un effondrement de paroi, créant de ce fait le profil d'équilibre du fossé. Le second comblement est caractérisé par du limon argilo-sableux brun-gris moyen contenant de petites inclusions de charbon et de terre rubéfiée. 10 tessons de céramiques non tournées, dont deux fonds de vases de forme indéterminée, ont été recueillis au sein de ce sondage.

58 Toupet 2004.

Fig.27 : Fossé 051, coupe sud du sondage 4

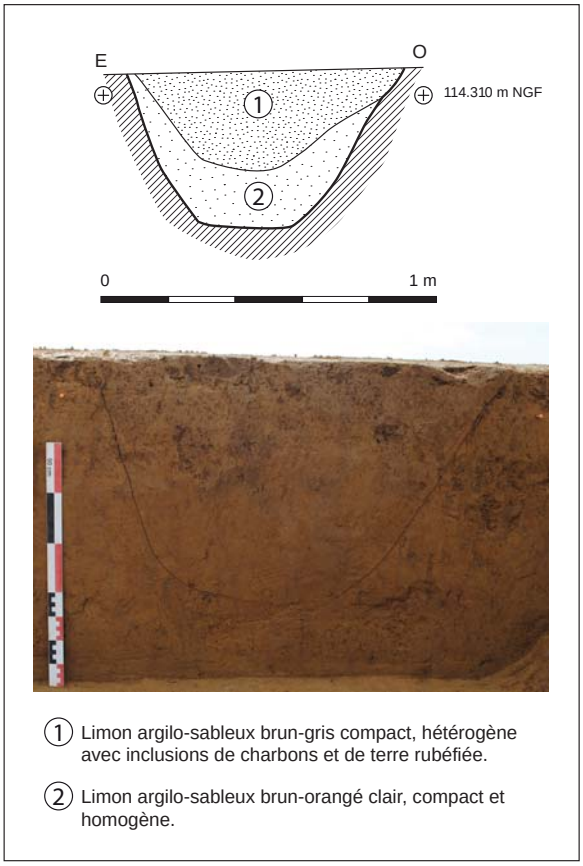

① Limon argilo-sableux brun-gris compact, hétérogène avec inclusions de charbons et de terre rubéfiée.

② Limon argilo-sableux brun-orangé clair, compact et homogène.

Fig.28 : Fossé 051, coupe sud du sondage 16

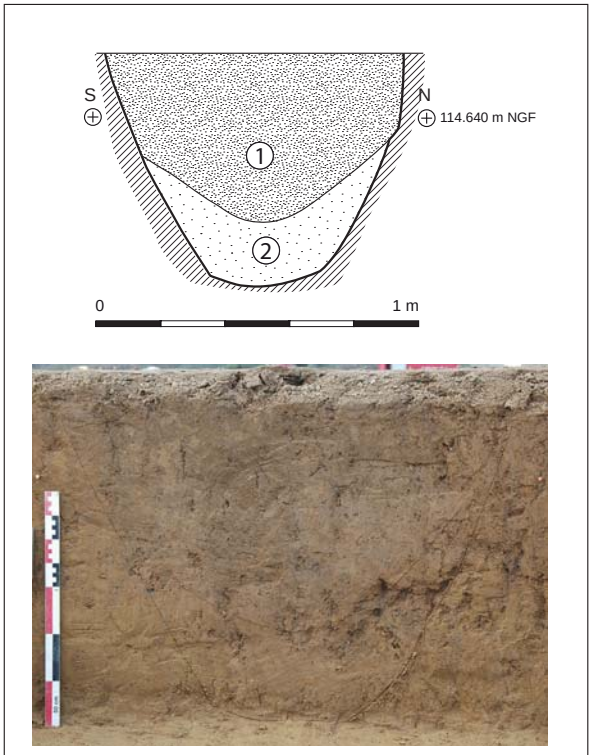

① Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène avec de petites inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

② Limon argilo-sableux gris-jaune moyen, compact et hétérogène avec de petites inclusions de charbon et de manganèse.

Sondage 26, coupe sud-est

Le sondage 26 se situe au nord du tronçon B, correspondant à la zone de l'enclos qui a permis de recueillir le plus grand nombre de mobilier varié pour cette structure. À cet endroit, le profil est en forme de « V » évasé, large d'environ 1,20 m sur 82 cm de profondeur. Le fossé a été creusé au sein des deux premiers niveaux de Limon de plateaux (niveaux orangé et jaune). Le sondage mécanique a très vite révélé de nombreux artefacts dès les premiers 20 cm, notamment des fragments imposants de céramiques. De ce fait, un sondage manuel a été réalisé sur toute sa longueur afin de dégager et de mettre en évidence un éventuel agencement des rejets (**fig.29**). Cependant, cette fouille n'a permis de mettre en lumière que de simples rejets domestiques abondants, cette zone du fossé se trouvant à proximité immédiate de deux grands bâtiments situés dans la zone interne de l'enclos (Bâtiments 4 et 13). Trois comblements ont été distingués. Le fond est recouvert par une épaisse couche (40 cm environ) de limon argilo-sableux brun-gris clair contenant des inclusions centimétriques de charbon et des pierres calcaires brûlées. Des fragments de faune y ont été découverts. La paroi nord présente une faible couche d'effondrement caractérisée par du limon argilo-sableux jaune à gris hétérogène présentant quelques bioturbations (Us 3). Ces deux ensembles sont scellés par le comblement final du fossé, épais d'une quarantaine de centimètres et concentrant l'essentiel du mobilier. Il est caractérisé par du limon argilo-sableux gris foncé contenant de nombreuses inclusions de charbons centimétriques ainsi que des éléments de terre rubéfiée. De la céramique, du métal, de la faune et des fragments de torchis ont été recueillis au sein de ce niveau. Un vase sub-complet a par ailleurs été mis au jour (**fig.29**). Il a été prélevé dans son intégralité, le sédiment contenu à l'intérieur ayant pu être tamisé, révélant la présence de deux graines complètes d'orge vêtue carbonisée.

Tronçon C

Sondage 36, coupe est

Le sondage 36 se situe sur l'extrémité orientale du tronçon C. Le fossé adopte un profil en « V » très évasé, large en surface d'1,84 m et profond sur 1 m environ, ce dernier ayant été creusé jusqu'au sein du lœss carbonaté (**fig.30**). Son comblement est caractérisé par trois niveaux successifs en cuvette. Une nouvelle fois, le fond est recouvert sur 20 cm environ d'un effondrement de paroi mêlant du Limon de plateau jaune et orangé. Ce premier niveau est surmonté d'un niveau de limon argilo-sableux brun-gris à beige contenant quelques fines inclusions de charbons et présentant de nombreuses bioturbations. Enfin, le dernier comblement est caractérisé par du limon argilo-sableux brun-gris bariolé de beige, très hétérogène au sein duquel quelques inclusions de charbons de bois millimétriques ont été observées. Ce dernier niveau, épais d'environ 60 cm est fortement bioturbé et présente des traces d'hydromorphie, témoignant d'une exposition prolongée aux intempéries. C'est au sein de cette ultime couche que plusieurs fragments de céramiques très érodés ainsi qu'un fragment de meule en meulière (*meta*)[59] ont été recueillis.

Sondage 44, coupe nord-est

Le sondage 44 se trouve à 21 m au sud-ouest du précédent sondage analysé. En coupe, il présente un profil en « V » et a été creusé jusqu'au sommet du lœss carbonaté, à 1 m environ (**fig.31**). Il mesure 1,40 m de large et comprend trois niveaux de remplissage successifs. Le fond du fossé est ici surmonté d'une couche de limon argilo-sableux beige-gris clair présentant des traces de bioturbations et épaisse d'environ 30 cm. Il est recouvert par un niveau de limon argilo-sableux brun-gris clair contenant quelques oxydes de fer. La dynamique

59 Volume 2, Etude des outils de mouture.

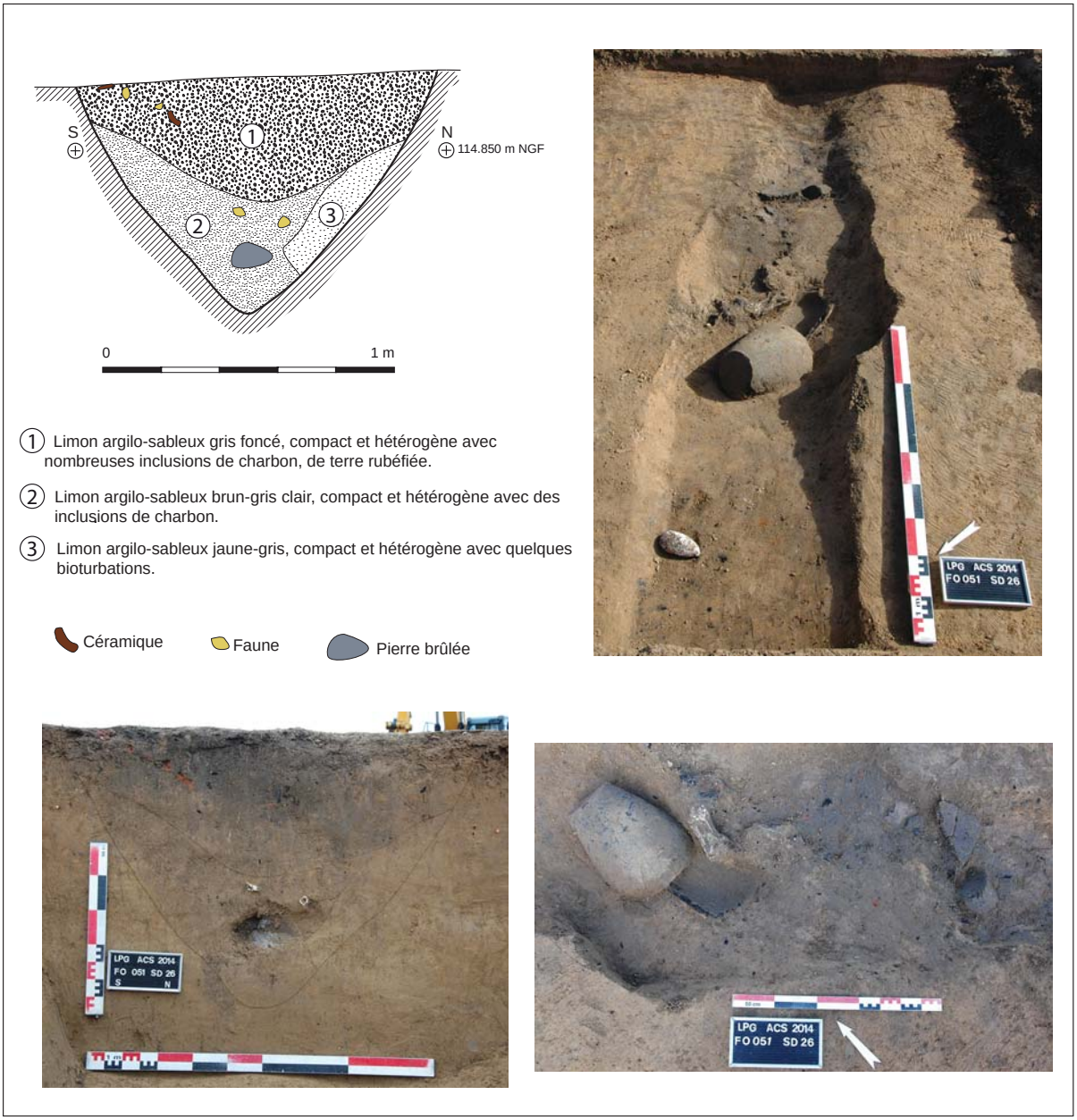

Fig.29 : Fossé 051, coupe sud-est et vue des rejets du sondage 26

générale de ces deux premiers comblements fait état d'une orientation préférentielle d'ouest en est. De ce fait, ces couches, stériles en matériel, pourraient correspondre à un effondrement de sédiments provenant du côté ouest du fossé, et donc d'un probable talus de terre. L'ultime comblement est constitué de limon argilo-sableux brun-gris bariolé, identique au niveau supérieur observé sur le sondage 36, révélant une nouvelle fois un fossé laissé ouvert sur un temps relativement long. Cette couche, épaisse d'une soixantaine de centimètres, a révélé quelques tessons de céramiques et des fragments de faune.

Sondage 46, coupe sud-est

Le sondage 46 se situe à un peu plus de 3 m au sud-ouest du sondage 44, sur la moitié sud-occidentale du tronçon C. C'est véritablement à partir de ce sondage, et plus précisément sur sa coupe, qu'a été observé le premier recoupement engagé ultérieurement pour le fossé 060. De ce fait, seul le comblement caractérisant le fossé 051 sera décrit dans ce paragraphe. La lecture du profil

Fig.30 : Fossé 051, coupe est du sondage 36

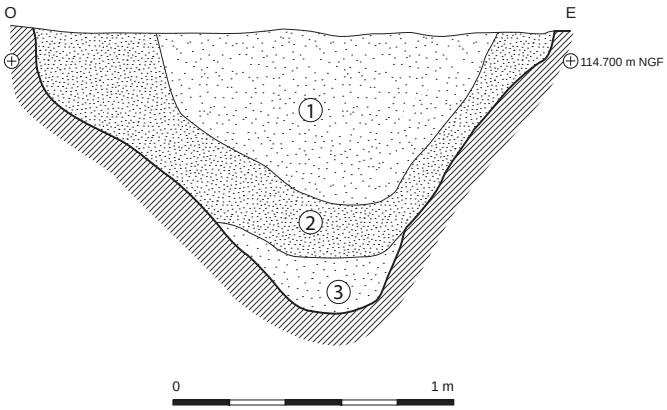

① Limon argilo-sableux brun-gris bariolé beige, compact et très hétérogène avec quelques inclusions de charbon mm. Traces de bioturbations.

② Limon argilo-sableux brun-gris à beige, compact et hétérogène avec quelques inclusions de charbon. Traces de bioturbations.

③ Limon argilo-sableux jaune-orangé clair, compact et hétérogène.

de ce dernier n'est pas aisée, car le fossé 060 le recoupe sur quasiment la moitié (**fig.32**). Néanmoins, au regard de la coupe nord-est, le fossé présente à cet endroit un profil en « V », profond de 72 cm. Un seul remplissage a été observé, composé de limon argilo-sableux brun-gris bariolé de beige, caractéristique déjà observé sur les comblements terminaux des sondages 36 et 44. Aucun matériel n'a été recueilli.

Sondage 48, coupe nord-est

Sur les coupes réalisées au sein du sondage 48, le fossé 060 entaille à nouveau le fossé 051 mais sur sa moitié supérieure et en léger décalage vers l'ouest, permettant de ce fait d'appréhender une meilleure vision du creusement initial (**fig.33**). Le fossé 051 adopte un profil en « V » évasé, profond d'environ 1 m, sa largeur étant estimée à 1,20 m. Plusieurs comblements le caractérisent, ces derniers étant davantage le résultat des fortes perturbations engendrées par le recoupement du fossé 060. Ne sont également décrits ici que les comblements du fossé 051. Le fond du fossé est recouvert d'une couche en forme de petit dôme, épais d'une vingtaine de centimètres (Us6). Ce niveau est caractérisé par du limon argilo-sableux brun-orangé moucheté gris, au sein duquel des inclusions éparses de charbons et de terre rubéfiée ont été observées. Quelques fragments de faune y ont été recueillis. Il est surmonté par une alternance de deux comblements relativement épais sur 40 à 50 cm. Ces derniers sont constitués de limon sablo-argileux beige moucheté de gris contenant des oxydes de fer (Us5) ou de limon argilo-sableux brun-orangé, proche dans sa composition du niveau observé au fond du fossé. Ces deux comblements sont extrêmement

Fig.31 : Fossé 051, coupe nord-est du sondage 44

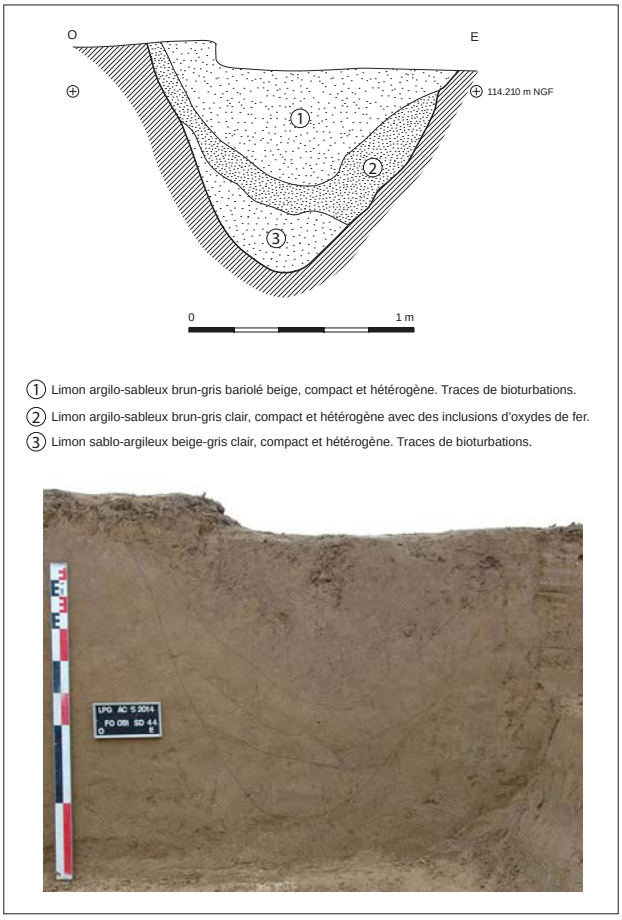

Fig.32 : Fossé 051, coupe sud-est du sondage 46

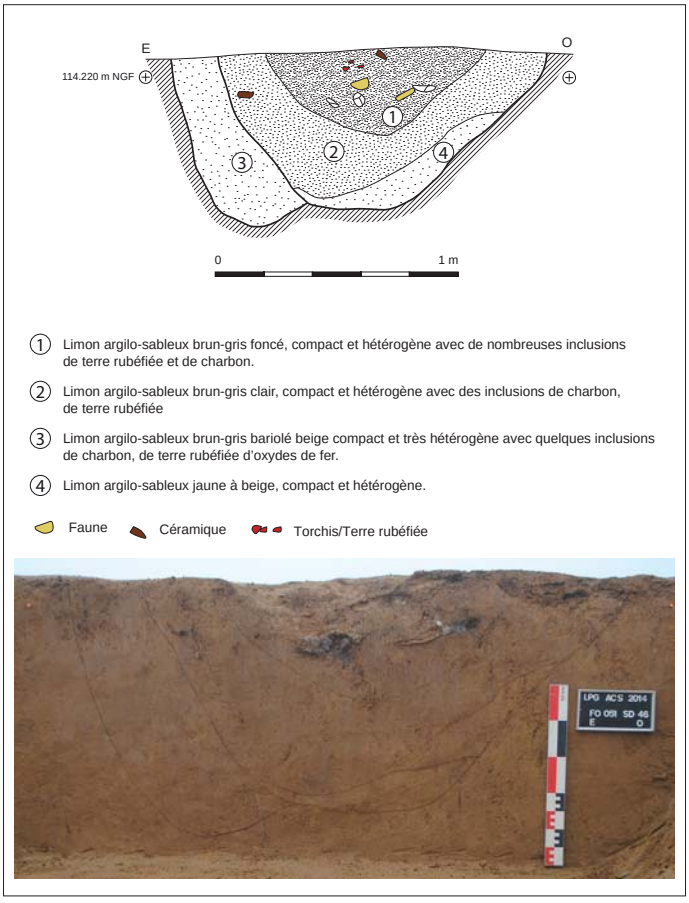

Fig.33 : Fossé 051, coupe nord-est du sondage 48

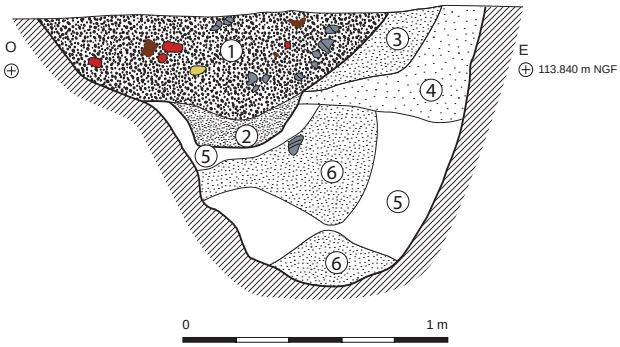

① Limon argilo-sableux gris foncé, compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

② Limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté gris clair, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

③ Limon argilo-sableux gris-orangé moyen, compact et hétérogène avec des inclusions de terre rubéfiée et de charbon.

④ Limon argilo-sableux orangé moucheté beige clair, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon mm.

⑤ Limon sablo-argileux beige moucheté avec des inclusions d'oxydes de fer.

⑥ Limon argilo-sableux gris-orangé moyen, compact et hétérogène avec des inclusions de terre rubéfiée et de charbon.

céramique terre rubéfiée / torchis faune pierre brûlée

compacts, hétérogènes et mélangés, et semblent correspondre à un brassage et compactage de sédiments déjà présents lors du creusement du fossé 060. Cet état de fait s'explique très certainement par les piétinements occasionnés par l'Homme lors du travail de recreusement, ainsi que par l'effondrement de sédiments déjà en place, le curage du fossé ayant entraîné un déséquilibre évident des terres accumulées. Au regard de cette analyse, les seuls niveaux ne semblant pas perturbés, correspondent aux deux comblements supérieurs du fossé 051 (Us3 et 4). L'Us4 est caractérisée par du limon argilo-sableux orangé moucheté de beige clair, contenant des inclusions de charbons millimétriques éparses. La couche qui la surmonte, et qui scelle le remplissage du fossé, est constituée de limon argilo-sableux gris-orangé moyen contenant de rares inclusions de charbons et de terre rubéfiée (Us3). Aucun autre matériel n'a été recueilli au sein de ces niveaux, l'essentiel du mobilier ayant été mis au jour dans le fossé 060.

Sondage 52, coupe sud-est

Le sondage 52 est le plus méridional des sondages du fossé 051. Le fossé 060 est toujours présent, ce dernier présentant des dimensions beaucoup plus imposantes que sur les autres coupes. Le fossé 051 est recoupé sur environ ses 2/3 occidentaux (**fig.34**). Le profil semble néanmoins adopter une forme

de « V » évasé, profond d'environ 1 m, sans atteindre le niveau naturel de lœss carbonaté. Un unique comblement a été observé, du fond jusqu'à la surface (Us4). Il est caractérisé par du limon argilo-sableux brun-jaune à gris, relativement hétérogène et contenant des inclusions millimétriques de terre rubéfiée et de charbons. Aucun matériel n'a été recueilli.

Fig.34 : Fossé 051, coupe sud-est du sondage 52

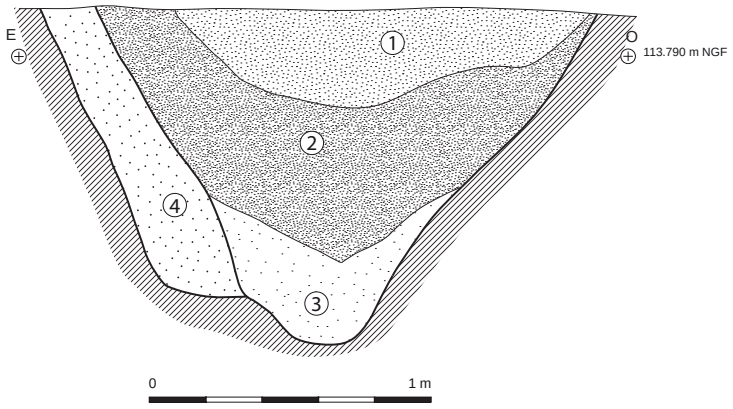

① Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

② Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon.

③ Limon argilo-sableux brun-jaune, compact et assez homogène.

④ Limon argilo-sableux brun-jaune à gris, compact et homogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

Tronçon D

Sondage 62, coupe est

À cet endroit, le fossé présente un profil en « V » évasé d'une largeur en surface d'1,34 m pour une profondeur de 88 cm, et a été creusé jusqu'au sommet du niveau de lœss carbonaté (**fig.35**). Deux principaux comblements en cuvette ont été identifiés. Le fond et les 2/3 inférieurs des parois sont recouverts de limon argilo-sableux brun-orangé contenant des oxydes de fer et fortement bioturbé. Ce niveau, épais d'environ 20 cm est identifié comme résultant d'effondrement de parois. Il est surmonté par le comblement principal, puissant d'une soixantaine de centimètres, et exclusivement constitué de limon argilo-sableux brun-gris clair, moucheté d'orangé avec la présence de petites poches sableuses. Des inclusions millimétriques de charbons, de terre rubéfiée et d'oxydes de fer ont été notées. Par ailleurs, des traces d'hydromorphie révèlent une présence d'eau au sein de cette couche, le fossé ayant été laissé ouvert sur une plus

ou moins longue durée, et ce sur l'ensemble du tracé de ce côté du fossé. De très rares tessons de céramiques ont été mis au jour au sein des 20 premiers centimètres de comblement.

Fig.35 : Fossé 051, coupe est du sondage 62

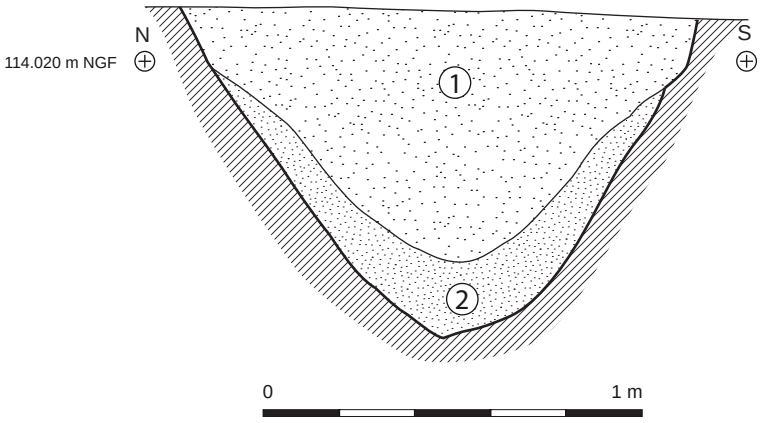

① Limon argilo-sableux brun-gris clair moucheté orangé avec de petites poches sableuses et des inclusions de charbon et de terre rubéfiée mm. Traces d'hydromorphie et d'oxydes de fer.

② Limon argilo-sableux brun-orangé compact et hétérogène avec des inclusions d'oxydes de fer. Traces de bioturbations.

Sondage 72, coupe est

Le sondage 72 se trouve à l'est du tronçon D. Son emplacement a été conditionné par le dédoublement à cet endroit des fossés 051 et 052, ceci afin d'observer au mieux les relations stratigraphiques entre ces deux entités. Malgré les passes mécaniques très fines, la coupe a révélé deux creusements composés d'un seul et même comblement très homogène (**fig.36**). La forme des fossés est en « V » évasé, le fossé 051 mesurant 1,14 m contre 1 m pour le fossé 052. Le remplissage est caractérisé par du limon argilo-sableux brun-orangé foncé et moucheté de gris, contenant des inclusions charbonneuses et de terre rubéfiée millimétriques. Aucun matériel n'a été émis au jour.

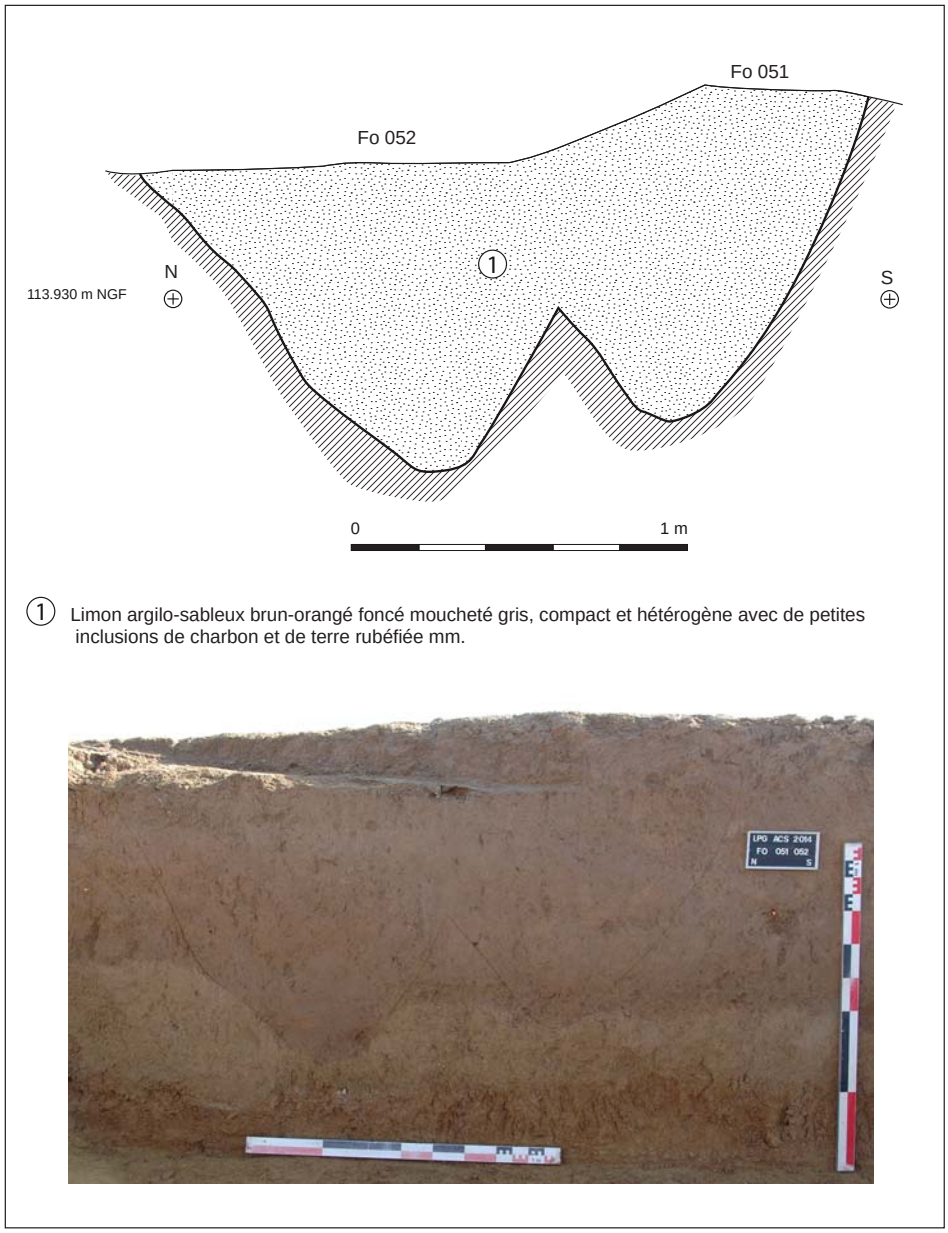

Fig.36 : Fossé 051-052, coupe est du sondage 72

Sondage 75, coupe est

La coupe ouest du sondage 75 se situe à 12 m vers l'est de la précédente (Sd 72). Le sondage a été implanté à cet endroit, car les fossés 051 et 052 marquent une nouvelle fois un dédoublement. Sur cette coupe, la relation stratigraphique entre les creusements a été identifiée, malgré une lecture très complexe, tant les comblements sont identiques. Il apparaît néanmoins que le fossé 051 recoupe le fossé 052 (**fig.37**). Les deux fossés ont été creusés jusqu'au sommet du lœss carbonaté et adopte un profil en « V », le fossé 051 étant beaucoup plus évasé (1,70 m de large pour le fossé 051 contre 1 m environ pour le fossé 052). Les profondeurs sont à peu près équivalentes, entre 82 et 88 cm (Fo 052 et 051).
Le fossé 051 est caractérisé par trois comblements. Le fond est recouvert d'une couche de limon argilo-sableux jaune-orangé, épaisse sur environ 30 cm et présentant de rares inclusions de charbons millimétriques. Cet unité est traversée par un faible niveau sableux très hydromorphe, identifié comme les vestiges d'une stagnation d'eau (Us4). Le comblement terminal, en forme de large cuvette occupe les 2/3 du creusement. Il est constitué de limon argilo-sableux brun-gris moucheté d'orangé contenant des inclusions de charbon et de terre rubéfiée éparses.

Les trois comblements identifiés au sein du fossé 052 sont très similaires à ceux du fossé 051, notamment la couche terminale et intermédiaire (Us 1 et 2). Seul un faible niveau recouvrant le fond du fossé 052 diffère de celui du fossé 051. En effet, il est matérialisé par du limon argilo-sableux gris moyen moucheté orangé. Il s'agit néanmoins, pour les Us2 et 3 de sédiments naturels mais remaniés par des effondrements de parois.

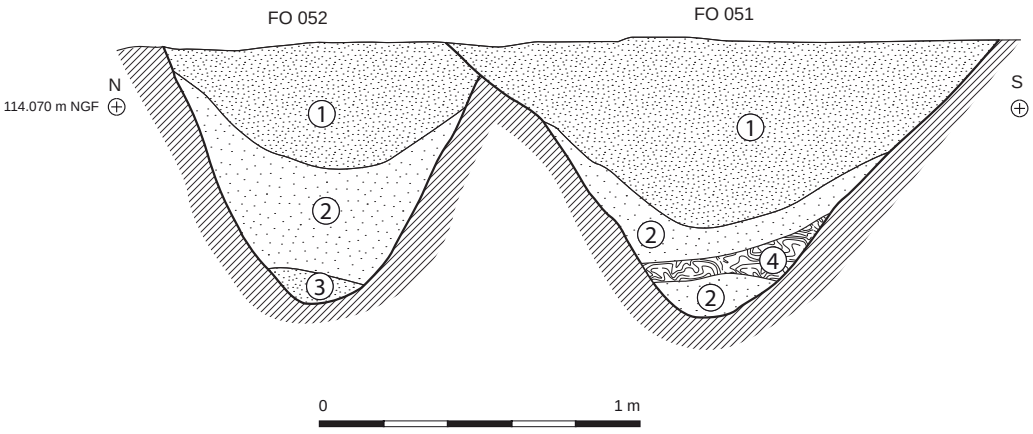

① Limon argilo-sableux brun-gris moucheté orangé, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée mm.

② Limon argilo-sableux jaune-orangé, compact et hétérogène avec de rares inclusions de charbon.

③ Limon argilo-sableux gris moyen moucheté orangé, compact et hétérogène.

④ Limon sablo-argileux gris-beige, peu compact et hétérogène (percolation d'eau ?)

Fig.37 : Fossé 051-052, coupe est du sondage 75

Fo 110 sondage 1, coupe nord

Le sondage 1 a révélé en coupe un fossé en forme de « V » évasé, creusé jusqu'à 1,40 m de profondeur au sein du niveau naturel de lœss carbonaté, et large en surface d'environ 1,40 m également (**fig.38**). C'est sur la coupe sud du sondage 2 que ce fossé a été recoupé par le fossé 051, la relation stratigraphique étant plus aisée notamment grâce aux différences de profondeur.
Plusieurs comblements ont été observés sur la coupe nord du sondage 1, les autres coupes montrant des niveaux de remplissages moins nombreux et plus homogènes (**fig 26**). En effet, six unités stratigraphiques ont été relevées, dont trois correspondent à un probable curage du fossé initial (Us 1 à 3). Le fond de la structure est recouvert par une vingtaine de centimètre de limon sablo-argileux

brun-gris moyen mêlés à du cailloutis calcaire issu du niveau de lœss. Ce premier niveau est surmonté d'une faible couche de limon sablo-argileux brun-beige peu compact et assez homogène avec quelques inclusions d'oxydes de fer. Ces deux premiers comblements (Us 5 et 6) correspondent vraisemblablement à des effondrements de parois venus créer le profil d'équilibre du fossé. Ils sont surmontés d'un niveau de limon argilo-sableux brun clair à orangé contenant également quelques oxydes de fer épars et épais d'environ 60 cm. C'est au sein de cette couche qu'apparaît le recreusement du fossé matérialisé par trois unités stratigraphiques. Ce dernier adopte une forme en « V » évasé, le fond formant une petite cuvette étroite (38 cm de large sur 40 cm de large). Ce nouveau creusement présente une profondeur d'1,08 m. Le fond est comblé d'un niveau de limon argilo-sableux brun clair à orangé contenant quelques inclusions de charbons éparses. De la faune et des fragments de céramiques datés de la transition de La Tène C1 et C2 y ont été recueillis[60]. Ce niveau est surmonté par un comblement en cuvette constitué de limon argilo-sableux brun-gris moyen au sein duquel des inclusions charbonneuses et des pierres calcaires ont été notées. De la céramique a également été mise au jour au sein de cette couche. Enfin, une petite cuvette d'une vingtaine de centimètres de profondeur a été observée en partie centrale du fossé. Elle est caractérisée par du limon argilo-sableux brun-orangé moucheté de gris présentant des inclusions de terre rubéfiée et de charbons millimétriques.

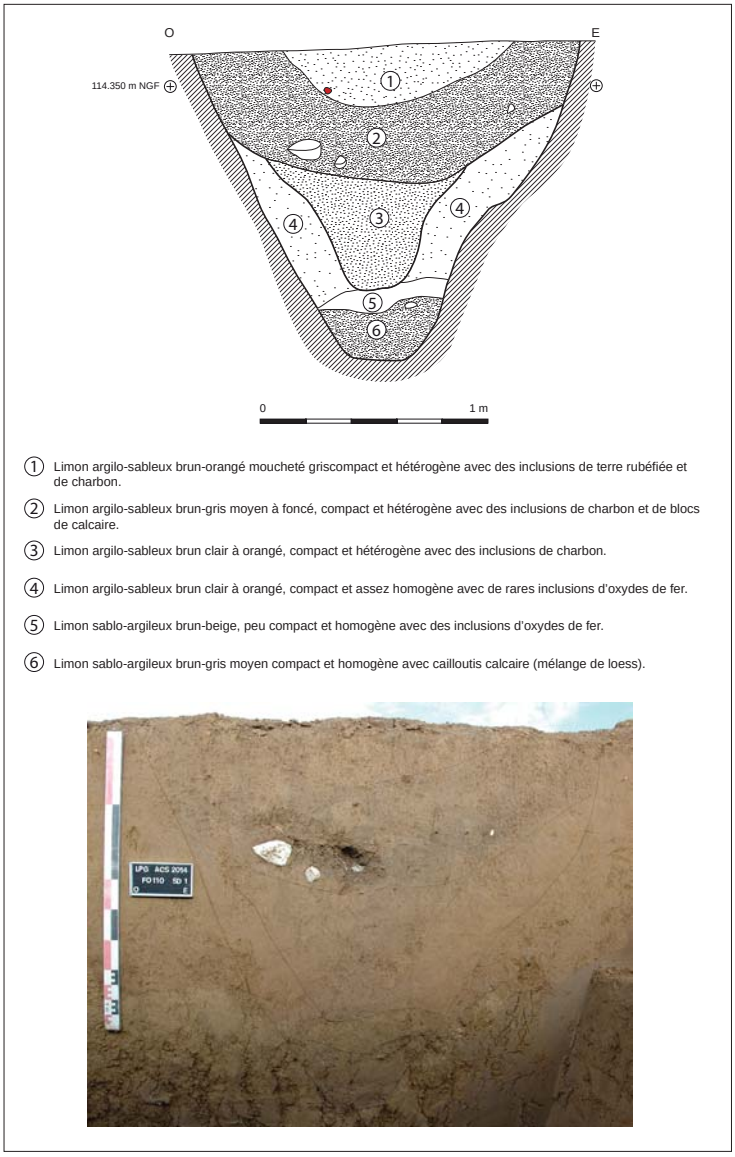

Fig.38 : Fossé 110, coupe nord du sondage 1

60 Volume 2, étude du mobilier céramique.

III.2.1.1.b Répartition des mobiliers au sein du fossé d'enclos 051 (052 et 110) : artefacts et écofacts

L'analyse des divers sondages pratiqués au sein du fossé d'enclos a permis de mettre en évidence plusieurs dynamiques de comblements en lien avec des phénomènes naturels (effondrement de parois ou de tas de sédiments disposés à proximité du fossé) ou anthropiques (recreusement pour asseoir un nouvel établissement, utilisation comme dépotoir). Ces divers remplissages observés témoignent dès lors de l'usage et de l'approche que s'en faisaient les occupants du site face à cette large structure fossoyée.
L'étude de la densité et de la répartition du mobilier apporte de précieuses informations, en particulier sur les zones préférentielles de rejets, souvent associées à la proximité de constructions[61] (bâtiments d'habitation, d'activités agro-pastorales, artisanales) ou à des événements à caractère cultuel[62]. Dans le cas présent, la fouille non exhaustive du fossé d'enclos n'a pas permis de confirmer la présence de dépôt particulier, seule une zone préférentielle de rejet semblant avoir été mise en évidence. Située au nord du tronçon B, entre les sondages 26 et 30, elle a été intégralement fouillée. Les cartes de répartition proposée dans ce rapport concernent dès lors uniquement les sondages fouillés, cette image ne reflétant pas la réalité des vestiges concentrés au sein du fossé. De même, la zone de rejet importante évoquée ci-dessus peut apparaître, de ce fait, disproportionnée au regard d'éventuelles concentrations qui n'auraient pas été atteinte par la fouille. Sont donc présentées ici la nature et les spécificités du matériel collecté au sein des sondages du fossé.

1027 fragments de céramique ont été mis au jour sur l'ensemble du fossé d'enclos (Fo 051-052-110). La répartition du matériel est relativement faible selon les tronçons, l'essentiel du matériel ayant été recueilli sur la zone nord du tronçon B qui regroupe à elle seule près de 56 % du matériel céramique. Cet aspect s'expliquerait par la proximité immédiate de deux bâtiments ainsi que par la fonction des récipients, dévolue en majorité à la consommation des aliments. Il pourrait dès lors s'agir d'un espace où se tenaient les repas, les autres types de rejets associés plaidant également en cette faveur. Globalement, sur l'ensemble du fossé, les formes identifiées appartiennent essentiellement à des récipients liés à la consommation des aliments, puis à la préparation. Peu de vases de stockage ont été mis au jour. D'un point de vue chronologique, les vases collectés appartiennent au répertoire des formes laténiennes de la fin de La Tène C1 jusqu'à la fin de La Tène C2.

144 vestiges fauniques ont été recueillis au sein du fossé 051, dont moins de 50 % ont pu être déterminés, en fonction de leur état de conservation. Néanmoins, l'analyse des ossements a permis d'identifier diverses espèces consommées, en particulier le bœuf, dont la présence est dominante, suivi des caprinés, du cheval, du porc et du chien.
10 objets métalliques ont été collectés, l'essentiel ayant également été mis au jour dans la zone nord du tronçon B, entre les sondages 26 et 29. Seuls deux objets ont été identifiés, correspondant à une brochette à cuire et à un clou de menuiserie. À noter également la présence d'un potin de type LT 9180 découvert à l'occasion du diagnostic et en surface du fossé 051 (tronçon A ou B)[63].

Plusieurs outils lithiques ont été mis au jour. Deux sondages (Sd 27 et 36) ont livré des fragments de meules rotatives (*meta*). Le premier est en grès, et le second en meulière caverneuse présentant une surface active. De même, le sondage 18 a livré un fragment de table abrasive, cette dernière étant généralement utilisée dans divers domaines d'activités. Par ailleurs, un fragment d'enclume naviforme portant de nombreuses traces d'utilisation a été recueilli au sein du

61 Laporte-Cassagne dir. 2012.
62 Pariat, Maret 2011.
63 Battistini 2013, p. 142 (identification B. Foucray).

sondage 28, témoignant de la proximité d'un probable atelier autour du site. Il est intéressant de noter, à ce titre, la présence dans les sondages attenants (Sd 27 et 29) de fragments de paroi scorifiée et d'une scorie de forge argilo-sableuse, qui vient conforter cette hypothèse.

La mise en place d'un maillage régulier (tous les 6 m) de prélèvements de sédiments en vue d'analyses paléoenvironnementale, n'a pas permis de mettre en évidence des zones de forte concentration de restes carpologiques, et de ce fait d'identifier l'aire de battage ou de vannage des céréales. En revanche, quelques charbons de bois et de plus rares graines carbonisées ont été distingués. À ce titre, 79 charbons ont été étudiés, répartis essentiellement au nord du tronçon B, mais également sur le tronçon D. Ces derniers se sont néanmoins révélés peu diversifiés en termes de taxons, seuls le chêne et le hêtre étant systématiques, parfois accompagnés de frêne. Ils sont tous issus de bois de gros calibres révélant des charbons issus de bois d'œuvre lié à la construction. Seulement neuf graines carbonisées ont été identifiées. Elles proviennent du sondage 76 située à l'extrémité sud du tronçon D et sur la zone nord du tronçon B, entre les sondages 25 et 27. Du blé et de l'orge vêtue ont été identifiés.

III.2.1.1.c L'organisation spatiale au sein de l'enclos

Huit bâtiments sur poteaux répartis sur l'ensemble de la zone interne de l'enclos ont été appréhendés, ainsi que 11 silos, 28 fosses, une fosse d'extraction, un puits, un foyer et 15 trous de poteaux non reliés à des bâtiments.

Les bâtiments

Différentes typologies et dimensions de bâtiments ont été observées, mais ils sont tous sur quatre poteaux porteurs (**fig.39**). Quatre présentent de petites dimensions, comprises entre 3,60 et 7,30 m² et correspondent au bâtiment 6 disposé le long du tronçon C, au bâtiment 3 situé dans la partie centrale de l'enclos et aux bâtiments 15 et 1, construits le long du tronçon D, entre le retour formé par le fossé 110 et l'angle sud-est de l'enclos (**fig.40**). Ces bâtiments sur quatre poteaux porteurs de faibles dimensions correspondent aux bâtiments de type A répertoriés dans la vallée de l'Oise et identifiés comme des greniers adoptant des surfaces comprises entre 3 et 7 m² à La Tène moyenne[64]. Ils sont également bien répandus sur le secteur, en particulier au sein d'établissements ruraux fossoyés de cette période[65]. Les quatre autres constructions présentent des dimensions plus importantes, entre 14 et 25 m² au sol, et coïncident aux bâtiments 4 et 13 disposés vers l'angle nord de l'enclos, et aux bâtiments 5 et 14 situés dans l'aire centrale de l'établissement. Le dernier semble toutefois présenter un cinquième poteau axial. Ces bâtiments, plus imposants que les précédents, correspondent au type D défini dans la Vallée de l'Oise, ces derniers étant néanmoins peu privilégiés à La Tène moyenne et finale[66]. Cceux du Plessis-Gassot sont légèrement plus vastes, la moyenne de surface au sol étant proche de 22 m² contre 18 m² en Picardie. Ils sont également interprétés comme des greniers ou des annexes agricoles.

64 Malrain, Pinard 2006, p.66.
65 Laporte-Cassagne dir. 2012, vol. 1, p.81.
66 Malrain, Pinard 2006, p.64.

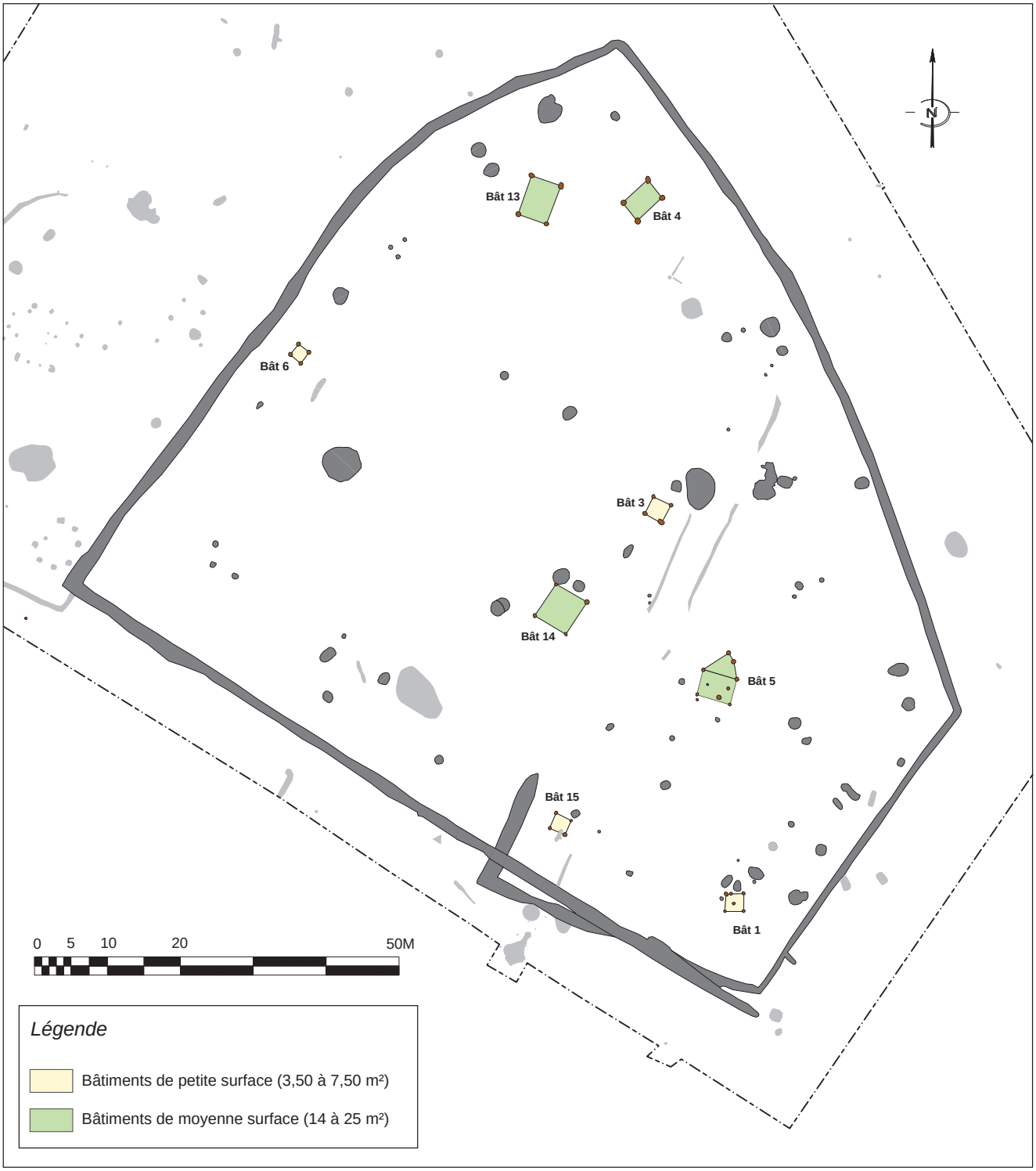

Fig.39 : Localisation des bâtiments au sein de l'enclos trapézoïdal

Fig.40 : Vues zénithales des bâtiments 1, 3, 15 et 6

Bâtiment 1 ▲

Bâtiment 6 ▲

▼ Bâtiment 15

▼ Bâtiment 3

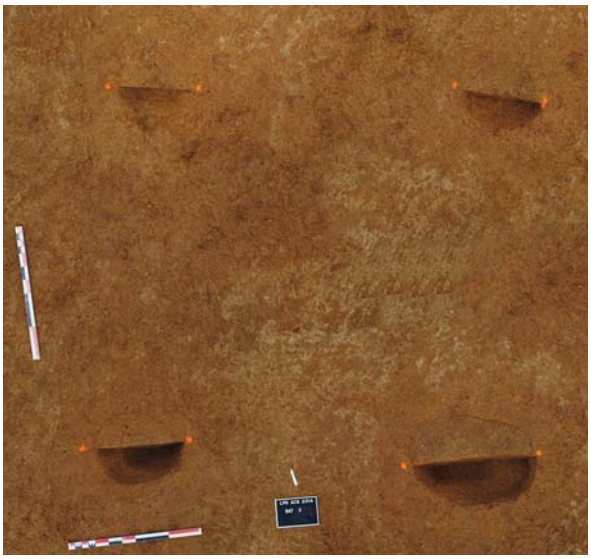

Le bâtiment 6

Le bâtiment 6 est la seule construction édifiée le long du tronçon C, à environ 4 m à l'est de ce dernier. Il s'agit d'un petit bâtiment carré mesurant 1,95 m sur 1,85 m de côtés, soit une surface au sol de 3,60 m² Il est orienté sud-ouest / nord-est. Les quatre poteaux porteurs sont de forme circulaire et présentent un diamètre compris entre 52 et 60 cm, pour une profondeur variant de 26 à 34 cm (**fig.41**). Leurs profils sont principalement en forme de cuvette. Ils ont été creusés au sein du Limon de plateau orangé et leurs comblements sont relativement variés. Sur trois d'entre-eux, de faibles effondrements de paroi ont été observés (Us2), identifiés par du limon argilo-sableux gris moucheté d'orangé. Les remplissages correspondant au négatif des poteaux sont caractérisés par du limon argilo-sableux brun-gris moyen à foncé au sein desquels quelques charbons millimétriques épars ont été notés. Seul le trou de poteau 197 a livré quelques tessons de céramiques très usés. Par ailleurs le prélèvement de sédiment réalisé au sein du trou de poteau 287 a révélé la présence de quatre charbons de bois qui n'ont pu être déterminés.

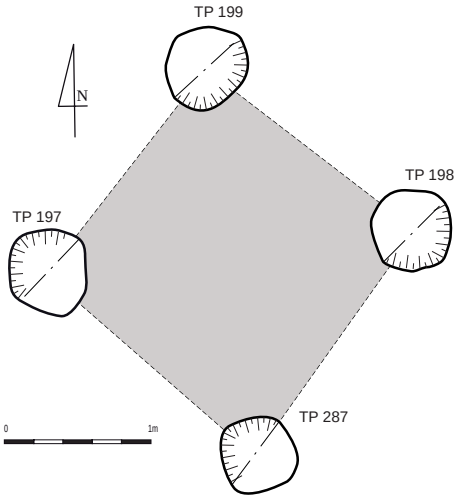

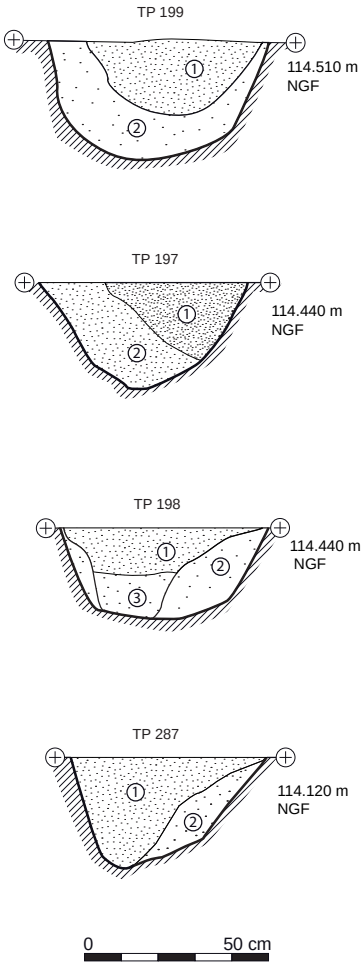

Tp 199-1 : Limon argilo-sableux gris-jaune clair à moyen, compact, hétérogène avec de rares inclusions de charbons.

Tp 199-2 : Limon argilo-sableux orangé-jaune clair, compact, hétérogène avec des charbons et de la terre rubéfiée mm.

Tp 197-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen à foncé, compact, hétérogène avec des inclusions de charbons, de terre rubéfiée.

Tp197-2 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté d'orange avec des poches sableuses beiges, compact, hétérogène avec des inclusions de charbons et d'oxydes de fer.

Tp 198-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène avec de rares charbons et une micro-inclusion de terre rubéfiée.

Tp 198-2 : Limon argilo-sableux gris-orangé clair à très clair, compact et hétérogène.

Tp 198-3 : Limon argilo-sableux brun-gris clair à moyen, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon éparses.

Tp 287-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène avec des inclusions de charbon et d'oxydes de fer.

Tp 287-2 : Limon sablo-argileux brun-gris clair à orangé, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

Fig.41 : Le bâtiment 6

Le bâtiment 15

Le bâtiment 15 est localisé le long du fossé 051, à 6 m environ au nord de son tracé D et à 23 m à l'ouest du bâtiment 1. Il présente également un plan carré de 2,30 m de côté, couvrant une surface au sol de 5,30 m² (**fig.42**). Il adopte la même orientation sud-ouest / nord-est que le bâtiment précédent. Les trous de poteaux sont circulaires d'un diamètre compris entre 33 et 52 cm pour une profondeur variant entre 12 et 17 cm. Les creusements présentent essentiellement un profil en cuvette, deux d'entre elles étant très irrégulières (Tp 105 et 312). Trois trous de poteaux présentent par ailleurs le négatif du poteau de bois, matérialisé par un comblement argilo-sableux gris moyen à foncé contenant parfois des inclusions millimétriques de charbons. Les autres couches observées sont principalement composées d'un mélange de substrat constitué de limon de plateau orangé mêlé à un sédiment plus gris comportant quelques oxydes de fer. Aucun des poteaux n'a livré de mobilier. En revanche, le prélèvement de 11 litres effectué au sein du négatif du poteau 105 a livrés des charbons de chêne et de hêtre et surtout de nombreuses graines carbonisées. Il s'agit de blé amidonnier/épeautre, trouvé en plus grand nombre ainsi que quelques graines d'orge vêtue. Par ailleurs, des restes d'avoine et de vesce considérés comme des espèces encore sauvages, complètent ce corpus. La présence de ces écofacts confirme la fonction de stockage de céréales de ce bâtiment.

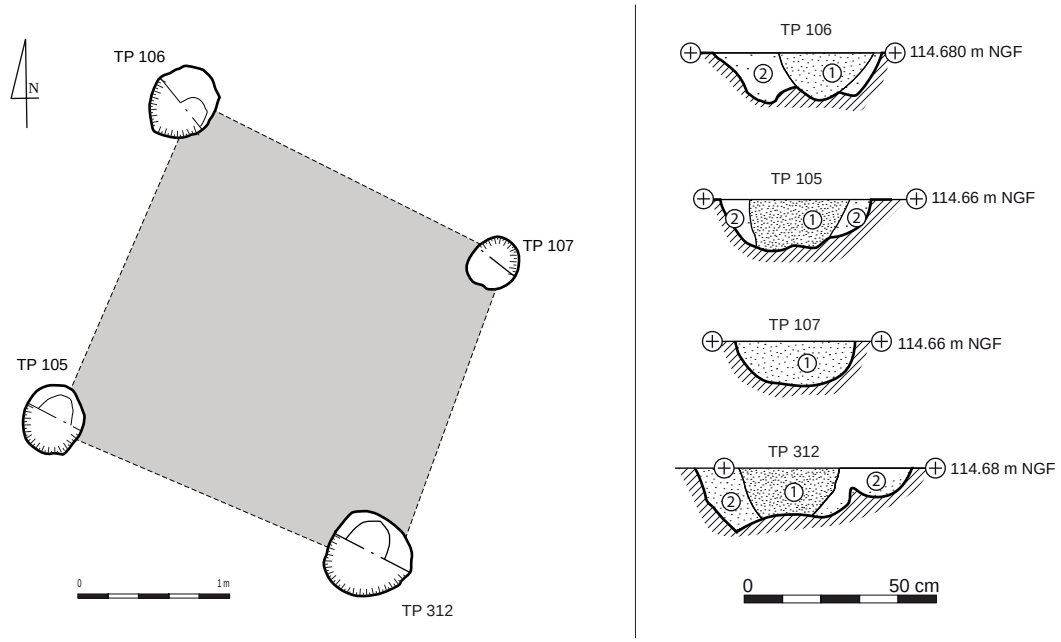

Tp 106-1 : Limon argilo-sableux gris moyen, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et d'oxydes de fer.

Tp 106-2 : Limon argilo-sableux gris-orangé, compact et hétérogène avec de petites inclusions d'oxydes de fer.

Tp 105-1 : Limon argilo-sableux gris foncé, compact et hétérogène avec des inclusions d'oxydes de fer, de charbon et de terre rubéfiée.

Tp 105-2 : Limon argilo-sableux brun-gris clair, compact et hétérogène avec des inclusions d'oxydes de fer.

Tp 107-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon.

Tp 312-1 : Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact et hétérogène avec des inclusions d'oxydes de fer.

Tp 312-2 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et d'oxydes de fer.

Fig.42 : Le bâtiment 15

Le bâtiment 1

Egalement localisé le long du tronçon D, à 8,50 m environ du fossé et proche de l'angle sud-est de l'enclos, le bâtiment 1 est de plan carré, mesurant 2,40 m de côté. Il couvre une surface au sol de 5,80 m² et est orienté nord / sud (**fig.43**). Cinq poteaux composent la construction, un sixième ayant été distingué au centre de la construction, probablement pour renforcer la structure. Les formes de ces derniers sont essentiellement circulaires, une seule étant irrégulière (Tp 190). Leurs diamètres varient entre 38 et 40 cm. L'état de conservation est très inégal, avec des profondeurs comprises entre 12 et 21 cm et n'excédant pas 6 cm dans deux cas. Globalement, les profils sont en forme de cuvette à fond plat. Les négatifs de cinq poteaux se démarquaient par un comblement argilo-sableux brun-gris moyen à foncé (Us1) au sein duquel des inclusions millimétriques de charbons et de terre rubéfiée ont été notées (Tp 190, 083 et 076). Le reste du creusement est composé de limon sablo-argileux gris clair souvent mêlé à du Limon de plateau orangé. Seul le comblement supérieur du trou de poteau 074, disposé au centre de la construction, a livré du matériel, uniquement constitué d'éléments de torchis. Un prélèvement de 6 litres (un demi seau) effectué au sein de ce comblement a fourni un lot conséquent de graines carbonisées (densité de restes évaluée à 23,3) essentiellement composé d'orge vêtue et de quelques grains de blé. Au regard du comblement charbonneux et rubéfié du

trou de poteau 074, et de certains autres poteaux complétant le bâtiment 1, il semblerait que celui-ci ait subi l'action du feu, peut-être un incendie. De ce fait, plusieurs graines auraient été carbonisées et piégées au sein des creusements, plaidant de ce fait en faveur d'un édifice destiné au stockage des céréales.

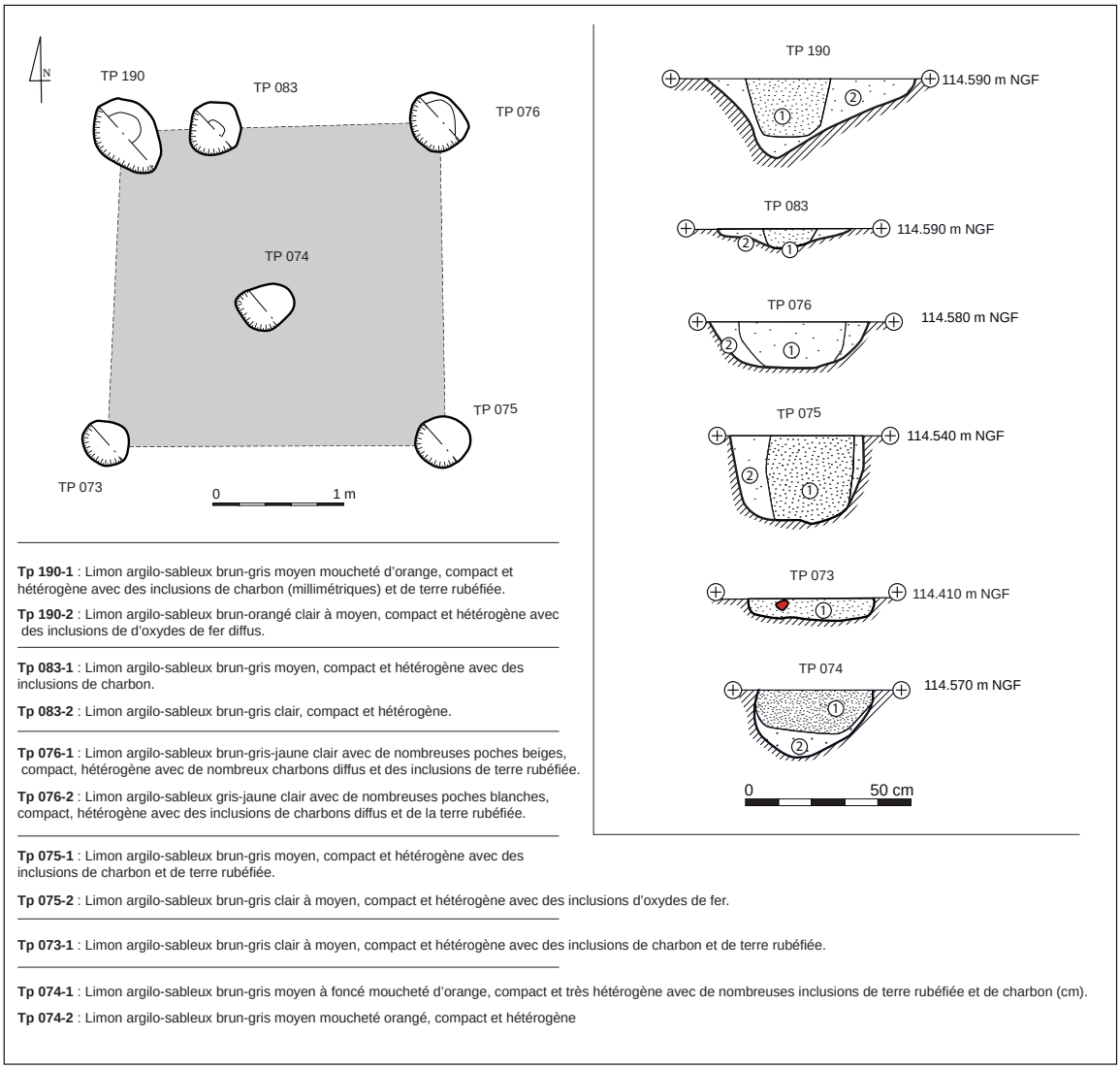

Tp 190-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté d'orange, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon (millimétriques) et de terre rubéfiée.

Tp 190-2 : Limon argilo-sableux brun-orangé clair à moyen, compact et hétérogène avec des inclusions de d'oxydes de fer diffus.

Tp 083-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon.

Tp 083-2 : Limon argilo-sableux brun-gris clair, compact et hétérogène.

Tp 076-1 : Limon argilo-sableux brun-gris-jaune clair avec de nombreuses poches beiges, compact, hétérogène avec de nombreux charbons diffus et des inclusions de terre rubéfiée.

Tp 076-2 : Limon argilo-sableux gris-jaune clair avec de nombreuses poches blanches, compact, hétérogène avec des inclusions de charbons diffus et de la terre rubéfiée.

Tp 075-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

Tp 075-2 : Limon argilo-sableux brun-gris clair à moyen, compact et hétérogène avec des inclusions d'oxydes de fer.

Tp 073-1 : Limon argilo-sableux brun-gris clair à moyen, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

Tp 074-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen à foncé moucheté d'orange, compact et très hétérogène avec de nombreuses inclusions de terre rubéfiée et de charbon (cm).

Tp 074-2 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté orangé, compact et hétérogène

Fig.43 : Le bâtiment 1

Le bâtiment 3

Le bâtiment 3 est situé dans la partie quasi centrale de l'enclos, mais plus proche du tronçon B, à environ 29 m du fossé. Il suit la même orientation dominant l'ensemble des bâtiments, soit sud-ouest / nord-est. Son plan est de forme presque carré mesurant 2,50 sur 2,70 m de côtés, soit une surface au sol estimée à 6,75 m² (**fig.44**). Les quatre poteaux qui constituent l'édifice sont principalement de forme circulaire, seul le trou de poteau 221 adoptant une forme plus oblongue. Les diamètres sont compris entre 50 et 54 cm, mais les profondeurs demeurent assez faibles, entre 6 et 20 cm, témoignant d'une importante érosion. Les comblements sont assez similaires, souvent constitués de deux remplissages limono-argileux gris moyen (Us2) à gris clair moucheté d'orangé (Us1). Les trous de poteaux 221 et 226 ont livré quelques fragments de torchis, ainsi que de la céramique pour le Tp 226. Par ailleurs, le prélèvement de 11 litres effectué au sein du comblement charbonneux a révélé la présence de huit charbons (chêne et hêtre) et quelques graines carbonisées (blé nu et orge vêtue).

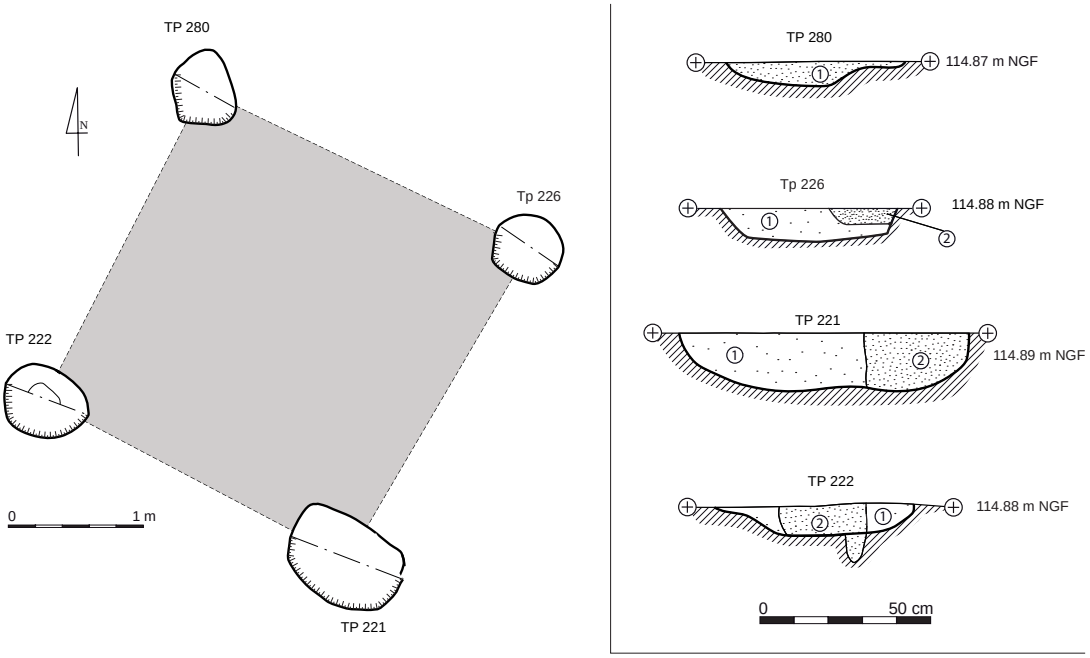

Tp 280-1 : Limon argilo-sableux gris moyen mêlé à des zones orangées.

Tp 226-1 : Limon argilo-sableux brun-gris-orangé clair, compact et hétérogène.

Tp 226-2 : Limon argilo-sableux brun-gris foncé moucheté d'orange, assez compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

Tp 221-1 : Limon argilo-sableux gris clair moucheté orangé, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon.

Tp 221-2 : Limon argilo-sableux gris moyen moucheté orangé, compact et hétérogène avec quelques concentrations d'oxyde de fer.

Tp 222-1 : Limon argilo-sableux gris clair compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et d'oxydes de fer.

Tp 222-2 : Limon argilo-sableux gris clair à moyen avec des inclusions de charbon (cm) et de terre rubéfiée. Traces d'oxydes de fer.

Fig.44 : Le bâtiment 3

Le bâtiment 13

Cette construction, aux dimensions plus imposantes que les précédents bâtiments étudiés, est localisée au nord de l'enclos, à proximité du bâtiment 4 (9 m à l'ouest) et de l'angle nord de l'enclos (20 m). Elle présente une orientation sud-ouest / nord-est et est formée de quatre poteaux (**fig.45**). Son plan est en forme de rectangle, mesurant 5,50 m sur 4,25 m au sol, soit une surface estimée à 23,40 m². Les quatre poteaux sont essentiellement circulaires, seul un exemplaire présente un creusement oblong (Tp 140). Ils adoptent en coupe un profil en cuvette, les profondeurs étant inégales, deux n'excédant pas 11 cm, les deux autres étant comprises entre 26 et 29 cm. Les diamètres en surface sont également variés, compris entre 52 et 72 cm. Par ailleurs, deux structures ont révélé le négatif du poteau de bois (Tp 140 et 238). Les comblements sont caractérisés par du limon argilo-sableux brun-gris clair à moyen (traces des poteaux et comblements supérieurs) contenant des inclusions de charbons millimétriques à centimétriques et parfois de terre rubéfiée. Le niveau inférieur du creusement est constitué par du limon argilo-sableux gris-orangé. Seul le trou de poteau 140 a livré du mobilier archéologique identifié par de la céramique et notamment un petit pot convexe dont la forme dérive de productions plus anciennes (La Tène B)[67]. En outre, le prélèvement de sédiment pratiqué au sein du comblement supérieur (Us1) a révélé six charbons de hêtre exclusivement, ainsi que des graines de blé carbonisées, malgré un échantillonnage restreint (6 litres).

67 Volume 2, étude du mobilier céramique

Fig.45 : Le bâtiment 13

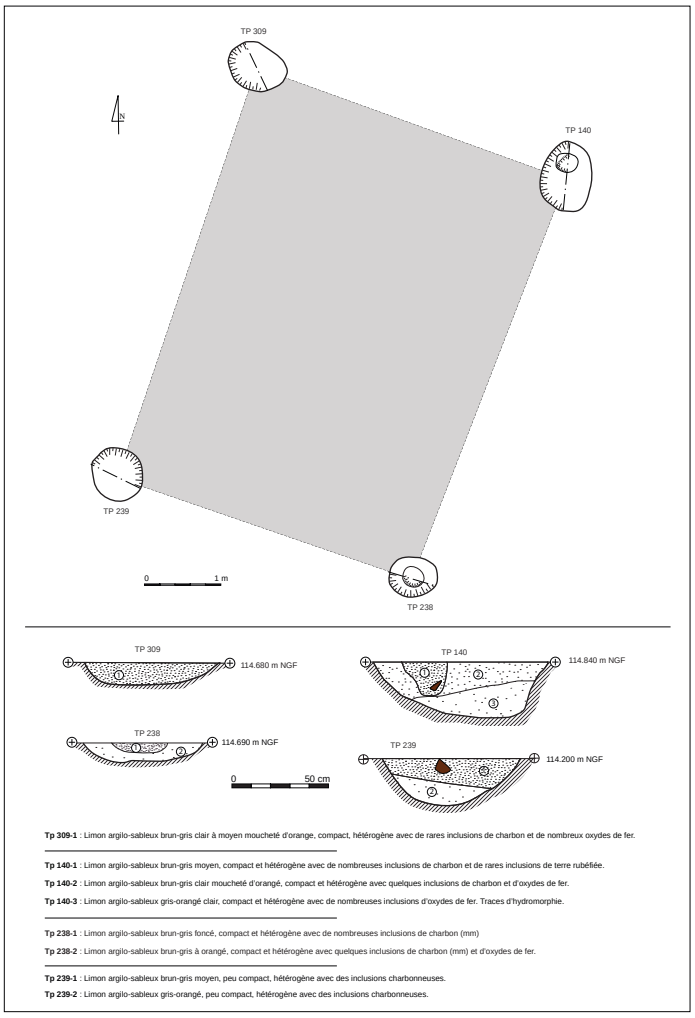

Le bâtiment 4

Également localisé dans l'angle nord de l'enclos, le bâtiment, de plan rectangulaire, est composé de quatre poteaux. Il mesure 4,50 sur 3,15 m, soit une superficie interne de 14,20 m². Il est orienté sud-ouest / nord-est mais légèrement plus est / ouest que l'ensemble des autres constructions (**fig.46 et 47**). Les quatre trous de poteaux sont remarquablement bien conservés, avec des profondeurs comprises entre 38 et 46 cm. Les profils en coupe sont en U à fond plat ou légèrement évasé. Les diamètres en surface sont assez homogènes, soit 46 cm en moyenne. Les comblements sont uniformes, essentiellement caractérisés par du limon argilo-sableux brun-gris moyen contenant des inclusions de charbons et de terre rubéfiée centimétriques. Les quatre négatifs des poteaux de bois ont été appréhendés, les avants trous étant faiblement conservés et constitués de limon argilo-sableux brun-gris à jaune avec des oxydes de fer. Ils ont tous livré du mobilier céramique en faible quantité, un trou de poteau ayant également procuré des fragments d'objets métalliques indéterminés (Tp 258). Au sein du comblement supérieur du poteau 260, un prélèvement de 6 litres a permis de collecter 10 charbons identifiés comme du de bois provenant de gros calibre destiné à la construction (chêne et hêtre). Des graines de céréales carbonisées dont de l'orge vêtue ont également été identifiées.

Fig.46 : Le bâtiment 4

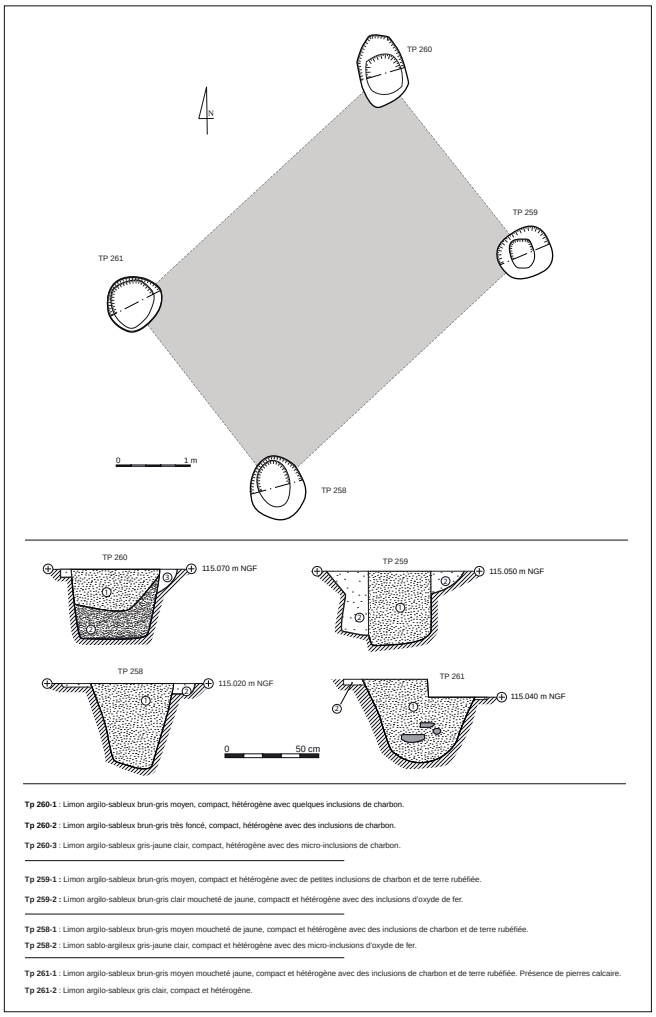

Tp 260-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène avec quelques inclusions de charbon.

Tp 260-2 : Limon argilo-sableux brun-gris très foncé, compact, hétérogène avec des inclusions de charbon.

Tp 260-3 : Limon argilo-sableux gris-jaune clair, compact, hétérogène avec des micro-inclusions de charbon.

Tp 259-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène avec de petites inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

Tp 259-2 : Limon argilo-sableux brun-gris clair moucheté de jaune, compactt et hétérogène avec des inclusions d'oxyde de fer.

Tp 258-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté de jaune, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

Tp 258-2 : Limon sablo-argileux gris-jaune clair, compact et hétérogène avec des micro-inclusions d'oxyde de fer.

Tp 261-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté jaune, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée. Présence de pierres calcaire.

Tp 261-2 : Limon argilo-sableux gris clair, compact et hétérogène.

Fig.47 : Vue zénithale du bâtiment 4

Fig.48 : Le bâtiment 14

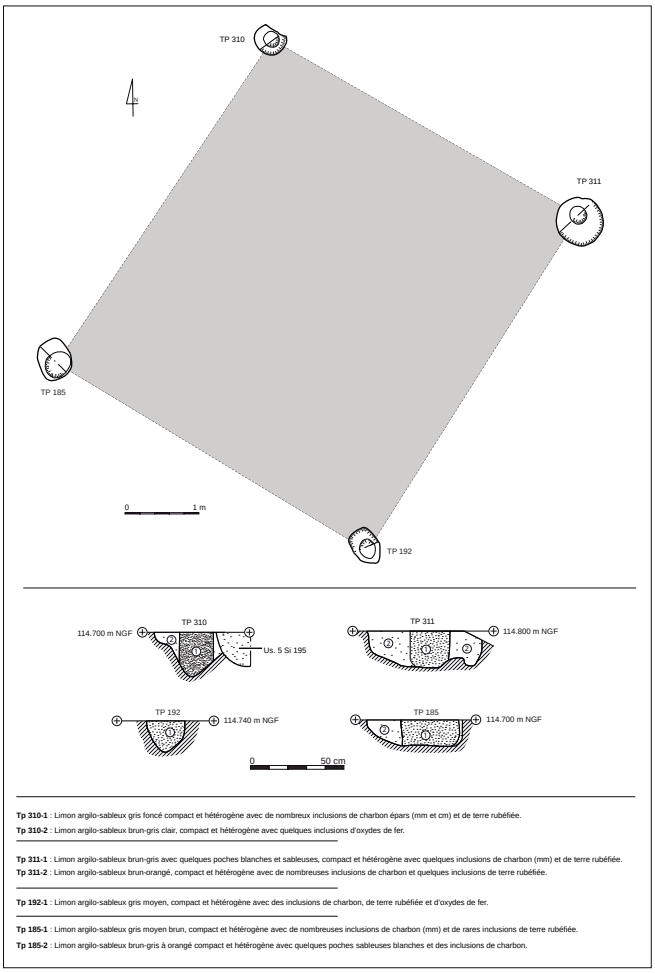

Le bâtiment 14

Le bâtiment 14 est disposé au centre-sud de l'enclos, à proximité des bâtiments 3 (à 15 m au sud-ouest) et 5. Il dessine un plan rectangulaire à carré, mesurant 5 m sur 4,80 m de côtés, d'une surface au sol estimée à 24 m². Les quatre poteaux adoptent des formes en plan circulaires de petits modules, au regard de la dimension du bâtiment, comprises entre 25 et 60 cm (**fig.48**). À noter que le trou de poteau 310 a été recoupé sur son quart nord-est par le silo 195. Les coupes révèlent des profils en cuvette très hétérogènes, les profondeurs conservées variant entre 14 et 20 cm. Les quatre négatifs des poteaux ont été appréhendés, ces derniers étant caractérisés par du limon argilo-sableux gris moyen à foncé. Les avants trous sont comblés de limon argilo-sableux brun-gris à orangé proche du substrat et contenant quelques inclusions d'oxydes de fer. Le prélèvement effectué au sein du négatif du poteau 310 (Us1) a permis de recueillir quelques fragments de torchis et de terre rubéfiée ainsi que 19 charbons de chêne et des fragments de graines de blé et d'orge vêtue carbonisées.

Le bâtiment 5

L'édifice se situe au sud-est de la zone interne de l'enclos, à mi-chemin entre les tronçons A, B et D. Il s'agit d'un bâtiment sur quatre poteaux porteurs et un poteau axial disposé au nord (Tp 147). Un sixième poteau (Tp 146), disposé à moins de 80 cm du poteau axial à l'est semble également fonctionner avec ce dernier, constituant probablement l'entrée du bâtiment. Trois autres trous de poteaux sont situés au sein de la zone interne de l'édifice (Tp 116, 117 et 119). Ils pourraient correspondre à des soutiens de l'architecture. De même, pour le trou de poteau 313 qui se situe à l'extérieur de l'édifice, au sud-ouest. Ainsi,

10 trous de poteaux ont été attribués au bâtiment 5 (**fig.49 et 50**). L'ensemble répond à l'orientation préférentielle sud-ouest / nord-est de l'établissement. Le plan observé entre les quatre poteaux est rectangulaire, les dimensions étant comprises entre 4,70 m et 3,60 m. Le poteau axial se trouve entre 4,15 m et 3,75 m des deux poteaux les plus proches en diagonale. De ce fait, la surface estimée du bâtiment est de 25 m² (**fig.51**). Cette forme de construction est assez répandue sur le secteur, un autre édifice de même surface ayant été mis au jour sur le site voisin et contemporain du « Bois Bouchard IV » au Mesnil-Aubry[68]. En outre, il correspond au bâtiment de type C défini dans la vallée de l'Oise, très fréquents à La Tène moyenne, et correspondant à des greniers ou à des annexes[69].

Fig.49 et 50 : Le bâtiment 5

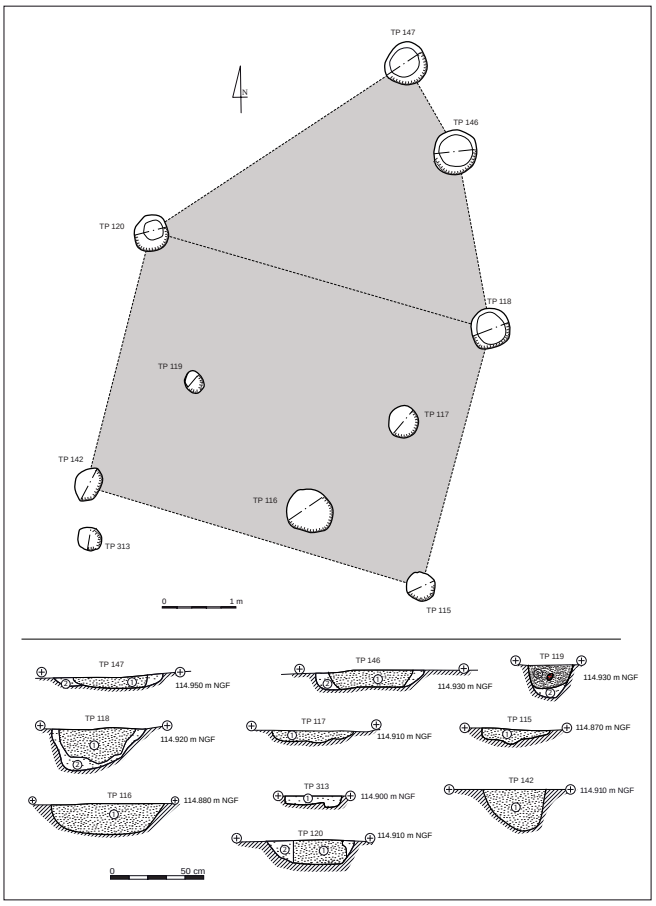

Tp 147-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen à foncé moucheté d'orange, compact et hétérogène avec de rares inclusions de charbon et de terre rubéfiée.
Tp 147-2 : Limon argilo-sableux brun-gris moucheté d'orange, compact et hétérogène.

Tp 146-1 : Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact, hétérogène avec de rares inclusions de charbons
Tp 146-2 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté d'orange, compact, hétérogène.

Tp 118-1 : Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact, hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée (torchis).
Tp 118-2 : Limon argilo-sableux brun-gris moucheté d'orange, compact, hétérogène.

Tp 117-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté d'orange, compact, hétérogène avec des inclusions de charbon.

Tp 115-1 : Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact et homogène avec des inclusions de terre rubéfiée, de charbon et de manganèse. Présence de céramique.

Tp 116-1 : Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact, hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

Tp 313-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et homogène avec de petites inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

Tp 142-1 : Limon argilo-sableux brun-gris foncé moucheté d'orange, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée. Traces d'hydromorphie.

Tp 119-1 : Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon, de terre rubéfiée et de torchis.
Tp 119-2 : Limon argilo-sableux brun-gris foncé moucheté de jaune, très compact et hétérogène (induré).

Tp 120-1 : Limon argilo-sableux brun foncé à charbonneux, compact, hétérogène avec des inclusions de charbon et de torchis.
Tp 120-2 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen à foncé moucheté d'orange, compact, hétérogène.

68 Laporte-Cassagne dir. 2012, vol.1, p.131-132.
69 Malrain, Pinard 2006, p.66.

L'ensemble des trous de poteaux adopte une forme circulaire en plan. En revanche, leur morphologie diffère, tant sur la profondeur conservée que sur les profils observés. À ce titre, cinq poteaux sont très faiblement conservés, leur profondeur n'excédant pas 8 cm. Il s'agit des TP 147, 146 et 115 qui constituent l'ossature du bâtiment, ainsi que des TP 117 et 313. Ils présentent également un fond plat et des comblements constitués de limon argilo-sableux brun-gris moyen à foncé avec de faibles inclusions charbonneuses. Deux d'entre eux possèdent le négatif du poteau (Tp 147 et 146). Les cinq autres creusements présentent en coupe des profils en cuvette aux parois évasées (Tp 119, 118, 116, 142 et 120). Deux négatifs de poteaux sont visibles sur les structures 120 et 118, ces derniers étant les éléments porteurs du mur septentrional de l'édifice. Les profondeurs observées varient entre 14 et 22 cm, et les comblements sont relativement homogènes. Il s'agit essentiellement de limon argilo-sableux brun moyen à foncé contenant quelques inclusions millimétriques de charbons et de terre rubéfiée. Les avants trous sont caractérisés par du limon argilo-sableux brun orangé, très proche du substrat. Seuls les trous de poteaux 115, 116 et 142 ont livré du mobilier. Le premier a permis de recueillir quelques fragments de céramiques brûlée et très érodée. Les deux autres ont fait l'objet de prélèvements de 6 litres et ont permis de mettre respectivement en évidence des charbons de hêtre et de pomoïdés, le second ayant livré des graines de blé et d'orge vêtue ainsi que des charbons de chêne et de hêtre.

Fig.51 : Vue zénithale du bâtiment 5

Fig.52 : Localisation des silos au sein de l'enclos trapézoïdal

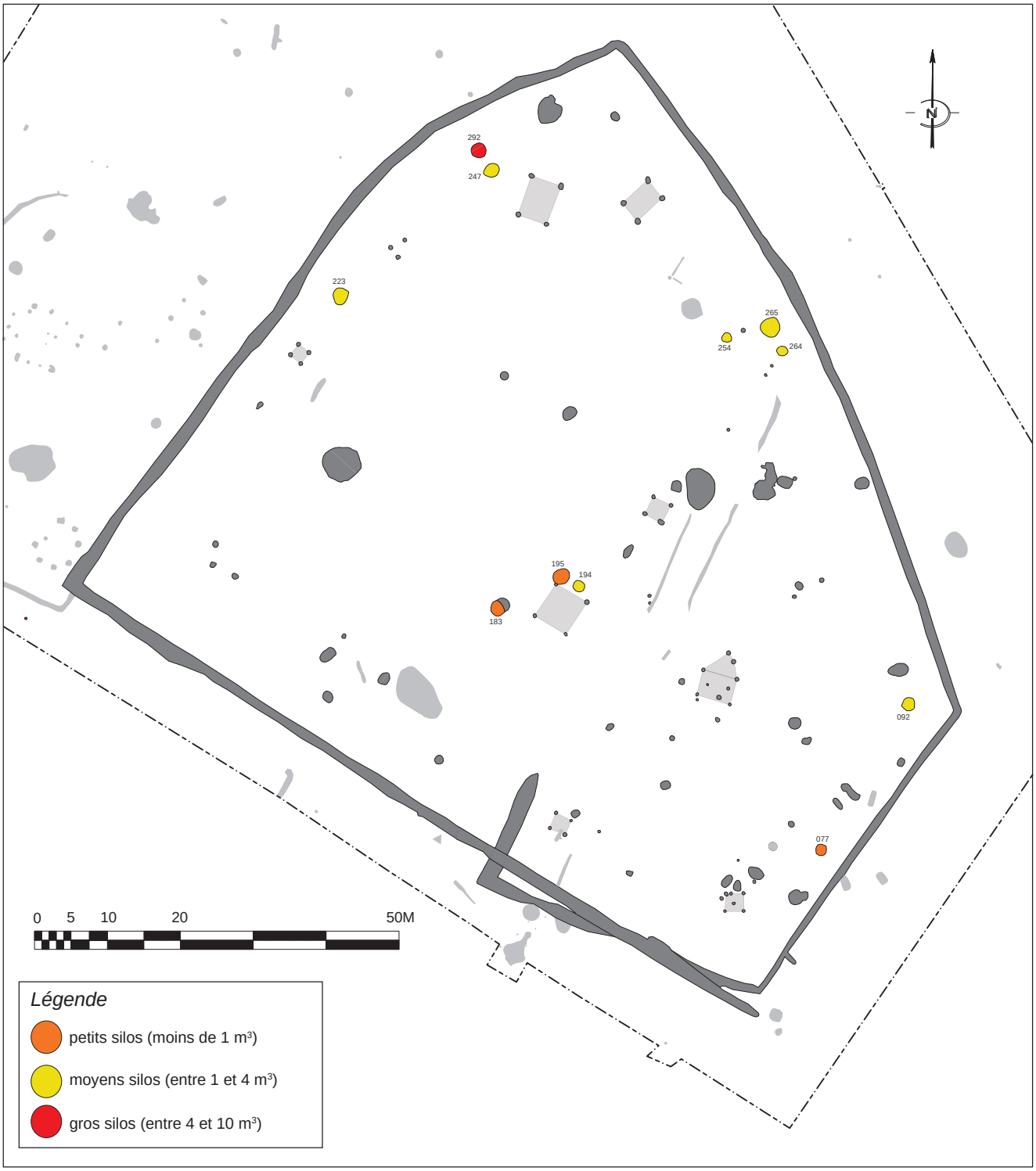

Les silos

11 structures d'ensilage ont été observées au sein de l'enclos. Elles sont réparties sur l'ensemble de la zone interne, avec cependant un regroupement observé au nord, entre les tronçons B et C. La restitution de leur profil d'origine a permis de calculer leurs volumes et de les classer dans la typologie établie lors de la fouille du « Bois Bouchard IV » au Mesnil-Aubry[70](**fig.52**). La majorité des silos mis au jour au sein de l'enclos sont de taille moyenne (7 silos) ; deux

70 Laporte-Cassagne dir. 2012, p. 138-163.

sont de petite taille et une unique structure est de grande taille (**fig.53**). La diversité des tailles et des contenances des silos laténiens est relativement fréquente sur les établissements ruraux. Il a ainsi été défini que les silos de gros volumes étaient davantage destinés à une gestion des céréales à grande échelle, très vraisemblablement liée à un système d'échange. En revanche, les petits et moyens silos reflètent une économie et utilisation liée au groupe humain occupant le site ou ses alentours directs[71]. Si l'on compare le présent établissement avec le site du Mesnil-Aubry « Le Bois Bouchard IV », dont la surface interne couvre près de 2 000 m², l'enclos du Plessis-Gassot semble davantage être tourné vers des productions d'autosuffisance des ou du groupe local. En effet, trois silos de très gros volumes avaient été mis au jour en 2010, contre un seul sur cet établissement, et ce pour le quasi même nombre de silos creusés au sein de l'espace interne.

Fig.53 : Tableau récapitulatif des dimensions silos situés au sein de l'enclos trapézoïdal

catégorie	n° st.	Diam. ouverture	Diam. base	prof. conservée	prof. goulot	Haut. fonctionnelle	Vol. estimé (m3)	Poids céréales
petits silos moins de 1m3	**183**	1,90 m	1,56 m	1,92 m	0,40 m	0,54 m	0,42	320 kg
	195	2,40 m	2,06 m	0,68 m	0,32 m	0,36 m	0,58	435 kg
	77	1,54 m	2,12 m	0,80 m	0,26 m	0,54 m	0,88	660 kg
moyens silos entre 1 et 4 m3	**264**	1,36 m	2,30 m	1,16 m	0,46 m	0,70 m	1,25	937 kg
	247	1,70 m	1,88 m	1,56 m	0,54 m	1,02 m	1,31	982 kg
	194	indét.	2,28 m	1,42 m	0,54 m	0,88 m	1,74	1,30 tonnes
	223	indét.	2,32 m	1,90 m	0,66 m	1,24 m	2,28	1,71 tonnes
	92	1,80 m	2,62 m	1,82 m	0,72 m	1,10 m	2,68	2 tonnes
	265	2,31 m	2,68 m	1,80 m	0,56 m	1,24 m	2,93	2,19 tonnes
gros silos entre 4 et 10 m3	**292**	1,47 m	2,48 m	2,54 m	0,68 m	1,86 m	4,41	3,30 tonnes

Le silo 183

Fouillé à 50 % lors du diagnostic en 2012, le silo 183 se trouve au centre de la zone interne de l'enclos, à proximité du bâtiment 14. Il présente en surface un plan subcirculaire de 1,90 m de diamètre. La coupe a révélé un profil cylindrique conservé sur 1,92 m de profondeur et creusé au sein du niveau de lœss carbonaté. Il recoupe au nord-est la fosse 184. Six comblements successifs ont été observés (**fig.54**). Le fond est recouvert par trois effondrements consécutifs des parois, caractérisés par des couches de limon argilo-sableux orangé, jaune orangé et brun-orangé épaisses sur environ 20 cm (Us 3,5 et 6). Un premier niveau de rejet anthropique constitué de limon argilo-sableux orangé bariolé brun-gris avec quelques inclusions charbonneuses centimétriques est observé à environ 35 cm sous la surface décapée (Us4). Ces premiers comblements ont ainsi comblé la partie inférieure du silo, créant une fosse terminale en forme de cuvette. Celle-ci est constituée de deux remplissages, ces derniers étant les seuls à avoir livré une faible quantité de mobilier archéologique. Le premier est composé de limon argilo-sableux brun-gris moyen avec quelques poches orangées et contenant des inclusions charbonneuses centimétriques (Us2). Le second, scellant définitivement la structure, est caractérisée par du limon argilo-sableux brun-gris moyen avec quelques inclusions charbonneuses centimétriques (Us1). Quelques tessons de céramiques ont été recueillis au sein de ces deux remplissages. Des fragments de parois de forge, très épaissies et scorifiées ayant beaucoup chauffées ont été mis au jour au sein de l'Us 2. La couche supérieure a également livré des fragments de faune et de métal, dont un étui de cartouche d'époque contemporaine qui semble avoir été remanié lors du rebouchage du diagnostic et donc de la moitié fouillée de la structure. Par ailleurs le prélèvement effectué au sein de la couche inférieure du silo a révélé la présence de faibles graines carbonisées de blé ainsi que des charbons de chêne, de hêtre et de prunellier.

71 Gransar 2000, p. 297.

Fig.54 : Le silo 183 et la fosse 184

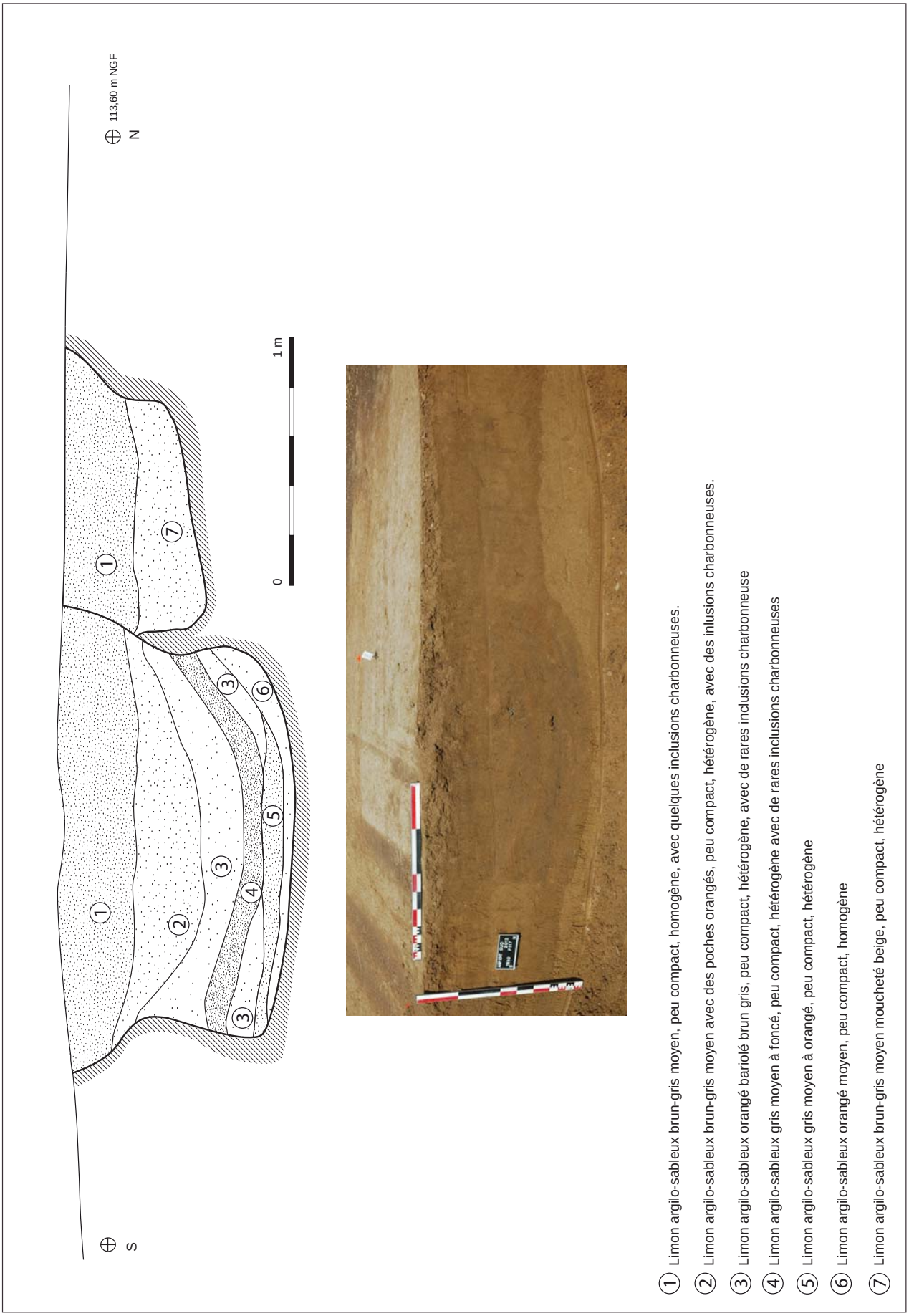

Fig.55 : Le silo 195

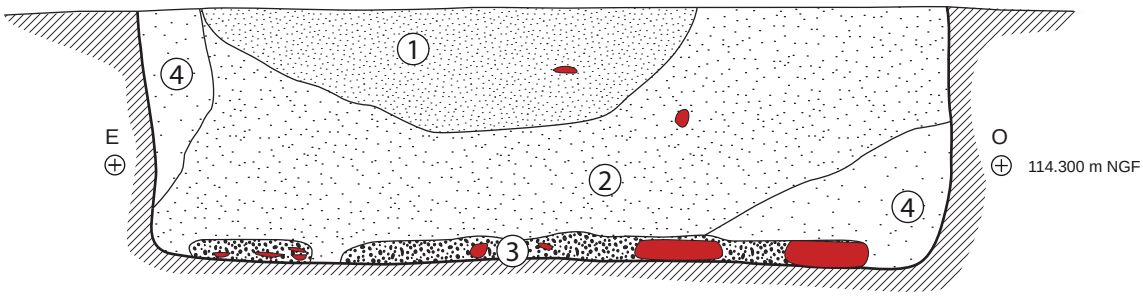

① Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et homogène avec de nombreuses inclusions de charbon (mm), quelques pierres calcaires et de terre rubéfiée.

② Limon argilo-sableux brun-gris foncé légèrement moucheté de brun-orangé, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon (cm et mm), de terre rubéfiée et d'oxydes de fer.

③ Limon argilo-sableux gris à noir, très charbonneux, compact et hétérogène avec des blocs de terre rubéfiée.

④ Limon argilo-sableux brun-gris à jaune moucheté blanc, compact et hétérogène avec des inclusions d'oxydes de fer.

terre rubéfiée / torchis

Le silo 195

Le silo 195 se situe également au centre de l'établissement, à proximité du bâtiment 14, dont il recoupe le poteau nord. En plan, sa morphologie est sub-circulaire, mesurant 2,40 m sur 2,06 m. Sa profondeur conservée est de 68 cm. En coupe, il présente un profil aux parois verticales et à fond plat. Sa capacité estimée est de 435 kg de céréales. Quatre niveaux de comblements ont été identifiés (**fig.55**). Le fond de la structure est en grande partie recouvert d'une fine couche de limon argilo-sableux gris à noir, très charbonneux et rubéfiée, épaisse d'environ 5 cm (Us3). Un prélèvement de 11 litres a été effectué au sein

de ce premier remplissage, révélant de nombreux charbons de taxons variés, tels que des pomoïdées en quantité supérieure, suivi du chêne, du hêtre, de genêt et d'érable. Les courbures observées font état de bois de gros et plus petits calibres, caractéristiques de bois d'allumage et d'entretien de foyers. En revanche, peu de graines carbonisées ont été identifiées, correspondant essentiellement à du blé et quelques avoines et bromes, confirmant dès lors d'un rejet de foyer pour ce premier remplissage. Un effondrement de la paroi occidentale est noté, venant recouvrir un quart ouest de ce premier niveau (Us4). C'est essentiellement une couche de rejet anthropique, caractérisée par du limon argilo-sableux brun-gris foncé, parfois moucheté d'orangé, au sein de laquelle des inclusions de charbons centimétriques et de la terre rubéfiée ont été observées, qui comble la majeure partie du silo (Us2). Un second effondrement de paroi, constitué de limon argilo-sableux brun-gris à jaune, moucheté de beige est observé contre la paroi orientale (Us4). Enfin, une cuvette terminale large d'environ 1,30 m et profonde sur 30 cm et comblée de limon argilo-sableux gris moyen avec de nombreux inclusions charbonneuses millimétriques, scelle définitivement le silo (Us1). Du mobilier varié a été recueilli, principalement au sein des Us 1 et 2. Ainsi, de la céramique assez fragmentaire dont certains éléments sont repassés au feu, un fragment de culot de forge, des restes de faune et un clou de menuiserie ont été mis au jour.

Le silo 077

Le silo 077 se trouve à proximité du tronçon A, au sud-est de la zone interne de l'enclos. Il mesure 1,54 m de diamètre à l'ouverture sur 2,12 m à sa base. La profondeur conservée est de 80 cm, soit une capacité estimée à 660 kg de céréales. Le profil du silo est tronconique à fond plat (**fig.56**). Il a été creusé au sein des deux premiers niveaux de Limon de plateaux. Un unique comblement a été observé, correspondant à du limon argilo-sableux brun-gris moyen avec quelques poches de limon orangé et contenant des inclusions de charbons, de terre rubéfiée et quelques oxydes de fer. Ce remplissage résulte d'un mélange rapide dans le temps d'effondrement naturel des parois et de rejets anthropiques. À ce propos, plusieurs tessons de céramiques ainsi que du torchis ont été recueillis. Le prélèvement de 11 litres a livré de très faibles restes, à l'image seulement de quelques fragments de graines de céréales carbonisées.

Le silo 264

Il se situe à l'est de la zone interne de l'enclos, à environ 4 du tronçon B du fossé 051. Il fait également parti d'un regroupement de silos observé sur ce secteur, avec les silos 265 et 254.
Il présente en surface un plan circulaire de 1,36 m de diamètre à l'ouverture sur 2,30 m de diamètre à sa base. La profondeur conservée est de 1,16 m, le silo ayant été creusé jusqu'au niveau de lœss carbonaté en entamant ce dernier sur quelques centimètres. Sa capacité est estimée à 937 kg de céréales. En coupe, il adopte un profil tronconique à fond plat. Plusieurs comblements successifs ont été observés, correspondant à des rejets anthropiques alternant avec des effondrements de parois. Le fond du silo est caractérisé par une couche épaisse de 12 cm (Us6) et constituée de limon argilo-sableux gris foncé à noir, rubéfié par endroits et contenant de nombreux charbons et des graines carbonisées aisément repérables à l'œil nu (**fig.57** détail). Quelques poches plutôt sableuses, grises foncées avec de nombreux charbons centimétriques sont également contenus au sein du premier remplissage. C'est au sein de ce comblement qu'ont été recueillis des fragments de céramique datés de La Tène C2, ainsi que quelques éléments de faune et du torchis. Deux prélèvements ont été effectués. Le premier au sein de l'Us 6, plus précisément contre la paroi sud-orientale du silo dans une poche de concentration de graines carbonisées. Il a permis de mettre en évidence un lot considérable de céréales, composé en majorité par des épillets de blé amidonnier, puis de grains de blés nus, des épillets de blé

Fig.56 : Le silo 077

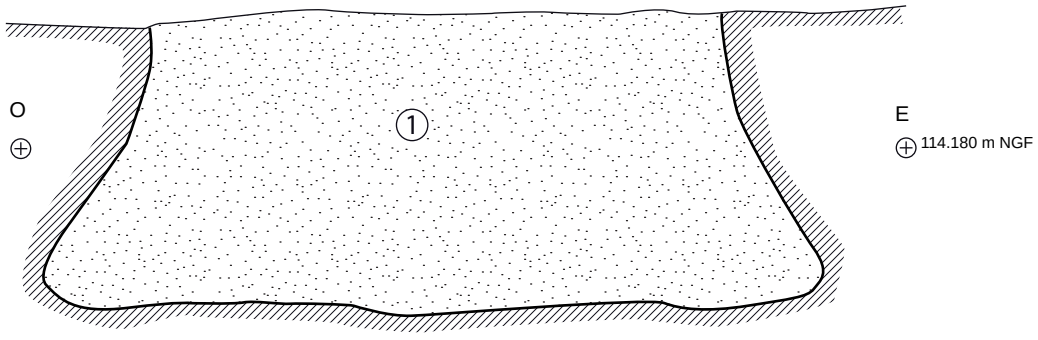

① Limon argilo-sableux brun-gris moyen avec quelques poches de limon orangé, compact, hétérogène avec des inclusions de charbon, de terre rubéfiée et de manganèse.

épeautre et des grains d'orge vêtue. Cet assemblage, débarrassé des mauvaises herbes qui polluent en général les récoltes de céréales reflète davantage une véritable fonction de stockage. De ce fait, il semble évident que le fond de la structure ait été volontairement assainie par le feu, en vue d'un probable nouveau stockage. Cette couche fortement rubéfiée et charbonneuse correspond dès lors à un niveau incendié en place. En revanche, le second prélèvement effectué au sein de l'Us5 a fourni presque exclusivement des graines d'orge vêtue, révélant davantage un rejet. Par ailleurs, ce prélèvement a permis de détecter des charbons de bois, absents du prélèvement précédemment cité, identifiés comme du hêtre et du frêne.

La moitié inférieure du silo est, par la suite, recouverte de niveaux d'effondrements (Us2) mêlés parfois à des rejets anthropiques (Us4) caractérisés par du limon argilo-sableux gris-orangé contenant de fines inclusions charbonneuses éparses. Enfin, le niveau supérieur du silo se caractérise par un comblement en cuvette (Us1) composé de limon argilo-sableux gris moyen moucheté de jaune au sein duquel de rares inclusions de terre rubéfiée ont été notées. Il est intéressant de souligner la découverte au sein de ce niveau, d'une enclume lourde d'environ 36 kg, portant de nombreuses traces d'utilisation et présentant une fissure et une fracture anciennes pouvant expliquer son rejet au

Fig.57 : Le silo 264

sein du silo[72].

Le silo 247

Le silo 247 se situe au nord, à proximité du bâtiment 13, du tronçon C et du silo 292. Il mesure 1,70 m de diamètre à l'ouverture sur 1,88 m à la base (**fig.58**). La profondeur conservée est de 1,56 m, soit une capacité estimée à 982 kg de céréales. Le profil en coupe est tronconique à fond plat. La structure repose sur le dernier niveau de Limon de plateau observé, caractérisé par un limon argileux orangé très compact. Cinq phases successives de comblement ont été observées. Le premier correspond à une fine couche épaisse sur 10 cm et constituée essentiellement de limon argilo-sableux noir et rubéfié au sein duquel de nombreux charbons de bois et de graines carbonisées ont été observés. Un prélèvement de 11 litres y a été effectué, révélant plus de 7 000 restes de graines ou fragments, essentiellement constitués de blés nus et de blé amidonnier. Cet ensemble est accompagné de quelques plantes sauvages telles que de l'avoine, du brome et des fléoles des prés. Cependant, cette faible représentativité permet de considérer la concentration de blés comme non polluée par des mauvaises herbes, attestant de ce fait, une véritable fonction de stockage. En outre, à l'instar du silo 264, le silo 247 a probablement été assaini par le feu, en vue d'une probable réutilisation, permettant de ce fait d'obtenir ce premier comblement carbonisé. Peu de charbons de bois ont été observés (8 fragments), ces derniers étant analysés principalement comme du chêne et du saule. Ce premier niveau est rapidement recouvert par une couche de rejet anthropique (Us4) caractérisée par du limon argilo-sableux gris moyen moucheté orangé contenant quelques inclusions de charbons et de terre rubéfiée. Un faible effondrement de sédiment contre la paroi nord-orientale (Us5) est également noté. Quelques fragments de céramiques ont été mis au jour au sein de l'Us4, dont le pied d'un probable vase tripode ainsi que des tessons de vase à provisions dont les datations s'apparentent davantage au début de La Tène finale. Il semblerait dès lors, que ces rejets soient contemporains de la dernière phase d'occupation du grand enclos trapézoïdal. Par ailleurs, deux fragments de meules en meulière, correspond à une *meta* et à un *catillus*[73] ont été recueillis. Un troisième comblement surmonte cet ensemble ; il est caractérisé par du limon argilo-sableux gris-orangé très hétérogène avec de rares inclusions de charbons. Aucun matériel n'a été collecté au sein de ce niveau qui est interprété comme un effondrement de paroi (Us3). Deux couches distinctes achèvent de sceller la structure (Us 1 et 2), correspondant aux 2/3 supérieurs du remplissage. Elles sont caractérisées par du limon argilo-sableux gris moyen à brun avec des inclusions centimétriques de charbons. L'Us 1 est en outre, matérialisée par des poches sableuses beiges, identifiées pour la plupart comme des bioturbations. Quelques tessons de céramiques, dont de la NPR, ont été recueillis, confirmant une datation du silo centrée sur le début de La Tène finale.

Le silo 194

Le silo 194 se trouve à proximité immédiate du silo 195, au centre de la zone interne de l'enclos. En coupe, il est conservé sur 1,42 m de profondeur et présente un diamètre à la base de 2,28 m (**fig.59**). Il a été noté que silo 194 est recoupé par un creusement en forme de cuvette profonde sur environ 50 cm au maximum (Fosse 315). En surface, la fosse présente un plan circulaire de 1,70 m de diamètre. Malgré l'absence de la partie supérieure du silo, son profil tronconique à fond plat a tout de même été appréhendé. Trois principales phases de comblements ont été observées. La première réside en un niveau épais de 20 cm tapissant le fond du silo et constitué de limon argilo-sableux gris foncé bariolé de beige contenant quelques inclusions de charbons (Us7). Des fragments de céramiques ainsi que des ossements d'animaux dont un crâne

72 Volume 2, étude de l'outillage lithique
73 Volume 2, étude du matériel de mouture

Fig.58 : Le silo 247

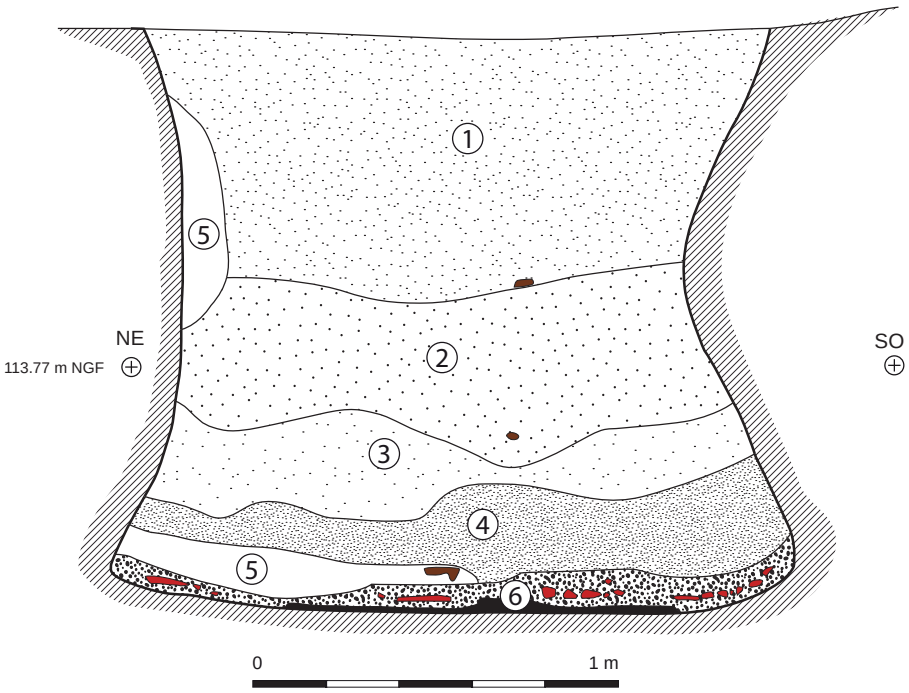

① Limon argilo-sableux gris moyen, compact et hétérogène avec des poches sableuses blanchâtres et quelques inclusions de charbon (cm).

② Limon argilo-sableux gris moyen à brun, compact et homogène avec des inclusions de charbons.

③ Limon argilo-sableux gris-orangé, compact et hétérogène moucheté beige avec quelques inclusions de charbon.

④ Limon argilo-sableux gris moyen moucheté orangé avec de rares inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

⑤ Limon de plateaux orangé remanié (= effondrement de paroi).

⑥ Limon argilo-sableux noir et rubéfié avec de nombreux charbons cm.

Fig.59 : Le silo 194

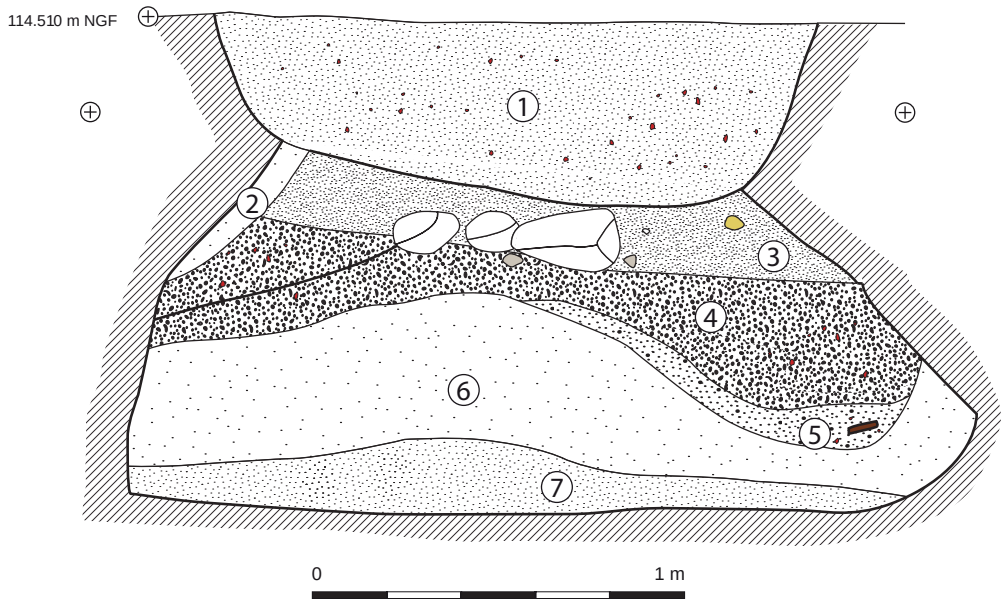

① Limon argilo-sableux gris foncé, compact et homogène avec des inclusions de terre rubéfiée et de charbon (cm et mm).

② Limon argilo-sableux brun-orangé, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon. Présence de quelques pierres calcaires.

③ Limon sablo-argileux gris à jaune, compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbon, de terre rubéfiée.

④ Limon sablo-argileux noir foncé, compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbon (cm) et de terre rubéfiée.

⑤ Limon sablo-argileux brun-gris à jaune, compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbon (cm) et de terre rubéfiée.

⑥ Limon argilo-sableux jaune, compact et hétérogène avec de très rares inclusions de charbon (=effondrement).

⑦ Limon argilo-sableux gris foncé bariolé beige, compact et hétérogène avec quelques inclusions de charbon.

Faune Calcaire Céramique Pierre calcaire brûlée Terre rubéfiée

de capriné fendu au couperet et aux étuis cornés prélevés ont été recueillis. De même, un poids en craie présentant une perforation cylindrique a été observé au sein de ce premier niveau de rejet anthropique. Il est surmonté par un comblement de limon argilo-sableux jaune relativement homogène correspondant à un effondrement massif de paroi et/ou d'un apport volontaire (Us6). Il est épais de 40 cm environ et forme une sorte de dôme sur la moitié inférieure du silo. Aucun matériel n'a été récolté au sein de cette Us. Trois rejets successifs viennent recouvrir cet ensemble (Us 3 à 5), constitués de limon argilo-sableux brun-gris à jaune (Us 3 et 5) ou noir foncé contenant de nombreuses inclusions centimétriques de charbons et de terre rubéfiée (Us4). Plusieurs fragments de céramiques ont été mis au jour au sein de ces niveaux dont les formes s'apparentent aux productions du début de La Tène finale. De nombreux ossements de caprinés, dont des fragments de côtes découpées, ainsi qu'un jeune caprin dont la peau a été prélevée sont à noter. Par ailleurs, deux éléments d'assemblage et de serrurerie ont été recueillis (clou et piton). Enfin, un prélèvement de 11 litres effectué au sein de l'Us 4 a révélé de nombreux charbons de taxons variés (hêtre, prunus, pomoïdées, chêne et charme). Cette grande diversité associée à des bois de petits calibres plaident en faveur de rejets de foyers domestiques.
La fosse 315 venant recouper la partie supérieure du silo est en forme de cuvette au fond quasi-plat. Un seul comblement la caractérise, constitué de limon argilo-sableux gris foncé contenant des inclusions de charbons et de terre rubéfiée. Plusieurs fragments de céramiques ainsi qu'un meulet destiné aux taillandiers[74] ont été découverts.

Le silo 223

Le silo 223 se situe au bord du tronçon C, à proximité du bâtiment 6. En coupe, il présente une profondeur conservée sur 1,90 m et un profil tronconique à fond plat et aux parois peu évasées. La structure repose au sein du niveau de marne et caillasse calcaire détritique qu'elle a percé sur une quarantaine de centimètres. Son diamètre à la base est de 2,32 m, le diamètre à l'ouverture n'ayant pu être déterminé du fait d'un recreusement de sa partie supérieure sur une soixantaine de centimètres par la fosse 316 (**fig.60 et 61**). Cette dernière présente en surface un plan sub-circulaire très irrégulier d'environ 1,90 m de diamètre. L'estimation du volume et de la capacité du silo a tout de même pu être déterminée, soit 1,71 tonnes de céréales.
De nombreux remplissages ont été observés sur la coupe, révélant essentiellement cinq dynamiques de comblement du silo, en y associant la fosse 316. Le premier niveau sur le fond est épais sur une vingtaine de centimètres. Il est composé de limon argilo-sableux gris moyen, moucheté de jaune contenant des petits cailloutis calcaires issus du lœss carbonaté et des inclusions de charbons. Un très mince niveau rubéfié est également noté par endroits et directement en contact avec le fond du creusement. De nombreux fragments de céramiques, en particulier des vases à provisions ont été recueillis[75]. De plus rares ossements d'animaux et du torchis sont également associés à cette couche. De même, trois fragments de *meta* brûlés en grès de Fosses-Belleu ont permis de restituer en quasi totalité l'outil. Un prélèvement de 11 litres effectué au sein de ce niveau a permis de mettre en évidence un faible lot de grains carbonisés, identifiés comme de l'orge vêtue et du blé, ainsi que quelques plantes sauvages. Une vingtaine de charbons de bois ont été recueillis appartenant uniquement à du chêne. Ce premier ensemble est surmonté par une seconde phase de rejet importante (Us6), en partie perturbée par une succession d'effondrements de la paroi nord (Us7 à 11). Ce phénomène naturel a piégé une mince couche de rejet (Us8) caractérisée par du limon argilo-sableux gris moyen avec de nombreuses inclusions de terre rubéfiée et de charbons centimétriques. Quelques fragments de céramiques ont été recueillis, mais ce sont surtout deux outils en fer

74 Volume 2, étude de l'outillage lithique
75 Volume 2, étude du mobilier céramique

Fig.60 : Le silo 223

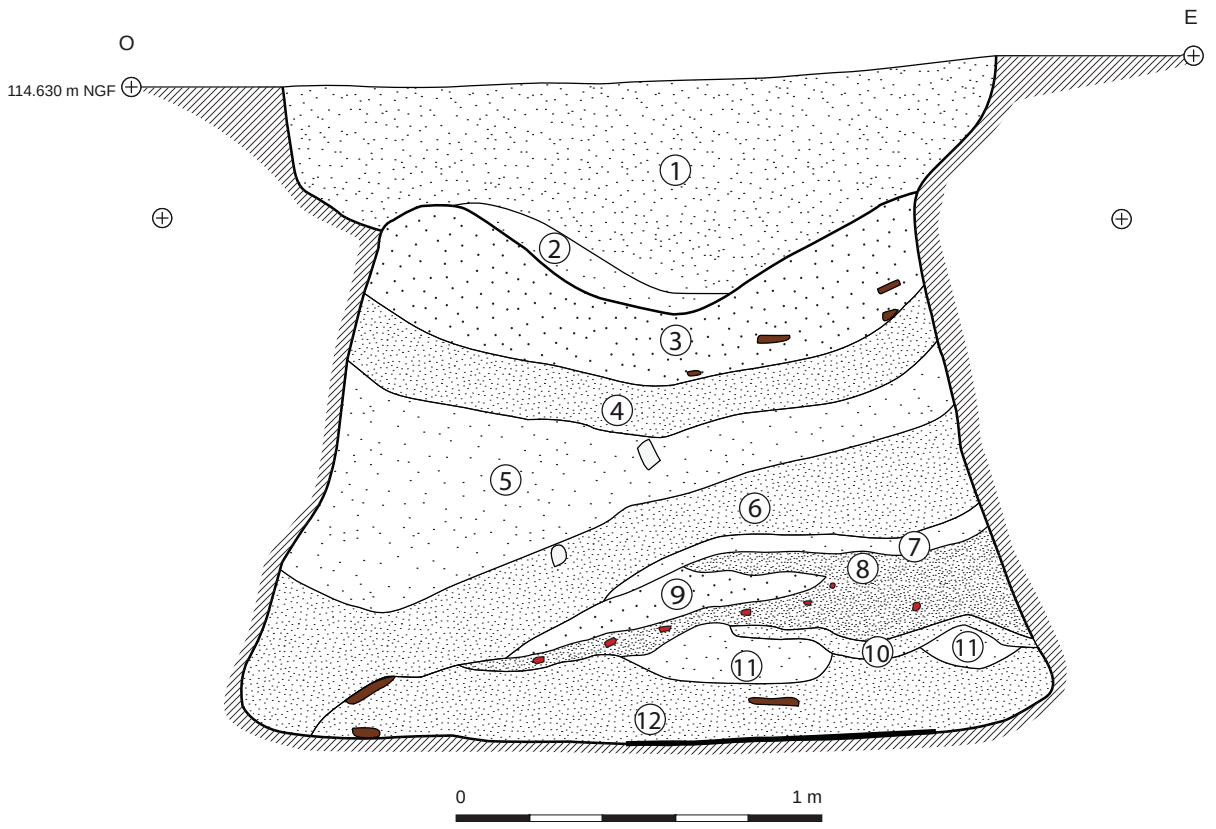

① Limon argilo-sableux gris moucheté brun, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

② Limon argilo-sableux brun-gris moyen à jaune, compact et hétérogène avec inclusions de charbon.

③ Limon argilo-sableux brun-gris mouchetée de jaune, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon, de terre rubéfiée et de petits nodules de calcaire.

④ Limon argilo-sableux gris moucheté jaune-orangé, compact et hétérogène avec quelques inclusions de charbon, de nodules de calcaire (cm) et de terre rubéfiée.

⑤ Limon argilo-sableux gris-orangé, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon, de terre rubéfiée et d'une pierre calcaire.

⑥ Limon argilo-sableux gris moyen, compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbon, de terre rubéfiée et de cailloutis calcaire.

⑦ Limon argilo-sableux jaune, compact et hétérogène avec des inclusions de charbons, de terre rubéfiée et de quelques nodules calcaires.

⑧ Limon argilo-sableux gris moyen, compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbon (mm), de terre rubéfiée.

⑨ Limon argilo-sableux jaune, compact et hétérogène avec quelques inclusions de charbon, de terre rubéfiée et de cailloutis calcaire.

⑩ Limon argilo-sableux gris moyen moucheté jaune, compact et hétérogène avec de très nombreuses inclusions de terre rubéfiée.

⑪ Poches de limon argilo-sableux jaune, compact et hétérogène avec inclusions calcaires et de charbons.

⑫ Limon argilo-sableux gris moyen moucheté jaune, compact et hétérogène avec cailloutis calcaire et de petites inclusions de charbon. Niveau de terre rubéfiée sur le fond.

céramique

calcaire

remarquables, identifiés comme deux serpettes[76] probablement destinées à la taille des haies ou d'arbres fruitiers qui composent le lot. De même, un clou de menuiserie complète le corpus. Un troisième niveau caractérisé par un effondrement de la paroi sud comble la partie inférieure du silo (Us5). Son recouvrement est relativement important, compris du nord au sud entre 20 et 60 cm. Il est composé de limon argilo-sableux gris-orangé contant quelques charbons millimétriques et de petites pierres calcaires. De rares éléments de céramiques ont été piégés au sein de cette couche. Deux niveaux successifs de rejets surmontent ensuite cet effondrement (Us 3 et 4). Ils sont constitués de limon argilo-sableux brun-gris moucheté de jaune (en plus grande proportion sur l'Us3) avec quelques inclusions de charbons et de terre rubéfiée. De nombreux tessons de céramiques ont été identifiés, ces derniers étant datés de la fin de La Tène C2 et du début de La Tène D1. De rares fragments de faune, des tiges et un anneau en métal ainsi que du torchis ont été également été mis au jour. Un prélèvement effectué au sein de l'Us 3 a révélé la présence de plusieurs graines de blé carbonisées, mais très peu de charbons identifiés comme du hêtre et de l'érable. Enfin, une fosse terminale (Fs 316) vient recouper la partie supérieure su silo. Elle présente en coupe une forme de cuvette au fond très irrégulier. Elle est essentiellement comblée par du limon argilo-sableux gris moucheté brun-beige avec quelques inclusions de charbons et de terre rubéfiée. Un grand nombre de céramiques a été recueilli, dont la plupart sont repassées sur le feu (aspect craquelé très poreux), attestant une datation centrée sur La Tène D1. De même un fragment de bracelet en alliage cuivreux à jonc plein et lisse a été récolté.

Fig.61 : Le silo 223

Le silo 092

Le silo 092 se situe dans l'angle sud-est de l'enclos. Il mesure 1,80 m de diamètre à l'ouverture sur 2,62 m à la base. La profondeur conservée est de 1,82 m, soit une capacité estimée à 2 tonnes de céréales. Le profil du silo est tronconique à fond plat (**fig.62**). Il a été creusé au sein des trois niveaux de Limon de plateau, du lœss carbonaté et du sommet des marnes et caillasses détritiques. Quatre principales phases de comblement ont été distinguées. La

76 Volume 2, étude du mobilier métallique

première forme un petit dôme sur le fond du silo. Il est épais d'environ 30 cm et est constitué de limon argilo-sableux gris moyen contenant quelques inclusions de charbons et de terre rubéfiée (Us5). Ce premier comblement a livré très peu de matériel archéologique, à l'image de rares tessons de céramiques et de quelques graines et charbons carbonisés exhumés lors d'un prélèvement de sédiment. Il est recouvert par un effondrement de paroi, constitué de limon argilo-sableux orangé. Un second rejet anthropique relativement puissant vient compléter la partie inférieure du silo (Us3). Il est caractérisé par du limon argilo-sableux gris clair bariolé d'orangé contenant de nombreuses inclusions charbonneuses, quelques fragments de céramiques et des restes de faune. Un faible effondrement de paroi, épais de moins de 10 cm, sépare ce comblement du remplissage final. Ce dernier est très épais (environ 90 cm) et est composé de limon argilo-sableux gris moyen contenant de nombreuses inclusions de charbons et de terre rubéfiée. C'est au sein de cet ultime remplissage qu'a été découvert l'essentiel du mobilier: céramiques datées du début de La Tène finale, fragments d'amphore et de faune.

Le silo 265

Il présente en surface, un plan sub-circulaire pour un diamètre à l'ouverture de 2,31 m. La profondeur conservée est d'1,28 m, ce dernier ayant été creusé jusqu'au niveau de marne et caillasse détritique. En coupe, son profil est sub-cylindrique, obtenu très vraisemblablement par l'altération importante des parois supérieures. Son diamètre à la base est de 2,68 m et sa capacité est estimée à 2,19 tonnes de céréales. Six dynamiques principales de comblements ont été observées, correspondant à des alternances de rejets anthropiques et des phénomènes érosifs des parois (**fig.63 et 64**).
Le fond du silo est recouvert d'une épaisse couche de limon argilo-sableux gris moyen contenant de très nombreuses inclusions charbonneuses et de terre rubéfiée. Des tessons de céramique, dont des fragments de vase de type Besançon datés du début de La Tène finale, quelques ossements d'animaux et des éléments de torchis ont été recueillis. Un prélèvement de 11 litres réalisé à l'interface de cette couche et de l'encaissant a fourni de nombreux restes de graines carbonisées composées pour moitié d'orge et de blé. Des restes de pois ont également été observés. En revanche, peu de charbons ont été observés, ces derniers étant composés essentiellement de chêne. Ce premier ensemble est recouvert par plusieurs phases d'effondrement de parois, identifiés par les Us 6 à 9. Un second rejet anthropique est attesté par l'Us 5, constituée de limon argilo-sableux gris moyen, moucheté de jaune contenant de nombreuses inclusions de charbons et de terre rubéfiée. Quelques tessons de céramiques associés à de la faune et du torchis ont été recueillis. Au regard des restes carbonisés distingués à l'œil nu, un second prélèvement a été effectué au sein de cette Us. De nombreuses graines y ont été identifiées, essentiellement de l'orge vêtue. Un second phénomène érosif a entrainé l'arrachement des deux parois, matérialisé par les Us 3 et 4. De ce fait, ces dernières forment une cuvette terminale du silo. Une troisième phase de rejet anthropique est observée, matérialisée par du limon argilo-sableux brun-gris moyen avec des inclusions de charbons et de terre rubéfiée (Us2). L'essentiel du matériel céramique du silo a été recueilli au sein de ce niveau (fragments type Besançon notamment), associé à de la faune, du torchis, un couteau en fer ainsi qu'un petit bloc de grès présentant une succession d'impacts de piquetage volontaire, mais dont la fonction nous échappe. Enfin, le comblement final du silo est caractérisé par une couche épaisse de 40 cm environ, constituée de limon argilo-sableux orangé identifié comme un apport naturel. Quelques fragments de céramiques y ont été collectés.

Fig.62 : Le silo 092

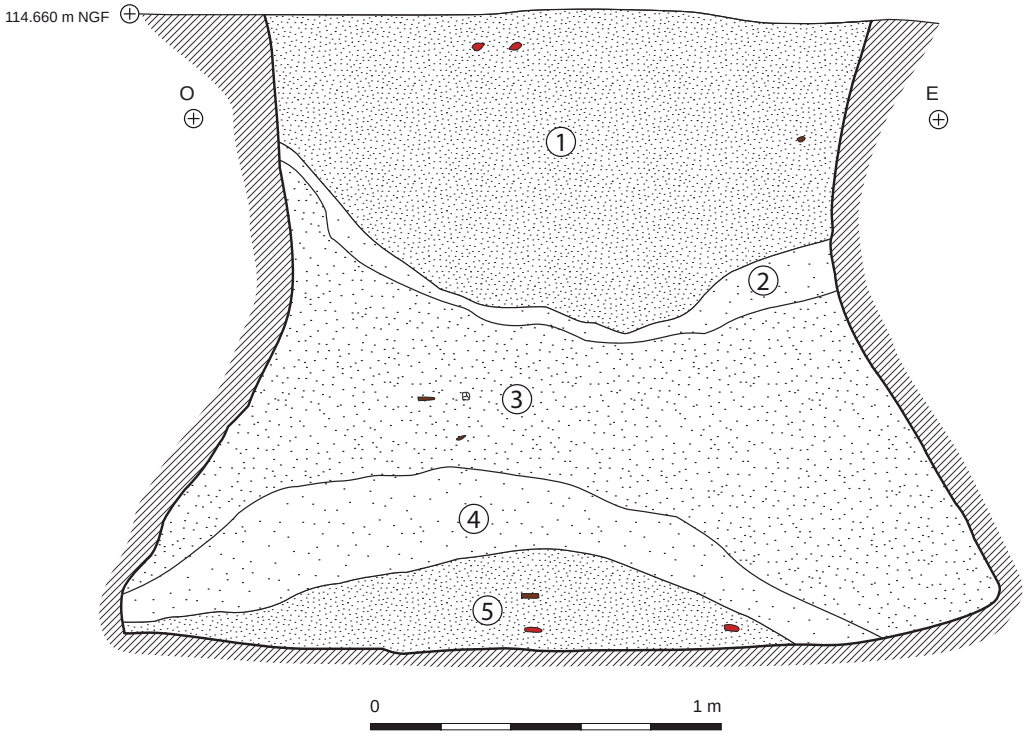

① Limon argilo-sableux gris moyen, compact et hétérogène mêlé à des poches sableuses beiges avec de nombreuses inclusions de charbon (cm et mm), et quelques inclusions de terre rubéfiée.

② Limon argilo-sableux brun-orangé, compact et hétérogène.

③ Limon argilo-sableux gris clair bariolé orangé, compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbon.

④ Limon argilo-sableux orangé, compact et hétérogène mêlé à de petites poches blanches plus sableuses.

⑤ Limon argilo-sableux gris moyen, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et d'oxydes de fer.

céramique calcaire terre rubéfiée/torchis

Fig.63 : Le silo 265

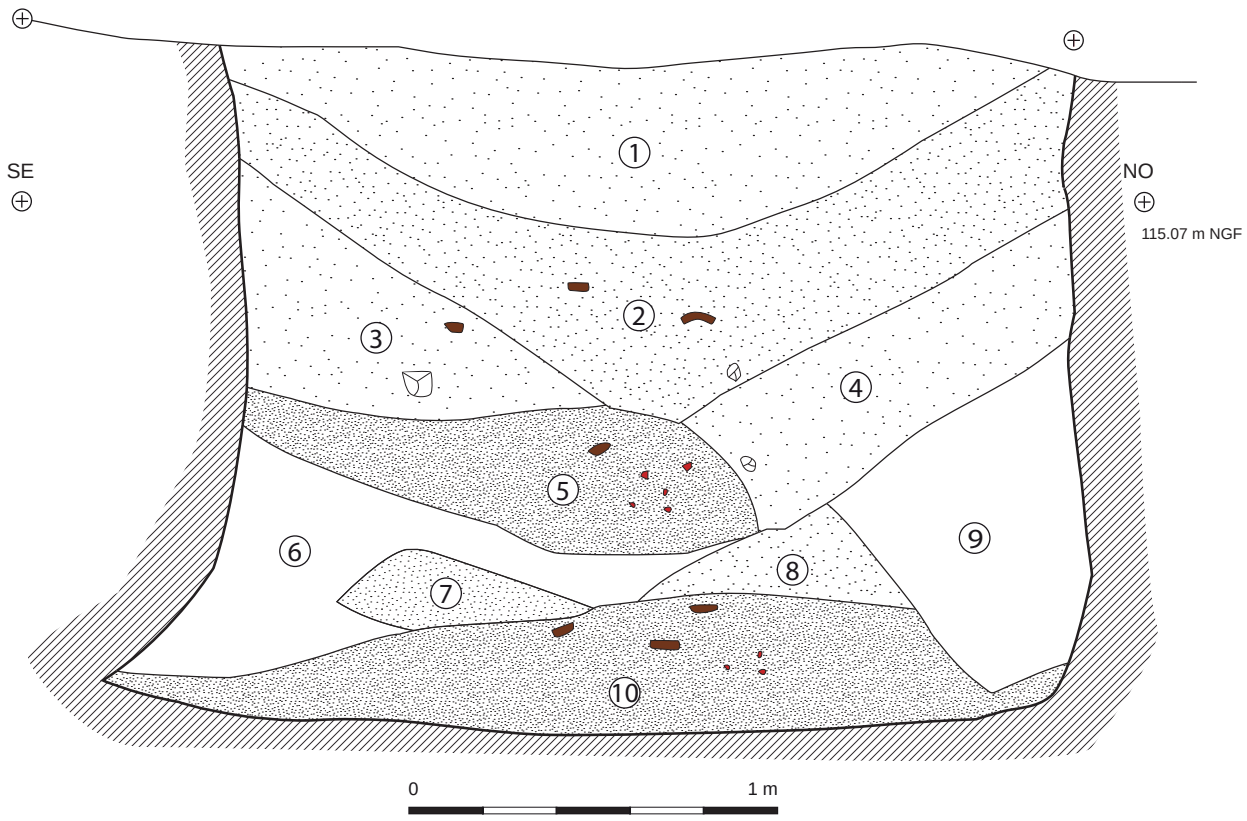

① Limon argilo-sableux brun orangé, compact et hétérogène avec inlusions de charbon, de terre rubéfiée. Traces de bioturbations.

② Limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté jaune, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon, de terre rubéfiée, et des nodules de calcaire (cm).

③ Limon argilo-sableux gris clair moucheté de jaune-orangé, compact et hétérogène avec de petites inclusions de charbon, de terre rubéfiée, et de petits nodules de calcaire.

④ Limon argilo-sableux brun clair fort mmoucheté gris-orangé, compact et hétérogène avec de petites inclusions de charbon, de terre rubéfiée, et de micro-nodules de calcaire.

⑤ Limon argilo-sableux gris moyen moucheté jaune, compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbon, de terre rubéfiée et de petites inclusions de calcaire.

⑥ Limon argilo-sableux orangé bariolé beige, compact et hétérogène.

⑦ Limon argilo-sableux gris moyen moucheté jaune, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

⑧ Limon argilo-sableux brun-orangé, compact et hétérogène avec de très rares inclusions de charbon.

⑨ Loess mélangé à du limon argilo-sableux orangé, compact et hétérogène (effondrement)

⑩ Limon argilo-sableux gris moyen, compact et hétérogène avec de très nombreuses inclusions de charbon, de terre rubéfiée.

céramique — terre rubéfiée / torchis — calcaire

Fig.64 : Le silo 265

Le silo 292

Le silo 292 est situé au bord du tronçon C, au nord de la zone interne de l'enclos. Il mesure 1,47 m de diamètre à l'ouverture sur 2,48 m à la base, avec une profondeur conservée de 2,54 m. Avec un volume important estimé à plus de 4 m^3, il est le seul attribué à la catégorie des gros silos. Sa capacité en céréales est estimée à 3,30 tonnes. Il a été creusé jusqu'aux Marnes et caillasses calcaires détritiques, dont il a percé le niveau sur 80 cm. En coupe, il présente un profil tronconique à fond quasi plat, remarquablement bien conservé, seule la partie supérieure étant érodée sur 1 m environ (**fig.65 et 66**). Cinq phases de comblements ont été appréhendées. Le fond du silo est recouvert par une alternance d'effondrement de parois (limon argilo-sableux marron-brun clair à moyen : Us 20, 18, 9, 15) et de rejets de foyers fortement charbonneux à cendreux (Us 19, 14, 16, 11 et 10). Ces derniers ont livré de très rares fragments de céramique et de faune. Deux prélèvements effectués au sein des niveaux charbonneux et cendreux ont révélés quelques graines mais surtout des charbons aux taxons variés : aulne, pomoïdées, et hêtre entre autres attestant de rejets de foyers. La seconde dynamique de remplissage observée est caractérisée par les Us6 à 9. Elles sont constituées de limon argilo-sableux brun à marron clair et foncé, totalement stériles en mobilier archéologique. Ce premier ensemble résultant de l'érosion des parois est recouvert par un puissant recouvrement de sédiment naturel caractérisé par du Limon de plateau orangé et du calcaire détritique, également stériles. Il pourrait s'agir d'un apport volontaire de terre issue du creusement du silo, rejetée intentionnellement. Ces deux grands apports de limons naturels comblent sur plus d'1 mètre le creusement du silo. Enfin, la dernière phase de comblement est illustrée par une deux couches de rejets anthropiques caractérisés du limon argilo-sableux gris clair (Us3) à gris foncé (Us2). Quelques tessons de céramiques y ont été recueillis. Enfin, le silo est définitivement comblé par un épais niveau de limon argilo-sableux gris beige contenant de rares inclusions de charbons millimétriques ainsi que de quelques tessons de céramiques.

Fig.65 : Le silo 292

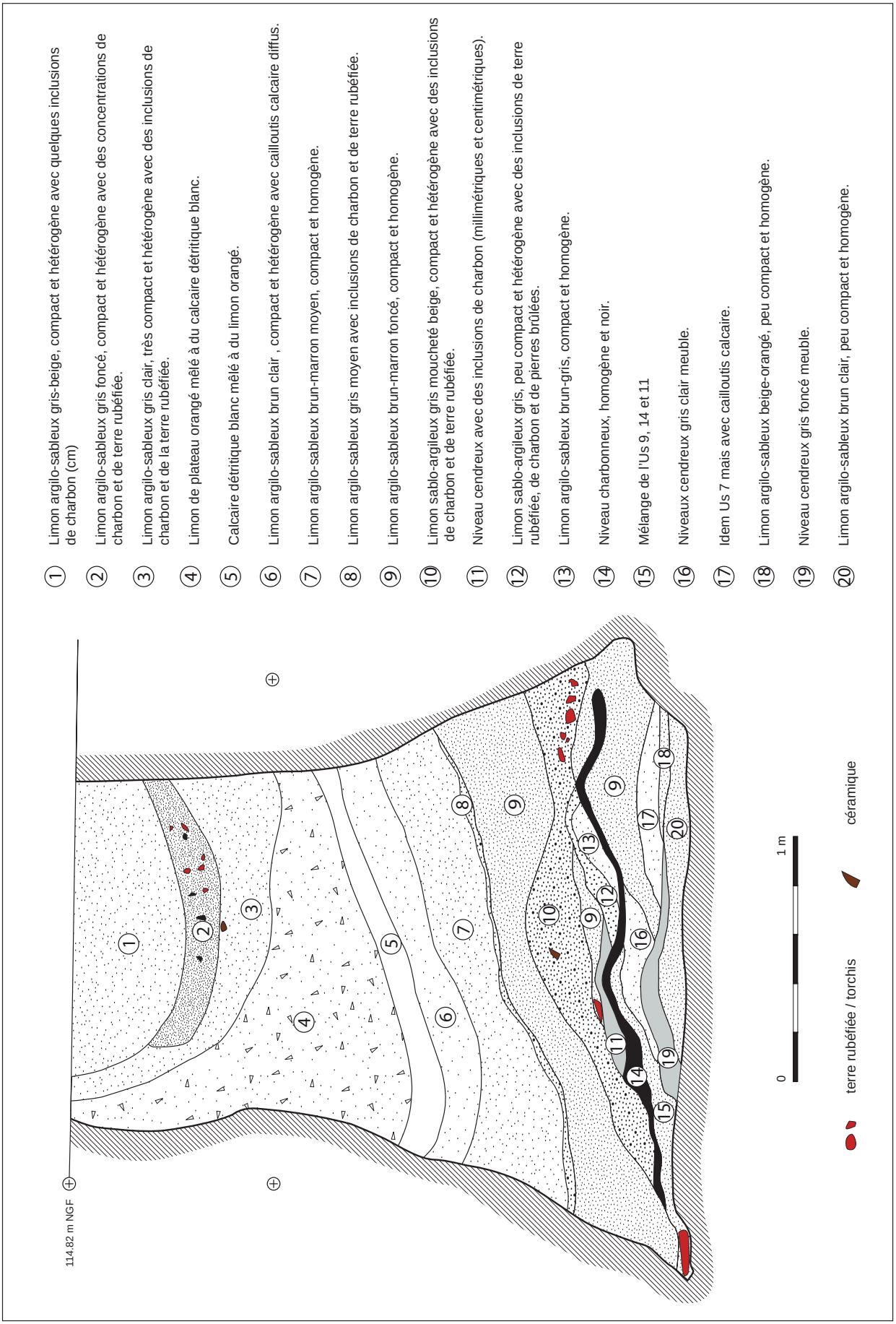

Fig.66 : Le silo 292

Les fosses

28 fosses, aux formes et aux dimensions variées, ont été mises au jour au sein de l'enclos. Au regard de ce nombre important, et souvent d'un état de conservation très altéré, ne seront présentées dans ce paragraphe que les huit structures les plus caractéristiques. Les autres fosses sont regroupées au sein d'un tableau récapitulatif placé à la fin de ce paragraphe. Dans l'ensemble, l'absence d'aménagement spécifique n'a pas permis d'appréhender leurs fonctions primaires, la nature de leurs comblements évoquant seulement une réutilisation détritique.

La fosse 071

Elle se situe à proximité immédiate du tronçon A et du bâtiment 1, non loin de l'angle sud de l'enclos.
En plan, elle présente une forme circulaire avec une excroissance circulaire sur sa paroi orientale. Elle mesure 2,66 m de long sur 2,02 m de large, et est conservée sur 52 cm de profondeur (**fig.67**). Plusieurs comblements la caractérisent, conséquences de remplissages anthropiques (Us1, 3 et 5) alternant avec des comblements naturels (2, 4 et 6). En coupe, son profil propose des parois très légèrement évasées à droites et un fond plat. Seuls deux niveaux, constitués de limon argilo-sableux brun-gris moyen (Us1) et gris (Us5) au sein desquels ont été notées des inclusions de charbons, ont livré du mobilier. Il s'agit essentiellement de quelques fragments céramiques, dont un épaulement d'amphore italique.

Fig.67: La fosse 071

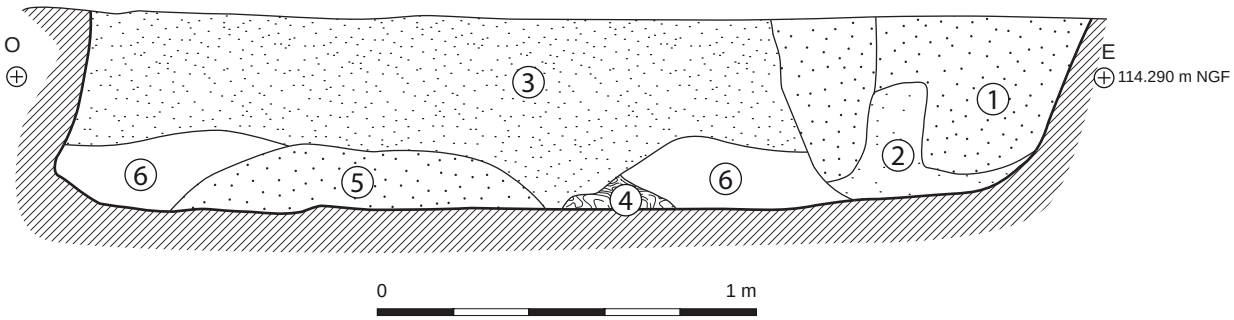

① Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon (millimétriques).

② Limon argilo-sableux gris-jaune, compact et hétérogène.

③ Limon argilo-sableux gris-beige moucheté orangé, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

④ Limon sableux beige hydromorphe, compact et hétérogène.

⑤ Limon argilo-sableux gris, compact et hétérogène, avec des inclusions de charbon (mm) et de rares inclusions de terre rubéfiée.

⑥ Limon argilo-sableux gris-orangé, compact et hétérogène.

La fosse 144

La fosse se trouve à l'est de la zone interne, à une dizaine de mètres du tronçon B du fossé d'enclos. Elle semble être associée à deux trous de poteaux (Tp 143 et 145). Il s'agit d'une petite fosse mesurant 1,20 m de long sur 96 cm de large et conservée sur 23 cm (**fig.68**). Son plan est sub-circulaire et sa coupe présente un profil en cuvette à fond plat. Un unique comblement a été noté. Il s'agit de limon argilo-sableux gris moyen à foncé contenant de nombreuses inclusions de charbons. De nombreux fragments de céramiques, ainsi que du torchis ont été recueillis. Un prélèvement de 11 litres a livré de nombreuses graines carbonisées composées, à part à peu près équivalente, de blé et d'orge vêtue, ainsi que des charbons de bois, identifiés comme principalement du hêtre. Ces assemblages, de densité moyenne résultent de rejets domestiques secondaires.

Fig.68: La fosse 144

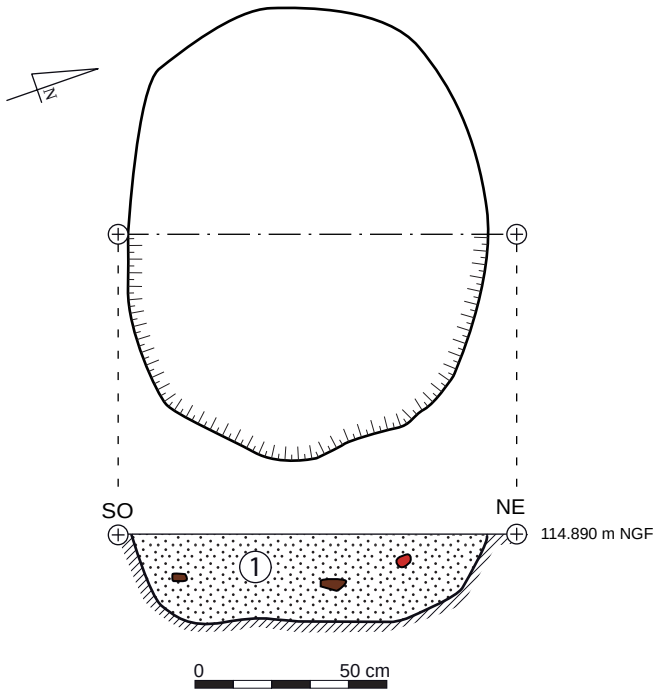

① Limon argilo-sableux gris moyen à foncé moucheté de brun, compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions charbonneuses centimétriques et millimétriques.

La fosse 149

Elle se trouve à environ 10 m au nord de la fosse 144. En plan, elle présente une forme très irrégulière et étendue, mesurant 5,14 m de long sur 3,12 m de large. Le sondage mécanique a finalement révélé un creusement réalisé essentiellement sur 3 m environ de long et conservé sur 82 cm (**fig.69**).Trois comblements ont été observés. Le fond de la fosse est recouvert par une couche de limon argilo-sableux gris-beige relativement hydromorphe contenant quelques inclusions charbonneuses. Un fragment de céramique grossière a été recueilli. Ce niveau est surmonté par un comblement final constitué de limon argilo-sableux gris au sein duquel quelques poches sableuses beiges ont été notées. Des tessons de céramiques y ont également été mis au jour, notamment des fragments

de vase à provision, ainsi que quelques ossements d'animaux et un grattoir probablement plus ancien[77]. Le troisième comblement observé correspond à un remplissage en cuvette identifié comme un potentiel recreusement (Us3). Il est caractérisé par du limon sablo-argileux brun foncé moucheté d'orangé avec quelques inclusions de charbons de bois. De même, de la céramique et de la faune y ont été collectés.

La fosse 152

Elle se situe au bord du tronçon B, à une dizaine de mètre à l'est de la précédente fosse décrite. Elle est de forme oblongue, mesurant 2 m de long sur 1,57 m de large. En coupe, elle présente un profil en U à fond quasi plat et elle est conservée sur 1,18 m de profondeur. Quatre principaux comblements ont été observés (**fig.70**). Le fond est recouvert d'une épaisse couche de limon argilo-sableux brun-gris moucheté d'orangé contenant quelques inclusions millimétriques de charbons. Cette première unité est perturbée par plusieurs poches allongées de limon jaune-orangé équivalent à l'encaissant naturel et correspondant vraisemblablement à des rejets de sédiment naturel. Cet ensemble est surmonté d'un second comblement (Us3) très hydromorphe constitué de poches beiges assez sableuses. Il est recouvert par un faible niveau de limon argilo-sableux gris-jaune clair moucheté de noir (Us2). Enfin, la fosse est définitivement scellée par un remplissage constitué de limon argilo-sableux brun-gris moucheté jaune contenant quelques inclusions de charbons. Aucun matériel n'a été collecté au sein de cette structure.

La fosse 154

Cette fosse se trouve au bord du tronçon D, au sud-ouest de l'enclos. De plan sub-circulaire, elle mesure 1,70 m sur 1,30 m et est conservée sur 54 cm. La coupe présente un profil légèrement tronconique et un fond en faible cuvette (**fig.71**). L'interprétation d'une fosse-silo n'est pas totalement écartée, mais au regard des autres structures, ses faibles dimensions invitent à la prudence quant à cette fonction. Cinq comblements anthropiques la caractérisent. Le fond est tapissé d'une couche fortement rubéfiée sur 10 cm environ (Us6) elle-même recouverte d'une très fine couche charbonneuse d'environ 20 cm d'épaisseur (Us5). L'essentiel de la fosse est comblée par un niveau de limon argilo-sableux gris foncé contenant de nombreuses inclusions de charbons, de terre rubéfiée et de mobilier archéologique. De nombreux fragments de céramiques repassés au feu, présentant des surfaces très poreuses et craquelées ont été recueillis, ainsi qu'un exceptionnel moulin complet en grès de Fosses-Belleu partiellement brûlé[78] (**fig.72**) et un meulet en grès destiné à l'entretien des tranchants pour le travail du bois. En outre, un prélèvement de 11 litres réalisé au sein de ce comblement a révélé la présence de nombreux charbons de bois identifiés pour l'essentiel comme du chêne. Quelques graines carbonisées de blé et d'orge vêtue, accompagnées de plantes sauvages (brome seigle et fléole des près) illustrent un rejet domestique secondaire.

Fig.72: moulin complet issu de la fosse 154

Cette couche est perturbée par un apport de limon naturel (Us4) provenant très certainement de l'érosion des parois. Deux comblements terminaux scellent la partie supérieure de la fosse. Il s'agit d'un petit niveau composé de limon argilo-sableux brun-gris disposé contre la paroi méridionale (Us3) et d'un niveau plus important matérialisé par du limon argilo-sableux brun-gris à jaune contenant quelques inclusions de charbons et de terre rubéfiée (Uss1). C'est au sein de ce dernier niveau que des fragments de céramiques ainsi qu'un clou de menuiseries et deux autres objets en fer indéterminés ont été recueillis.

77 Cf. dans le présent volume expertise lithique, p.
78 Volume 2, étude du matériel de mouture

Fig.69: La fosse 149

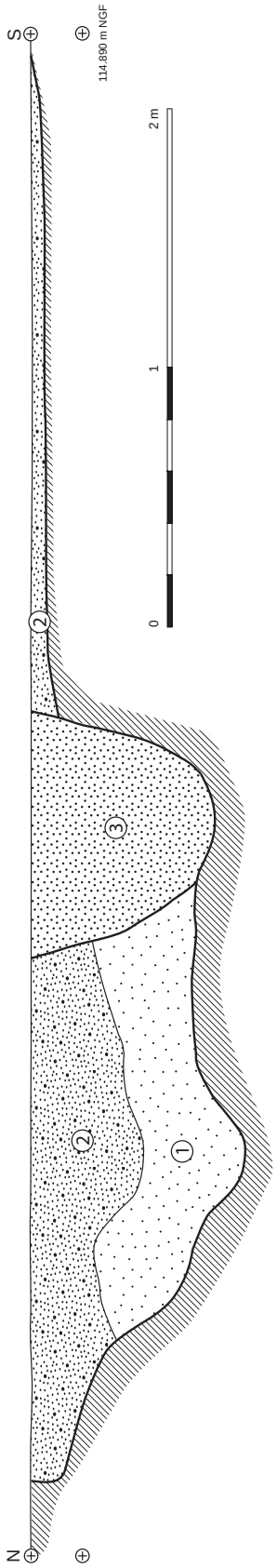

① Limon argilo-sableux gris-beige avec des inclusions de charbon (centimétriques).

② Limon argilo-sableux gris foncé moucheté orangé, compact et hétérogène avec des poches sableuses blanches et de rares inclusions de charbon.

③ Limon sablo-argileux brun foncé, peu compact et hétérogène moucheté orangé avec des inclusions de charbon (centimétriques).

Fig.70: La fosse 152

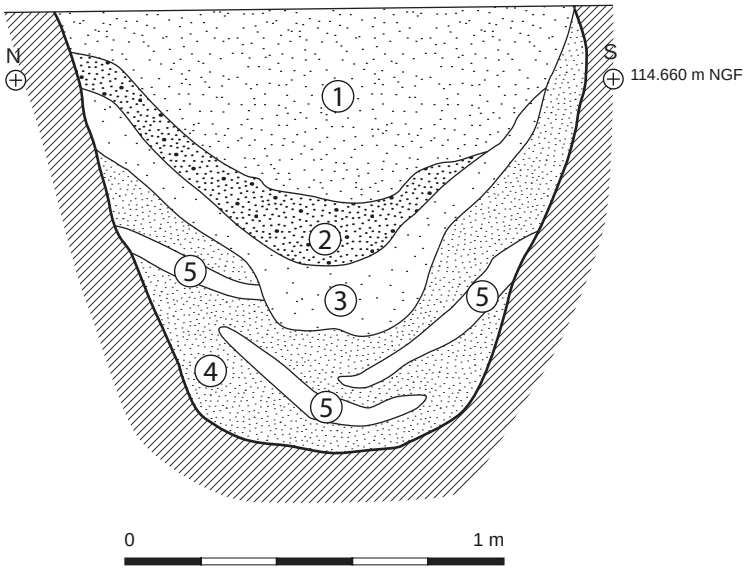

① Limon argilo-sableux brun-gris moucheté jaune, compact et hétérogène avec quelques inclusions de charbon.

② Limon argilo-sableux gris-jaune clair moucheté noir, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon.

③ Limon argilo-sableux gris-beige clair moucheté jaune, compact et hétérogène avec quelques inclusions de charbon.

④ Limon argilo-sableux brun-gris moucheté orangé, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon.

⑤ Limon argilo-sableux jaune-orangé compact et hétérogène avec des inclusions d'oxydes de fer.

Fig.71: La fosse 154

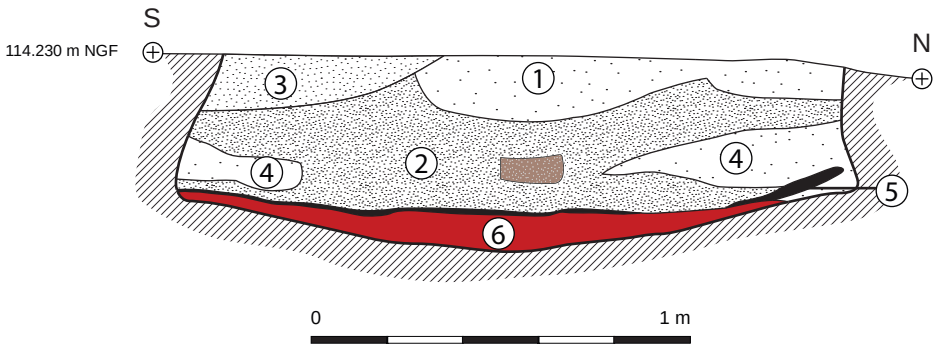

① Limon argilo-sableux brun-gris à jaune, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

② Limon argilo-sableux gris foncé, compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

③ Limon argilo-sableux brun-gris ,compact et hétérogène avec de rares inclusions de charbon.

④ Limon argilo-sableux gris-orangé, très compact et hétérogène avec de grosses inclusions de charbon par endroits.

⑤ Niveau charbonneux noir.

⑥ Limon argilo-sableux rubéfié voire induré.

La fosse 249

Elle se situe à proximité de l'angle nord de l'enclos. De plan dissymétrique, elle offre des dimensions importantes (3,60 x 3,30 m). En coupe, le profil est sub-tronconique à fond plat, la fosse étant conservée sur 1,14 m de profondeur (**fig.73**). De nombreux comblements ont été appréhendés, correspondant essentiellement à des effondrements de parois importants constituant les 2/3 de la fosse (Us 3 à 11). Seules les parties centrales et supérieures ont fait l'objet de rejets anthropiques, identifiés par les couches 4 et 5 caractérisées par un limon argilo-sableux gris foncé à noir, très charbonneux et présentant des éléments de torchis et de la céramique. Deux autres Us formant une cuvette terminale (Us 1 et 2) sont composées de limon argilo-sableux gris moyen à brun-gris clair avec des inclusions de charbons et de terre rubéfiée. Quelques fragments de céramique ont également été recueillis, mais en très faible quantité.

La fosse 267

Elle se trouve à proximité de la fosse 249. De forme circulaire d'environ 1,10 m de diamètre sur 49 cm de profondeur, la fosse est uniquement comblée de limon argilo-sableux gris moyen moucheté orangé contenant de nombreuses inclusions de charbons. En coupe, elle présente un fond plat et des parois quasi-verticales (**fig.74**). Un mobilier varié a été recueilli essentiellement vers le fond de la structure, témoignant d'un rejet anthropique dont plusieurs formes de céramiques correspondent à des productions centrées sur La Tène moyenne. Quelques ossements d'animaux accompagnent ce mobilier, ainsi que de nombreux éléments de torchis. Il est également intéressant de noter la présence d'un crochet de ceinture en fer, dont la typologie est proche de ceux connus dans les tombes de guerrier gaulois, associés à un fourreau d'épée. En outre, un *catillus* quasi complet en grès noduleux titanifère (**fig.75**) a été mis au jour, ainsi qu'un aiguisoir présentant de fortes traces d'usure. Un prélèvement de 11 litres effectué au fond de la fosse a permis de mettre en évidence uniquement de rares fragments de graines de céréales et de plantes sauvages carbonisées (blé, orge vêtue et brome). Associé aux restes végétaux, la fosse 267 a la particularité d'avoir livré un fragment de matière organique amorphe au sein duquel des graines de brome ont été identifiées[79], ces dernières n'étant pas destinées à l'alimentation humaine. Dès lors, il pourrait s'agir d'un reste de fumier et non d'une préparation alimentaire.

79 Volume 2, étude du matériel carpologique

Fig.73: La fosse 249

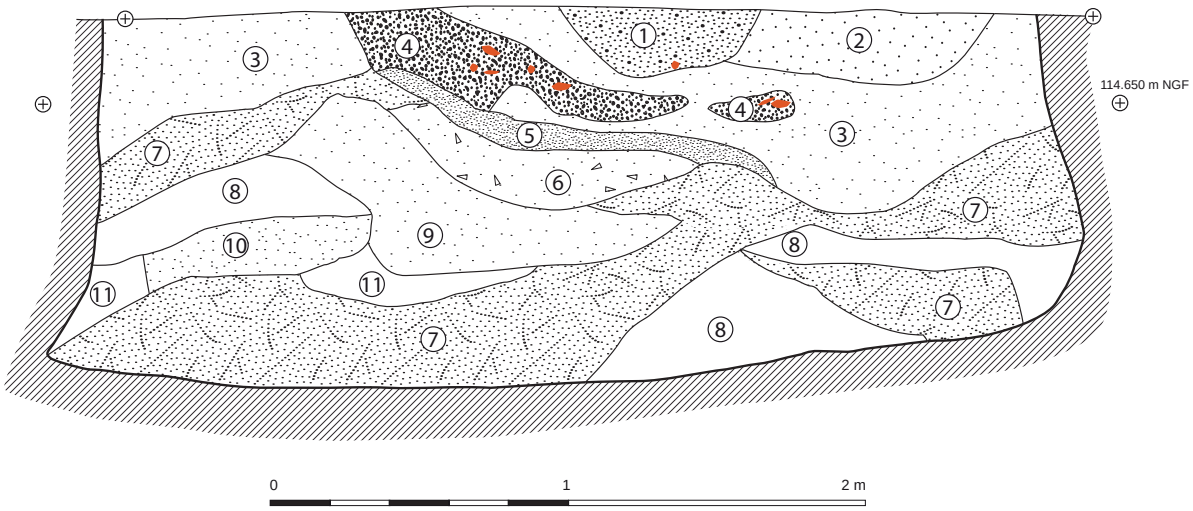

① Limon argilo-sableux gris moyen, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

② Limon argilo-sableux brun-gris clair, compact et hétérogène avec de rares inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

③ Limon argilo-sableux brun-jaune, compact et hétérogène avec de rares inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

④ Limon argilo-sableux gris-noir foncé moucheté jaune, compact et hétérogène avec des blocs de terre rubéfiée et de nombreuses inclusions de charbon.

⑤ Limon argilo-sableux gris foncé, compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbon.

⑥ Limon argilo-sableux brun-jaune moucheté gris compact et hétérogène.

⑦ Limon argilo-sableux gris-orangé compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et des poches sableuses blanches.

⑧ Limon argilo-sableux jaune-orangé compact et hétérogène avec quelques inclusions d'oxydes de fer.

⑨ Limon argilo-sableux brun-jaune compact et hétérogène avec de rares inclusions de charbon.

⑩ Limon argilo-sableux brun-gris orangé, compact et hétérogène.

⑪ Limon sableux jaune peu compact et homogène.

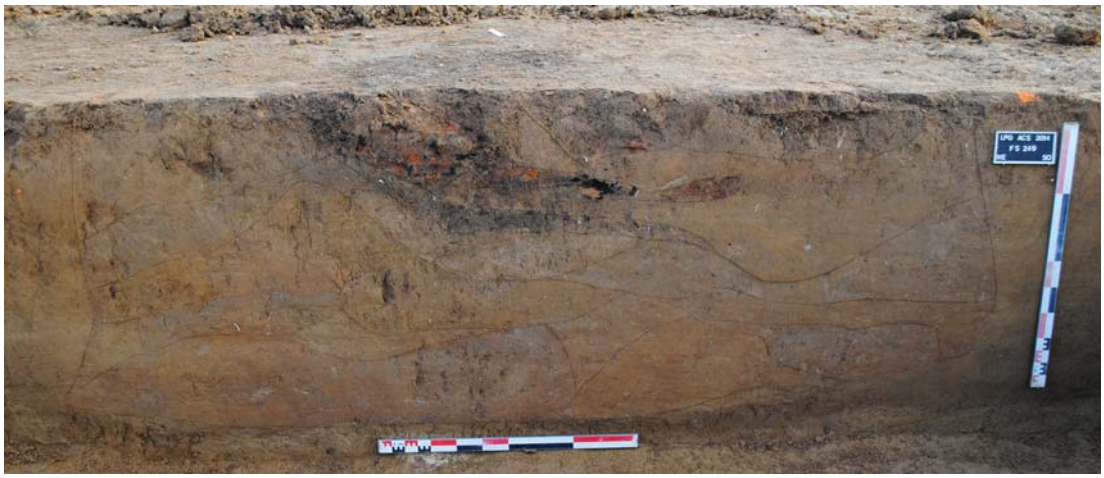

Fig.74: La fosse 267

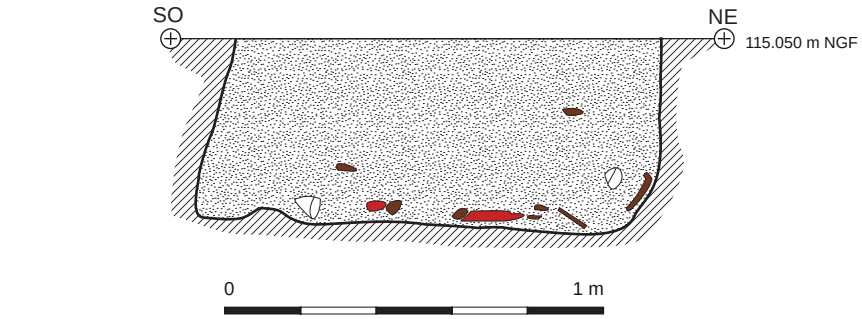

① Limon argilo-sableux gris moyen, compact et hétérogène moucheté orangé avec de nombreuses inclusions de charbon (mm).

Fig.75: Catillus issu de la fosse 267

Les autres fosses

n° structure	long. en cm	larg. en cm	diam. en cm	prof. en cm	comblements	mobilier
079			116	24	unique	non
086	224	156		30	unique	non
089	92	76		16	multiple	non
090	182	76		14	unique	non
094	90	76		4	unique	non
095	178	165		35	unique	non
096	141	99		29	unique	non
102	140	118		26	unique	non
103			120	12	unique	céram, silex
104	70	53		11	unique	non
111			70	10	unique	non
114	120	85		24	unique	non
141			80	12	unique	non
156	140	173		63	multiple	non
160	94	76		12	unique	céramique
191	117	63		27	unique	non
227			140	64	multiple	non
228	212	140		37	multiple	non
235	119	107		?	?	?
291	215	140		30	unique	non

Fig.76: Les autres fosses au sein de l'enclos trapézoïdal

Le puits 224

Le puits 224 se situe dans le quart sud-est de la zone interne de l'enclos, à proximité du bâtiment 3. Il avait été fouillé dans un premier temps à l'occasion du diagnostic mené en 2012, mais il n'avait été sondé mécaniquement que sur 1,90 m de profondeur au regard de ses imposantes dimensions. Interprété comme une probable fosse d'extraction, la poursuite de son ouverture lors de la fouille a vite confirmé sa vocation de puits à eau.
Il s'agit d'une structure non maçonnée avec un diamètre en surface d'environ 6 m. La fouille a été uniquement menée à la pelle mécanique jusqu'à 6,50 m de profondeur, sans atteindre le fond (**fig.77**). En effet, le puits a été percé au sein de la dalle calcaire, et malgré des moyens mécaniques puissants mis à notre disposition (godets à dents et pelle de 18 tonnes), nous n'avons pu venir à bout du substrat en place. De ce fait, pour des raisons de sécurité et de tenue de calendrier, la poursuite de la fouille s'est arrêtée à cette profondeur (**fig.78**). En outre, les niveaux piézométriques actuels font état d'une profondeur de la nappe phréatique située à environ 30 mètres sur le secteur[80], très au-delà de nos capacités techniques.

Le profil de la structure est composé de deux parties distinctes. De la surface jusqu'à environ 3 m de profondeur, il s'agit d'un large creusement sub-tronconique d'environ 3,10 m présentant de multiples comblements. À l'origine, il pouvait s'agir d'une vaste fosse aux parois évasées permettant d'éviter l'effondrement de sédiments, comme c'est souvent le cas de puits creusés au sein des limons[81]. À partir de 3 m jusqu'à la limite fouillée, le puits présente des parois droites et une largeur d'environ 90 cm. Un unique remplissage (Us13) composé de limon hydromorphe argileux brun moyen contenant des petites pierres calcaires éparses et de rares charbons de bois millimétriques, comble

80 Information Service Eau et Assainissement du Conseil départemental du Val-d'Oise.

81 Maguer, Lusson 2009, p. 436.

le conduit. Malgré un tri minutieux des déblais recueillis dans le godet de la pelle, aucun matériel n'a été mis au jour au sein de ce comblement. Aucun trou de boulins ni autres aménagements spécifiques en lien avec le creusement et la stabilisation de la structure n'ont été observés le long des parois. Néanmoins, il existe de fortes probabilités pour que le mode de construction du puits ait été mixte. En effet, si les parois taillées au sein des Marnes et caillasses et de la dalle calcaire pouvaient être naturellement stables, le conduit creusé au sein des Sables de Monceau et des Limons de plateau devait très probablement être renforcé par un cuvelage en bois.

La partie supérieure du puits est constituée de 12 unités stratigraphiques. Le fond est marqué par un comblement en forme de dôme (Us12) qui est placé juste au dessus du conduit inférieur. Il est composé de limon argilo-sableux gris foncé, au sein duquel des moellons calcaires ont été disposés en couronne autour de l'ouverture. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées ; il s'agit soit d'un éventuel parement, soit d'une volonté délibérée de boucher définitivement le conduit, au regard de la forme et de la position de ce remplissage. Plusieurs niveaux successifs ont été observés, alternant des rejets anthropiques (Us1, 2, 3 et 9) et des effondrements et/ou des rejets de sédiments naturels issus du creusement (Us 4,5,6,7,8,10 et 11). Quelques fragments de céramiques ont été mis au jour, en particulier au sein des comblements supérieurs (Us1) et également vers le fond, en limite de l'apparition du conduit vertical (Us9). Malgré la faiblesse d'éléments typo-chronologiques, les tessons observés sont compatibles avec des productions datées de La Tène moyenne.
La présence de cette grande fosse supérieure demeure très énigmatique. Plusieurs hypothèses peuvent néanmoins être envisagées. La première réside en un effondrement important des parois supérieures ayant, de ce fait, provoquer cette imposante dépression. La seconde hypothèse, davantage considérée, pourrait correspondre à un rebouchage rapide du conduit inférieur, puis à l'exploitation opportuniste du conduit supérieur afin d'en extraire des matériaux nécessaires à d'autres activités (constructions, artisanat en terre, etc.).

L'approvisionnement en eau est un élément indispensable à l'échelle d'un établissement rural, en particulier par la présence des animaux. Le puits 224 est le premier découvert sur cette zone d'étude, malgré de multiples enclos laténiens mis au jour au sein de la Carrière. À ce titre, la présence de ce dernier est intéressante sur plusieurs aspects, les occupations se trouvant au cœur du plateau de la Plaine de France, sur lequel très peu de puits ont été mis au jour, malgré un nombre important d'établissements ruraux du Second âge du Fer étudiés[82]. En effet, même si un petit cours d'eau se trouve à moins d'1 km au nord-est du site, l'approvisionnement en eau sur ces nombreux habitats demeurait jusqu'ici énigmatique (à l'image d'autres sites laténiens connus sur le Val-d'Oise où la nappe phréatique demeure très profonde, comme à Frépillon[83] ou à Cergy[84] situés sur le bassin versant de l'Oise). En outre, les synthèses sur les puits sont encore rares en Île-de-France. Les études extra-régionales, notamment au nord-ouest de la France, ont néanmoins démontré que ces structures sont mises en place sur les sites ruraux à partir du II^{e} siècle avant notre ère[85]. Dans tous les récents cas fouillés, en particulier dans le Val-d'Oise, il est intéressant de noter que les puits sont systématiquement installés en dehors des habitats. En effet, ils sont généralement placés dans des zones intermédiaires entre l'habitat et des espaces dédiés aux activités agro-pastorales ou artisanales. Nous pouvons citer les exemples des sites ruraux datés de La Tène finale de Gonesse «Zac des Tulipes Nord»[86], Cormeilles-en-Parisis «Zac

82 Touquet Laporte-Cassagne dir.*à paraître.*
83 Fouille d'un site rural du début de La Tène en 2016 (Touquet Laporte-Cassagne *à paraître*).
84 Plusieurs établissements ruraux laténiens découverts sur la ZAC des Linandes.
85 Maguer, Lusson 2009, p.435.
86 Granchon, Mondoloni dir. 2012, vol.1, p.169.

Fig.77: Le puits 224

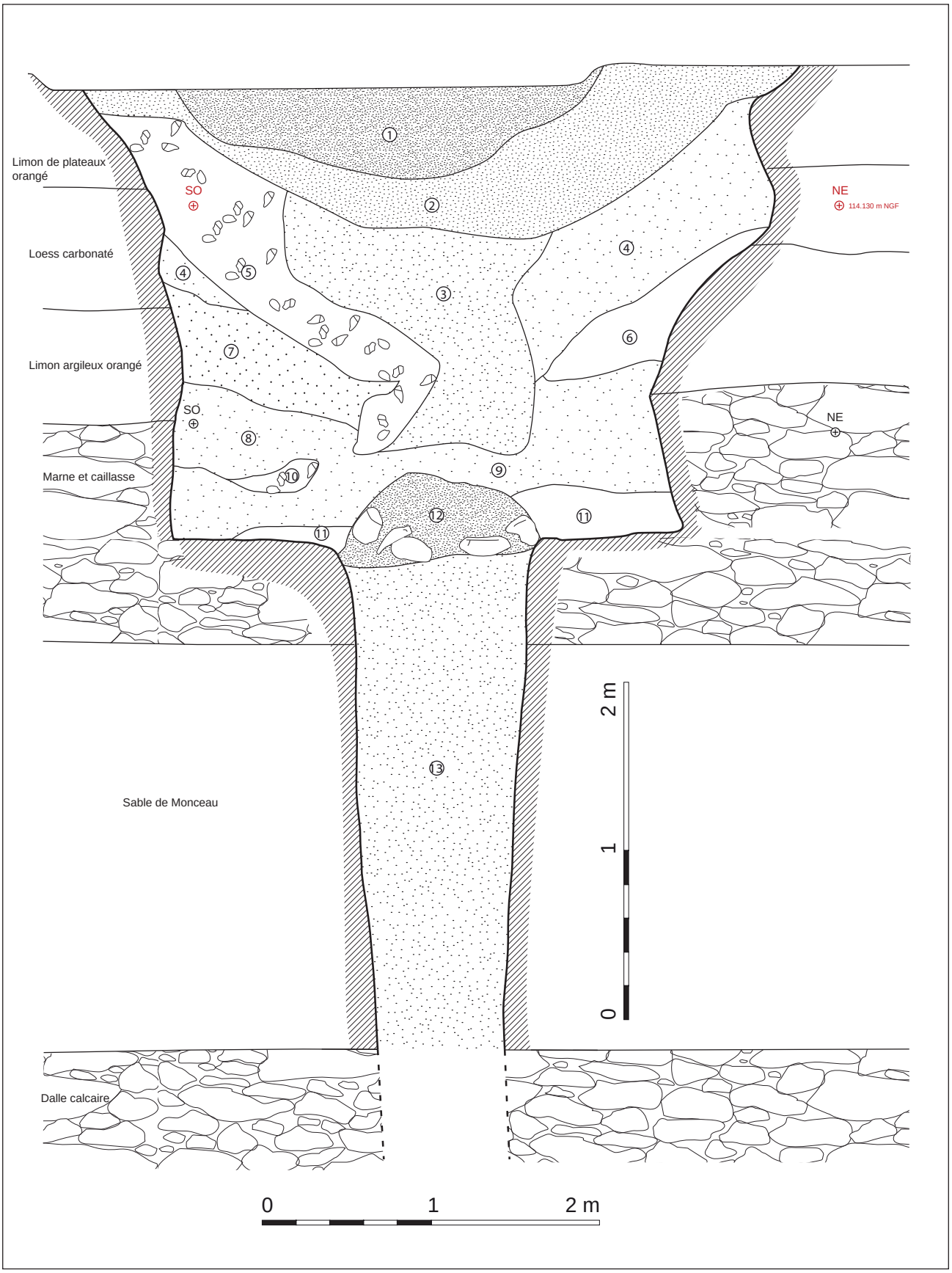

du Bois Rochefort»[87], ou encore Cergy «Zac des Linandes»[88]. Malgré la fouille non exhaustive de la structure, la profondeur de la nappe phréatique implique un puits très profondément creusé, supposant une main d'œuvre spécialisée aguerrie à la mise en œuvre d'un tel ouvrage, comme cela a été considéré en Picardie notamment[89]. De ce fait, la découverte du puits 224 conduit à nous interroger sur le statut de ce site, qui se caractérise par ailleurs par l'absence de bâtiments d'habitation, un nombre conséquent de silos et surtout une faible représentativité de matériel domestique ou de rejet de consommation ordinairement bien représentés sur les autres enclos de la zone d'étude.

Fig.78: Le puits 224 en cours de fouille à 3,90 m de profondeur

La fosse d'extraction 193

La fosse se situe dans le quart nord-ouest de la zone interne de l'enclos, isolée par rapport aux autres structures. De forme sub-circulaire, elle mesure en plan 5 m de long sur 4,82 m de large. Elle a été creusée sur 3,48 m de profondeur, traversant tous les niveaux de Limons de plateaux et entamant sur plus d'1 mètre la couche de Marnes et caillasses calcaires (**fig.79 et 80**). La fosse a été fouillée mécaniquement sur plusieurs paliers afin de garantir les mesures de sécurité propres à de telles investigations.
Le fond est relativement plat et sa paroi nord-occidentale présente de nombreux décrochés à partir de 2,80 m environ depuis la surface. Divers niveaux de comblements correspondant à de multiples altérations et effondrements de parois ont été observés, le profil d'équilibre de la fosse ayant été atteint à environ 2 m sous la surface. Les seuls remplissages anthropiques (Us 1 et 4) correspondent aux couches supérieures et sont constituées d'un limon argilo-sableux brun-gris à orangé contenant de nombreuses inclusions de charbons de

87 Pimpaud, Brunet, Laurey 2013, vol.1, p.507-515.
88 Pariat dir. 2009, vol.1, p.88.
89 Gaudefroy 2011, p.242.

Fig.79: La fosse d'extraction 193

bois et de terre rubéfiée. Des céramiques, dont des fragments de vase de type Besançon plutôt datés du début de La Tène finale ont été recueillis au sein de ces deux comblements, ainsi que des ossements d'animaux.
L'interprétation de cette fosse comme gîte d'extraction de matériau est avancée en raison d'une paroi caractéristique en « escalier », correspondant soit au front de taille, soit à l'accès et à l'évacuation des matériaux, et du fait des dimensions importantes du creusement. Ce type de structure est par ailleurs bien connu sur le secteur[90] et sur les sites laténiens situés en Plaine de France[91].

Fig.80: La fosse d'extraction 193 (montage photo)

Le foyer 182

Il est situé à proximité de l'angle occidental de l'enclos et de deux fosses (Fs 181 et 160). De forme sub-circulaire, il mesure 78 cm sur 88 cm et est faiblement conservé (12 cm). Le creusement, en forme de petite cuvette, est comblé d'un premier niveau de limon argilo-sableux brun-gris moyen contenant quelques inclusions charbonneuses éparses. Un niveau rubéfié, épais sur moins de 10 cm vient ensuite le recouvrir, lui-même surmonté d'une sole noir indurée (**fig.81**). Enfin, la structure est scellée par une couche de limon argilo-sableux gris foncé à noir au sein de laquelle de nombreuses inclusions de charbons de bois et de terre rubéfiée ont été observées. Aucun mobilier n'a été recueilli. En revanche, le prélèvement effectué dans le comblement terminal a révélé la présence de nombreux charbons de chêne provenant de bois de gros calibres, attestant d'une certaine sélection destinée à une probable petite activité artisanale qui demeure néanmoins non identifiée.

90 Laporte-Cassagne dir. 2012, vol. 1, p.101-105.
91 Granchon, Mondoloni dir. 2012, vol. 1, p.169-170.

Fig.81: Le foyer 182

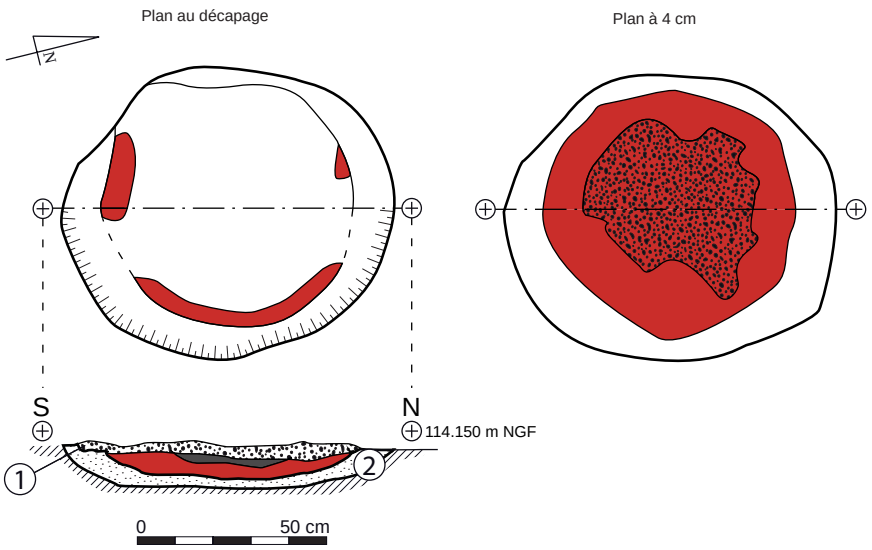

(1) Limon argilo-sableux brun-gris très foncé, compact et hétérogène avec de très nombreuses inclusions de charbon et de petites inclusions de terre rubéfiée.

(2) Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène avec de petites inclusions de charbon.

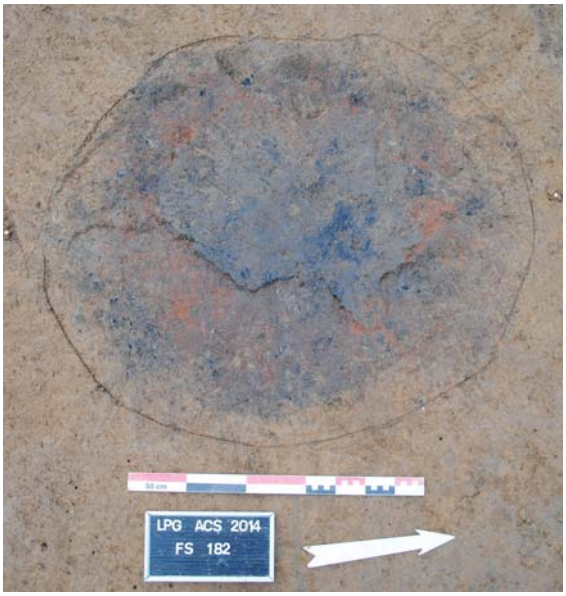

Les trous de poteaux

Un ensemble de 15 trous de poteaux sans lien apparent avec des édifices a été identifié au sein de l'enclos (**fig.82**). Seul un regroupement de trois poteaux, disposé le long du tronçon C a été observé. Il s'agit des trous de poteaux 225, 229 et 308 qui dessinent en plan un aménagement triangulaire d'environ 1,84 m² de superficie. Ils sont relativement profonds, en moyenne autour de 21 cm et peuvent correspondre à une construction légère de type séchoir ou à des bases de meules de foin, tels qu'ils sont connus sur d'autres établissements ruraux laténiens[92].

92 Laporte-Cassagne dir. 2012, vol.1 p.89-91 (une même construction évaluée à 1,55m²) ; Malrain, Pinard dir. 2006, p.67.

Les autres trous de poteaux isolés sont conservés en moyenne sur 16 cm et présentent à part égale soit un unique comblement, soit deux phases de remplissage, leur fond étant souvent constitué d'un mélange de substrat et de limon organique. Les creusements ont un diamètre situé autour de 47 cm en moyenne. La plupart n'ont pas conservé la trace de leur poteau de bois. Enfin, seuls trois structures ont livré de très faibles fragments de céramiques.

Fig.82: Les trous de poteaux isolés au sein de l'enclos trapézoïdal

n° structure	long. en cm	larg. en cm	diam. en cm	prof. en cm	comblements	mobilier
082	56	47		4	unique	/
101			39	7	unique	/
143	56	48		16	unique	/
145			62	18	multiple	céramique
148			56	14	multiple	céramique
159	66	60		17	unique	/
225	63	57		25	multiple	/
229	54	50		13	multiple	/
262	40	32		18	multiple	/
263	41	36		22	multiple	/
272			61	10	unique	/
281			40	26	multiple	/
283			35	19	unique	céramique
290			38	16	unique	/
308	57	54		26	multiple	/

III.2.1.2 Une aire de stockage septentrionale en aire ouverte

Un ensemble de structures regroupant trois bâtiments sur poteaux, cinq silos, 12 fosses, une fosse d'extraction et dix trous de poteaux isolés, est circonscrit au sein d'une aire ouverte couvrant environ 3 000 m² (**fig.25**). Elle se trouve à environ 50 m au nord-ouest de l'enclos trapézoïdal. L'analyse des divers mobiliers mis au jour au sein des structures place cet ensemble dès la transition entre La Tène C1 et La Tène C2. Deux structures (silo et fosse) ont également permis de recueillir du matériel daté du début de La Tène D1, attestant une occupation de ce secteur de La Tène C2 au début de La Tène finale et donc contemporaine du grand enclos étudié précédemment..
Au regard de la disposition des vestiges, il apparaît que cette aire adopte l'orientation nord-ouest / sud-est révélée sur l'ensemble de la carrière. En outre, malgré l'absence de fossés délimitant cet espace, un alignement des vestiges est particulièrement notable à l'est et au nord. De ce fait, l'hypothèse d'une délimitation naturelle de type haie arbustive ou d'un autre aménagementsléger n'ayant pas laissé de traces visibles au sol est parfaitement envisageable, comme c'est le cas sur d'autres établissements laténiens[93]. Cet aspect semble corroboré par l'analyse anthracologique, qui signale des groupements de landes-fourrés et de lisières-forestières indiquant la présence d'espaces ouverts autour du site, de type haies ou bocage.
Plusieurs vestiges ont été mis au jour sur la bordure occidentale de la fouille. De ce fait, la limite d'emprise de cette aire associée à l'enclos trapézoïdale est incertaine.

III.2.1.2.a Les bâtiments

Trois bâtiments sur quatre poteaux sont répartis sur l'ensemble de la zone. Ils correspondent au type A répertorié dans la vallée de l'Oise, identifiés comme des greniers d'une surface comprise entre 3 et 7 m² à La Tène moyenne[94]. Ils présentent tous les trois la même orientation, soit nord-ouest / sud-est.

93 Gaudefroy 2011, p.218-219.
94 Malrain, Pinard 2006, p.66.

Fig.83: Le bâtiment 9

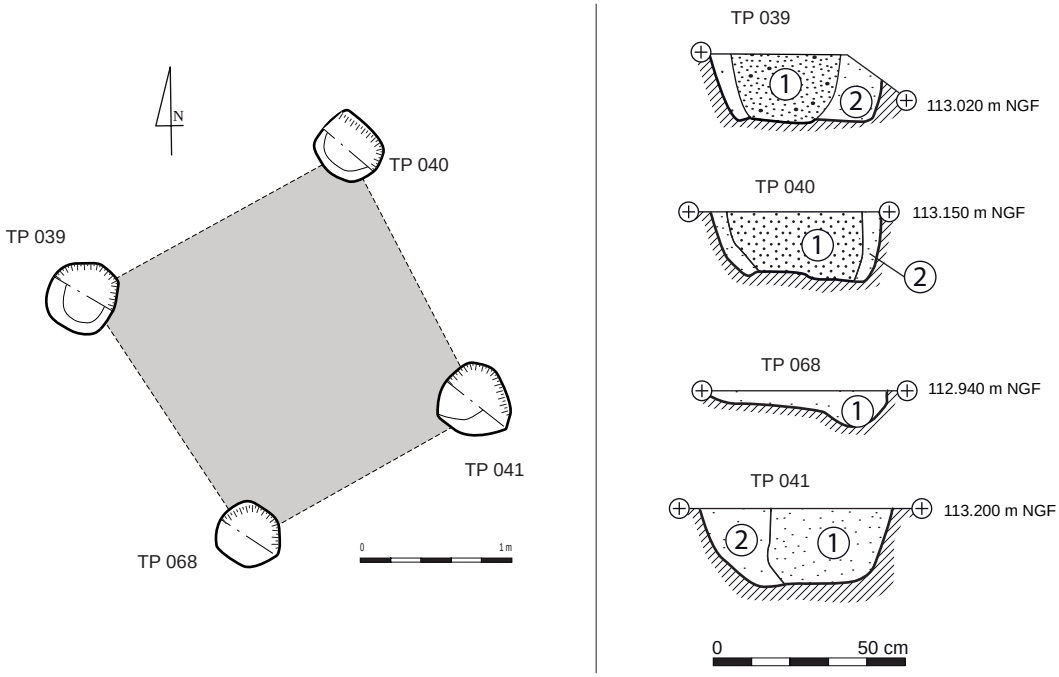

Tp 039-1 : Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

Tp 039-2 : Limon argilo-sableux brun-jaune moyen, compact et hétérogène avec des micro-inclusions de charbon.

Tp 040-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen à foncé, compact, hétérogène avec de petites inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

Tp 040-2 : Limon argilo-sableux brun-gris clair moucheté jaune, compact, hétérogène avec de petites inclusions de manganèse.

Tp 068-1 : Limon argilo-sableux brun-gris clair moucheté de jaune, compact et hétérogène.

Tp 041-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen à clair, compact, hétérogène avec de petites inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

Tp 041-2 : Limon argilo-sableux jaune-gris clair, compact, hétérogène avec de petites inclusions de manganèse.

Le bâtiment 9

Le bâtiment 9 est localisé à l'extrémité occidentale de la zone, en bordure de l'emprise de fouille. Il présente en surface un plan quasi carré de 1,60 m de côté, couvrant une surface au sol de 3,20 m² **(fig.83**). Les plans des trous de poteaux sont circulaires, avec un diamètre compris entre 44 et 50 cm pour une profondeur variant entre 10 et 22 cm. L'ensemble des structures est bien conservé, seul un trou de poteau étant très arasé (Tp 068). Trois négatifs de poteaux sont conservés, caractérisés par un limon argilo-sableux brun-gris moyen à foncé, contenant quelques inclusions de charbons éparses et des nodules de terre rubéfiée. Aucun poteau n'a livré d'artefacts. En revanche, le prélèvement réalisé au sein du négatif du poteau 039 a livré de nombreuses graines d'une plante sauvage identifiée comme du sureau yèble, ainsi que quelques graines de céréales (orge vêtue). La présence en nombre de graines de sureau est très fréquente dans les lots de céréales, suggérant une mauvaise herbe de culture. Quelques charbons de bois de chêne ont également été identifiés.

Le bâtiment 10

Le bâtiment 10 est situé au nord de la zone. Il a été fouillé à l'occasion du diagnostic conduit en 2013.De forme carrée de 1,83 m de côté, il possède une surface de 3,35 m² (**fig.84**). Les poteaux présentent en coupe des profils

Fig.84: Le bâtiment 10

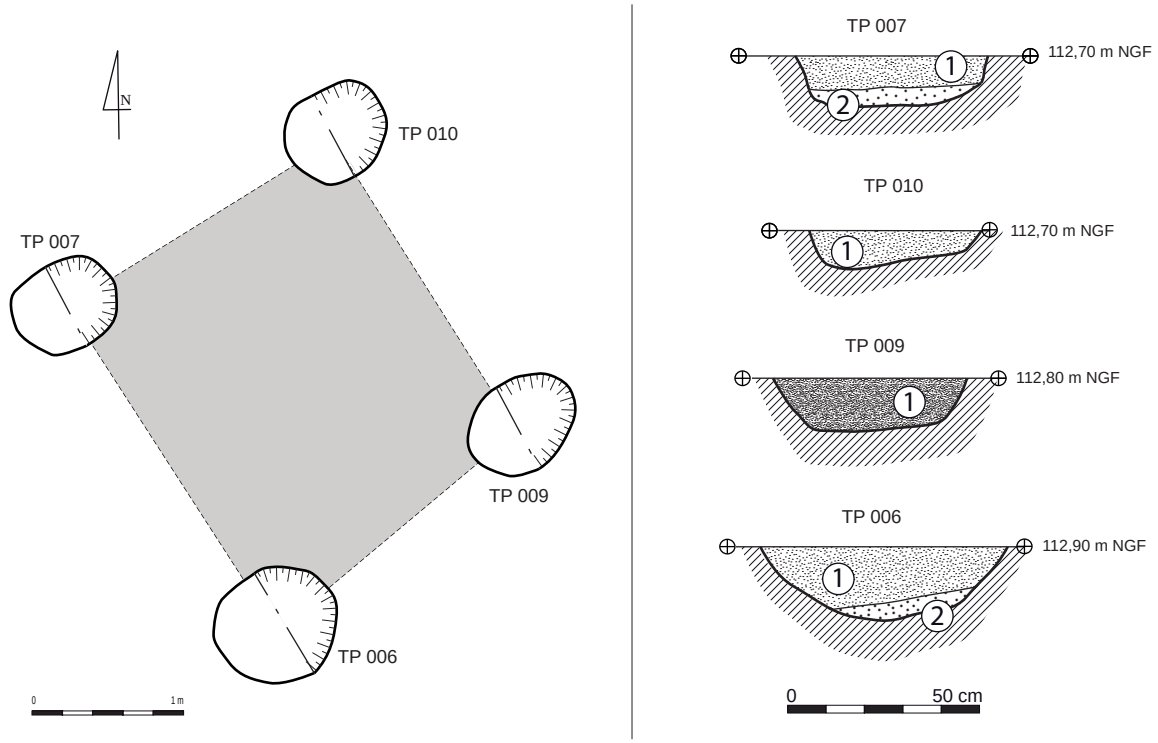

Tp 007-1 : Limon argilo-sableux gris moyen, peu compact, hétérogène avec inclusions de charbons et nodules de terre rubéfiée

Tp 007-2 : Limon argilo-sableux gris orangé, compact, hétérogène avec inclusions de charbon

Tp 010-1 : Limon argilo-sableux gris moyen, peu compact, hétérogène avec inclusions de charbons et nodules de terre rubéfiée

Tp 009-1 : Limon argilo-sableux brun gris foncé, peu compact, hétérogène avec inclusions de charbons et nodules de terre rubéfiée

Tp 006-1 : Limon argilo-sableux gris moyen, peu compact, hétérogène avec inclusions de charbons et nodules de terre rubéfiée

Tp 006-2 : Limon argilo-sableux gris orangé, compact, hétérogène avec inclusions de charbon

en cuvette dont les profondeurs varient de 14 à 26 cm. Les comblements sont essentiellement caractérisés par du limon argilo-sableux gris moyen à brun-gris contenant quelques inclusions millimétriques de charbons de bois. Seul le trou de poteau 010 a livré deux tessons de céramiques attribués à La Tène moyenne.

Quatre autres poteaux semblent être associés à ce bâtiment, sans qu'ils aient pu être restitués dans l'architecture de l'édifice. Il s'agit des trous de poteaux 299, 005, 008 et 028. De formes circulaires, ils présentent un diamètre compris entre 34 et 42 cm pour une profondeur entre 6 et 25 cm. Les profils sont essentiellement en cuvette, hormis celui du Tp 299 qui est en forme de V. Deux creusements conservent le négatif du poteau constitué de limon argilo-sableux gris clair à moyen contenant pour certains des inclusions charbonneuses millimétriques. Seuls deux exemplaires ont livré de rares tessons de céramiques (Tp 299 et 005). Un prélèvement a été effectué au sein du trou de poteau 028. Il révélé la présence de quelques charbons de bois de hêtre.

Le bâtiment 11

Repéré lors du diagnostic dirigé en 2013 (seul le trou de poteau 121 avait été fouillé), il est situé au sud de l'aire. De plan carré, il mesure 2,04 m de côté, soit

une surface au sol de 4,16 m² (**fig.85**). Les trous de poteaux présentent un plan circulaire et un profil en cuvette. Leurs dimensions varient entre 44 et 60 cm de diamètre et 6 à 28 cm de profondeur. Deux présentent le négatif de leurs poteaux de bois, matérialisés par du limon argilo-sableux brun-gris moyen à foncé au sein duquel des inclusions de charbons ont été notées. Seul le Tp 121 a livré de faibles fragments de céramiques ainsi que de nombreux charbons de bois recueillis grâce au prélèvement effectué au cœur du comblement et identifiés à du bois de chêne.

Fig.85: Le bâtiment 11

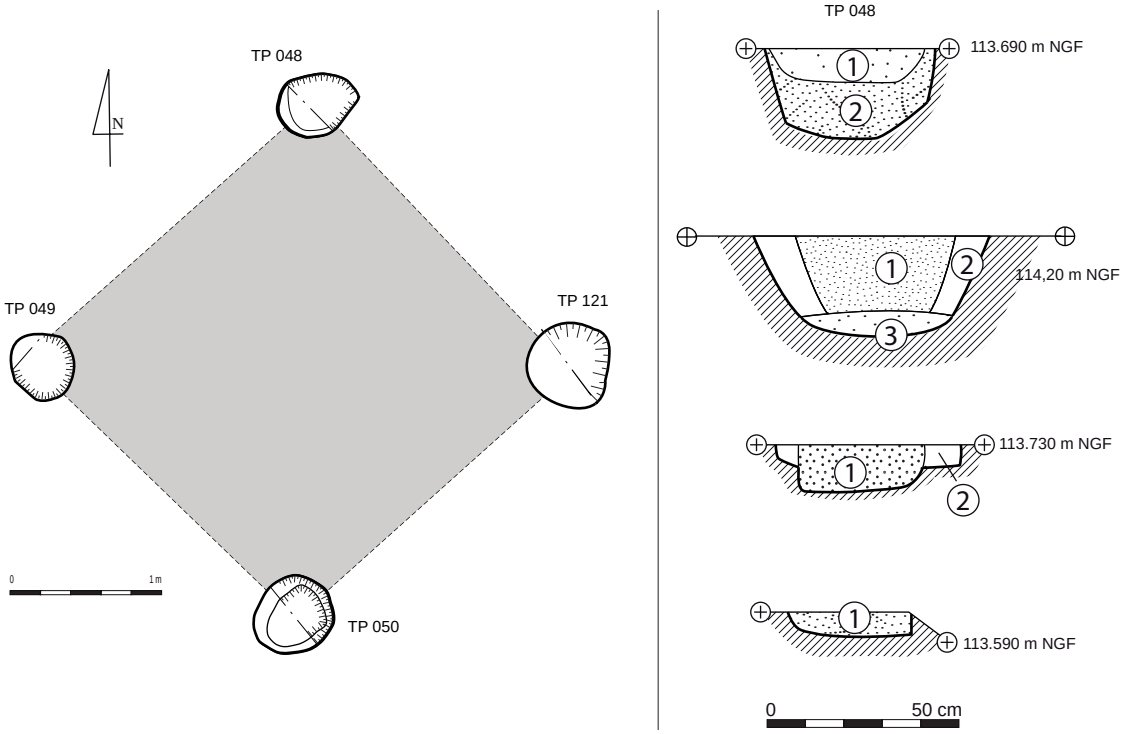

Tp 048-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène avec de petites inclusions de charbon.

Tp 048-2 : Limon de plateau jaune-orangé moucheté de gris clair, compact et hétérogène avec de petites inclusions de terre rubéfiée et de charbon.

Tp 121-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen à foncé, peu compact, hétérogène, avec nombreuses inclusions de charbon et de terre rubéfiée

Tp 121-2 : Limon argilo-sableux beige-gris moyen, peu compact, hétérogène.

Tp 121-3 : Limon sablo-argileux beige-gris clair, compact, hétérogène.

Tp 050-1 : Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

Tp 050-2 : Limon argilo-sableux brun-gris clair moucheté de jaune, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

Tp 049-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté de jaune avec de petites inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

III.2.1.2.b Les silos

Cinq silos ont été identifiés. Ils sont regroupés en deux noyaux principaux. Deux sont associés au bâtiment 11 et les trois autres sont rassemblés au cœur de la zone, au bord de la limite sud-orientale.
Deux se classent parmi les petits silos et les trois autres dans la catégorie intermédiaire (**fig.86**). Aucun silo de gros volume n'a été identifié.

catégorie	n° st.	Diam. ouverture	Diam. base	prof. conservée	prof. goulot	Haut. fonctionnelle	Vol. estimé (m3)	Poids céréales
petits silos moins de 1 m3	**043**	1,58 m	1,58 m	0,85 m	0,35 m	0,50 m	0,45	337 kg
	279	1,50 m	1,88 m	0,72 m	0,12 m	0,60 m	0,67	502 kg
moyens silos entre 1 et 4 m3	**278**	2 m	2,30 m	1,10 m	0,50 m	0,60 m	1,12	840 kg
	124	2,24 m	2,66 m	1,82 m	0,58 m	1,24 m	3,25	2,43 t
	122	2,94 m	2,58 m	2,20 m	0,80 m	1,40 m	3,31	2,48 t

Fig.86: Tableau récapitulatif des dimensions silos situés au sein de l'aire septentrionale

Le silo 043

Le silo 043 fait partie de l'ensemble des trois silos reconnus sur la frange orientale de la zone de stockage. De plan circulaire, il présente un profil sub-tronconique à parois dissymétriques et à fond plat. Il est conservé sur 85 cm et présente plusieurs comblements alternant des phases d'altération des parois et des rejets détritiques (**fig.87**). Il est creusé au sein des deux premiers niveaux de Limons de plateaux (orangé puis jaune). Après restitution de son profil d'origine, sa capacité est estimée à plus de 300 kg de céréales.
Le fond de la structure est recouvert d'une fine couche de limon argilo-sableux gris moyen moucheté beige correspondant à un premier effondrement de paroi (Us 5 et 6). Trois phases successives de rejets anthropiques recouvrent par la suite l'ensemble du silo (Us 2 à 4). Elles sont caractérisées par du limon argilo-sableux gris moyen à foncé au sein desquels des inclusions de charbons et des nodules de terre rubéfiée ont été notés. Ce sont essentiellement des fragments de céramiques datés du début de La Tène C2, ainsi que quelques éléments de torchis qui ont été recueillis au sein de ces niveaux.

Le silo 279 et la fosse 047

Le silo 279 est situé sur l'autre noyau de silos, à proximité du bâtiment 11. De plan sub-circulaire mesurant 2,04 m de long sur 1,76 m de large, la coupe a vite révélé que ce dernier avait été recoupé sur une trentaine de centimètres d'épaisseur par un creusement identifié comme la fosse 047 (**fig.88**). Le profil d'origine du silo a néanmoins pu être restitué. Il présente un profil tronconique à fond plat. Il est conservé sur 72 cm de profondeur. Cinq comblements ont été notés. Seuls les niveaux supérieurs ont été altérés par la fosse 047. L'essentiel du silo est comblé de limon argilo-sableux brun clair contenant quelques charbons de bois (Us2). Quelques fragments de céramiques ont été mis au jour ainsi que des charbons de bois de chêne recueillis dans un prélèvement.
La fosse 047 qui recoupe le silo 279 est en forme de cuvette à fond dissymétrique. Elle est conservée sur une trentaine de centimètres et présente un unique comblement constitué de limon argilo-sableux gris moyen à jaune au sein duquel quelques inclusions de charbons et de terre rubéfiée ont été identifiées. De rares tessons de céramiques ont été observés, ainsi qu'un fragment de table abrasive présentant une surface plane active très soigneusement mise en forme.

Le silo 278 et la fosse 042

Le silo 278 est associé aux silos 124 et 043. À l'instar du silo 279, il a été recoupé dans sa partie supérieure par une large fosse (Fs 042) sur 70 cm de profondeur (**fig.89 et 90**). Néanmoins, le profil original du silo a pu être restitué et sa capacité est estimée à 840 kg de céréales environ. De forme tronconique, le fond est

Fig.87: Le silo 043

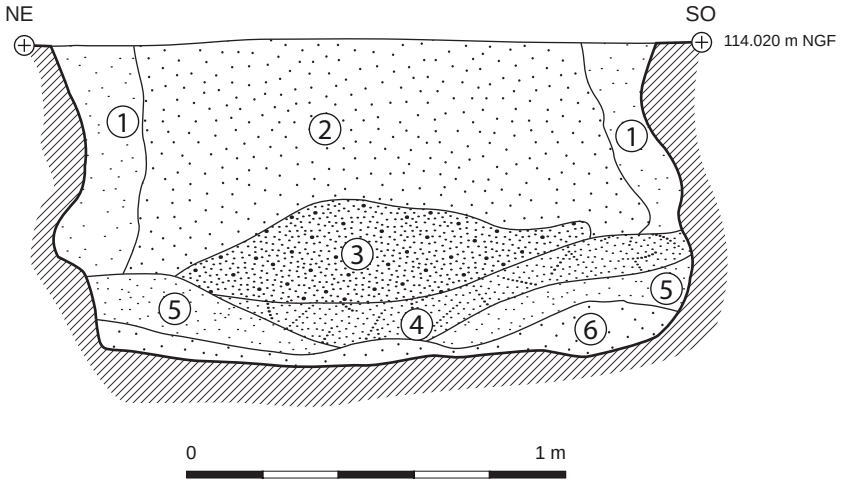

① Limon argilo-sableux brun-orangé compact hétérogène.

② Limon argilo-sableux gris moyen, peu compact et hétérogène avec des inclusions de charbon (cm) et de terre rubéfiée.

③ Limon argilo-sableux gris moyen à foncé, compact et hétérogène avec présence de charbon et de terre rubéfiée.

④ Limon argilo-sableux gris moucheté beige-blanc, avec des inclusions de charbons, de terre rubéfiée et d'oxydes de fer.

⑤ Limon argilo-sableux gris moyen à brun moucheté beige, compact et homogène.

⑥ Limon argilo-sableux gris moyen moucheté beige, compact et hétérogène avec de rares inclusions de charbon.

dissymétrique. Il est conservé sur 1,10 m et a été creusé jusqu'au sein du lœss carbonaté. Plusieurs comblements caractérisent sa partie inférieure, largement constituée d'une succession d'effondrements de parois (Us 6, 9, 10, 11 et 12), qui s'explique probablement par le creusement de la fosse 042 alors que le silo n'était pas définitivement comblé, l'analyse des mobiliers recueillis plaidant en ce sens. Les deux seuls niveaux anthropiques (Us 7 et 8) sont caractérisés par du limon argilo-sableux brun-gris moyen au sein desquels des inclusions charbonneuses ont été notées. De très rares tessons de céramiques y ont été découverts.

Fig.88: Le silo 279 et la fosse 047

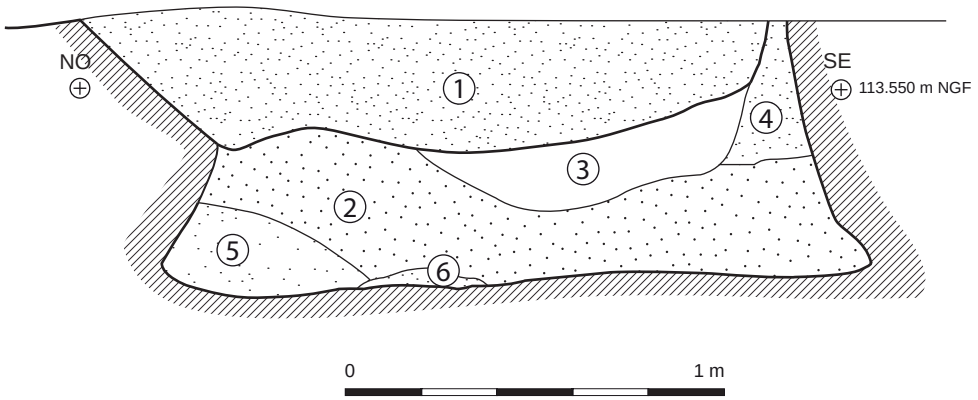

Fs 047

1. Limon argilo-sableux gris-jaune moyen, compact et hétérogène avec quelques inclusions de charbon (cm) et de terre rubéfiée.

Si 279

2. Limon argilo-sableux brun clair, compact et hétérogène avec de rares inclusions de charbon.
3. Limon argilo-sableux brun moucheté jaune gris clair, compact et hétérogène.
4. Limon argilo-sableux, gris clair, compact et hétérogène.
5. Limon argilo-sableux brun-orangé foncé, compact et hétérogène.
6. Limon argilo-sableux brun moyen.

La fosse 042 est large sur environ 3,20 m, en forme de cuvette irrégulière avec une paroi orientale très évasée. Quatre comblements ont été notés, correspondant essentiellement à des phases de rejets anthropiques. La moitié inférieure de la fosse est comblée de limon argilo-sableux gris-beige à orangé mêlant des effondrements de parois et des rejets organiques. La partie supérieure, en revanche est constituée de deux cuvettes caractérisées par du limon argilo-sableux gris foncé (Us 2) à noir (Us 3) au sein desquelles plusieurs mobiliers ont été recueillis. Il s'agit notamment de céramiques datées de la fin de La Tène moyenne, des restes de faune, d'une clé laconienne en fer très bien conservée et d'une molette en grès fin, unique outil de mouture va-et-vient observé sur le site. Un prélèvement de 11 litres effectué au sein de l'Us 3 a également révélé la présence de graines de céréales carbonisées et d'une légumineuse (pois). De très nombreux charbons, constitués presque exclusivement de hêtre composent également l'échantillon.

Fig.89: Le silo 278 et la fosse 042

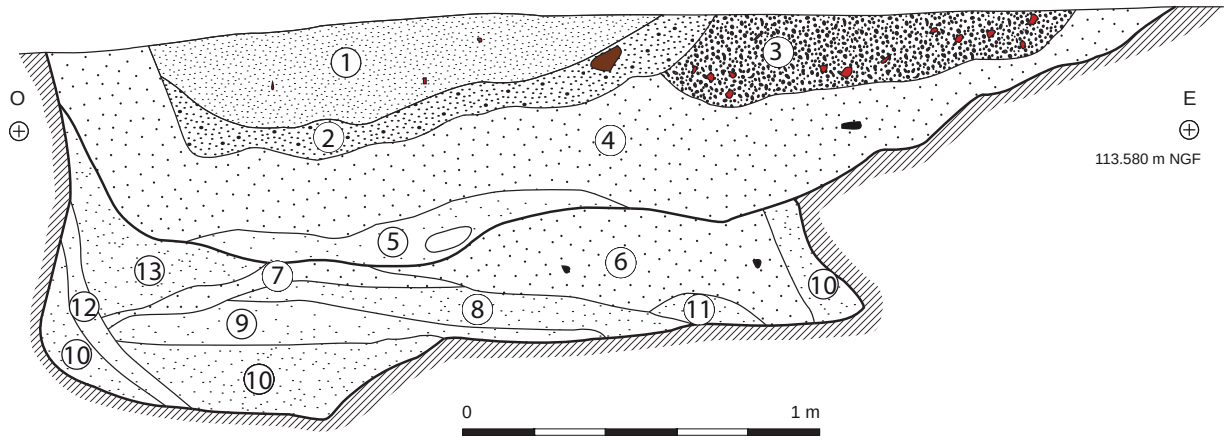

Fs 042

1. Limon argilo-sableux brun-gris à orangé, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée
2. Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbon.
3. Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbon et de terre rubéfiée.
4. Limon argilo-sableux brun-gris à orangé compact et hétérogène avec de rares inclusions de charbon.
5. Limon argilo-sableux brun-gris moucheté orangé, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon de bois.

Si 278

6. Limon argilo-sableux brun-orangé, compact et hétérogène avec de rares inclusions de charbon.
7. Limon argilo-sableux brun-gris, compact et hétérogène.
8. Limon argilo-sableux brun-gris moucheté orangé, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon.
9. Limon argilo-sableux brun-gris moucheté jaune, compact et hétérogène avec de rares inclusions de charbon.
10. Limon argilo-sableux brun-jaune, compact et homogène avec des inclusions de charbon de bois.
11. Limon brun moucheté de limon gris, compact et hétérogène avec de rares inclusions de charbon.
12. Limon argilo-sableux brun-jaune à orangé, compact et homogène avec des inclusions de charbon.
13. Limon argilo-sableux brun à orangé, compact et homogène avec des inclusions de charbon.

Fig.90: Le silo 278 et la fosse 042

Le silo 124

Le silo 124 est placé directement au sud-est du silo 278, à moins de 2 mètres. Déjà repéré au diagnostic, mais non fouillé, il présente un plan sub-circulaire de 2,25 m de long sur 2,20 m de large. Son profil en coupe est tronconique à fond plat, sa profondeur ayant été atteinte à 1,82 m (**fig.91 et 92**). Il a été creusé jusqu'au niveau de Marnes et caillasses sur lequel il repose. Son profil d'origine restitué a permis d'estimer une capacité de stockage de graines de céréales autour de 2,40 tonnes. Plusieurs comblements successifs le caractérisent. La moitié inférieure du silo est matérialisée par des effondrements de parois (Us 6 à 11) permettant d'atteindre un premier profil d'équilibre. Deux premiers rejets anthropiques constitués de limon argilo-sableux gris foncé (Us4), presque cendreux (Us5) et contenant de nombreux charbons de bois centimétriques ont été observés. Plusieurs fragments de céramiques ont été recueillis, ainsi que de la faune, du torchis, un anneau et un clou de menuiserie en fer et trois silex (un éclat de débitage et deux supports à tranchant émoussé). Deux prélèvements de 11 litres effectués respectivement au sein de l'Us 4 et de l'Us cendreuse 5 ont révélé la présence de plusieurs charbons de bois de hêtre ainsi que de nombreuses graines carbonisées, l'essentiel provenant de l'Us 4. Les carporestes sont majoritairement composés d'orge vêtue, le pois et une fabacée cultivée complétant le cortège. Ces premiers rejets sont surmontés par deux couches de sédiments naturels mélangés à de l'organique (Us 2 et 3). Enfin, le silo est définitivement scellé par un comblement en cuvette constitué de limon argilo-sableux brun-gris contenant quelques inclusions de charbons et des nodules de terre rubéfiée. Des céramiques, ainsi que quelques objets en métal dont un rivet décoratif mixant alliage cuivreux et fer ainsi qu'une gouge en fer ont été mis au jour. Un dernier prélèvement effectué au sein de cette couche a révélé une nouvelle fois de nombreux charbons de hêtre, de quelques graines de céréales, de légumineuses et de plantes sauvages, attestant d'un rejet de foyer domestique. L'essentiel du mobilier recueilli au sein du silo 124, place ce denier au début de La Tène C2.

Fig.91: Le silo 124

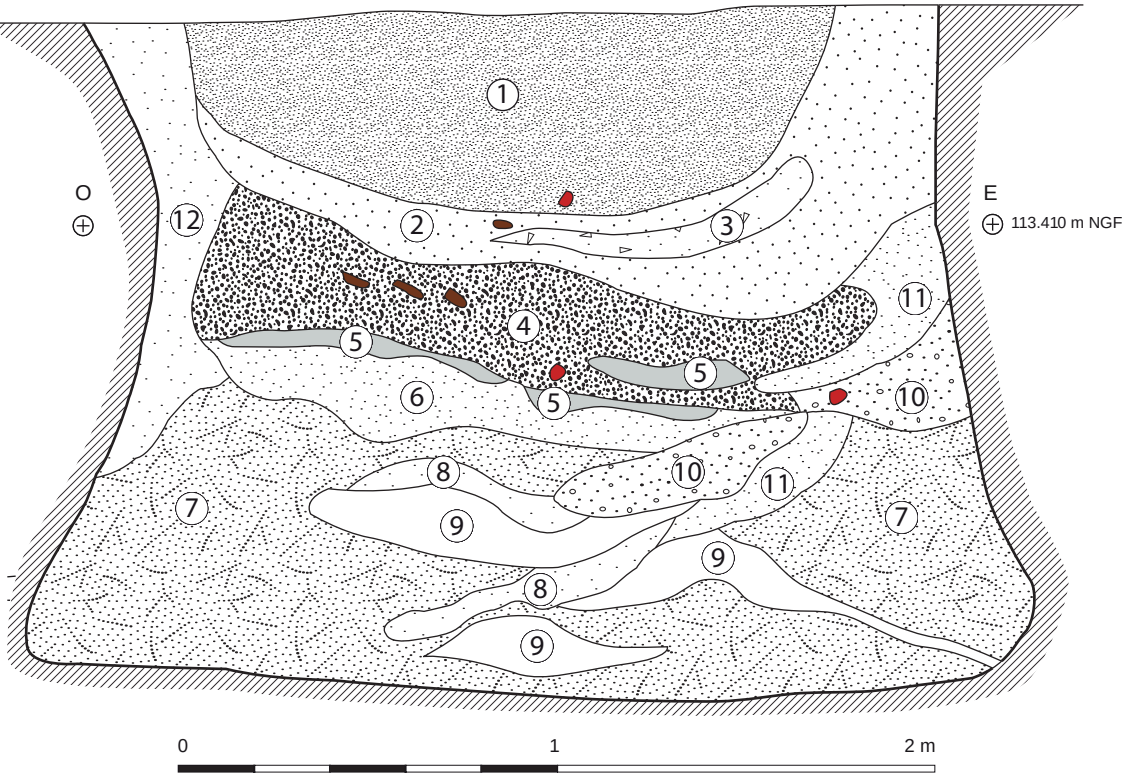

① Limon argilo-sableux brun-gris, compact et hétérogène avec de quelques inclusions de charbon (cm) et des inclusions de terre rubéfiée.

② Limon argilo-sableux gris-jaune clair, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon.

③ Limon argilo-sableux jaune moucheté avec des inclusions de calcaire blanc.

④ Limon argilo-sableux gris foncé, compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbon.

⑤ Limon argilo-sableux gris foncé à clair cendreuse, peu compact et hétérogène avec des inclusions de charbon (cm).

⑥ Limon argilo-sableux jaune clair, compact et hétérogène avec de rares inclusions de charbon (mm).

⑦ Limon argilo-sableux brun-orangé bariolé jaune, compact et hétérogène.

⑧ Limon argileux jaune-gris, compact et hétérogène.

⑨ Limon gris-bleuté clair, compact et hétérogène avec de rares inclusions de charbon et d'oxydes de fer.

⑩ Limon argilo-sableux gris-orangé bariolé jaune, compact et hétérogène avec des inclusions de terre rubéfiée.

⑪ Limon argilo-sableux gris-orangé bariolé jaune, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon.

⑫ Limon argilo-sableux gris-orangé clair, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon (cm).

Fig.92: Le silo 124

Le silo 122

Le silo 122 avait été fouillé au cours du diagnostic de 2012. La présente opération a permis de le vidanger intégralement et de réaliser un prélèvement vers le fond de la structure. La description de la structure reprend les observations effectuées lors du diagnostic[95].
Le silo se situe à environ 1 m au nord du grenier 11. De plan circulaire, il mesure 2,94 m de diamètre à l'ouverture sur 2,60 m à sa base. La profondeur conservée est de 2,22 m, la structure ayant percé le niveau de Marnes et caillasses calcaires détritiques afin d'atteindre les premiers centimètres des Sables de Monceau. Son profil cylindrique montre plusieurs comblements distincts, trois grandes séquences ayant été mises en évidence (**fig.93**). Les 2/3 inférieurs sont caractérisés par des effondrements successifs de parois (Us 5 à 7) ayant parfois piégé du matériel rejeté ponctuellement, à l'image de quelques céramiques. Un premier rejet anthropique occupe le centre du silo et présente une forme de cuvette (Us4). Il est composé de limon argilo-sableux brun-gris foncé avec de nombreuses inclusions charbonneuses, de terre rubéfiée et des pierres calcaires décimétriques. De la faune, des céramiques, dont une fusaïole complète, du torchis ainsi qu'un outil en calcaire présentant une perforation cylindrique et identifié comme un poids ont été recueillis. Une seconde altération des parois alterne avec une seconde phase de rejet matérialisée par une large cuvette constituée du même limon que celui observé précédemment. À nouveau, des éléments céramiques et de la faune ont été mis au jour. Enfin, la dernière séquence de remplissage du silo est caractérisée par une large cuvette comblée par trois niveaux successifs de limon argilo-sableux brun-gris clair à moyen (Us 1 à 3). Un prélèvement effectué lors du diagnostic au sein de l'Us terminale avait confirmé la présence de charbons de bois ainsi que de la micro-faune. Un autre prélèvement effectué à la fouille, en fond de silo n'a simplement fourni qu'une unique graine de blé carbonisée, qui ne correspondrait sans doute pas à un rejet mais aurait été piégée lors de l'érosion des parois. L'essentiel du mobilier date la structure du début de La Tène D1, soit la fin de l'occupation du grand enclos trapézoïdal, attestant de ce fait la contemporanéité de cette aire agricole avec l'établissement.

95 Battistini 2013, p.53-55.

Fig.93: Le silo 122

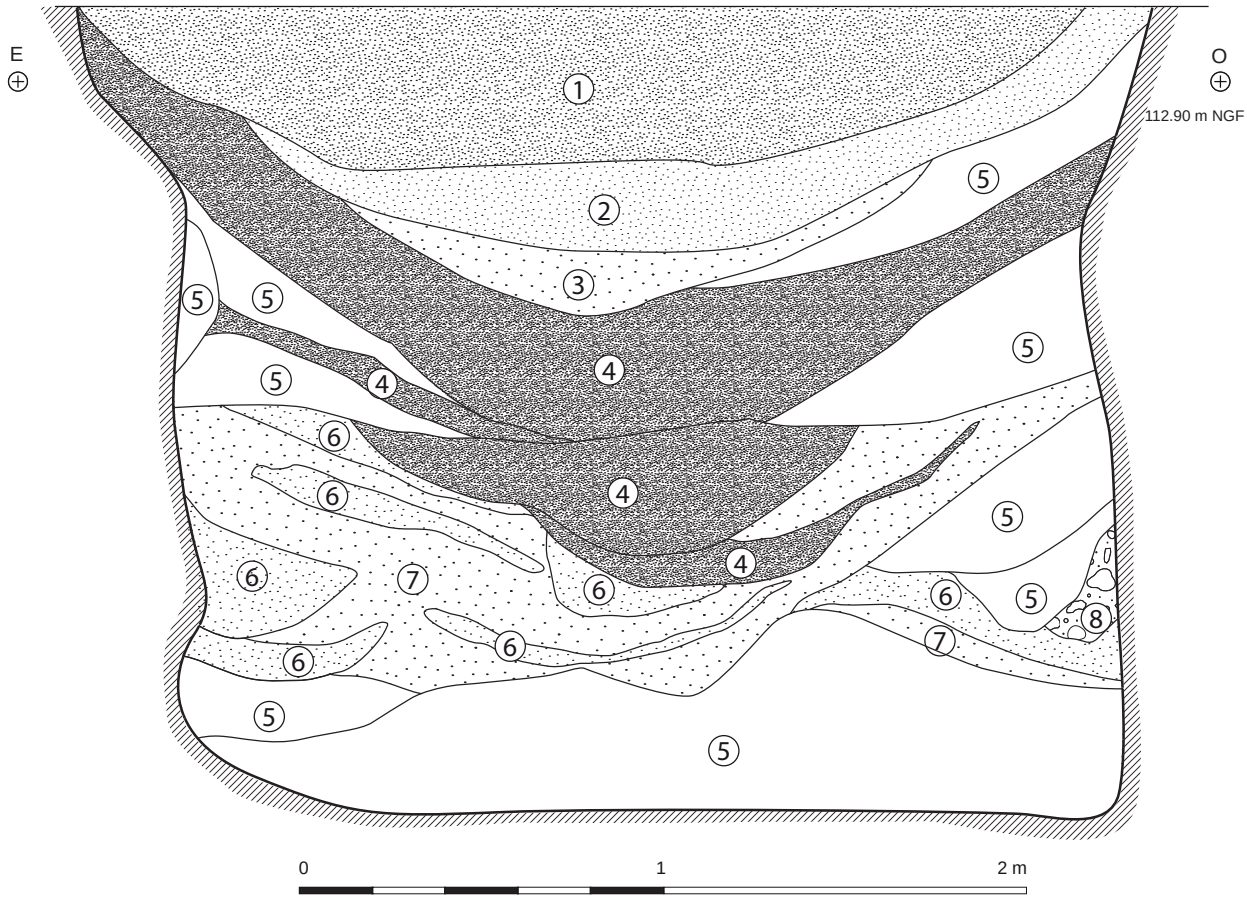

① Limon argilo-sableux brun-gris moyen, peu compact, hétérogène, avec de rares inclusions charbonneuses.

② Limon argilo-sableux brun-gris clair, peu compact hétérogène, avec de fréquentes inclusions charbonneuses.

③ Limon argilo-sableux brun-gris clair bariolé beige peu compact hétérogène, avec de rares inclusions charbonneuses et quelques nodules de terre rubéfiée

④ Limon argilo-sableux brun-gris foncé, peu compact, hétérogène, avec de fréquentes inclusions charbonneuses et de nodules de terre rubéfiée. Présence de pierres calcaires brûlées

⑤ Limon argilo-sableux orangé à brun-gris, compact et hétérogène avec cailloutis calcaire.

⑥ Limon argilo-sableux jaune, peu compact, homogène

⑦ Limon argilo-sableux brun moucheté orangé compact hétérogène.

⑧ Marnes et caillasses calcaires

III.2.1.2.c Les fosses

12 fosses réparties sur l'ensemble de l'aire de stockage ont été appréhendées. L'absence d'aménagement spécifique n'a pas permis d'identifier leurs fonctions primaires. Seules trois structures ayant livré du mobilier caractéristique seront abordées dans ce paragraphe, les autres vestiges étant présentés dans un tableau récapitulatif.

La fosse 034

Elle se situe à proximité de la zone des trois silos observés à l'est de la zone. De forme sub-circulaire, elle mesure 1,52 m de long sur 1,36 m de large. En coupe, elle présente un profil en cuvette profonde de 66 cm (**fig.94**). Trois comblements anthropiques ont été notés (Us 1, 3 et 4), correspondant à un limon argilo-sableux brun-gris moyen à orangé contenant quelques inclusions de charbons, de la céramique, de la faune, ainsi qu'un bloc de grès probablement débité et présentant deux surfaces corticales opposées et une surface perpendiculaire avec des traces d'enlèvement. Un prélèvement effectué au sein du comblement final (Us1) a révélé la présence de nombreux charbons de bois de chêne, de hêtre et de prunellier, témoignant de rejet de foyers. De plus rares graines de céréales carbonisées ont également été observées.

La fosse 067

La fosse 067 se trouve en bord d'emprise de fouille, à proximité immédiate du bâtiment 9. De forme sub-circulaire (1,36 x 1,24 m), elle présente en coupe des parois très légèrement évasées et un fond plat (**fig.95**). Elle est conservée sur 39 cm de profondeur et comporte trois comblements, dont un résultant d'un effondrement de paroi ou de rejet de sédiment naturel (Us2). Les comblements inférieurs (Us3) et supérieurs (Us1) sont matérialisés par du limon argilo-sableux gris foncé à moyen avec de nombreuses à plus faibles inclusions de charbons. De rares fragments de céramiques ont été recueillis, la plupart ayant subi une action du feu post-cuisson, leur conférant un aspect très poreux et craquelé. Trois micro-éclats en silex dont deux corticaux suggérant une retouche ou un affutage ont également été observés. Enfin, le prélèvement de 11 litres effectué au sein de la couche inférieure a permis de mettre en évidence plusieurs graines de céréales carbonisées (blé en plus grand nombre et orge vêtue) ainsi que de nombreuses graines de sureau yèble, à l'instar du trou de poteau 039 du bâtiment 9 attenant. De nombreux charbons essentiellement de hêtre ont également été observés.

La fosse 123

Elle se situe au sud de la zone de regroupement des trois silos. De forme ovale, elle présente des dimensions imposantes : 3,80 x 2,50 x 0,78 m. Elle a été partiellement fouillée lors du diagnostic de 2012, puis intégralement traitée à l'occasion de la fouille. Elle est recoupée par le fossé 003, lui-même daté de La Tène, sans plus de précision. En coupe, elle présente un profil en cuvette avec des bords dissymétriques. Deux comblements ont été identifiés. Le fond de la fosse est recouvert de limon argilo-sableux gris-orangé contenant quelques inclusions de charbons et de terre rubéfiée. La fosse est scellée par un niveau de limon argilo-sableux brun-gris moyen au sein duquel de plus fréquentes inclusions charbonneuses et de terre rubéfiée ont été notées. Seul le niveau supérieur a fourni du mobilier, constitué d'un probable poids ou lest en calcaire.

Fig.94: La fosse 034

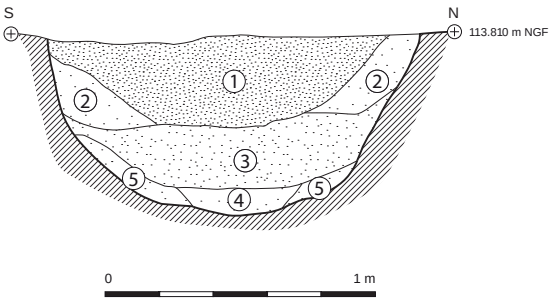

① Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

② Limon argilo-sableux brun-gris clair, compact et hétérogène avec de rares inclusions de charbon.

③ Limon argilo-sableux brun-gris moyen à clair, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

④ Limon argilo-sableux orangé avec des inclusions de charbon.

⑤ Limon argilo-sableux brun-gris clair, compact et hétérogène avec de rares inclusions de charbon.

Fig.95: La fosse 067

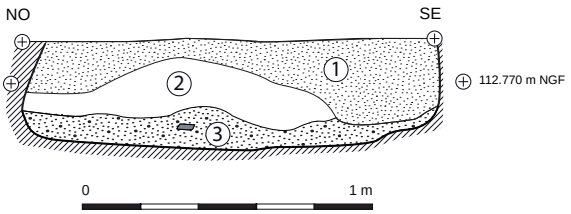

① Limon argilo-sableux brun-gris moyen à clair, compact et hétérogène avec quelques inclusions de charbon (mm).

② Limon argilo-sableux brun-orangé clair, compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de manganèse.

③ Limon argilo-sableux brun-gris foncé moucheté orangé, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et pierres calcaires brulées.

Les autres fosses

De dimensions relativement importantes, comprises entre 92 cm et 1,41 m de long sur 71 cm et 1,30 m de large, ces fosses de plan sub-circulaire à ovale, sont conservées en moyenne sur 32 cm de profondeur (**fig.96**). La plupart est comblée par un unique remplissage, presque exclusivement stériles en mobilier archéologique (hormis la fosse 046), rendant de ce fait une attribution chronologique délicate.

Fig.96: Les autres fosses situées au sein de l'aire septentrionale

n° structure	long. en cm	larg. en cm	prof. en cm	comblements	mobilier
11	100	94	35	unique	/
12	108	82	14	unique	/
26	170	90	54	multiple	/
27	141	125	33	unique	/
30	120	90	56	unique	/
46	122	87	12	unique	céramique
129	92	71	22	unique	/
130	194	130	20	multiple	/
277	140	115	42	multiple	/

III.2.1.2.d La fosse d'extraction 065

Il s'agit d'un creusement oblong très irrégulier mesurant environ 12 m de long sur 2,40 m de large. La fosse se situe à l'extrémité nord-occidentale de l'emprise de fouille, à proximité du bâtiment 9.
La profondeur atteinte est de 1,20 m, la structure étant creusée jusqu'au niveau du lœss carbonaté, entamant les deux premiers niveaux de Limons de plateaux. Elle présente un profil en cuvette à fond plat, large d'environ 7 m, le creusement remontant sur une cinquantaine de centimètres d'épaisseur vers le nord-ouest (**fig.97**). Cinq principaux comblements ont été appréhendés, tous observant un litage assez régulier. Les trois premiers niveaux qui recouvrent le fond (Us 4, 6 et 7) correspondent aux 2/3 inférieurs de la fosse et sont caractérisés par du limon argilo-sableux jaune à orangé identifiés comme de l'encaissant naturel issus de l'érosion des parois. Seule l'Us 4 est mélangée à du limon brun-gris au sein duquel quelques céramiques ont été identifiées ainsi qu'un probable racloir en silex retouché. Ces premiers niveaux s'inscrivent uniquement dans la cuvette principale. La partie supérieure de la fosse est ensuite caractérisée par deux comblements distincts qui couvrent l'intégralité du creusement. Il s'agit de l'Us 2 matérialisée par du limon argilo-sableux gris foncé à brun contenant des inclusions de charbons, des pierres calcaires, de la faune, des céramiques ainsi qu'une table abrasive en grès très fragmentaire. L'Us terminale (Us 1) est épaisse d'environ 20 cm. Elle est constituée de limon argilo-sableux brun moyen moucheté de jaune avec de faibles inclusions charbonneuses. Quelques tessons de céramiques y ont été recueillis. Le matériel mis au jour place le comblement de la structure au début de La Tène C2. À noter que la fosse n'a pu être fouillée intégralement.
Malgré l'absence de caractéristiques définissant clairement une structure destinée à extraire des matériaux (parois en « escalier », fosses polylobées, alvéoles), l'allure générale de la fosse et son creusement exclusivement au sein des niveaux de Limons de plateaux argileux plaident en faveur de cette fonction visant à recueillir les sédiments naturels utiles aux constructions et/ou destinés à l'artisanat en terre. Par ailleurs, les dimensions imposantes de la fosse et la nature des comblements lités évoquent celles de fosses d'extraction

Fig.97: La fosse d'extraction 065

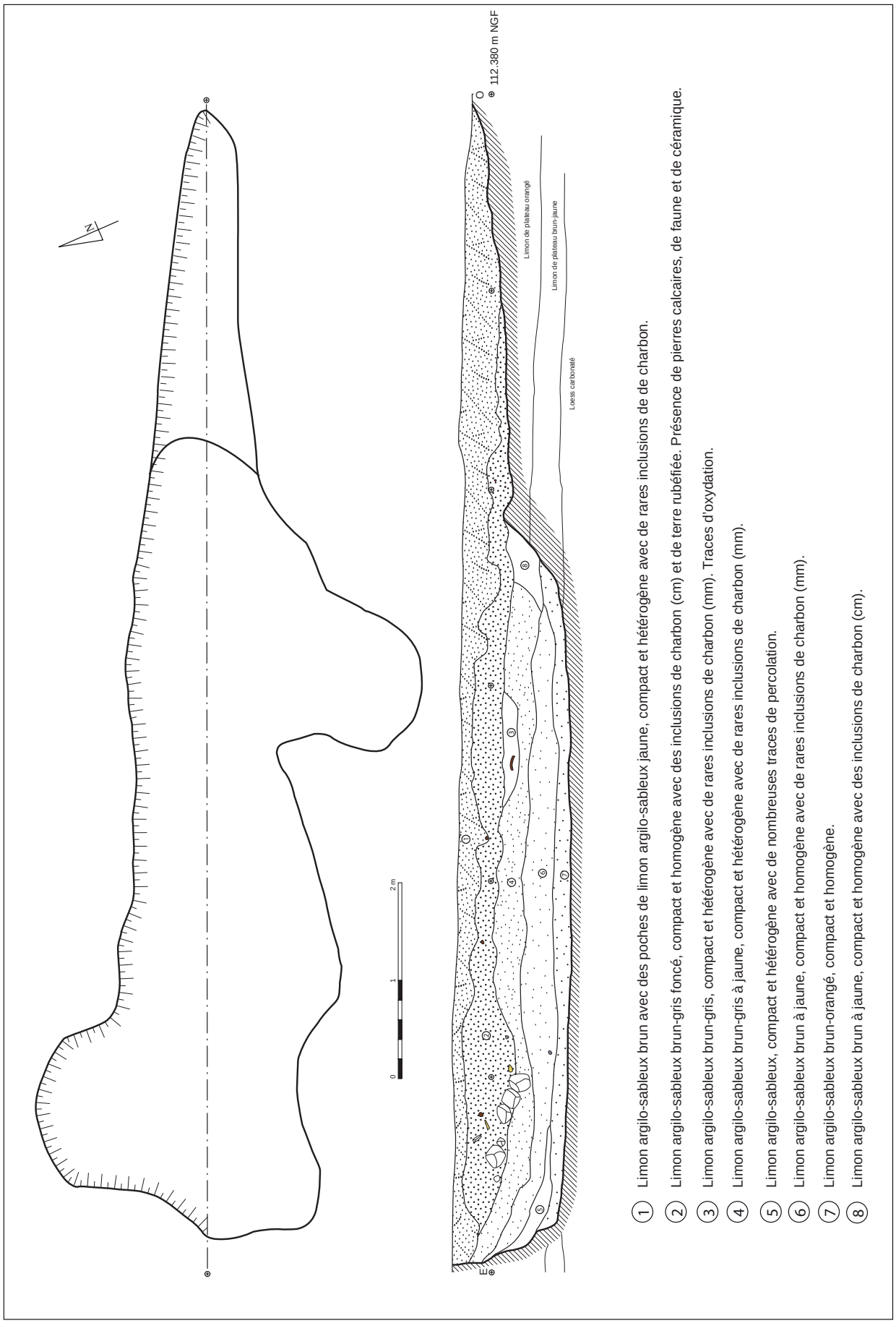

de limons observées sur d'autres sites laténiens[96]. Enfin, ces structures sont souvent réparties en périphérie proche de l'habitat[97] comme c'est le cas ici.

III.2.1.2.e Les trous de poteaux

Dix trous de poteaux répartis sur l'ensemble de la zone ont été identifiés, sans être reliés à une construction nettement caractérisée (**fig.98**).
En outre, quatre poteaux, disposés en limite sud-orientale semblent dessiner un plan trapézoïdal d'une surface de 8,90 m² de surface (Tp 127, 128, 306 et 307). De plan sub-circulaire, ils mesurent entre 66 et 74 cm de long sur 34 et 70 cm de large, pour une profondeur conservée sur 15 cm environ. Il pourrait s'agir d'un séchoir ou d'un autre aménagement léger.
Les autres trous de poteaux isolés sont conservés en moyenne sur 13 cm et présentent essentiellement deux phases de remplissage, le fond des creusements étant souvent constitué d'un mélange de substrat avec du limon organique. Leurs profils sont en cuvette. Seuls deux exemplaires ont fourni du matériel : céramique et charbons de bois de chêne (prélèvement au sein du Tp 036).

Fig.98: Les trous de poteau isolés au sein de l'aire septentrionale

n° structure	long. en cm	larg. en cm	prof. en cm	compléments	mobilier
11	100	94	35	unique	/
12	108	82	14	unique	/
26	170	90	54	multiple	/
27	141	125	33	unique	/
30	120	90	56	unique	/
46	122	87	12	unique	céramique
129	92	71	22	unique	/
130	194	130	20	multiple	/
277	140	115	42	multiple	/

III.2.1.3 Synthèse sur l'occupation de La Tène C2/D1

Cette première phase d'occupation laténienne correspond à la mise en place, au début du II^e^ siècle avant notre ère (transition La Tène C1/C2) d'un vaste enclos trapézoïdal auquel est associée à environ 50 m au nord, une annexe agricole matérialisée par une aire ouverte de 3 000 m² probablement délimitée par des haies arbustives. Cette occupation s'ajoute aux autres établissements ruraux mis au jour sur la Carrière REP, et correspondant notamment à deux autres créations et deux extensions d'habitats[98]. Par ailleurs, elle se situe à 230 m au sud-est de l'enclos contemporain des « Rouilleaux », fouillé en 2002. Ce nouvel ensemble adopte l'orientation préférentielle de la zone d'étude, soit un axe nord-ouest / sud-est. Il faut remarquer que l'association d'un enclos et d'une aire dévolue au stockage est plutôt inédite, seul un autre établissement parmi les quatre autres pouvant présenter une telle configuration[99].
L'établissement fossoyé de « L'Arpent aux Chevaux Sud » couvre une surface au sol d'environ 8 600 m², ce qui en fait l'occupation la plus vaste pour cette période tant sur le secteur, qu'à l'échelle du Bassin versant du Crould[100] où les enclos fossoyés avoisinent en moyenne les 6 000 m². L'accès à la zone interne n'a pas été appréhendé, en l'absence d'interruption du tracé du fossé, comme c'est souvent le cas sur les autres occupations. En revanche, un tracé en épingle, situé au sud-est de l'enclos appelle plusieurs interrogations : s'agissait-il initialement

96 Guillier, Coffineau, Delage et al. 2012.
97 Maguer, Lusson 2009, p. 436.
98 Touquet Laporte-Cassagne, Trouvé 2016, p.37.
99 Le Mesnil-Aubry « La Garde » : fouille conduite en 2016 ayant mise au jour une aire agricole délimitée par des fossés et contemporaine du site du « Bois Bouchard IV » (second établissement) situé à 80 m. Le Goïc *à paraître.*
100 Basset, Trouvé *à paraître.*

d'un espace destiné à être ouvert, marquant de ce fait une entrée ? En effet, la plupart des accès des enclos contemporains situés sur la Carrière est établie sur ces axes. Dès lors, ce tracé surprenant, au regard des limites parfaitement géométriques révélées sur les autres établissements, pourrait marquer la volonté initiale d'interrompre le creusement du fossé, intention finalement abandonnée. S'agissait-il d'une erreur dans l'orientation du creusement ? De ce fait, le tracé en épingle correspondrait à une rectification.
Les observations stratigraphiques portées sur les diverses coupes transversales pratiquées de manière continue sur le fossé 051-052-110 ont mis en évidence son bon état de conservation et un profil en « V » évasé, d'une largeur de 1,40 m et d'une profondeur de 83 cm en moyenne. Elles ont permis par ailleurs de constater l'homogénéité des dimensions des tronçons C et D (1,62 m de large sur 94 cm de profondeur en moyenne), à l'inverse de celles des tronçons A (87 m de large sur 43 cm de profondeur) et B (1,13 m de large sur 67 cm de profondeur), ces derniers étant plus faiblement creusés. Par ailleurs, les dynamiques et caractéristiques de remplissage demeurent très hétérogènes selon les tronçons. Ce phénomène est en lien avec la proximité de plusieurs bâtiments sur le tronçon B, sources de rejets plus importants liés à la présence humaine. En outre, un recreusement sur 50 centimètres environ a été observé sur la moitié sud-occidentale du tronçon C, perturbant de ce fait le creusement et les comblements initiaux du fossé 051. Il apparaît néanmoins que l'ensemble du fossé d'enclos n'a pas fait l'objet d'un curage ou d'un nettoyage régulier, et qu'il s'est comblé progressivement au fil de l'occupation de l'établissement soit au cours des premières décennies de La Tène finale.

L'organisation spatiale au sein de l'enclos met en évidence une zone de concentration des structures dans la partie sud-est et au nord-est. Quelques structures éparses sont également attestées le long des tronçons C et D. Une vaste zone de vide quasi rectangulaire apparaît dans la moitié nord, couvrant une surface au sol d'environ 1 500 m² (**fig.99**). Seule une grande fosse d'extraction (Fs 193) est présente au sein de cet espace. Dès lors, il pourrait s'agir d'un secteur dévolu au traitement des céréales, tels que le battage ou le vannage, travaux nécessitant un espace important[101]. Cependant, malgré un maillage régulier de prélèvements de sédiments effectué au sein des coupes du fossé d'enclos, aucun écofact pouvant être facilement disséminé dans l'air par cette action (barbes ou arêtes des épillets) n'a été découvert permettant de ce fait de confirmer cette hypothèse, ces espaces dévolus étant toujours difficilement caractérisés sur les sites ruraux laténiens[102].
L'ensemble de la zone interne est nettement dominé par des fosses, dont les fonctions primaires nous échappent mais dont la moitié a servi de dépotoir. 11 silos répartis au nord, au centre et à l'est de l'espace interne, complètent les vestiges. Ce nombre important est équivalent avec celui mis en évidence sur les autres établissements de la Carrière[103]. Sur le site de « l'Arpent aux Chevaux Sud », il s'agit essentiellement de silos moyens dont les volumes sont compris entre 1 et 4 m^3, ces derniers pouvant contenir jusqu'à plusieurs tonnes de céréales. En revanche, le nombre de greniers (5 voire 6), associés aux silos, demeure important à l'échelle d'autres établissements contemporains. Les deux autres bâtiments, correspondent par leur morphologie et leurs dimensions à des annexes agricoles. De ce fait, il est intéressant de souligner l'absence de constructions clairement liées à l'habitat des occupants. Il apparaît dès lors, que cet établissement regroupe exclusivement des édifices dédiés à la conservation des céréales ou servant de remises aux travaux agricoles. Ce constat est confirmé par la nature des mobiliers mis au jour sur le site.

3059 fragments de céramiques ont été collectés au sein de l'enclos trapézoïdal et de son aire agricole annexe. L'analyse des formes a permis de mettre en évidence une majorité de récipients destinés à la consommation et/ou à la

101 Malrain, Matterne, Méniel 2002, p.89-9.
102 Matterne 2001 p.140-141.
103 Laporte-Cassagne dir. 2012.

Fig.99: Répartition des fragments de meules et aire de battage supposée (d'après S. Lepareux-Couturier, Inrap)

préparation des aliments, renvoyant dès lors l'image d'un corpus domestique très simple. Si l'on compare avec le site voisin et contemporain du « Bois Bouchard IV », plus petit d'environ 5 000 m² (en tenant compte de la surface de l'aire agricole et de l'enclos de « L'Arpent aux Chevaux Sud ») et dont les fossés d'enclos ont également été sondés à 50%, le rapport entre le nombre de fragments et la surface est nettement plus important au « Bois Bouchard IV », ce qui témoigne de rejets plus abondants. Par ailleurs, la proportion des vases de consommation sur ce site était nettement plus importante, les pots à cuire étant plus nombreux sur le site de « L'Arpent aux Chevaux Sud ». De même, on note l'absence sur le présent établissement de récipients liés à la boisson ou de vaisselle fine élaborée ou richement décorée. Ces observations s'accordent avec l'analyse du matériel faunique, peu nombreux, qui met en lumière un statut très particulier du site. En effet, aucun dépotoir domestique n'a été identifié ainsi qu'aucuns déchets alimentaires conséquents habituellement mis au jour sur les autres établissements, en particulier au « Bois Bouchard IV ».
En outre, le mobilier métallique met en évidence un volume d'objet très faible, ce qui demeure relativement courant sur les sites ruraux laténiens. En revanche, si l'on analyse le matériel par caractérisation des activités qu'il représente, le domaine de production agricole est abondant au détriment du domaine personnel, identifié notamment par les objets de parures (fibules, bracelet, monnaie, etc.) très faiblement illustré.
La quantité d'outil de mouture est également importante à souligner. En effet, près de 68 kg de matériel ont été récoltés pour un total de 10 outils. À l'image du secteur de la Carrière REP, cette occupation illustre une part très importante, ces objets étant, dans la plupart des cas, retrouvés dans des proportions assez faibles, témoignant d'une production domestique. Si l'on se réfère aux données établies sur les établissements laténiens ruraux de l'Ouest de la France[104], où le ratio meules par sites est de 3,3, cette occupation semble révéler une production importante de farine, dévolue probablement à l'ensemble des habitats contemporains de la Carrière, voire à son exportation.

Ces observations amènent quelques réflexions, en particulier sur le statut et la fonction de cet établissement. À travers l'étude des objets ou des rejets du quotidien, et au regard des dimensions importantes de l'enclos et de l'annexe qui lui est associée, il apparaît que cette occupation serait essentiellement dévolue aux travaux agricoles et qu'il ne constituerait pas le siège d'un habitat sur lequel un groupe humain vit quotidiennement. Cette hypothèse semble notamment être étayée par le nombre d'outils de mouture, qui dépasse les décomptes sur les autres établissements contemporains de la Carrière, par l'outillage lithique et surtout par la quantité de céréales carbonisées mise au jour. L'orge vêtue est l'espèce la plus cultivée, au détriment des blés, correspondant à la tendance observée pour le nord du Bassin Parisien[105]. Par ailleurs, l'analyse des assemblages carpologiques, définie selon la densité des macrorestes, traduit de faibles activités domestiques en lien avec des rejets de consommation.

De ce fait, l'hypothèse d'un établissement dévolu essentiellement au stockage et à la transformation des céréales prend tout son sens. L'enclos de « L'Arpent aux Chevaux Sud », a pu centraliser les activités agricoles du secteur autour du II^e siècle avant notre ère. La présence de l'unique puits du secteur, conforterait également l'image d'un espace commun aux quatre habitats contemporains (« Bois Bouchard II, III et IV » et « Les Rouilleaux »).

104 Nillesse 2009, p.55.
105 Zech *et al*. 2014.

III.2.2 La Tène D1 au début de La Tène D2

Le dernier quart du IIe siècle avant notre ère marque la fin de l'occupation du grand enclos trapézoïdal et de son aire septentrionale et la création d'un nouvel établissement accolé sur le tronçon sud-occidental du précédent. De dimensions beaucoup plus modestes, ce dernier va perdurer jusqu'aux premières décennies du second quart du Ier siècle avant notre ère, soit à La Tène D2a (**fig.100**). En outre, deux fossés parallèles disposés au nord de l'emprise de fouille et orientés sud-ouest / nord-est pouvant correspondre à un chemin, sont creusés à cette période.

III.2.2.1 Un petit établissement fossoyé

Cette nouvelle installation s'appuie sur le fossé sud-occidental du vaste enclos mis en place à La Tène C2, à partir du sondage 44 de ce dernier. Il n'avait pas été appréhendé lors du diagnostic, seule une infime partie de son tracé ayant été repérée et sondée dans une tranchée (Fo 120 du diagnostic[106]). L'enclos présente des dimensions beaucoup plus modestes que celles du précèdent établissement fossoyé, tant du point de vue de sa surface au sol que de la profondeur de son fossé d'enceinte. En outre, son orientation diffère totalement de l'enclos trapézoïdal, et donc de l'orientation préférentielle du secteur définie selon un axe nord-ouest / sud-est. En effet, il est orienté sud-ouest / nord-est, à l'image de l'enclos daté de La Tène C2-D1 découvert au « Bois Bouchard IV », lui-même étant l'extension d'un premier établissement mis en place à La Tène C1[107]. Il adopte un plan trapézoïdal en fer à cheval, malgré l'absence de son tracé nord, et délimite un espace de 1 950 m² environ. Cette forme d'enceinte est proche des enclos curvilignes de Picardie[108], définis par des tronçons rectilignes reliés par des segments courbes et dont les superficies varient entre 2 000 et 4 600 m². Quatre bâtiments sur poteaux répartis sur l'ensemble de la zone interne, ainsi que deux silos, huit fosses et divers trous de poteaux ont été identifiés.

III.2.2.1.a Morphologie et comblement du fossé d'enclos 060

Le fossé 060 mesure 40 m de long au sud sur 56,50 m à l'ouest. Il a également été observé sur 51 m le long du fossé 051 qu'il recreuse. En revanche, le tracé septentrional n'a pas été distingué lors du décapage. Il pourrait s'agir d'un phénomène érosif, la profondeur du creusement de l'extrémité occidentale du fossé s'amenuisant considérablement (**fig108**). De ce fait, le tracé nord pourrait avoir été très faiblement percé, la profondeur moyenne du fossé n'excédant pas 35 cm sur l'ensemble du nouveau creusement. Néanmoins, les exemples picards d'enclos curvilignes ont montré des enceintes largement ouvertes sur un côté[109]. Dans le cas présent, un dispositif de clôture a également pu assurer la continuité du fossé, comme cela a été observé sur le site rural de Poulainville (Somme)[110]. Cette installation ne laisse malheureusement pas ou peu de traces au sol, mais la présence d'un important chablis (Ch 244) à l'extrémité nord-occidentale du fossé permet d'envisager une telle hypothèse.
15 sondages mécaniques larges et espacés de 3 m, ainsi que deux sondages manuels ont été réalisés sur les trois tronçons mis au jour (tronçon A à C). Les deux uniques angles révélés au sud ont été fouillés manuellement ainsi que l'entrée de l'enclos matérialisée par une interruption du tracé B sur environ 3,80 m de large (**fig.101**). En revanche, aucun indice au sol n'a permis d'identifier un éventuel talus entourant l'établissement.
Sans tenir compte du recreusement du fossé 051 pour asseoir le tronçon A du fossé 060, ce dernier est essentiellement creusé au sein du premier niveau de

106 Battistini 2013, p.27 et 39-41.
107 Laporte-Cassagne dir. 2012.
108 Gaudefroy 2011, p. 220-224.
109 Gaudefroy 2011, p.224.
110 Malrain *et al* 2011.

Fig.100 : Plan des vestiges attribués à La Tène D1 / D2

Limon de plateau. Il est faiblement conservé et présente un profil en cuvette, pour une largeur moyenne de 67,5 cm. Les observations réalisées sur les différentes coupes montrent un remplissage homogène, constitué de limon argilo-sableux brun-gris moyen à clair, compact, avec de rares inclusions charbonneuses et de terre rubéfiée. La grande régularité du profil du fossé et de son comblement témoigne d'un colmatage rapide, sans intervention ultérieure, jusqu'à l'abandon définitif de l'établissement.
Seules les coupes les plus représentatives sont présentées ci-dessous.

Fig.101 : Plan et coupes des sondages du fossé d'enclos curviligne 060

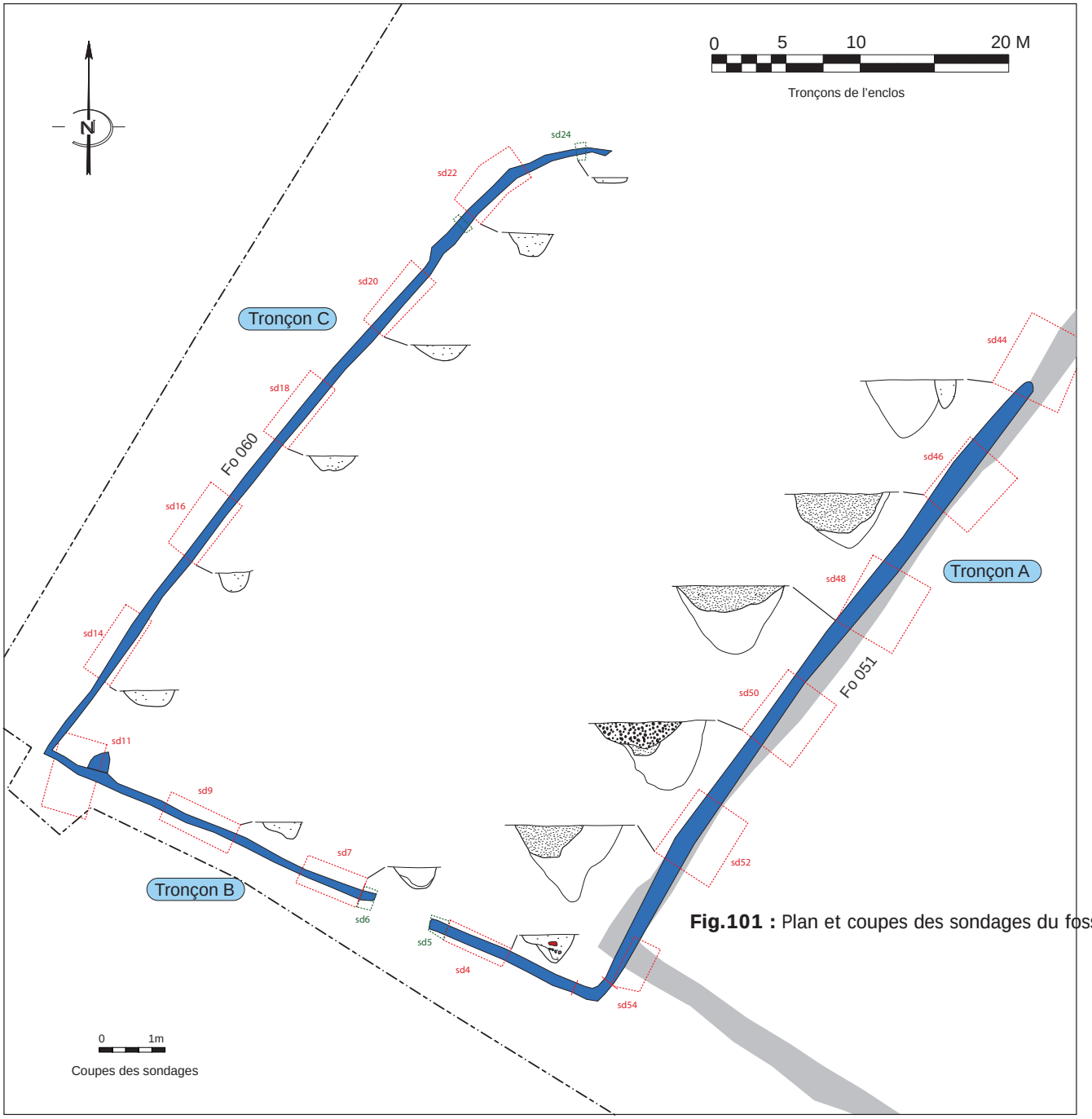

Fig.101 : Plan et coupes des sondages du fossé d'enclos c

Tronçon A

Sondage 44 du fossé 051, coupe sud

Le sondage 44 se situe également sur la moitié sud-occidentale du tronçon C du fossé 051. C'est à cet endroit, qu'apparaît sur la coupe méridionale un petit creusement en forme de cuvette recoupant le fossé 051 sur 32 cm de large et 42 cm de profondeur (**fig.102**). Le fossé 060 est matérialisé par un comblement de limon argilo-sableux brun-gris clair avec de fines inclusions calcaires. Aucun matériel n'a été découvert au sein de ce sondage.

Sondage 48 du fossé 051, coupe nord-est

Située à environ 9 m au sud du précédent sondage, la coupe a révélé un creusement du fossé 060 en léger décalage vers l'ouest par rapport à l'axe du fossé 051 du grand enclos trapézoïdal. Il présente un profil en cuvette évasée, large sur 1,30 m et profond sur 48 cm (**fig.103**). Deux comblements distincts ont été appréhendés. Le fond est constitué d'une petite cupule épaisse de 10 cm environ et caractérisée par un limon argilo-sableux brun-gris clair au sein duquel des inclusions de charbons et de terre rubéfiée ont été notées (Us2). L'essentiel du fossé 060 est constitué de limon argilo-sableux gris foncé contenant de nombreuses inclusions de charbons centimétriques, des nodules de terre rubéfiée ainsi que des pierres calcaires brûlées, témoignant d'un rejet de foyer (Us1). Des fragments de céramiques et d'amphores ont été découverts, ainsi que de la faune et un potin de type LT 7417. En outre, une table de grès lité portant de nombreuses traces d'oxyde de fer a été observée. Il pourrait s'agit d'une servante destiné à servir de support dans un atelier où le fer était travaillé, révélant une nouvelle fois la probable présence d'un tel espace à proximité du site. Un prélèvement de 11 litres de sédiment réalisé au sein du comblement supérieur a également livré quelques charbons de bois appartenant à diverses espèces (saule, aulne et frêne).

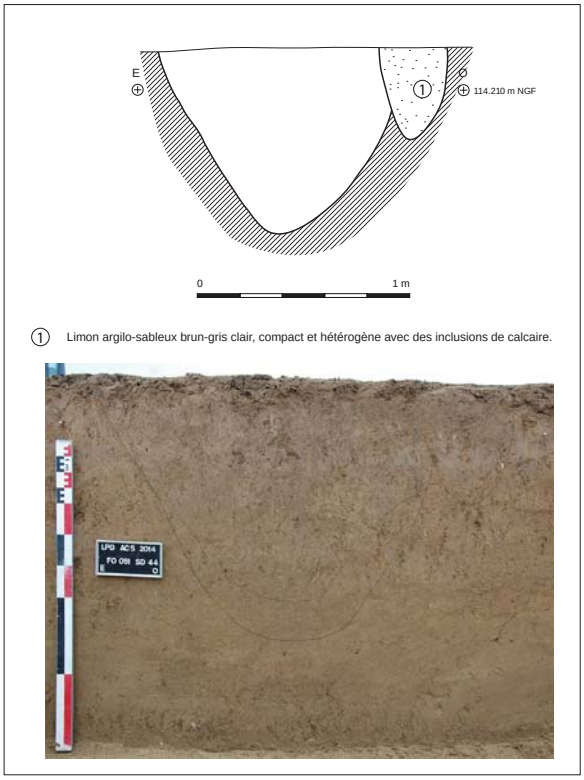

curviligne 060

Fig.102 : Fossé 051-060, coupe sud du sondage 44

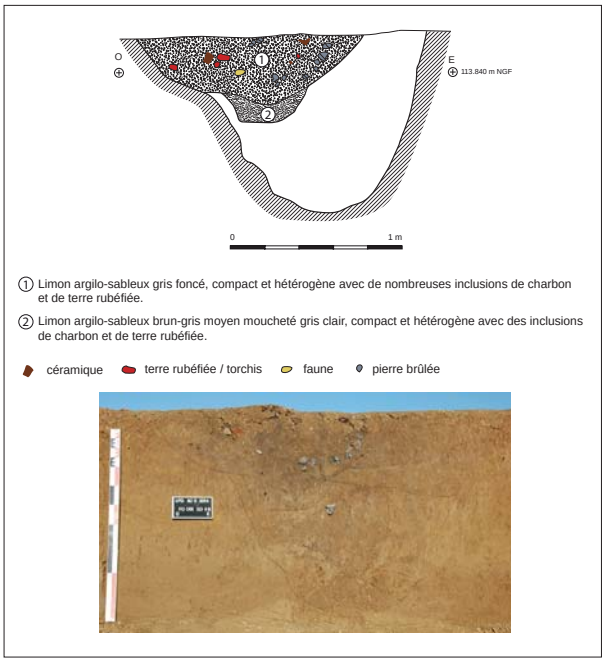

Fig.103 : Fossé 051-060, coupe nord-est du sondage 48

Sondage 52 du fossé 051, coupe sud

Le fossé 060 atteint à cet endroit sa profondeur maximale en recoupant le fossé 051 sur ses 3/4. Cet état de fait peut s'expliquer par un comblement du fossé 051 incomplet ou par un sédiment beaucoup plus meuble, facilitant le creusement du fossé 060. Mesurant 1,76 m de large sur 1,18 m de profondeur, ce dernier adopte un profil en « V » constitué de trois comblements successifs en forme de cuvette (**fig.104**). Le fond est comblé par du limon argilo-sableux brun-jaune sur 30 cm environ (Us3). Il est surmonté par un épais niveau de limon argilo-sableux brun-gris foncé contenant quelques inclusions de charbons. Enfin, le fossé est définitivement comblé de limon argilo-sableux brun-gris moyen au sein duquel des inclusions de charbons et de terre rubéfiée ont été notées (Us1). En outre, c'est au sein de ce dernier niveau qu'ont été recueillis des fragments de céramiques (NPR, tournée grise et beige) et d'amphores, quelques éléments fauniques et divers objets en métal dont un élément de tôle en alliage cuivreux.

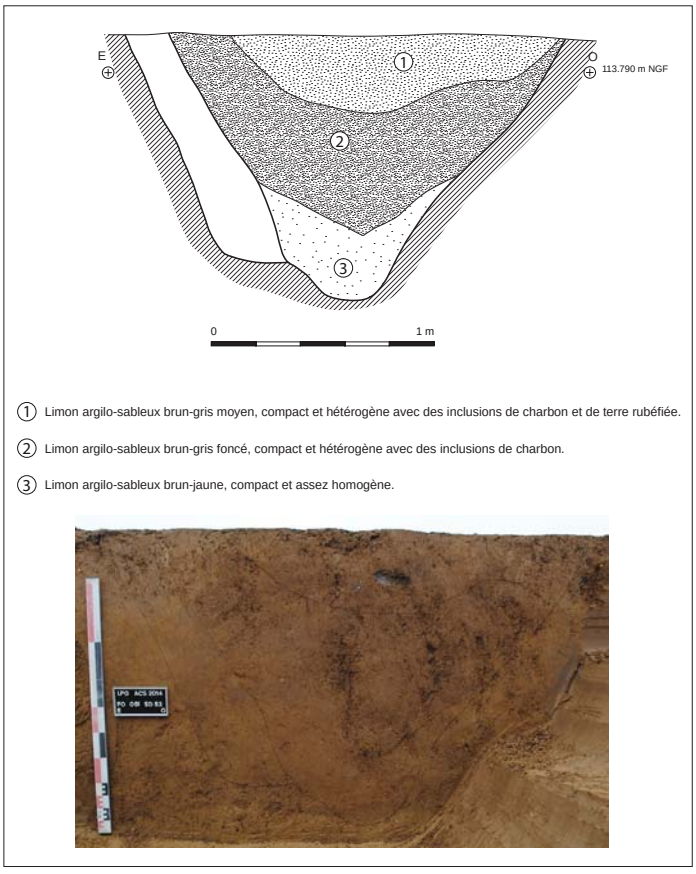

Fig.104 : Fossé 051-060, coupe sud du sondage 52

Tronçon B

Sondage 4 du fossé 060, coupe est

Le sondage 4 se situe à environ 1,50 m de l'entrée de l'enclos. En coupe, il présente un profil en petit « V » évasé mesurant 78 cm de large sur 42 cm de profondeur (**fig.105**). Deux comblements ont été observés. Le fond de la paroi septentrionale présente un faible comblement de limon argilo-sableux brun-orangé correspondant à un probable effondrement (Us2). L'essentiel du fossé est scellé par un niveau de limon argilo-sableux brun gris contenant quelques pierres calcaires brûlées. Un unique tesson de céramique érodé a été identifié, ainsi qu'un anneau en alliage cuivreux et un clou de menuiserie en fer.

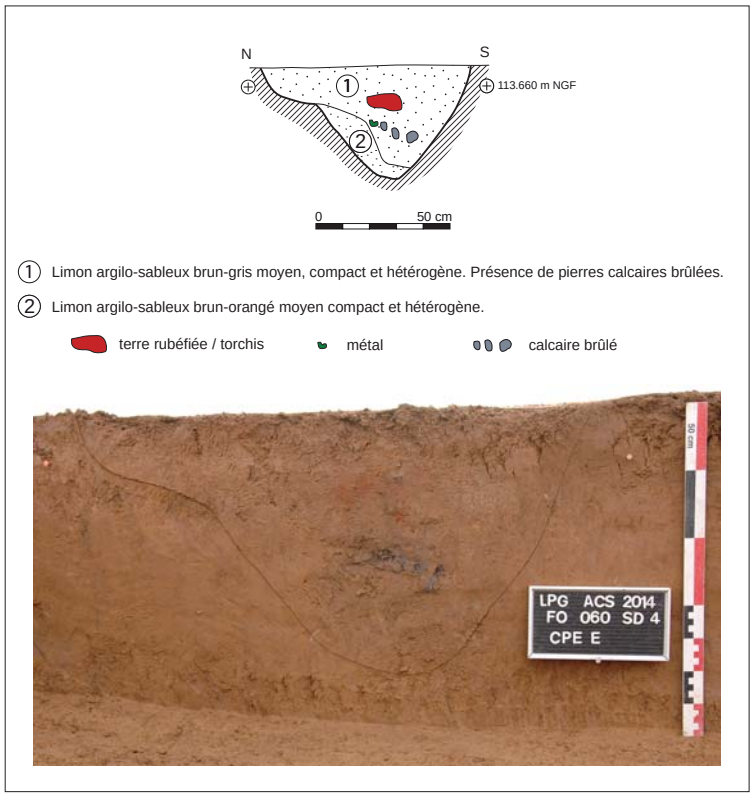

Fig.105 : Fossé 060, coupe est du sondage 4

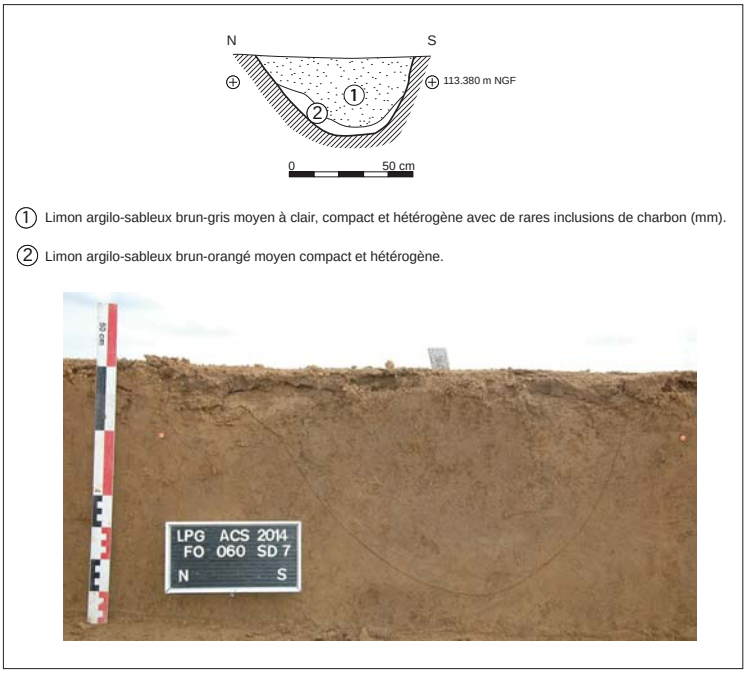

Fig.106 : Fossé 060, coupe est du sondage 7

Sondage 7 du fossé 060, coupe est

Situé de l'autre côté de l'entrée de l'enclos, ce sondage a révélé un fossé faiblement creusé, conservé sur 30 cm de profondeur et en forme de cuvette (**fig.106**). Le fond est une nouvelle fois marqué par un effondrement de Limon de plateau orienté du nord au sud, évoquant un glissement des sédiments issus du talus extérieur (Us2). L'essentiel du fossé est comblé par du limon argilo-sableux brun-gris moyen à clair au sein duquel quelques tessons de céramiques dont un bord de pot ovoïde daté de La Tène D1 ont été identifiés.

Tronçon C

Sondage 18 du fossé 060, coupe sud

À cet endroit, le fossé est faiblement conservé, ne mesurant plus que 68 cm de large sur 22 cm de profondeur (**fig.107**). Son comblement a uniquement livré deux fragments de céramiques dont un départ d'anse de commune claire proche des productions du début de La Tène D2.

Sondage 24 du fossé 060, coupe sud

Il s'agit du dernier sondage du fossé 060, disposé sur la courbure nord de son tracé, avant sa disparition au décapage. Ce dernier ne mesure plus que 50 cm de large sur 8 cm de profondeur. Il est caractérisé par du limon argilo-sableux gris-brun clair contenant quelques inclusions de charbons millimétriques (**fig.108**). Aucun mobilier n'a été découvert.

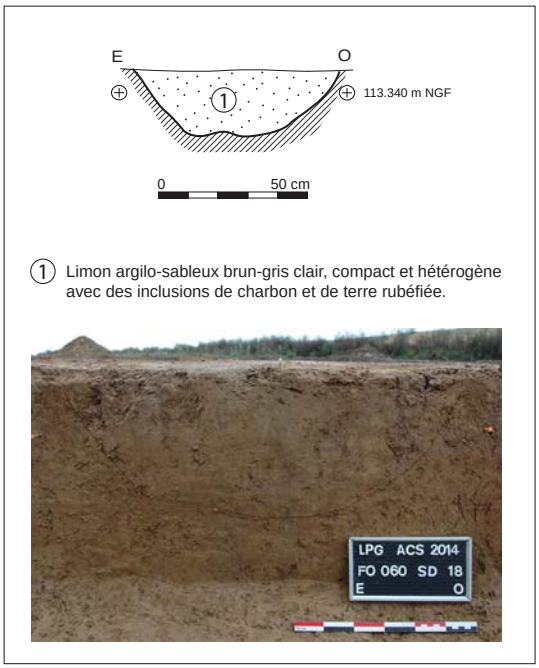

Fig.107 : Fossé 060, coupe sud du sondage 18

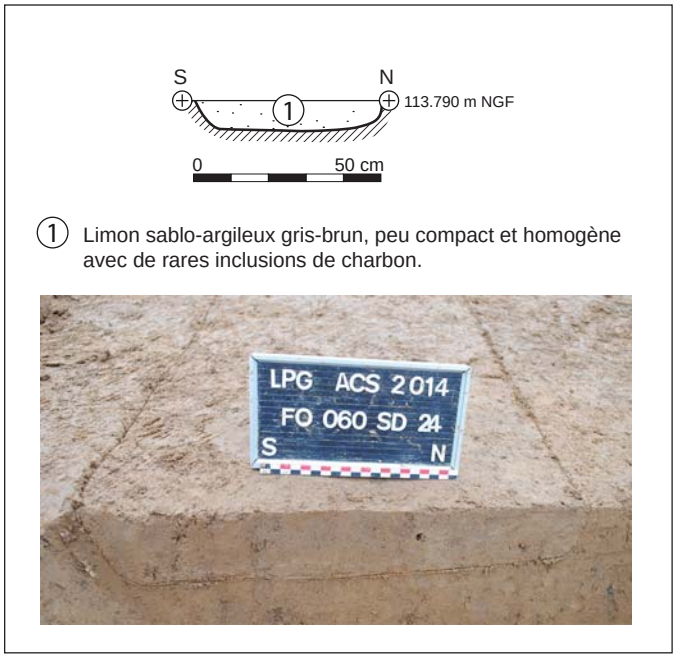

Fig.108 : Fossé 060, coupe sud du sondage 24

III.2.2.1.b Le système d'accès à l'enclos

L'accès à la zone interne a été identifié au sud-est de l'enclos. Il est matérialisé par une interruption du tracé du fossé sur 3,80 m de large (**fig.109**). Cinq autres établissements mis au jour sur la Carrière présentent également des interruptions de leurs fossés. Pour les premiers enclos du « Bois Bouchard II et IV » datés de La Tène C1, les ouvertures comprises entre 4,29 m et 5,29 m de large, sont disposées soit vers l'est, soit vers le nord-ouest. En revanche, pour les deux établissements datés de La Tène C2/D1 situés au « Rouilleaux » et au « Bois Bouchard IV », les interruptions de fossés sont comprises entre 3,36 m et 5,60 m de large et sont toutes deux orientées au sud-ouest, à l'instar de l'enclos 060 de « L'Arpent aux Chevaux Sud ».
En outre, deux trous de poteaux, disposés en face de l'ouverture du fossé 060 ont été distingués (Tp 133 et 135). Distants l'un de l'autre d'environ 1,90 m, ils signifient la présence d'un porche. Ce type d'aménagement a déjà été observé sur tous les autres établissements du secteur, hormis sur l'enclos de La Tène C1 du « Bois Bouchard IV ». Les distances observées entre les poteaux sont également hétérogènes, variant entre 2,26 m et 3,56 m. Il est intéressant de

souligner que la plupart de ces porches sont plus étroits que les interruptions des fossés, excepté sur le site des « Rouilleaux » pour lequel l'espace entre les trous de poteaux observe une largeur plus importante que l'ouverture du fossé. L'entrée du site de « L'Arpent aux Chevaux Sud » demeure la plus étroite du corpus. Elle permettait néanmoins l'accès à un seul chariot à la fois, la largeur entre roues de ces véhicules de la fin de La Tène étant estimée à environ 1,20 m[111].

Fig.109: Système d'accès à la zone interne de l'enclos 060

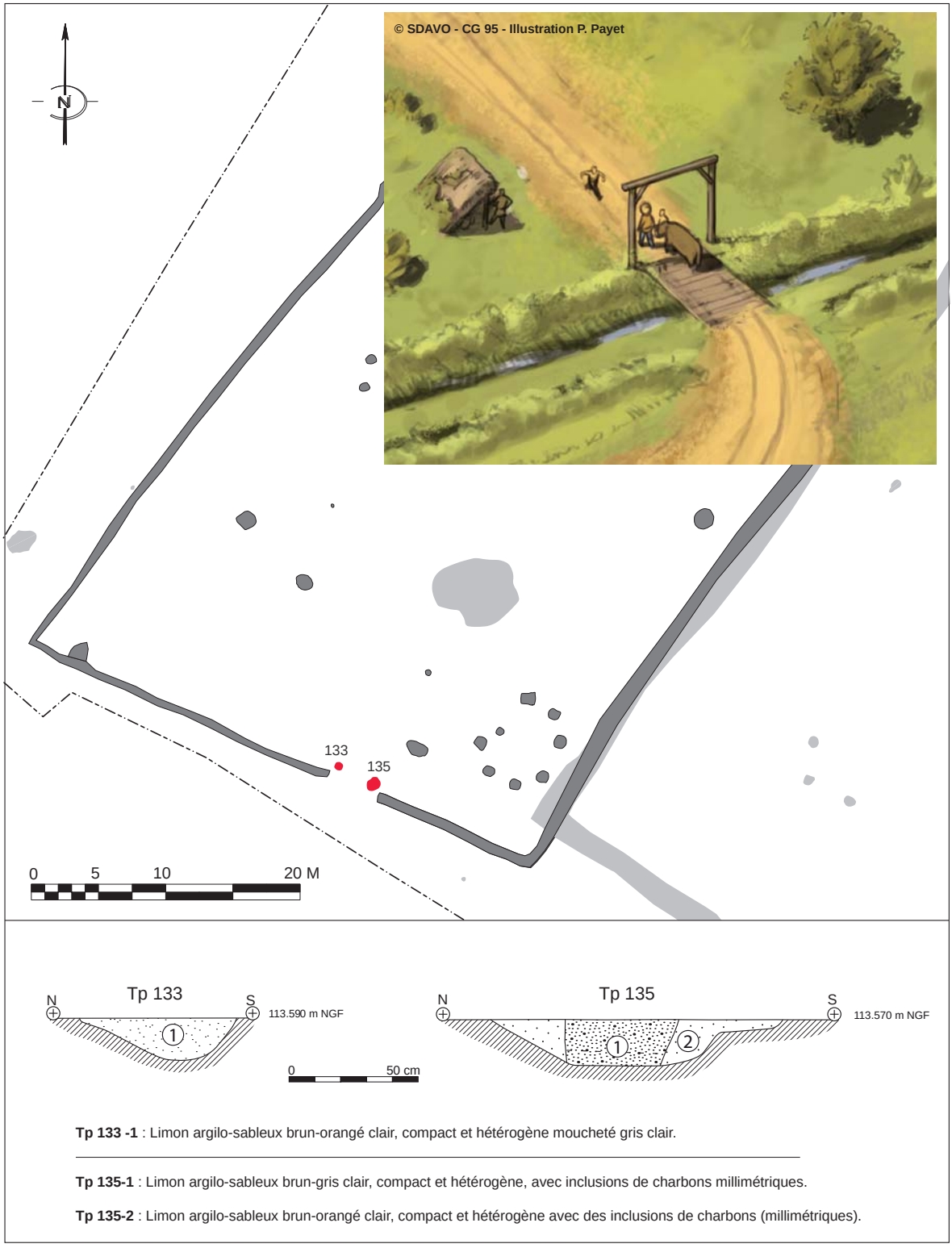

111 Buchsenschutz 2009, p.89.

III.2.2.1.c Répartition des mobiliers au sein du fossé d'enclos 060 : artefacts et écofacts

Malgré une fouille réalisée sur environ 50 % du tracé du fossé 060, une unique zone de rejets a été privilégiée par les occupants sur le tronçon A, recreusé au sein du fossé 051 préexistant. La profondeur la plus importante à cet endroit, associée à la proximité de deux bâtiments, expliquerait cette unique concentration au sein du fossé d'enclos.

189 fragments de céramique ont été mis au jour sur l'ensemble du fossé d'enclos. Cependant l'essentiel du matériel provient du tronçon A qui recueille près de 88% du mobilier avec 166 tessons. Seule une dizaine de formes ont été identifiées, correspondant à des jattes ou coupelles, des pots à cuire et des vases à provisions. Cinq fragments d'amphore italique ont été observés ainsi qu'une vingtaine de tessons de céramiques tournées, dont les caractéristiques technologiques s'apparentent aux productions du début de La Tène D2 : NPR et céramiques claires, grises ou sombres sableuses.

Une soixantaine de vestiges fauniques a été recueillie au sein du fossé 060, correspondant aux cinq mammifères domestiques déjà présents sur l'occupation précédente : bœuf en plus forte proportion, suivi des caprinés, du cheval, du porc et du chien.

10 objets métalliques ont été collectés, l'essentiel ayant également été mis au jour sur le tronçon A du fossé. La plupart des éléments sont en fer, dont deux clous de menuiserie et une tige. Quatre objets sont en alliage cuivreux. Ils correspondent à deux anneaux, un fragment de tôle et un potin au type LT 7417. Cette série, qui apparaît très probablement à partir de La Tène D1b/D2a[112], connaît une diffusion considérable en Île-de-France, en particulier autour du cours inférieur de l'Yonne et de la partie médiane de la Seine. Longtemps attribuée aux Sénons, cette monnaie pénètre néanmoins le territoire des *Parisii*[113]. Elle demeure cependant faiblement représentée dans le Val-d'Oise, en particulier en Plaine de France, les rares exemples valdoisiens connus provenant d'Herblay « Les Fontaines »[114], d'Epiais-Rhus, de Genainville et de Taverny[115] par exemple.

Deux silex taillés ont été observés. Il s'agit d'un éclat de débitage et d'un outil non identifié au tranchant particulièrement émoussé.
Le tronçon A a également permis de recueillir un bloc de pierre servant d'établi ou de servante dans un atelier où le travail du fer était pratiqué. En revanche, aucun outil de mouture n'a été observé au sein du fossé d'enclos.

Enfin, seul le tronçon A a fait l'objet d'un maillage régulier de prélèvements de 11 litres de sédiments (sondages 45 à 53). Aucun reste carpologique n'a été mis en évidence, seuls quelques charbons ont permis d'identifier plusieurs taxons correspondant essentiellement à du bois employé pour alimenter des foyers : aulne, saule, charme, hêtre et frêne.

112 Gruel, Jeunot 2012, p.313-315.
113 Bulard, Drouhot 2005, p.13.
114 Valais dir. 1994, vol.1, fig. 65.
115 Dauphin M.-C. 1994, p.94.

Fig.110 : Localisation des bâtiments au sein de l'enclos curviligne

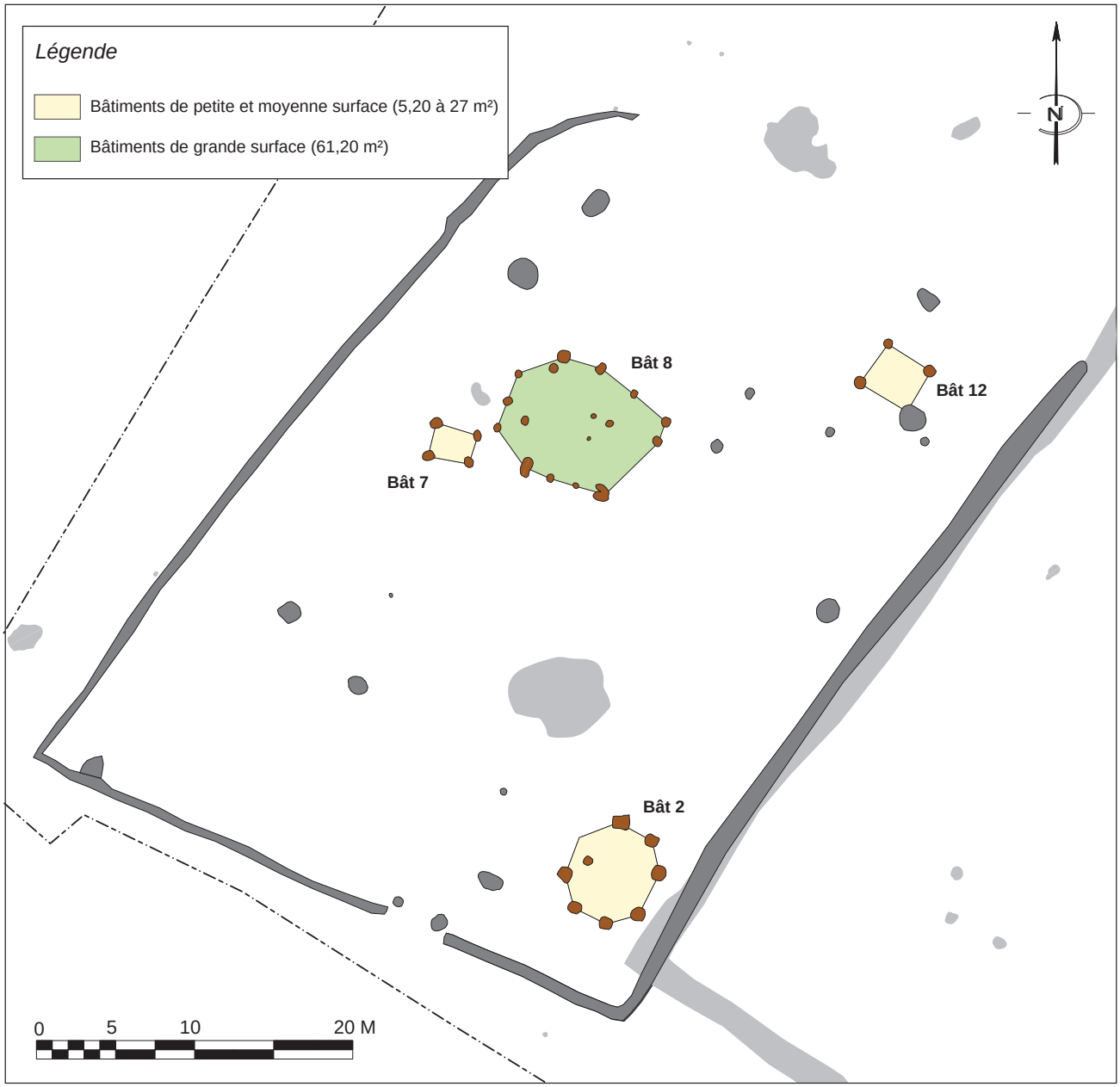

III.2.2.1.d L'organisation spatiale au sein de l'enclos

Quatre bâtiments sur poteaux ont été appréhendés, ainsi que deux silos, huit fosses, et quatre trous de poteaux non reliés à des bâtiments.

Les bâtiments

Trois formes de bâtiments aux dimensions variées, ont été observées, correspondant à trois fonctions principales identifiées comme du stockage aérien (greniers), un habitat et une probable annexe agricole (**fig.110**).
Les deux greniers présentent des plans carrés sur quatre poteaux porteurs et couvrent des surfaces au sol comprises entre 5,20 et 10 m² (bâtiments 7 et 12). Ils sont organisés selon un axe nord-est/sud-ouest, suivant la même orientation observée sur l'établissement précédent. Ils correspondent au type A identifié dans la vallée de l'Oise[116]. De même, l'augmentation significative de superficie est conforme aux greniers sur quatre poteaux mis au jour en Picardie, de

116 Malrain, Pinard 2006, p.66.

Fig.111 : Le bâtiment 7

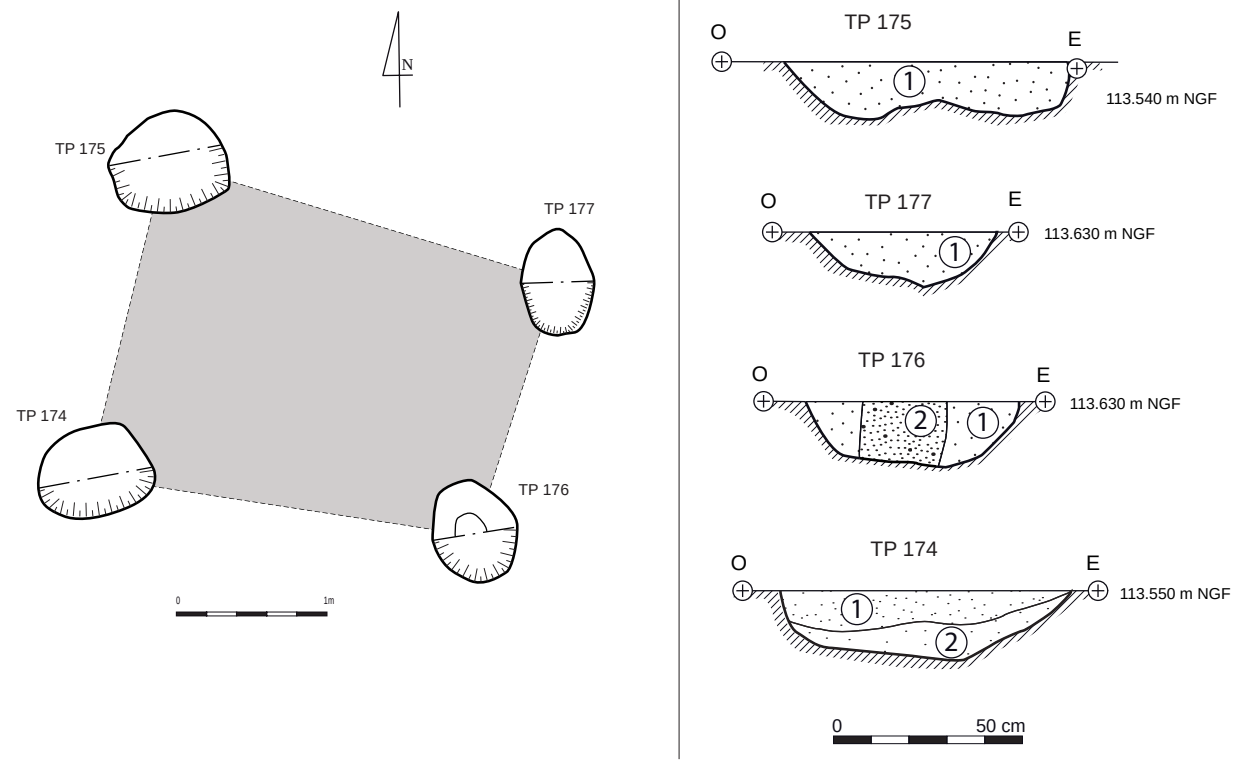

Tp 175-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté d'orange, compact et hétérogène avec des micro-charbons diffus et d'oxydes de fer.

Tp 177-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté d'orange, compact et très hétérogène avec de rares inclusions de charbons et d'oxydes de fer.

Tp 176-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moucheté de beige moyen, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et d'oxydes de fer.

Tp 176-2 : Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact, hétérogène avec de nombreux charbons centimétriques et des inclusions de terre rubéfiée.

Tp 174-1 : Limon argilo-sableux brun-gris clair moucheté beige, compact, hétérogène avec des inclusions de charbon et d'oxydes de fer.

Tp 174-2 : Limon argilo-sableux brun-orangé clair, compact et hétérogène.

manière générale[117]. Les deux autres constructions proposent des plans plus complexes et des surfaces au sol plus importantes.

Le bâtiment 2, situé à proximité du tronçon A et de l'angle sud-est de l'enclos, présente un plan quasi circulaire d'environ 27 m² sur sept poteaux porteurs (voire 8 poteaux). Il est également orienté selon l'axe nord-est / sud-ouest. Les plans de ce type sont rares sur le secteur et à l'échelle du Val-d'Oise. Nous pouvons citer un édifice mis au jour à Gonesse (95) sur la « ZAC des Tulipes Nord », au sein de l'occupation datée de La Tène finale[118], et dont la surface au sol est estimée à 26,70 m². Les dimensions du bâtiment 2, s'apparente davantage à une grange ou à une annexe agricole, plutôt qu'à une habitation.

Enfin, le bâtiment 8 présente un plan quadrangulaire à pans coupés sur 13 poteaux porteurs et couvre une surface interne d'environ 61 m². Il est orienté nord-ouest / sud-est, son axe différant totalement avec l'ensemble des constructions du site. Ce type de plan, identifié comme le type G sur les sites de La Tène finale en vallée de l'Oise[119], est très bien répandu sur le secteur de la Carrière, à l'image de la construction révélée au « Bois Bouchard IV » avec laquelle il partage la même orientation et la même superficie. D'autres exemples sont connus en Plaine de France, ces derniers apparaissant toujours des dans contextes datés de la fin de La Tène (Gonesse « ZAC des Tulipes

117 Gaudefroy 2011, p.234.
118 Mondoloni, Granchon dir. 2012, p.139-140.
119 Malrain, Pinard 2006, p.64-67.

Sud[120] et Nord[121] »). Au regard de ses dimensions, le bâtiment 8 semble être dédié à l'habitation des occupants de l'enclos.

Le bâtiment 7

Le bâtiment 7 est la plus petite construction de l'enclos. Elle est située directement au sud-ouest du grand bâtiment d'habitation, auquel elle est très probablement liée (**fig.111 et 119**). De plan quadrangulaire sur quatre poteaux porteurs (Tp 174 à 177), elle mesure 1,91 m sur 2,74 m de côté, soit une surface interne estimée à 5,23 m². Les poteaux sont de formes sub-circulaires à oblongues, avec des dimensions comprises entre 70 et 80 cm de long sur 50 à 66 cm de large. Les profondeurs varient également entre 13 et 17 cm. Un seul creusement a révélé la présence du négatif du poteau (Tp 176). Les profils sont en forme de cuvette évasée et sont essentiellement comblés de limon argilo-sableux brun-gris moyen à clair contenant quelques fines inclusions de charbons. L'unique négatif du poteau est identifié par du limon argilo-sableux brun-gris foncé au sein duquel de nombreux charbons et des inclusions de terre rubéfiée ont été notés. Il a fait l'objet d'un prélèvement de sédiment qui s'est avéré stérile. Aucune de ces quatre structures n'a livré de mobilier.

Fig.112 : Le bâtiment 12

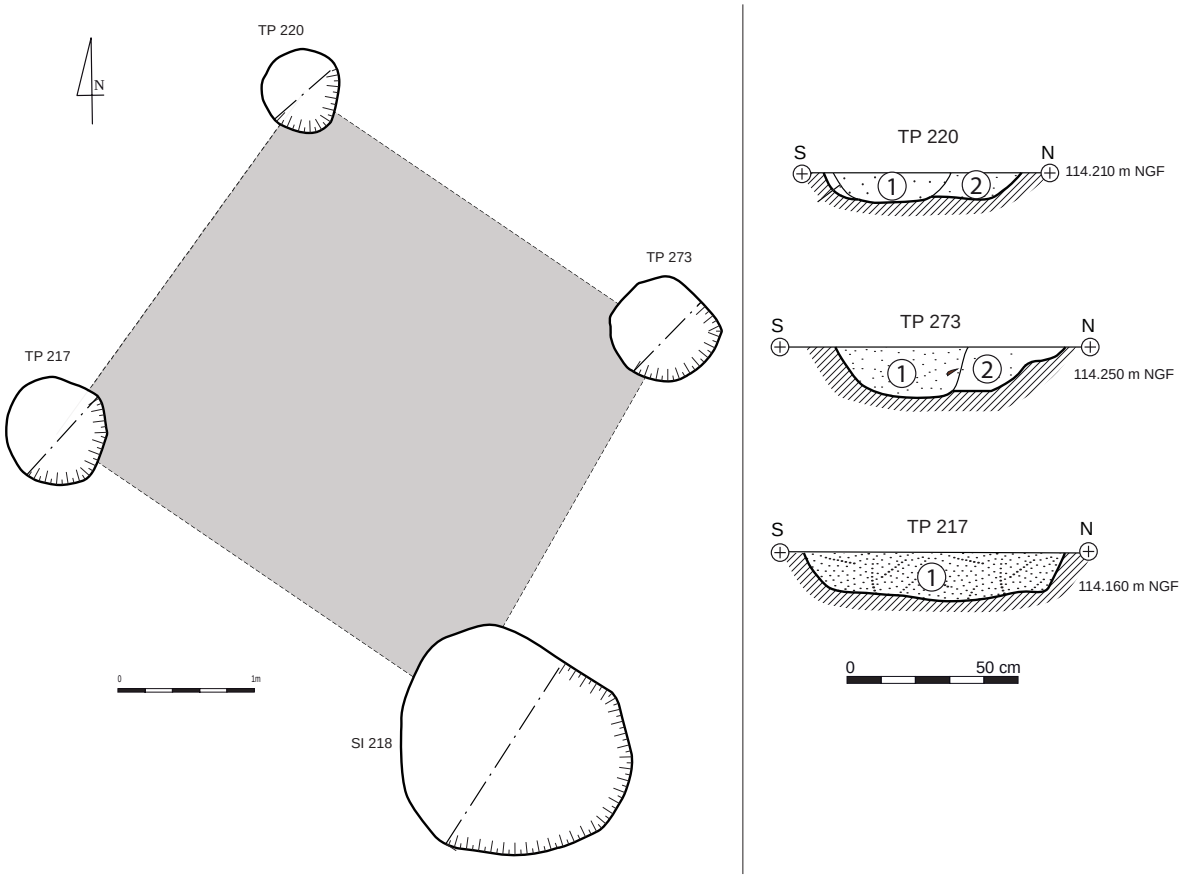

Tp 220-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène avec des inclusions de terre rubéfiée et de charbon.

Tp 220-2 : Limon argilo-sableux brun-orangé moucheté de gris clair, compact et hétérogène avec de rares inclusions de charbon.

Tp 273-1 : Limon argilo-sableux brun-gris clair, compact et hétérogène avec des inclusions de terre rubéfiée et de charbon.

Tp 273-2 : Limon argilo-sableux brun-gris clair moucheté d'orange, compact et hétérogène avec de rares inclusions de terre rubéfiée et de charbon.

Tp 217 -1 : Limon argilo-sableux brun-orangé moucheté de gris-noir, compact et hétérogène avec des inclusions de terre rubéfiée et de charbon.

120 Du Bouëtiez de Kerorguen dir. 2004, p.40-46.
121 Mondoloni, Granchon dir. 2012, p.143-144.

Le bâtiment 12

Le bâtiment 12 est disposé le long du tronçon A du fossé 060, au nord-est de l'enclos. Seuls trois poteaux ont été reconnus, le quatrième ayant très probablement été détruit au moment du creusement du silo 218 (**fig.112**). La construction adopte un plan carré de 3,15 m de côté, soit une surface interne d'environ 10 m². Les trois poteaux (Tp 217, 220 et 273) sont sub-circulaires avec un diamètre variant entre 57 et 77 cm, pour une profondeur conservée entre 10 et 15 cm. En coupe, les profils sont en cuvette à fond plat, les creusements étant principalement comblés de limon argilo-sableux brun-gris clair contenant de fines inclusions de terre rubéfiée et des charbons de bois. Seul le trou de poteau 273 a livré quelques fragments de torchis.

Le bâtiment 2

L'édifice est situé au sud-est de l'enclos, à proximité du tronçon A. De plan sub-circulaire, il mesure 6,20 m de long sur 5,50 m de large, sa surface au sol étant estimée à environ 27 m². Sept poteaux porteurs ont été identifiés, mais un huitième poteau est envisagé sur la paroi nord-occidentale. Un poteau, de plus faibles dimensions a également été appréhendé à l'intérieur du bâtiment (**fig.113 et 115**).
Les poteaux sont de plan circulaire à quadrangulaire. Ils correspondent essentiellement à des avant-trous. Les dimensions des poteaux porteurs sont relativement importantes, variant entre 95 et 83 cm de long sur 92 à 76 cm de large. Les profondeurs sont conservées entre 18 et 37 cm d'épaisseur. Quatre poteaux possèdent leur négatif, souvent identifié par un limon argilo-sableux brun-gris foncé au sein desquels de nombreuses inclusions de charbons et de terre rubéfiée ont été observées. Les profils sont principalement caractérisés par des cuvettes à fond irrégulier et bords rectilignes. Les remplissages sont constitués de limon argilo-sableux brun-gris moyen à clair, souvent moucheté d'orange ou de jaune, identifiés comme un mélange avec l'encaissant naturel. La plupart des creusements ont livré du mobilier céramique assez érodé. Des fragments d'amphores ont été identifiés, ainsi que quelques tessons de commune claire, dont l'origine pourrait être italique. Un prélèvement effectué au sein d'un des négatifs de poteau s'est également révélé stérile.
Le trou de poteau interne est de plan circulaire, mesurant 35 cm de diamètre sur 13 cm de profondeur. Son profil est en cuvette à fond plat. Le négatif du poteau a également été identifié et prélevé, mais à l'instar des échantillons précédents, il s'est avéré infructueux.

Fig.113 : Le bâtiment 2

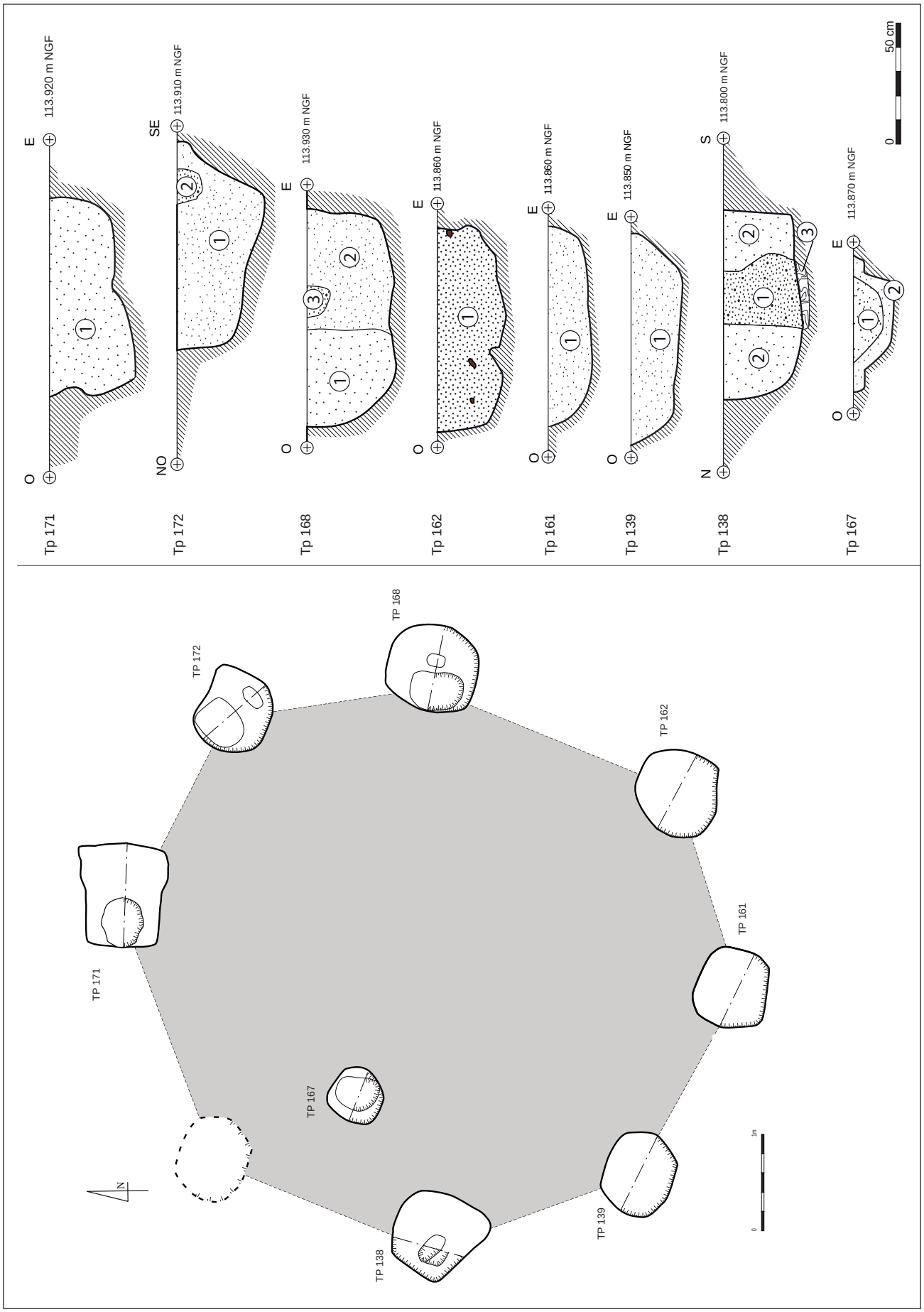

Fig.114 : Le bâtiment 2 : descriptif des comblements des trous de poteaux

Tp 171-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté de beige-orangé, compact et hétérogène avec des inclusions de terre rubéfiée, de charbon et d'oxydes de fer.

Tp 172-1 : Limon argilo-sableux gris, compact et hétérogène avec des poches de limon argilo-sableux jaune et des inclusions de charbon (mm).

Tp 172-2 : Limon argilo-sableux brun-gris, compact et homogène avec quelques inclusions de charbon (mm) et de terre rubéfiée.

Tp 168-1 : Limon argilo-sableux gris, compact et homogène avec des poches sableuses blanches et des inclusions de charbon (mm).

Tp 168-2 : Limon argilo-sableux jaune moucheté brun, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon (mm) et d'oxydes de fer.

Tp 168-3 : Limon argilo-sableux brun avec de nombreuses inclusions de charbon.

Tp 162-1 : Limon argilo-sableux brun-gris foncé moucheté d'orange, compact et hétérogène avec des inclusions de charbons et de terre rubéfiée.

Tp 161-1 : Limon argilo-sableux gris-jaune clair avec des poches sableuses beiges, compact et hétérogène avec quelques inclusions de charbon et de terre rubéfiée (mm).

Tp 139-1 : Limon argilo-sableux brun-gris clair moucheté de jaune avec des poches sableuses beiges, compact, hétérogène avec quelques inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

Tp 138-1 : Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact et hétérogène avec des inclusions de charbons.

Tp 138-2 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté beige, compact et hétérogène avec plusieurs inclusions de charbon et quelques inclusions de terre rubéfiée.

Tp 138-3 : Limon sableux blanc, compact et homogène avec de nombreux oxydes de fer.

Tp 167-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté d'orange, compact et hétérogène avec de grosses inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

Tp 167-2 : Limon argilo-sableux brun-gris clair moucheté d'orange, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

Fig.115 : Vue zénithale du bâtiment 2

Le bâtiment 8

Le bâtiment 8 se situe dans la moitié nord de l'enclos. De plan quadrangulaire à pans coupés, il repose sur 12 poteaux porteurs. Cinq autres poteaux disposés dans l'espace interne sont également associés à la construction. Le bâtiment fait environ 9,60 m de long sur 7,60 m de large, soit une surface estimée à 61,20 m² (**fig.116**).

Fig.116 : Le bâtiment 8

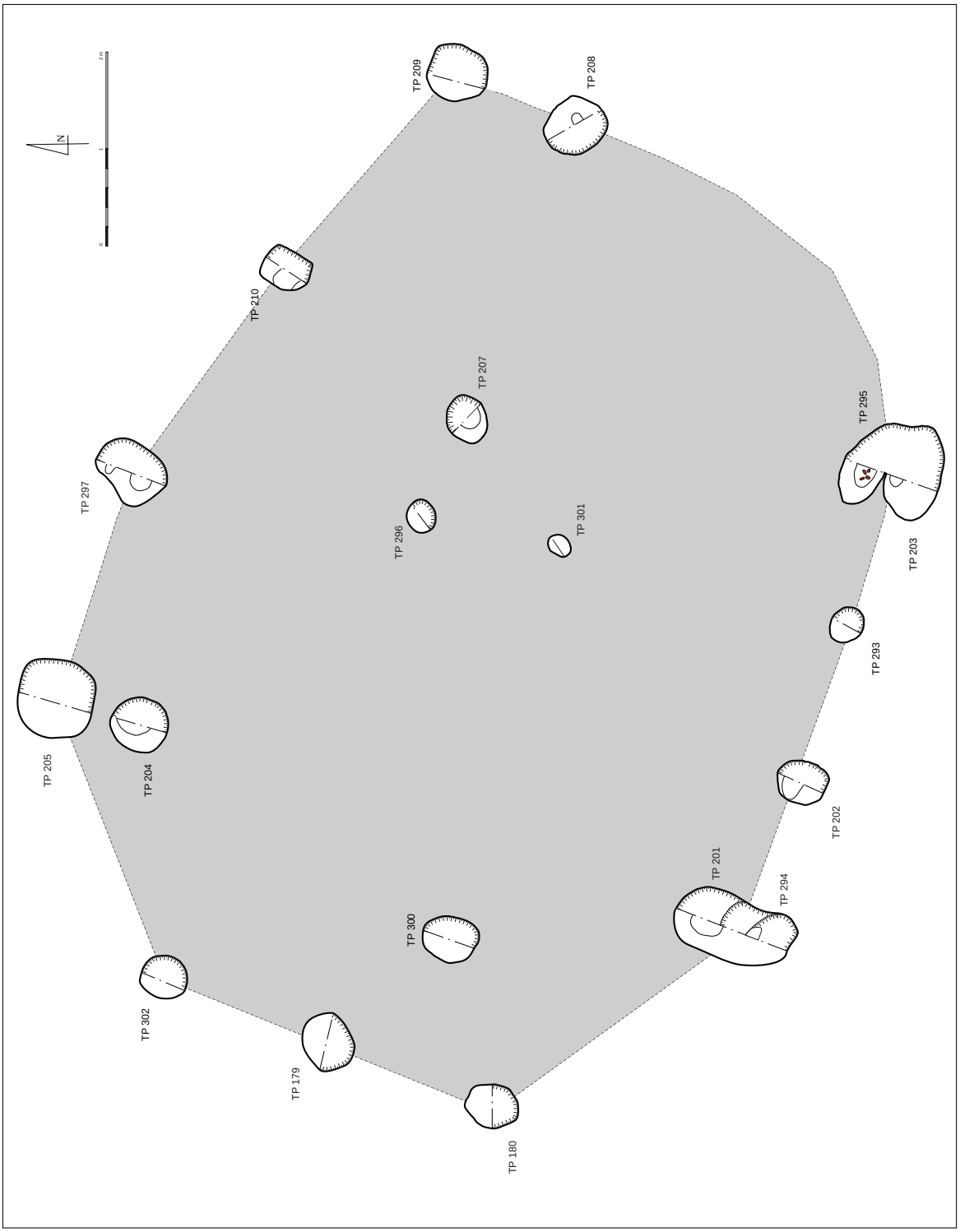

Fig.117 : Les poteaux porteurs du bâtiment 8

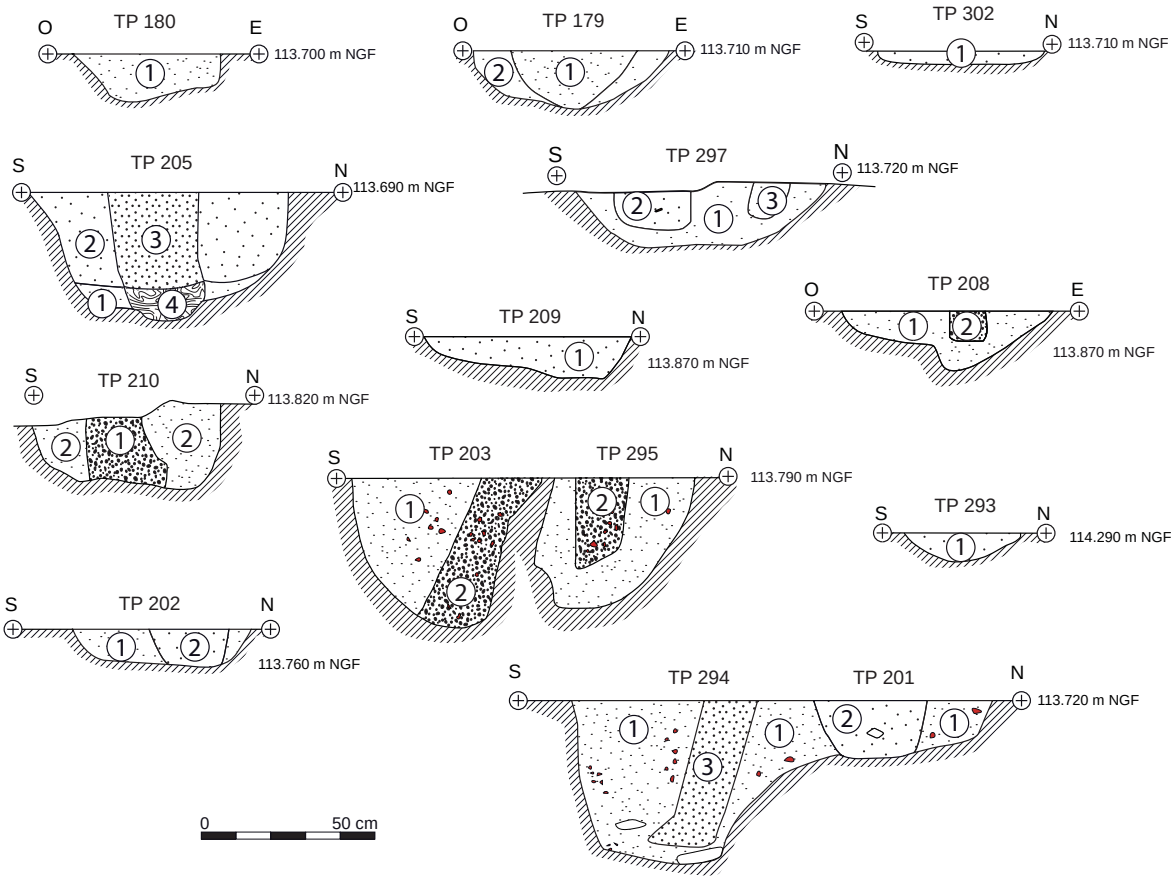

Tp 180-1 : Limon argilo-sableux brun-gris clair avec des poches de sable beige, compact et hétérogène avec des inclusions de terre rubéfiée.

Tp 179-1 : Limon argilo-sableux jaune-gris clair, compact, hétérogène avec de nombreux micro-charbons diffus et de la terre rubéfiée.

Tp 179-2 : Limon argilo-sableux brun-gris clair, compact, hétérogène avec de petites inclusions de charbon et des traces d'oxydes ferriques.

Tp 302-1 : Limon argilo-sableux brun-gris, compact et hétérogène avec de rares inclusions de charbon

Tp 205-1 : Limon argilo-sableux orangé moucheté de gris, compact, hétérogène. Proche du substrat.

Tp 205-2 : Limon argilo-sableux, plus sableux brun-gris moyen moucheté d'orange, compact, hétérogène avec de nombreuses micro-inclusions diffuses de charbon et d'oxydes de fer.

Tp 205-3 : Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact, hétrogène avec une forte concentration de charbons et de très rares inclusions de terre rubéfiée.

Tp 205-4 : Niveau de stagnation d'eau blanc argileux avec une concentration d'oxydes de fer.

Tp 297-1 : Limon argilo-sableux jaune très clair, compact et hétérogène.

Tp 297-2 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène avec une forte concentration de charbons.

Tp 297-3 : Limon argilo-sableux gris-jaune clair, compact et hétérogène avec de nombreux micro-inclusions de charbon diffus

Tp 210-1 : Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbon, de rares inclusions de de terre rubéfiée et d'oxydes de fer.

Tp 210-2 : Limon argilo-sableux brun-gris à orangé, compact et hétérogène avec des inclusions de manganèse.

Tp 209-1 : Limon argilo-sableux gris moyen moucheté orangé, compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbon.

Tp 208-1 : Limon argilo-sableux gris clair à brun, compact et hétérogène avec de rares inclusions de charbon et d'oxydes de fer.

Tp 208-2 : Limon argilo-sableux charbonneux mêlé à des zones mouchetées gris-clair à brunes.

Tp 203 et 295-1 : Limon argilo-sableux gris moyen moucheté de gris clair à brun avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

Tp 203 et 295-2 : Limon argilo-sableux gris foncé, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

Tp 293-1 : Limon argilo-sableux brun-gris, compact et hétérogène avec des poches sableuses beiges et des inclusions de charbon.

Tp 202-1 : Limon argilo-sableux orange-brun clair, compact, hétérogène avec de rares inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

Tp 202-2 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène avec de nombreuses inclusions charbonneuses et de terre rubéfiée

Tp 294 et 201-1 : Limon argilo-sableux brun-gris-jaune clair à moyen, compact et hétérogène avec des poches de manganèse et de charbon et des inclusions de terre rubéfiée.

Tp 201-2 : Limon argilo-sableux gris-jaune moyen avec des poches sableuses des inclusions de charbon (millimétriques et centimétriques).

Tp 294-3 : Limon argilo-sableux brun-gris foncé avec une forte concentration de charbons mêlés au limon gris et au fond du trou de poteau.

La façade occidentale présente trois poteaux (Tp 179, 180 et 302) de plan circulaire et d'un diamètre compris entre 50 et 55 cm. Seul le trou de poteau 302 est très érodé, conservé seulement sur 4 cm. Les deux autres forment une petite cuvette profonde entre 14 et 16 cm et comblée de limon argilo-sableux brun-gris clair avec quelques inclusions millimétriques de charbons et de terre rubéfiée. Aucun matériel n'a été recueilli à l'issue de la fouille de ces trois structures (**fig.117**).

Quatre poteaux composent la paroi nord du bâtiment (Tp 205, 297, 210 et 209). De dimensions très inégales, ils adoptent des plans sub-circulaire à oblong variant de 56 à 78 cm de diamètre sur 12 à 32 cm de profondeur. Trois d'entre eux ont conservé le négatif de leur poteau, matérialisé par du limon argilo-sableux gris foncé à moyen contenant de nombreuses inclusions de charbons et de terre rubéfiée. Le creusement 297 présente également un second négatif aux dimensions plus modestes (trou de piquet ?), destiné très vraisemblablement au soutien du poteau principal. Les profils font état de cuvette au fond irrégulier. Seuls deux poteaux ont livré quelques tessons de céramiques. En outre, le prélèvement effectué au sein du négatif du poteau 205 a mis en évidence une unique graine carbonisée de blé nu ainsi que plusieurs charbons de bois de chêne.

La façade orientale du bâtiment est illustrée par un seul poteau de faibles dimensions (Tp 208) et parfaitement aligné avec le Tp 302 disposé sur la face ouest. Si l'on tient compte de la répartition géométrique du bâtiment 8 et des autres exemplaires connus de ce type, il apparaît qu'il manque deux poteaux dans l'alignement du poteau 208. Ce vide se trouve dans l'axe de la tranchée du diagnostic. Dès lors, ces deux éléments manquants pourraient ne pas avoir été identifiés en raison de la probable érosion de cette zone. Le poteau 208, de plan sub-circulaire, mesure 60 cm de diamètre sur 18 cm de profondeur. Il présente un profil en cuvette irrégulière comblée de limon argilo-sableux gris clair à brun. En son centre, le négatif d'un poteau de faibles dimensions a été observé, caractérisé par du limon argilo-sableux gris foncé contenant de nombreuses inclusions charbonneuses. Aucun mobilier n'a été recueilli.

Enfin, la façade sud est caractérisée par quatre poteaux porteurs (Tp 201-294, 202, 293 et 203-295) classés selon deux groupes au regard de leurs formes et de leurs dimensions. En effet, les deux poteaux disposés sur les extrémités sont caractérisés par des avant-trous imposants (1 m à 1,20 de long sur 60 cm de large) de forme oblongue irrégulière, au sein desquels deux négatifs de poteaux ont été identifiés. Les poteaux les plus importants sont disposés de biais et sont caractérisés par un comblement limono-argileux gris-brun foncé, épais sur 42 cm. Les seconds négatifs, situés vers la zone interne du bâti, sont matérialisés par du limon argilo-sableux gris moyen à foncé. Les avant-trous sont en forme de grande cuvette profonde sur une quarantaine de centimètres et comblée par du limon argilo-sableux brun-gris moucheté jaune à orangé. Ces deux dispositifs sont interprétés comme supportant l'ouverture du bâtiment, dont l'accès est illustré par les deux plus petits poteaux (Tp 202 et 293) disposés entre les deux grands creusements. À ce titre, ils présentent des plans circulaires compris entre 32 et 50 cm de diamètre pour une profondeur conservée sur 8 cm. Leurs profils sont en cuvette et seul le poteau occidental a conservé son négatif. Les deux grands creusements ont livré quelques tessons de céramique et du torchis. Le prélèvement effectué au sein du Tp 294 a en outre livré deux grains de blé carbonisés et des charbons identifiés comme du chêne et du frêne.

Parmi les cinq poteaux identifiés au sein du bâtiment, trois sont regroupés sur la moitié est (Tp 207, 296 et 301), et deux se situent à proximité de la paroi occidentale (Tp 204 et 300). De plan circulaire à sub-circulaire, ils sont de faibles dimensions, leurs diamètres variant de 14 à 58 cm pour des profondeurs comprises entre 4 et 12 cm (**fig.118**). Deux d'entre eux ont conservé leur

négatif, caractérisés par du limon argilo-sableux gris foncé contenant quelques inclusions millimétriques de charbons. Aucun d'entre eux n'a livre de matériel. Le groupement des trois petits poteaux pourraient indiquer un probable aménagement interne.

Fig.118 : Les poteaux internes du bâtiment 8

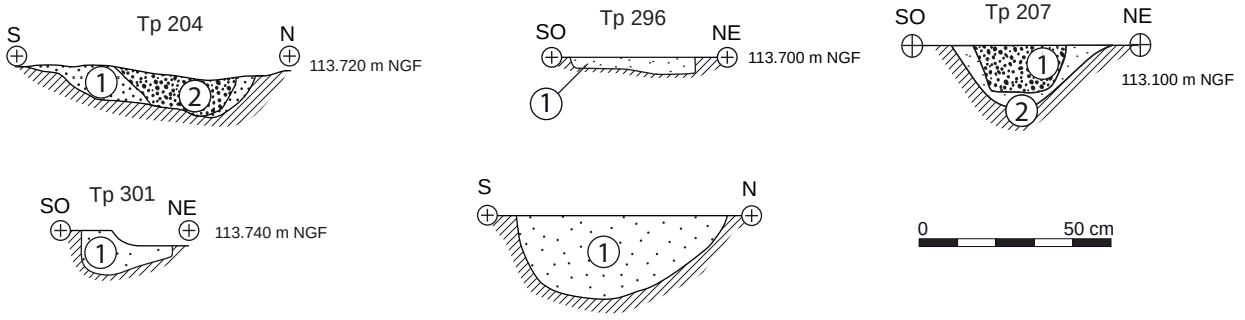

Tp 204-1 : Limon argilo-sableux brun-gris clair, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon.

Tp 204-2 : Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact et hétérogène avec de très nombreuses inclusions de charbon.

Tp 296-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté d'orange, compact et hétérogène avec quelques rares inclusions de charbon.

Tp 207-1 : Limon argilo-sableux brun-gris foncé avec de nombreux charbons et des nodules de terre rubéfiée.

Tp 207-2 : Limon argilo-sableux brun-orangé avec quelques inclusions de charbons.

Tp 301-1 : Limon argilo-sableux brun-gris clair, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon.

Tp 300-1 : Limon argilo-sableux gris foncé, compact et hétérogène avec de inclusions de charbon.

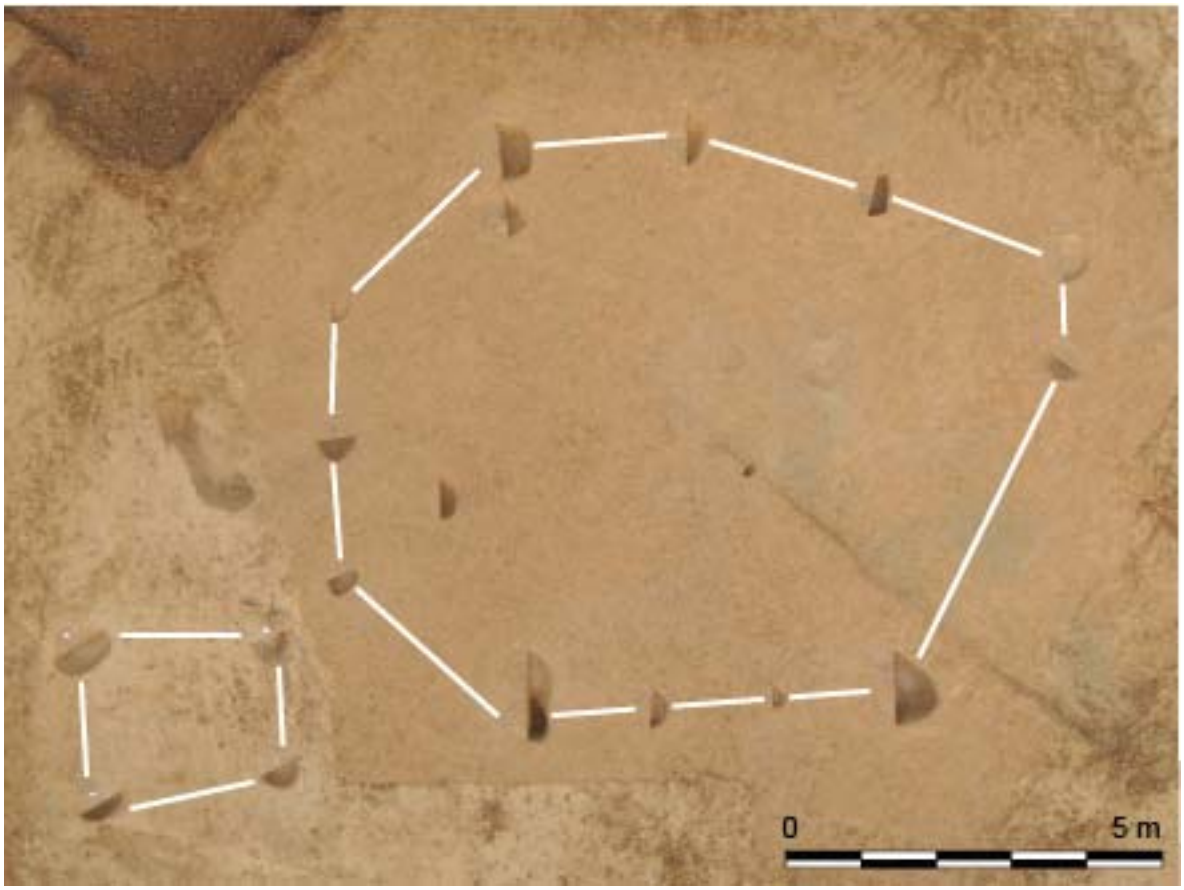

Fig.119 : Vue zénithale des bâtiments 8 et 7

Les silos

Deux structures de stockage souterrain ont été observées au sein de l'enclos 060. Elles sont situées dans la moitié nord de l'établissement à proximité des tronçons A et C. L'estimation de leur profil d'origine a permis de calculer leurs volumes initiaux et de les classer dans la typologie évoquée précédemment pour les silos de la phase antérieure. Les deux silos correspondent à la catégorie B, soit des silos moyens dont les volumes varient entre 1 et 4 m^3 (**fig.120**).

Fig.120 : Tableau récapitulatif des dimensions silos situés au sein de l'enclos curviligne

catégorie	n° st.	Diam. ouverture	Diam. base	prof. conservée	prof. goulot	Haut. fonctionnelle	Vol. estimé (m3)	Poids céréales
moyens silos	**206**	1,88 m	2,16 m	1,40 m	0,58 m	0,82 m	1,57	1,17 tonnes
entre 1 et 4 m3	**218**	1,46 m	1,62 m	1,74 m	0,76 m	0,98 m	1,13	847 kg

Le silo 206

Fouillé à 50 % lors du diagnostic en 2012, le silo 206 se trouve à proximité du tronçon C et du bâtiment 8. Il présente en surface un plan circulaire de 1,88 m de diamètre et en coupe, un profil sub-tronconique conservé sur 1,40 m de profondeur et à fond irrégulier comportant deux sortes de petites cupules (**fig.121**). La restitution de son profil d'origine a permis de mettre en évidence un volume estimé à 1,57 m^3, soit de 1,17 tonnes de céréales. Creusé jusqu'au sein du niveau des lœss carbonatés, plusieurs comblements successifs correspondant à des épisodes de colmatages naturels (Us 3 et 5) et anthropique ont été observés. Dès lors, la moitié inférieure du silo est caractérisée par une alternance d'effondrement de parois et de rejets organiques mêlés à de l'encaissant naturel. Ce dernier aspect est illustré par du limon argilo-sableux brun-gris à gris clair contenant des inclusions millimétriques de charbons, de terre rubéfiée et parfois de petites pierres calcaires brûlées (Us 2, 4, 6 et 7). Du mobilier céramique a été recueilli ainsi que du torchis et plusieurs objets en fer dont le maillon d'une chaine. Le dépôt d'une partie d'un squelette de chien a également été identifié au diagnostic au sein de l'Us 2. De plus, un prélèvement effectué sur le fond du silo (Us 6) a permis de déterminer de rares graines de céréales (orge vêtue) ainsi que quelques charbons de bois de chêne et de saule. La moitié supérieure du silo est caractérisée par un vaste comblement en forme de cuvette illustrant la fosse terminale induite par le colmatage rapide du fond de la structure. Ce niveau est constitué de limon argilo-sableux brun-gris moyen au sein duquel des inclusions éparses de charbon et de terre rubéfiée ont été notées. Plusieurs céramiques datées de la fin de La Tène D1 ont été mises au jour, notamment de la NPR et un tesson peint d'importation (Vallée de la Saône ?).

Le silo 218

Le silo 218 est à proximité du grenier 12, dont il a très certainement recoupé le poteau sud-oriental. De plan circulaire de 1,46 m de diamètre, il est conservé sur 1,74 m de profondeur et présente en coupe un profil tronconique à fond plat. Son creusement a atteint le niveau supérieur des Marnes et caillasses et montre plusieurs comblements successifs constitués de manière assez rapide dans un laps de temps court et observant un pendage significatif du sud vers le nord (**fig.122**). L'estimation du profil d'origine a permis de mettre en évidence une capacité atteignant 1,13 m^3 soit 847 kg de céréales.
Le fond du silo est recouvert d'une première couche de rejet caractérisée par un niveau charbonneux à cendreux noir, assez meuble et humide contenant de nombreuses poches de rubéfaction et des charbons de bois (Us7). Ce premier comblement, en forme de petit dôme central est épais d'une vingtaine de centimètres environ. Un nombre important de vestiges variés a été recueilli au sein de ce premier recouvrement, parmi lesquels plusieurs tessons de

céramique dont des amphores, et de la NPR ainsi que nombreux fragments repassés au feu témoignant d'un rejet domestique. Divers restes fauniques ont permis d'identifier les cinq principaux animaux domestiques ainsi que du lièvre et du coq (dont un squelette complet). De multiples objets en fer remarquables issus d'activités variées ont également été recueillis. Notons quatre clous en fer correspondant à des éléments d'assemblage et de probable serrurerie, mais aussi un couteau culinaire et une serpette dédiée à la taille de petits végétaux remarquablement conservée avec son manche en bois minéralisé. L'objet le plus exceptionnel demeure une pointe à douille en fer destinée à l'armement milliaire, complétant plus précisément l'équipement de probable auxiliaire gaulois[122]. Deux prélèvements de 11 litres chacun ont été réalisés au sein de ce niveau organique révélant de nombreuses graines ou fragments de céréales dominées par l'orge vêtue ainsi que de très nombreux charbons de bois de différents taxons, principalement du hêtre suivi du chêne.

Ce premier niveau est surmonté d'une couche de limon argilo-sableux gris clair moucheté d'orangé (Us6) épaisse d'une vingtaine de centimètres au sein de laquelle quelques fragments de céramique, de la faune et du torchis ont été notés.

Un troisième comblement plus puissant (Us 5) constitue le sommet du colmatage inférieur. Il est constitué de limon argilo-sableux orangé, bariolé de gris contenant des inclusions millimétriques et éparses de charbon de bois. Il s'agit vraisemblablement d'un important effondrement de paroi ou d'apport de Limon de plateau naturel mélangé à des apports ponctuels de rejets domestiques. En effet, un faible nombre de tessons de céramiques y a été recueilli.

Ce niveau est recouvert par un épais niveau charbonneux et rubéfié (Us 2) témoignant d'un second rejet de foyer important. À nouveau, un mobilier varié a été mis au jour, composé de nombreuses céramiques à l'aspect poreux et recuit, de tessons d'amphore, de restes de faune, ainsi que d'un fragment de meule rotative en grès de Fosses-Belleu. Ce rejet a également livré 25 objets en métal, essentiellement en fer. Sept clous de menuiserie ont ainsi été identifiés, ainsi qu'une charnière en applique et un clou en fer à tête bombée destinés à l'ameublement. Un fragment de fibule en fer très mal conservée illustre le domaine personnel. À nouveau, une pièce exceptionnelle est à noter ; il s'agit d'un ressort de cadenas d'entrave destinée à un homme au regard de ses dimensions. Cette découverte, inédite sur le secteur de la carrière témoignerait d'une pratique coercitive sur cet établissement, ou du moins à l'échelle des établissements contemporains.

Le silo est comblé définitivement par un épais niveau composé de limon argilo-sableux brun-gris foncé moucheté de gris-beige contenant de nombreuses inclusions de charbons et de terre rubéfiée (Us 1). Plusieurs fragments de céramique dont des amphores ont été mis au jour, ainsi que de la *terra rubra* et de la NPR, associés à quelques ossements d'animaux, des objets métalliques (clous de menuiserie) et deux plaquettes de grès lité dont la fonction nous échappe.

Si l'on résume les dynamiques de remplissage du silo 218, deux principales phases de comblement correspondent à deux phases de rejets domestiques importants, issus essentiellement de foyers domestiques. L'analyse des mobiliers, en particulier de la céramique, a démontré une chronologie cohérente entre ces deux épisodes, soit La Tène D1b, révélant un remplissage rapide du silo. Malgré un prélèvement de sédiment effectué directement sur le fond du silo et entamant l'encaissant naturel, il n'a pas été possible de déterminer la nature de la production stockée initialement dans la structure. En effet, les nombreux écofacts identifiés font état de rejets domestiques piégés dans les foyers et rejetés dans le silo. En outre, il est intéressant de souligner la diversité des objets métalliques qui relèvent à la fois du domaine militaire, agricole, personnel et enfin, plus inédit qui illustre une probable méthode oppressive à l'encontre d'une partie de la population occupant le site.

122 Cf Volume 2 : étude du mobilier métallique.

Fig.121 : Le silo 206

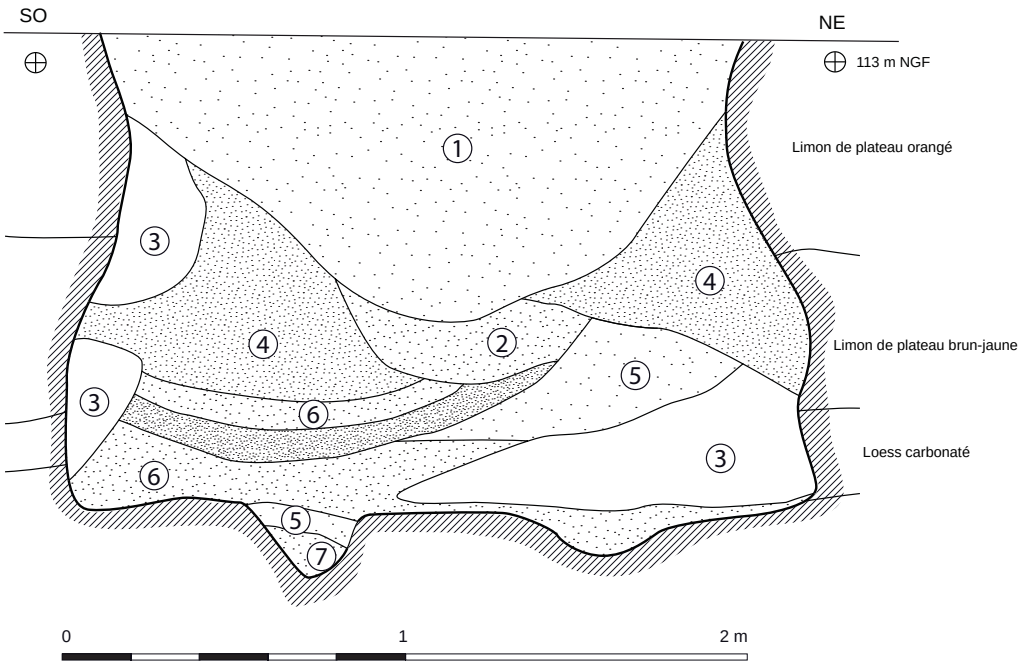

① Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact hétérogène avec des inclusions éparses de charbon et de terre rubéfiée.

② Limon argilo-sableux brun-gris moyen compact hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbons.

③ Limon argilo-sableux orangé à jaune clair, compact, hétérogène.

④ Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact, hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbons (cm) et de terre rubéfiée (dm).

⑤ Limon argilo-sableux orangé bariolé jaune-gris, compact, hétérogène avec des inclusions de petites pierres calcaires brulées.

⑥ Limon argilo-sableux gris clair, compact, hétérogène avec des inclusions de charbon, de terre rubéfiée et de petites pierres calcaires.

⑦ Limon argilo-sableux brun moyen, compact et hétérogène.

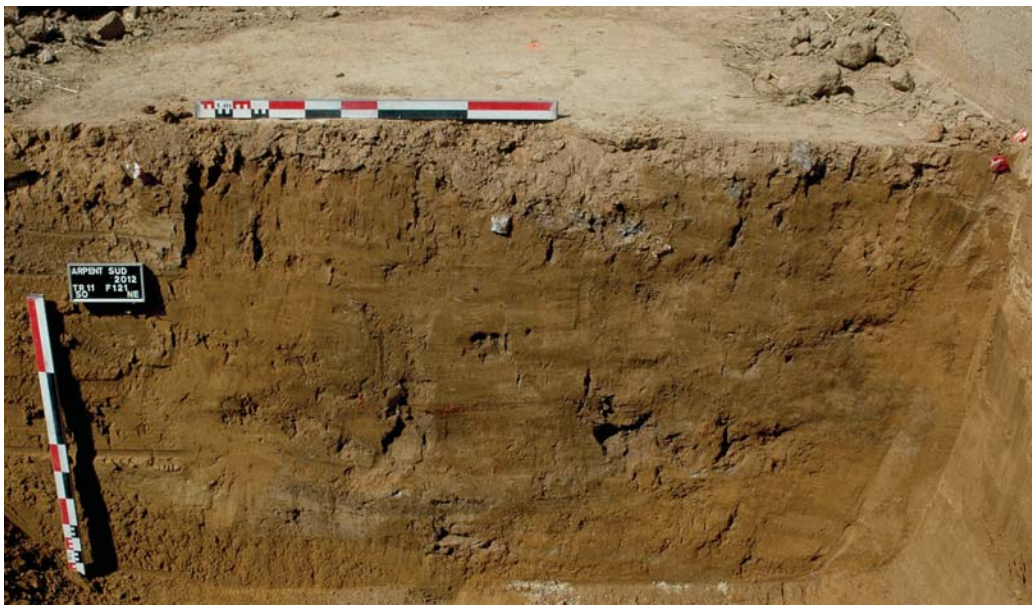

Fig.122 : Le silo 218

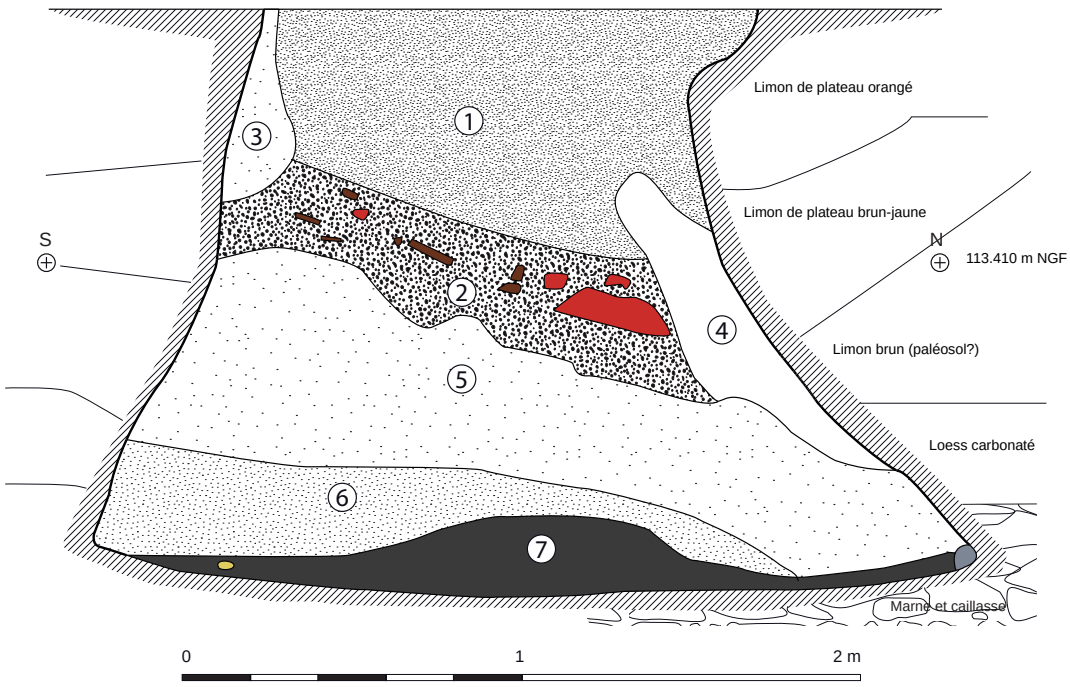

① Limon argilo-sableux brun-gris foncé moucheté de gris-beige clair, compact hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

② Limon argilo-sableux brun-gris foncé peu compact hétérogène avec une très forte densité de charbon et de terre rubéfiée.

③ Limon argilo-sableux gris-orangé clair, compact, hétérogène avec des micro-inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

④ Limon argilo-sableux jaune moucheté gris, compact, hétérogène avec des micro-inclusions de charbon.

⑤ Limon argilo-sableux orangé bariolé de gris, très compact, hétérogène avec des petites inclusions de charbon.

⑥ Limon argilo-sableux gris clair moucheté orangé, compact, hétérogène avec des petites inclusions de charbon.

⑦ Niveau cendreux gris-noir très foncé, meuble, hétérogène avec liserés rubéfiés etune forte densité de charbons et de terre rubéfiée.

Les fosses

Huit fosses, aux formes et aux dimensions variées sont disposées sur l'ensemble de la zone interne de l'enclos. Seuls trois creusements ont livré du mobilier archéologique permettant de les attribuer chronologiquement à cette seconde phase d'occupation. Les autres structures, de par leur position au sein de l'établissement, ont également été rattachées à cet enclos.
Quatre fosses seront développées dans ce paragraphe, les autres étant présentées au sein d'un tableau récapitulatif.
À l'instar des fosses de l'établissement précédent, aucun aménagement spécifique n'a été appréhendé permettant d'identifier la fonction primaire de ces structures.

La fosse 137

La fosse 137 se trouve à proximité du porche d'entrée de l'enclos. De plan oblongue, elle mesure 1,52 m de long sur 1,13 m de large pour une profondeur conservée sur 56 cm. En coupe, elle présente un profil en cuvette aux bords et au fond irréguliers (**fig.123**). Un unique comblement a été observé, constitué de limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté de beige avec des inclusions de charbon et d'oxydes de fer. Aucun mobilier n'a été recueilli.

Fig.123 : La fosse 137

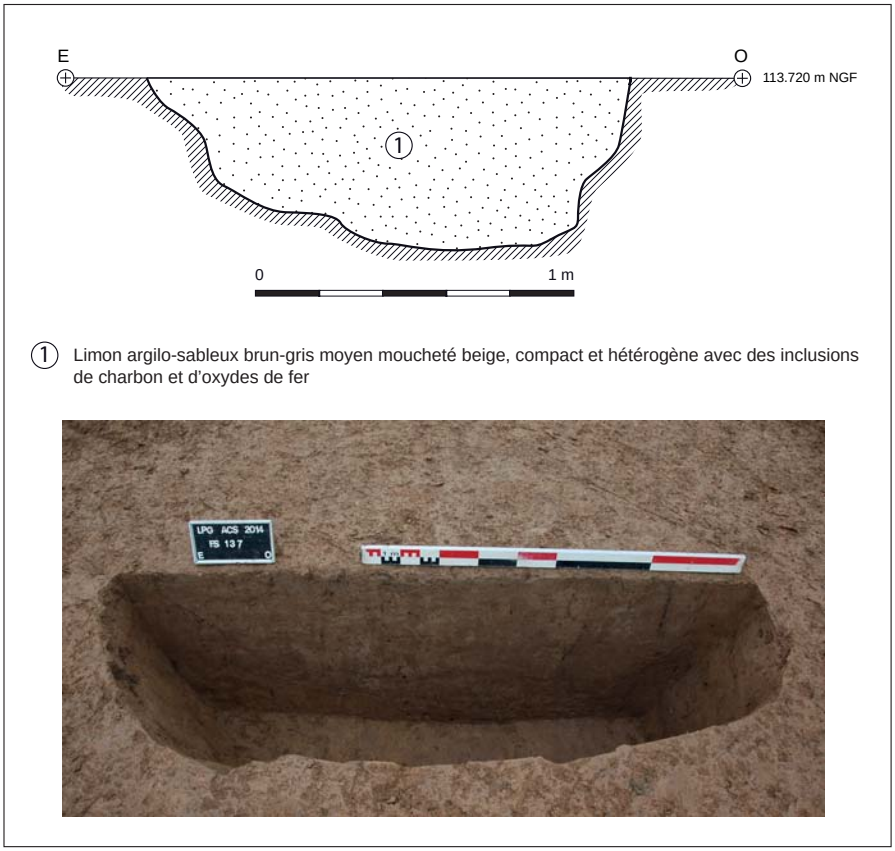

La fosse 164

Elle se situe dans la moitié méridionale de l'enclos et pourrait être associée à la fosse 165. De plan circulaire, elle mesure 1,23 m de diamètre sur 42 cm de profondeur. En coupe, elle montre un profil sub-tronconique à fond plat comblé par plusieurs niveaux de limon argilo-sableux (**fig.124**). L'essentiel correspondant à du limon presque hydromorphe, gris à beige clair très hétérogène (Us 1) au sein duquel quelques poches de limon argileux orangé (substrat) ont été notées. Un unique tesson de céramique et quelques fragments de torchis ont été mis au jour au sein de la structure.

Fig.124 : La fosse 164

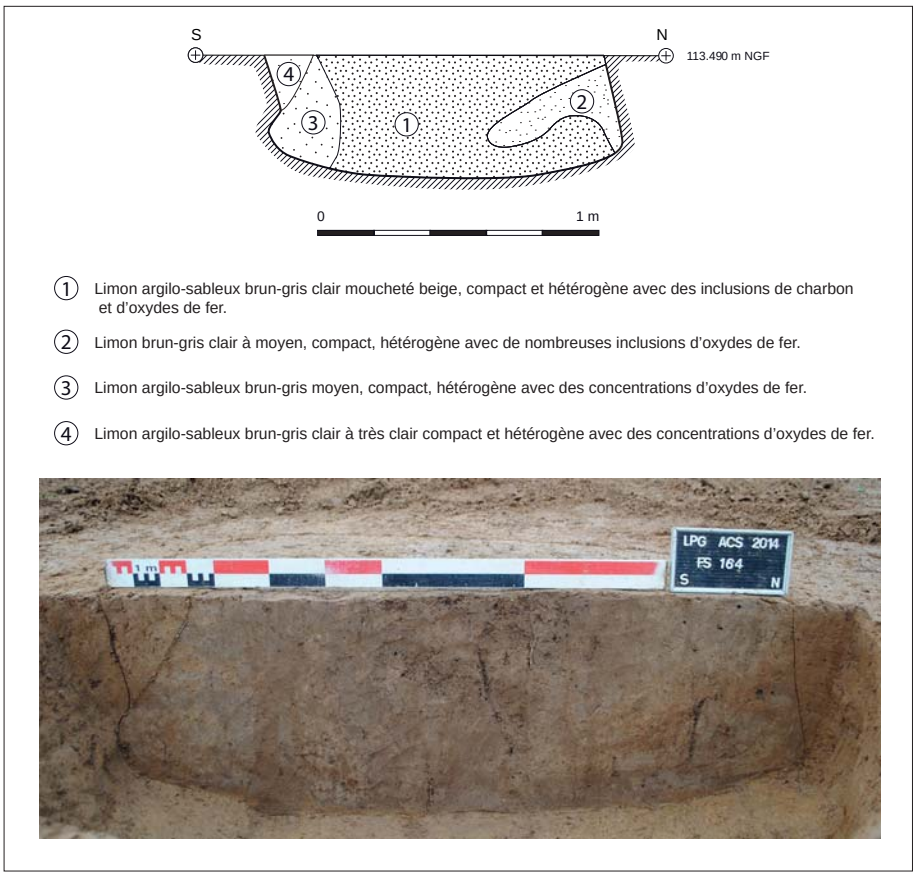

La fosse 214

La fosse 214, relativement isolée de l'ensemble des vestiges, est proche du tronçon A. De plan sub-circulaire, elle mesure 1,53 m de long sur 1,47 m de large (**fig.125**). Elle est conservée sur 30 cm d'épaisseur et présente un unique comblement constitué de limon argilo-sableux brun-gris clair avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée. Quelques fragments de céramiques, dont de l'amphore italique, ainsi que des restes fauniques et du torchis ont été recueillis au sein de la fosse.

Fig.125 : La fosse 214

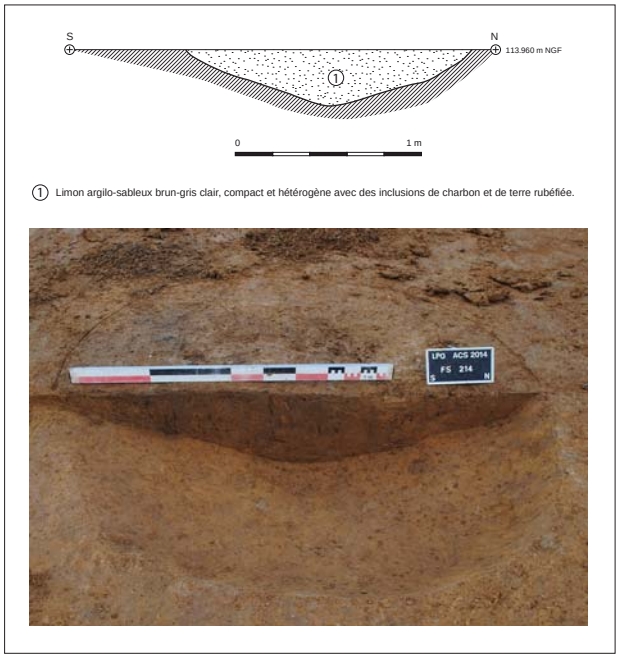

La fosse 216

La fosse 216 est la structure la plus profonde de l'ensemble de ces vestiges. Située au nord de l'enclos, à proximité du silo 206, elle présente un plan sub-circulaire de 1,85 m de long sur 1,27 m de large. Conservée sur 1,54 m, plusieurs comblements successifs ont été observés (**fig.126**). En coupe, la fosse présente un profil en « U » à parois quasi rectilignes. Le fond est recouvert par un niveau de limon argilo-sableux brun-gris épais sur 40 cm et contenant de rares inclusions de charbons (Us6). Un petit rejet de Limon de plateau orangé vient le surmonter en partie (Us 4). Un troisième niveau composé de limon argilo-sableux brun-gris moucheté de beige très hétérogène complète la moitié inférieure de la fosse. Un épais niveau de limon argilo-sableux brun-gris moyen en forme de cuvette, contenant de nombreuses inclusions de charbons (Us 2) recouvre ces niveaux. Malgré la présence de tels ecofacts visibles à l'œil nu, le prélèvement effectué au sein de cette couche n'a pas permis d'isoler de charbons de bois exploitables. La fosse est définitivement scellée par un niveau d'une cinquantaine de centimètre constitué de limon argilo-sableux brun-gris moyen, moucheté de beige avec de nombreuses inclusions de charbon. En dépit, de ces comblements et de la profondeur de la fosse, aucun matériel archéologique n'a été recueilli. La forme du creusement interpelle également sur la fonction de cette fosse qui, en l'absence de matériel, ne peut être définie.

Fig.126 : La fosse 216

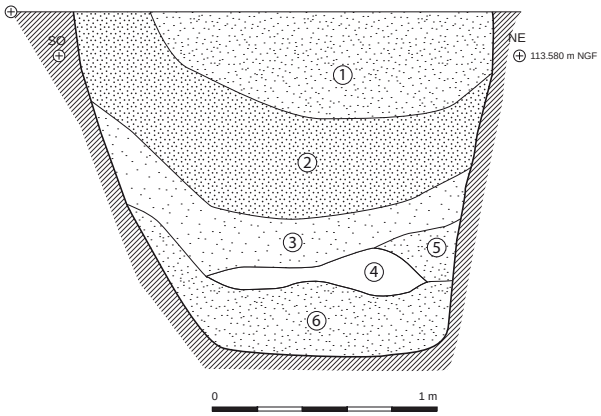

① Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène moucheté beige avec de nombreuses inclusions de charbon.

② Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbon et quelques inclusions de terre rubéfiée.

③ Limon argilo-sableux brun-gris moucheté de blanc plus sableux, compact et hétérogène avec quelques inclusions de charbon.

④ Limon argilo-sableux brun-orangé, compact et hétérogène.

⑤ Limon argilo-sableux brun moucheté d'orange et de beige, compact et hétérogène.

⑥ Limon argilo-sableux brun-gris, compact et hétérogène avec de rares inclusions de charbon.

Les autres fosses

Fig.127 : Les autres fosses au sein de l'enclos curviligne

n° structure	long. en cm	larg. en cm	prof. en cm	comblements	mobilier
165	134	108	24	unique	céramique
211	82	76	14	unique	/
212	66	54	17	unique	/
245	148	104	44	unique	/

Les trous de poteaux isolés

Seuls trois trous de poteaux dissociés de toutes constructions ont été distingués sur la zone interne de l'enclos. Aucun n'a livré du matériel.

Fig.128 : Les trous de poteau isolés au sein de l'enclos curviligne

n° structure	diam. en cm	prof. en cm	comblements	mobilier
166	43	12	unique	/
170	25	12	unique	/
213	69	16	unique	/

III.2.2.2 Un probable chemin

Observé à l'extrémité nord de l'emprise de fouille, un grand fossé (Fo 013) doublé sur sa moitié occidentale par un petit fossé parallèle (Fo 004) est interprété comme un probable chemin (**fig.100**). Ils sont orientés sud-ouest / nord-est et ont livré du mobilier céramique daté de La Tène finale. Présentant un écart moyen d'1,50 m, ils pourraient correspondre à deux fossés bordiers d'un chemin daté de La Tène D2 déjà été identifié sur le site voisin des « Rouilleaux »[123].
À l'échelle de la Carrière, et plus largement du Bassin versant du Crould sur lequel ces occupations se situent[124], des analyses archéogéographiques ont permis de démontrer des orientations préférentielles des formes d'occupations, s'appuyant sur des éléments morphogènes existant tels que du parcellaire ou des réseaux viaires[125]. Sur la Carrière REP, les habitats intègrent plusieurs de ces éléments, en particulier les orientations des voies de grands parcours, comme celle de Paris vers Amiens et celle de Paris à Senlis dont les axes sont orientés sud-ouest / nord-est (Pic C analysé par l'étude archéogéographique[126]). Il apparait que ce chemin identifié au nord de l'emprise de « l'Arpent Aux Chevaux Sud » adopte cet axe, suggérant dès lors la mise en place des réseaux de grands parcours dès la Protohistoire. De ce fait, le chemin identifié ici pourrait correspondre à un petit réseau secondaire, desservant les établissements de la Carrière mais également d'autres occupations laténiennes révélées plus au sud, telles que Gonesse « ZAC des Tulipes ».

III.2.2.2.a Le fossé 013

Décapé sur un peu plus de 52 m de long, trois sondages manuels ont été réalisés sur son tracé permettant d'apprécier un profil variant du sud-ouest au nord-est du « V » évasé à une cuvette. D'une largeur moyenne de 1,31 m et conservé sur 66 cm de profondeur, il est essentiellement comblé de limon argilo-sableux brun-gris moyen fortement bariolé de poches sableuses beiges, identifiées

123 Cortés *et al*. 2004.
124 Touquet Laporte-Cassagne dir. *à paraître*
125 Touquet Laporte-Cassagne, Trouvé 2016, p.40-45.
126 *Infra* F. Trouvé I. 2.3.3 p.

comme des traces d'hydromorphie liées à des épisodes de stagnation d'eau. À ce titre, le sondage 1 à révélé un petit niveau disposé sur le fond et caractérisé par du limon très hydromorphe (**fig.129**).
Le creusement plus profond du fossé 013 pourrait correspondre à une volonté de drainer davantage le chemin.

Fig.129 : Sondage 1 du fossé 100

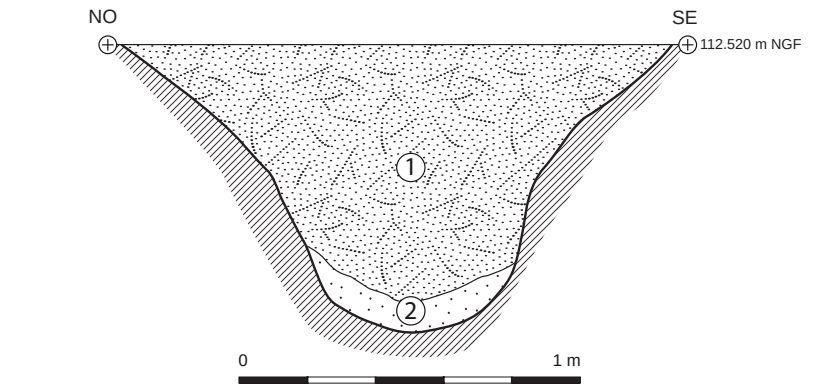

① Limon argilo-sableux gris moyen fortement moucheté de beige clair, compact et hétérogène.

② Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et homogène. Traces d'hydromorphie.

III.2.2.2.b Le fossé 004

Plus faiblement conservé, le fossé 004 a été reconnu sur 25 m de long, probablement en raison de l'érosion plus marquée vers le nord-est du site. Disposé à seulement 1,50 m du fossé 013, sur son côté est, il présente une largeur d'environ 42 cm et est conservé sur 7 cm (**fig.130**). Son creusement en cuvette est comblé de limon argilo-sableux gris moyen, relativement homogène. Aucun matériel n'a été recueilli au sein du sondage.

Fig.130 : Sondage 1 du fossé 004

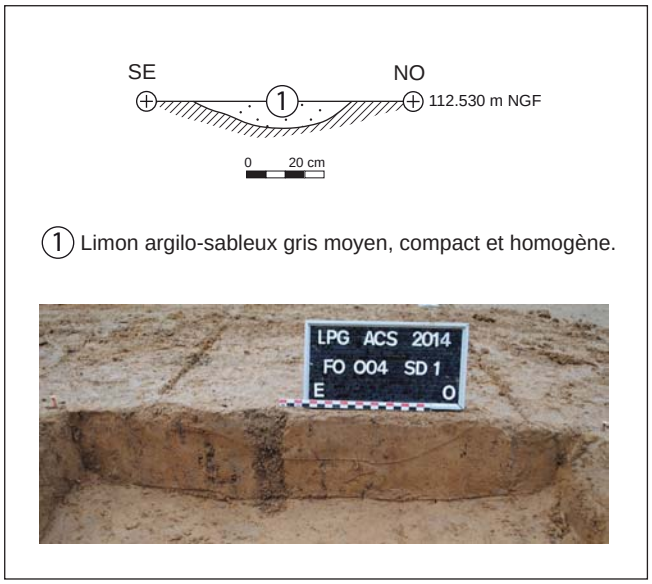

III.2.2.3 Synthèse sur l'occupation de La Tène D1 / D2

Cette seconde phase d'occupation laténienne est identifiée sur le site par la mise en place d'un nouvel établissement qui vient s'appuyer sur le côté sud-occidental du tronçon C du grand enclos trapézoïdal. Cette installation, effectuée dans la première moitié de La Tène finale, semble davantage correspondre à une extension du précédent établissement puisqu'ils fonctionnent ensemble dans les premières décennies de La Tène D1. Cependant, alors que le grand enclos est progressivement délaissé au tournant du Ier siècle avant notre ère, cette nouvelle occupation, aux dimensions beaucoup plus modestes perdure jusqu'à la fin du second quart du Ier siècle avant notre ère, soit à La Tène D2a.
Délimitant un espace interne de 1 950 m², soit plus de 4 fois moins que le précédent, cet établissement présente une organisation spatiale caractérisée par des bâtiments agricoles et domestiques, évoquant une véritable fonction d'habitat tels qu'ils sont connus par ailleurs, à l'inverse du grand enclos trapézoïdal essentiellement dédié à la gestion agricole.
Si l'on compare cette ferme aux sites contemporains du secteur de la Carrière, on note que les extensions au cours de La Tène finale demeurent assez rares. Seul l'établissement du « Bois Bouchard II » connaît un agrandissement relativement faible, soit environ 2 300 m². En revanche, il ne s'agit pas d'un nouvel enclos, avec un système d'accès comme c'est le cas sur « L'Arpent aux Chevaux Sud ». Les structures du début de La Tène finale sur la Carrière sont surtout disposées en aire ouverte, mais toujours à proximité des anciennes occupations fossoyées, à l'instar du « Bois Bouchard IV » Cet affaiblissement du rythme de création d'établissements ruraux est un phénomène par ailleurs commun au nord de la Gaule, particulièrement en Picardie[127].
L'abandon du site de « l'Arpent aux Chevaux Sud » est avéré dès La Tène D2a. On observe à la même époque l'extension de l'habitat laténien des « Rouilleaux » dès le Haut Empire, ainsi que la création d'un vaste établissement fossoyé sur « l'Arpent aux Chevaux Nord[128] », soit respectivement à 120 m à l'ouest et à 376 m au nord-est. L'abandon du site serait dès lors très probablement en lien avec ces deux occupations qui concentreraient désormais les populations du secteur.

127 Malrain, Blancquaert, Lhoro 2013.
128 Les données présentées ici sont issues du diagnostic mené en 2013 (Touquet Laporte-Cassagne dir. 2014).

Ce nouvel enclos présente une morphologie proche des établissements curvilignes mis au jour en Picardie. Le tracé septentrional n'a pas été appréhendé à l'issue du décapage, en raison d'une érosion du fossé ou de la volonté délibérée de fermer l'établissement par une haie arbustive plutôt que par un creusement continu. Les observations stratigraphiques portées sur les diverses coupes transversales ont permis d'apprécier un fossé faiblement creusé, présentant un profil en petite cuvette comblé de manière homogène et rapide. Seul le tronçon oriental creusé au sein de l'ancien tracé de l'enclos précédent, montre des dimensions plus importantes et un comblement plus hétérogène témoignant de rejets préférentiels sur cette zone. Enfin, l'ensemble du fossé n'a pas fait l'objet d'un nettoyage ou d'un curage.

L'organisation spatiale interne est constituée de quatre bâtiments sur poteaux, deux silos et diverses fosses aux fonctions primaires inconnues. Les bâtiments sont interprétés comme deux greniers aériens, une probable annexe agricole et un vaste édifice à pans coupés abritant l'habitation principale. Les deux silos mis au jour appartiennent à la catégorie intermédiaire des structures d'ensilage identifiées sur la Carrière, avec des volumes estimés entre 1,13 et 1,57 m^3. Ces deux structures ont été le réceptacle de divers rejets, dont le dépôt d'une partie de squelette de chien encore en connexion pour l'un et de nombreux rejets domestiques à exceptionnels pour le second.

889 fragments de céramiques ont été recueillis au sein de cette occupation, dont plus de 66 % sont issus du silo 218, suivi par 21% du fossé d'enclos. L'analyse des formes a permis de mettre en évidence des productions datées de La Tène D1/D2a, notamment à travers des fragments d'amphores italiques, de NPR, de céramiques communes grises ou claires et également de proto *terra rubra*. Quelques tessons issus de l'importation révèlent en outre quelques échanges à plus ou moins grande échelle. Cet aspect est corroboré par la présence d'un potin attribué aux Sénons, assez rare sur le secteur. Les fonctions identifiées sont dominées par des vases de consommation (écuelle, jattes, coupes), suivi de récipients liés à la préparation et la présentation des aliments. Quelques vases à provision complètent également le corpus. Les restes fauniques sont aussi essentiellement issus du silo 218 et du fossé d'enclos 060.

Les cinq mammifères déjà identifiés sur l'occupation précédente sont une nouvelle fois bien représentés, dominés par le bœuf suivi des caprinés. Seuls le coq et le lièvre font leur apparition sur cette phase.

L'outillage lithique réservé à la mouture ou à d'autres activités artisanales est beaucoup plus discret à cette période. Seuls un fragment de meule rotative et deux artefacts en grès lité ont été identifiés.

Les prélèvements de sédiments effectués au sein du fossé d'enclos et des structures internes ont révélé une nouvelle fois la prépondérance des céréales sur les légumineuses, ces dernières ne tenant pas un rôle majeur dans les productions agricoles exploitées dans l'environnement du site. L'orge vêtue et les blés sont majoritaires, la suprématie de l'orge vêtue étant néanmoins moins marquée sur cette occupation. Il est également intéressant de souligner que les restes carpologiques identifiés sur cette phase sont exclusivement issus de rejets domestiques. De même, pour les charbons de bois, la diversité taxonomique est moins variée que pour la période précédente. Seuls le chêne, le hêtre et le saule-peuplier issus pour la majorité de rejets de foyers témoignent de bois d'allumage et d'entretien domestiques.

Au sein du matériel archéologique recueilli, la véritable différence entre les deux occupations laténiennes réside dans le plus grand nombre et la plus grande diversité du mobilier métallique. Cette croissance réside probablement dans l'emploi plus répandu de quincaillerie métallique à La Tène finale, en lien

notamment avec les constructions. En outre, la diversité demeure surtout au sein du silo 218 dont les deux rejets principaux réalisés dans un intervalle très court, illustrent à la fois le domaine militaire et une pratique oppressive sur une catégorie de la population. Pour le premier aspect, la présence d'une élite guerrière sur le secteur de la Carrière est avérée par la présence d'une nécropole au « Bois Bouchard I » dès le second quart du III^e^ siècle avant notre ère[129]. Pour le second point, il s'agit d'une pratique tout à fait inédite sur le secteur de la Carrière et à plus large échelle, sur le Bassin du Crould, malgré la présence avérée d'objets illustrant de telles habitudes sur d'autres sites valdoisiens datés de la fin de l'indépendance gauloise (Herblay « Les Fontaines »[130]) jusqu'au Haut Empire[131].

À travers l'étude des mobiliers associés aux vestiges mis au jour sur cette seconde phase d'occupation, il apparaît nettement que le statut de cet enclos diffère totalement du précèdent établissement. Il semblerait, en effet, que cette petite installation, qui perdure sur environ 3 générations, soit le siège d'un petit habitat qui gère sur quelques décennies le grand enclos dévolu aux activités agricoles. Face à l'abandon progressif de ce dernier, cet habitat se maintient une vingtaine d'années (La Tène D2a) pour être totalement désertée, très vraisemblablement au profit d'autres installations voisines au début de la période augustéenne.

III.2.3 Des structures laténiennes isolées

Plusieurs structures ont été identifiées au sud de l'emprise et entre l'enclos trapézoïdal et sa zone agricole (**fig.131**). Les observations stratigraphiques associées parfois à la présence de mobilier ont permis de les attribuer à La Tène sans plus de précisions chronologiques. Il n'a donc pas été possible de les rattacher aux phases laténiennes développées ci-dessus.

III.2.3.1 au sud de l'emprise

Trois silos et une fosse ont été observés.

III.2.3.1.a Les silos 099, 100 et 055

Il s'agit des silos 099 et 100, situés à 2,50 m l'un de l'autre, le long du tronçon D du fossé 051, et plus particulièrement le long du tracé en épingle, contre le fossé 052. Le troisième silo (Si 055) est situé à proximité de l'angle sud de l'enclos, associé à une fosse (Fs 054) La restitution de leur profil a permis de classer les silos 099 et 100 dans la catégorie B, soit des silos moyens, avec des capacités comprises entre 2,51 et 3,02 m^3. Le silo 055 appartient à la catégorie A, correspondant à un silo de petit volume, estimé à 0,29 m^3. Malgré une fouille exhaustive, ils ont livré une très faible quantité de mobilier (seuls trois tessons de céramique ont respectivement été recueillis). Cet aspect est très probablement lié à la position excentrée de ces structures.

Le silo 099

Repéré lors du diagnostic et fouillé jusqu'à 1,10 m de profondeur, le silo 099 présente en plan une forme circulaire pour un diamètre à l'ouverture de 2,80 m (**fig. 132 et 133**). Conservé sur 1,72 m de profondeur, son profil en coupe est sub-tronconique assez trapu et à fond plat. De nombreux niveaux de comblements le caractérisent, correspondant pour l'essentiel à des effondrements des parois. Le fond du silo est recouvert d'une faible couche caractérisée par du limon

129 Ginoux 2009.
130 Valais dir. 1994.
131 Barral, Daubigney 2012.

Fig.131 : Localisation des structures laténiennes isolées

argilo-sableux gris moyen contenant quelques inclusions de charbons de bois (Us 25). Un prélèvement de 11 litres y a été effectué, en prenant soin de prélever une partie de l'encaissant. L'échantillon s'est révélé être très positif puisqu'une centaine de graines et fragments y ont été décelées. Les espèces observées sont en majorité des céréales, dominées nettement par l'orge vêtue. Un nombre important de graines d'avoines a également été identifié, ainsi que plusieurs plantes sauvages. Ces diverses associations de taxons témoignent d'un ensemble céréalier peu nettoyé et trié, à l'inverse des stockages identifiés notamment sur le premier établissement. Deux faibles niveaux interprétés comme des rejets anthropiques sont caractérisés par du limon argilo-sableux brun-gris moyen à foncé contenant des inclusions de charbons de bois et parfois de terre rubéfiée (Us 2 et8). Les rares fragments de céramiques et quelques ossements d'animaux y ont été recueillis.

Fig.132 : Le silo 099

Le silo 100

Le silo 100 se trouve plus à l'est du silo précédent. Il recoupe le fossé 052 dans sa partie méridionale, attestant d'une chronologie vraisemblablement centrée sur La Tène finale sans plus de précisions. Sa forme en plan n'a pu être déterminée. En coupe, il présente un profil tronconique à fond plat, permettant d'apprécier un diamètre à l'ouverture de 2,46 m et une profondeur conservée sur 1,86 m (**fig. 134 et 135**). Sa capacité initiale est estimée à 3,02 m^3 soit 2,26 tonnes de céréales. Plusieurs comblements ont été observés correspondant essentiellement à des effondrements des parois. Une unique couche, constituée par un rejet anthropique, est caractérisée par du limon argilo-sableux brun-gris foncé contenant de nombreux charbons (Us 5). C'est au sein de ce niveau qu'a été effectué un prélèvement de sédiment permettant de mettre en évidence, à l'instar du précédent silo, un nombre important de graines carbonisées. Les céréales dominent largement le cortège, avec la prédominance de l'orge vêtue suivie de près par les blés. À nouveau, de nombreuses avoines et des plantes sauvages, ainsi que des fragments de balle de blé témoignent d'un stockage de céréales assez brut, peu débarrassé des adventices sauvages. Quelques charbons, identifiés comme du chêne, du saule peuplier et du noisetier ont également été recueillis. Très peu de fragments de céramique ainsi que quelques ossements d'animaux ont été mis au jour au sein de cette unique couche anthropique.

Fig.133 : Le silo 099

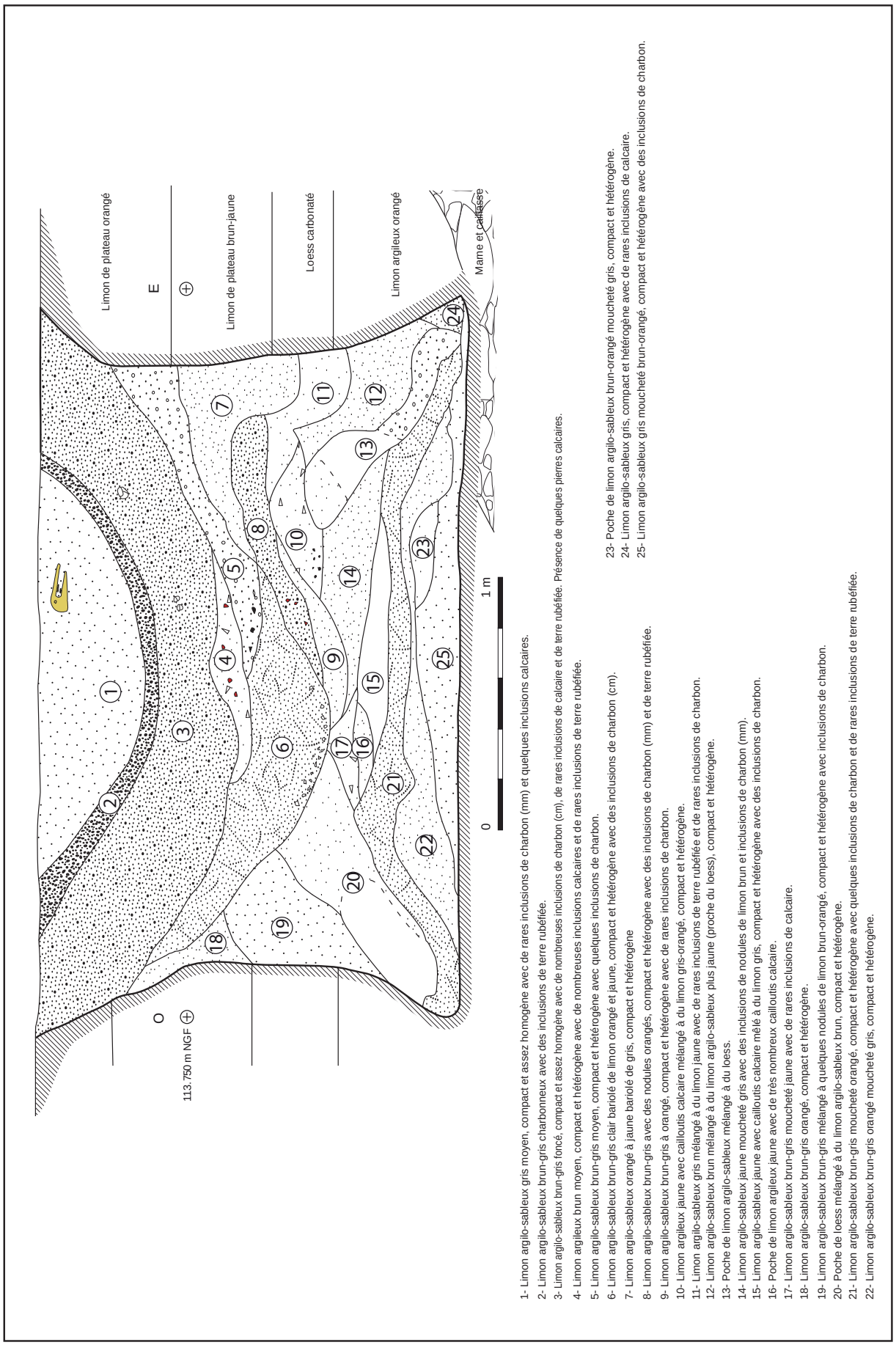

1- Limon argilo-sableux gris moyen, compact et assez homogène avec de rares inclusions de charbon (mm) et quelques inclusions calcaires.
2- Limon argilo-sableux brun-gris charbonneux avec des inclusions de terre rubéfiée.
3- Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact et assez homogène avec de nombreuses inclusions de charbon (cm), de rares inclusions de calcaire et de terre rubéfiée. Présence de quelques pierres calcaires.
4- Limon argileux brun moyen, compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions calcaires et de rares inclusions de terre rubéfiée.
5- Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène avec quelques inclusions de charbon.
6- Limon argilo-sableux brun-gris clair bariolé de limon orangé et jaune, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon (cm).
7- Limon argilo-sableux orangé à jaune bariolé de gris, compact et hétérogène
8- Limon argilo-sableux brun-gris avec des nodules orangés, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon (mm) et de terre rubéfiée.
9- Limon argilo-sableux brun-gris à orangé, compact et hétérogène avec de rares inclusions de charbon.
10- Limon argileux jaune avec cailloutis calcaire mélangé à du limon gris-orangé, compact et hétérogène.
11- Limon argilo-sableux gris mélangé à du limon jaune avec de rares inclusions de terre rubéfiée et de rares inclusions de charbon.
12- Limon argilo-sableux brun mélangé à du limon argilo-sableux plus jaune (proche du loess), compact et hétérogène.
13- Poche de limon argilo-sableux mélangé à du loess.
14- Limon argilo-sableux jaune moucheté gris avec des inclusions de nodules de limon brun et inclusions de charbon (mm).
15- Limon argilo-sableux jaune avec cailloutis calcaire mêlé à du limon gris, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon.
16- Poche de limon argileux jaune avec de très nombreux cailloutis calcaire.
17- Limon argilo-sableux brun-gris moucheté jaune avec de rares inclusions de calcaire.
18- Limon argilo-sableux brun-gris orangé, compact et hétérogène.
19- Limon argilo-sableux brun-gris mélangé à quelques nodules de limon brun-orangé, compact et hétérogène avec inclusions de charbon.
20- Poche de loess mélangé à du limon argilo-sableux brun, compact et hétérogène.
21- Limon argilo-sableux brun-gris moucheté orangé, compact et hétérogène avec quelques inclusions de charbon et de rares inclusions de terre rubéfiée.
22- Limon argilo-sableux brun-gris orangé moucheté gris, compact et hétérogène.
23- Poche de limon argilo-sableux brun-orangé moucheté gris, compact et hétérogène.
24- Limon argilo-sableux gris, compact et hétérogène avec de rares inclusions de calcaire.
25- Limon argilo-sableux gris moucheté brun-orangé, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon.

Fig.134 : Le silo 100

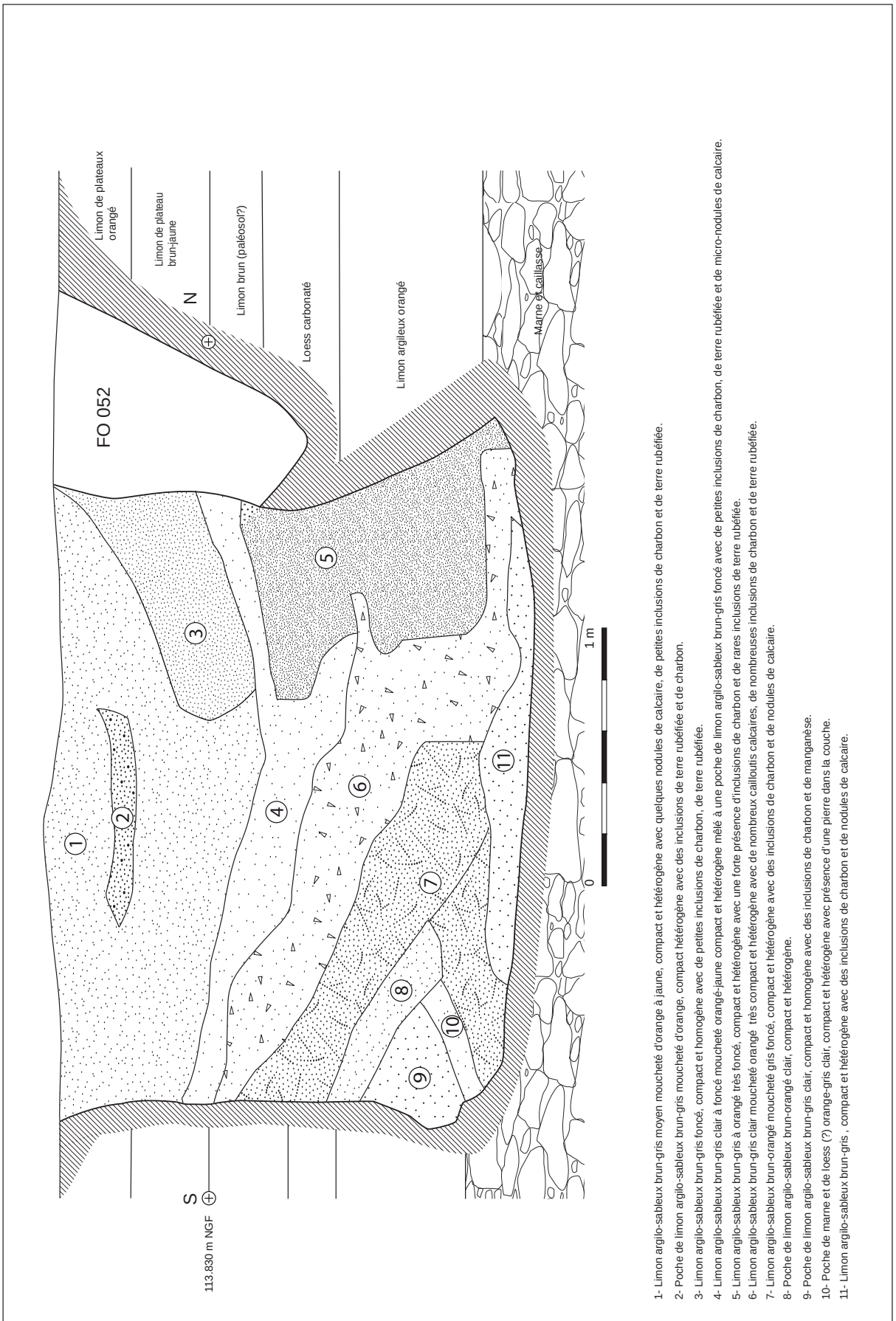

1- Limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté d'orange à jaune, compact et hétérogène avec quelques nodules de calcaire, de petites inclusions de charbon et de terre rubéfiée.
2- Poche de limon argilo-sableux brun-gris moucheté d'orange, compact hétérogène avec des inclusions de terre rubéfiée et de charbon.
3- Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact et homogène avec de petites inclusions de charbon, de terre rubéfiée.
4- Limon argilo-sableux brun-gris clair à foncé moucheté orangé-jaune compact et hétérogène mêlé à une poche de limon argilo-sableux brun-gris foncé avec de petites inclusions de charbon, de terre rubéfiée et de micro-nodules de calcaire.
5- Limon argilo-sableux brun-gris à orangé très foncé, compact et hétérogène avec une forte présence d'inclusions de charbon et de rares inclusions de terre rubéfiée.
6- Limon argilo-sableux brun-gris clair moucheté orangé très compact et hétérogène avec de nombreux cailloutis calcaires, de nombreuses inclusions de charbon et de terre rubéfiée.
7- Limon argilo-sableux brun-orangé moucheté gris foncé, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de nodules de calcaire.
8- Poche de limon argilo-sableux brun-orangé clair, compact et hétérogène.
9- Poche de limon argilo-sableux brun-gris clair, compact et homogène avec des inclusions de charbon et de manganèse.
10- Poche de marne et de loess (?) orange-gris clair, compact et hétérogène avec présence d'une pierre dans la couche.
11- Limon argilo-sableux brun-gris , compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de nodules de calcaire.

Fig.135 : Le silo 100

Le silo 055

Le silo 055 est de forme sub-circulaire mesurant 1,07 de diamètre sur 67 cm de profondeur. De profil tronconique, il est comblé par une unique couche composée de limon argilo-sableux gris-brun clair contenant quelques inclusions de charbons (**fig. 136**). Une dizaine de tessons de céramiques très fragmentaires ont été mis au jour. Le fragment d'une serpette destinée aux activités agricoles a également été recueilli. En outre, aucun écofacts n'a été identifié malgré l'analyse d'un prélèvement de sédiment.

Fig.136 : Le silo 055

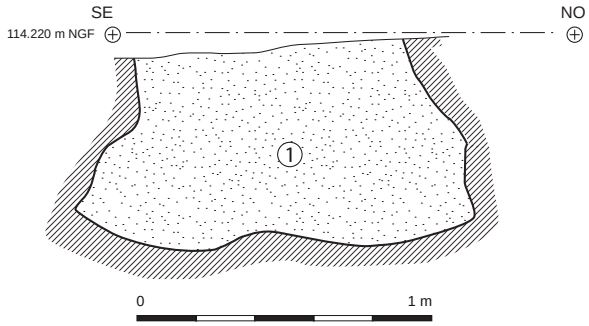

1 Limon argilo-sableux gris-brun clair, peu compact et homogène avec des inclusions de charbon (mm) et quelques cailloutis calcaire.

III.2.3.1.b La fosse 054

Il s'agit de la fosse 054 située à proximité immédiate du silo 055. De plan quadrangulaire, elle mesure 1,80 m de long sur 1,75 m et est conservée sur 48 cm de profondeur. Son profil présente un fond plat et des parois légèrement évasées, suggérant une forme légèrement tronconique (**fig. 137**). Elle est comblée par une unique couche constituée de limon argilo-sableux gris moyen moucheté orangé au sein duquel de nombreuses inclusions millimétriques de charbons de bois ont été notées. En outre, un amas important de terre rubéfiée, repéré contre la paroi septentrionale a été observé à la fouille. Il est interprété comme un rejet de foyer. Aucun mobilier n'a été recueilli malgré une fouille exhaustive de la structure.

Fig.137 : La fosse 054

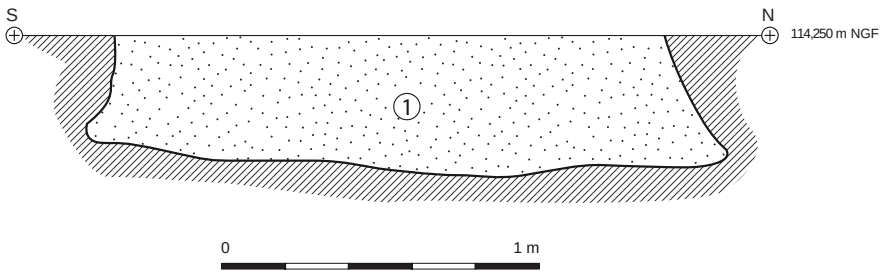

① Limon argilo-sableux gris moyen moucheté brun orangé, compact et hétérogène avec de multiples inclusions de micro-charbons diffus. Présence de terre rubéfiée (rejet de foyer ?).

III.2.3.2 Plusieurs structures en creux entre l'enclos trapézoïdal et son aire agricole.

Plusieurs fosses aux fonctions primaires indéterminées ont été révélées lors du décapage. Elles se situent au nord-ouest du grand enclos, entre ce dernier et son aire agricole annexe. Faiblement conservées (**fig.138 et 139**), seules deux d'entre elles ont livré quelques fragments de céramiques laténiennes.

Fig.138 : Tableau de dimensions des fosses isolées

n° structure	long. en cm	larg. en cm	Diam. en cm	prof. en cm	comblements	mobilier
232			120	20	unique	/
234			76	30	multiple	céramique non tournée
236			126	37	multiple	/ *fouilleé au diagnostic*
237			98	11	multiple	1 tesson de NPR
246	204	104		15	unique	/

Deux foyers ont également été appréhendés à proximité de l'angle nord du fossé d'enclos trapézoïdal (**fig. 140 et 141**).

Fig.139 : Les foyers 240 et 241

n° structure	long. en cm	larg. en cm	Diam. en cm	prof. en cm	comblements	mobilier
240	120	110		34	multiple	silex
241			73	13	unique	/

Fig.140 : Les fosses isolées

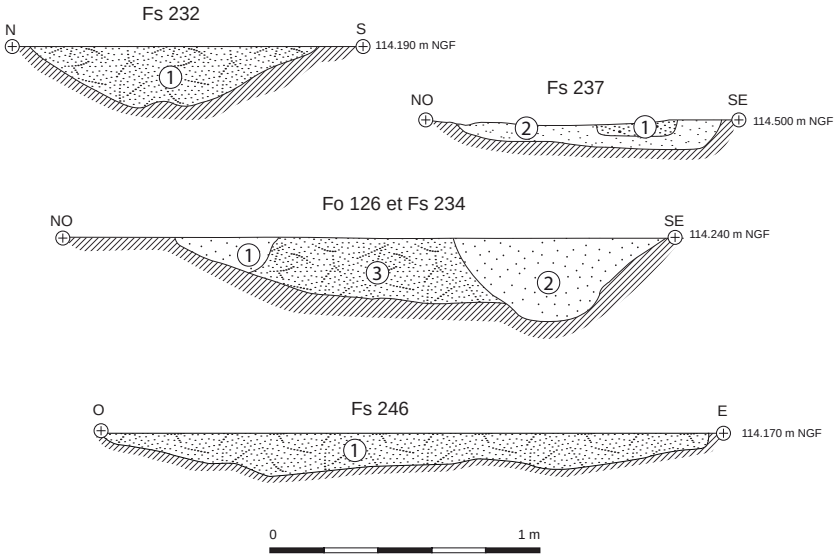

Fs 232-1 : Limon argilo-sableux gris moyen moucheté de blanc, compact et hétérogène.

Fo 126-1 : Limon argilo-sableux gris moyen, compact et hétérogène. Traces d'hydromorphie.

Fs 234-1 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène.

Fs 234-2 : Limon brun-gris très hydromorphe.

Fs 237-1 : Limon argilo-sableux brun-gris, compact et hétérogène avec de grosses inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

Fs 237-2 : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

Fs 246 -1: Limon argilo-sableux brun-gris bariolé clair, meuble, très hétérogène avec des micro-nodules de manganèse.

Fig.141 : Le foyer 240

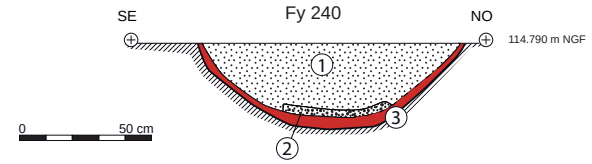

Fy 240-1 : Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact et hétérogène avec de petites inclusions de charbon et de terre rubéfiée.

Fy 240-2 : Limon argilo-sableux brun-gris foncé à très charbonneux, peu compact et hétérogène avec de nombreux charbons.

Fy 240-3 : Niveau de terre rubéfiée sur toute la paroi (Sole).

III.2.3.3 Des fossés parcellaires

Cinq fossés parcellaires attribués à la période laténienne ont été mis au jour. Ils sont tous situés dans la moitié nord de l'emprise de fouille selon deux orientations privilégiées : sud-ouest / nord-est à l'instar du chemin de La Tène finale développé précédemment, et nord-sud.

III.2.3.3.a les fossés orientés sud-ouest / nord-est

Il s'agit des fossés 126 et 001.

Le fossé 126 a été reconnu sur une distance de 25 m environ. D'une largeur de 40 cm, il est conservé sur 13 cm. Il présente un profil en petite cuvette, comblée de limon argilo-sableux hétérogène et compact. Aucun matériel n'a été recueilli au sein du sondage.

Le fossé 001 a été décapé sur une quarantaine de mètres. Il semble se poursuivre au-delà de l'emprise de fouille, vers l'ouest. À l'est, il est relié avec le fossé 003, ce denier observant la seconde orientation préférentielle. De ce fait les deux fossés marquent à cet endroit un angle disposé à proximité du bâtiment 10, édifice intégrant l'aire agricole annexe datée de la première occupation laténienne. Trois sondages manuels ont permis de mettre en évidence une largeur variant entre 24 et 62 cm pour une profondeur conservée entre 6 et 18 cm. En coupe, le fossé présente un profil en cuvette comblée essentiellement de limon argilo-sableux brun à gris moucheté d'orangé. Aucun matériel n'a été recueilli au sein de cette structure.

III.2.3.3.b les fossés orientés nord / sud

Il s'agit des fossés 018, 025 et 003.

Le fossé 018 est situé sur l'extrémité nord de l'emprise de fouille, sous laquelle il semble se poursuivre. Décapé sur environ 15 mètres, il mesure 86 cm de large et est conservé sur 54 cm. En coupe, il présente un profil en « V ». Il est comblé de limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté de beige (**Fig.142**). Un éclat cortical en silex tertiaire patiné et retouché, identifié comme un probable perçoir a été recueilli au sein du sondage.

Le fossé 025 est situé au nord-ouest de l'emprise de fouille, à proximité de la fosse d'extraction 065. Décapé sur environ 20 mètres, il mesure 23 cm de large sur 9 cm de profondeur. Son profil est en forme de petite cuvette comblée de limon argilo-sableux gris-beige moucheté d'orangé et relativement hydromorphe, témoignant d'un creusement longtemps resté ouvert aux intempéries.

Le fossé 003 présente deux orientations distinctes sur son tracé. Son creusement débute à la jonction avec le fossé 001. Il suit ensuite l'orientation nord/sud sur 38 m avant de bifurquer vers l'est et de suivre une orientation ouest / est reconnue sur une cinquantaine de mètre avant de poursuivre sous l'emprise de fouille. Ces changements d'orientations permettent d'envisager une séparation entre plusieurs parcelles cultivées. Six sondages manuels ont été réalisés sur l'ensemble du tracé du fossé 003. Ils ont permis de mettre en évidence un fossé alternant un profil en cuvette à des bords évasés et un fond plat. D'une largeur moyenne de 78,5 cm pour une profondeur conservée sur 25 cm, le remplissage du fossé est constitué de limon argilo-sableux brun à gris-orangé contenant quelques inclusions de charbons millimétriques. Une dizaine de tessons de céramiques non tournées a été recueillie au sein des sondages.

Fig.142 : Sondage 1 du fossé 018

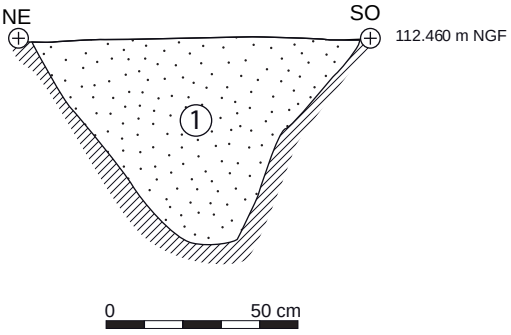

① Limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté de beige clair, compact, hétérogène.

III.3 L'Antiquité

La période antique est seulement illustrée par un chemin matérialisé par ses deux fossés bordiers parallèles et orientés sud-sud-ouest / nord-nord-est (**fig.143**). Un seul des deux fossés avait été repéré lors du diagnostic sur une distance d'environ 190 mètres. Ces fossés étant conservés de manière discontinue de part et d'autre de l'emprise de fouille, seuls 30 mètres environ ont été décapés.

III.3.1 Un chemin orienté SSO / NNE

Les deux fossés bordiers identifiés sont espacés l'un de l'autre d'environ 5 mètres, autorisant le croisement de deux charrettes sur le chemin.
Le fossé 109 correspond au fossé oriental. D'une largeur variant entre 35 et 44 cm, il est conservé sur 11 cm de profondeur. Adoptant un profil en cuvette, il est comblé de limon argilo-sableux gris-brun à orangé présentant de nombreuses bioturbations. Quelques tessons de céramiques dont une anse de cruche ont été recueillis.
Le fossé 189 est mieux conservé, mesurant 50 cm de large sur 14 cm de profondeur. Son profil est en cuvette à fond irrégulier. Il est comblé de limon argilo-sableux brun-gris moyens très hétérogène au sein duquel quelques pierres calcaires décimétriques ont été notées.

Fig.143 : Localisation du chemin antique

Ce chemin adopte l'orientation préférentielle du secteur selon l'axe sud-ouest / nord-est, identique à celle du chemin laténien observé à l'extrémité nord de l'emprise de fouille. Au regard des occupations antiques connues sur le secteur de la Carrière, et si l'on projette le tracé de ce chemin antique, il dessert le site du Haut Empire mis au jour sur « l'Arpent aux Chevaux partie Nord ».
L'absence d'autres vestiges antiques renforce l'idée d'un abandon volontaire du secteur à la fin de La Tène et le déplacement des populations gallo-romaines vers d'autres établissements plus imposants distribués de part et d'autre des occupations laténiennes mises au jour lors de la présente opération.

III.4 La période moderne et/ou contemporaine

Plusieurs structures attribuées à ces périodes ont été observées sur le site (**fig.144**). Elles correspondent à des fossés parcellaires, à des fosses et à des fosses d'extraction de calcaire identifiées comme des marnières dont le but était d'amender les sols. Ces dernières ne sont d'ailleurs pas inhabituelles dans le secteur, chaque opération menée sur la Carrière ayant livré de telles structures[132].
Deux fossés parcellaires marquant une résilience des limites ou trame parcellaire observées notamment sur le Cadastre napoléonien de 1827 ont ainsi été mis au jour. Il s'agit des fossés 131-132 qui se superposent à une limite parcellaire, ainsi que des fossés 020-021, tous se situant sur la moitié nord de l'emprise de fouille. Ils sont orientés selon un axe nord-ouest / sud-est. Leur sont associées trois fosses réparties notamment le long d'un fossé (Fo 020). Les cinq marnières identifiées étaient réparties, quant à elles, sur la moitié sud de l'emprise.

III.4.1 Des fossés parcellaires et des fosses

Les fossés 020 et 021 se trouvent sur l'extrémité nord de l'emprise. Ils recoupent le chemin protohistorique (Fo 013). Le fossé 020, décapé sur 30 mètres environ, présente une largeur d'1,28 m sur seulement 11 cm de profondeur. Il est comblé de limon argilo-sableux gris-brun moyen avec quelques cailloux calcaires. Trois fosses sont alignées sur son tracé. Il s'agit des fosses 022, 023 et 024. De forme sub-circulaire en plan, elles mesurent entre 1,30 et 1,10 m de diamètre. Seul le fond de l'une d'elles a été atteint à 44 cm de profondeur. Elles sont toutes trois comblées par un limon sableux gris clair à orangé présentant de nombreuses bioturbations (racines, terriers). Quelques fragments métalliques indéterminés, de la brique et de la céramique vernissée orange ont été recueillis.

III.4.2 Des marnières

Les marnières observées sur le terrain présentent des dimensions très variées, comprises entre 7 m de long sur 5 m de large ou sur 1 m de diamètre. Ces diversités de formes correspondent à des fosses polylobées incluant plusieurs puits d'extraction ou à un unique creusement parfaitement rectiligne. Ces conduits verticaux aboutissent généralement sur un fond plat à partir duquel plusieurs galeries se développent[133]. Leurs comblements, caractéristiques, est très homogène, constitué de limon sableux brun à beige clair relativement meuble.
Seules deux fosses ont été testées (Fs 088 et 266) sans en atteindre leurs fonds, attestant leur fonction.

132 Laporte-Cassagne dir. 2012, Lefeuvre 2011
133 Lefeuvre 2011, p. 59-61.

Fig.144 : Localisation des structures modernes ou contemporaines

IV. Conclusion

La fouille conduite au Plessis-Gassot « L'Arpent aux Chevaux partie Sud » a permis de préciser la nature des vestiges mis au jour au cours du diagnostic réalisé en 2012. De ce fait, elle a enrichi une nouvelle fois les données sur la période laténienne, déjà bien représentées sur le secteur de la Carrière REP, permettant dès lors d'appréhender un véritable micro-terroir durant cette époque.

La découverte de plusieurs fosses Schlitzgruben –dites en Y, I, V ou W - datées du Néolithique vient confirmer les hypothèses déjà formulées lors des précédentes opérations préventives, pressentant une fréquentation de la zone à cette période. En effet, au regard des recherches récentes menées sur ces structures caractéristiques, il apparaît que, malgré l'absence d'habitat contemporain à proximité, ces secteurs souvent fréquentés abritent parfois des reliquats d'habitats néolithique ou du début de l'âge du Bronze[134]. Il est à espérer la découverte de tels sites, qui compléteraient les données sur la genèse de ce micro-terroir, et il conviendra d'être vigilant lors de l'extension de La Carrière REP.

La première phase d'occupation laténienne révélée sur le site, correspond à un vaste enclos trapézoïdal associé à une annexe agricole mis en place à La Tène C2 et perdurant jusqu'aux premières années de La Tène D1. Cet ensemble qui couvre une surface de près de 11 500 m² semble être exclusivement dévolu aux travaux agricoles et non le siège d'un habitat permanent.
Cette hypothèse d'un établissement dédié au stockage et à la transformation des céréales repose sur une organisation interne dominée par des structures de stockage (aérienne et souterraine) et des constructions agricoles, mais également par un mobilier domestique relativement indigent en lien notamment avec des restes de consommations carnées ou végétales faibles. Elle est également étayée par la présence en nombre d'outils de mouture, qui dépassent les occurrences mises au jour sur les autres établissements contemporains, et par la quantité de céréales carbonisées.
Dès lors, l'hypothèse d'un établissement dont le statut repose essentiellement sur le stockage et la transformation des céréales prend tout son sens. Cette occupation semble centraliser les activités agricoles du secteur autour du II^{e} siècle avant notre ère et pourrait définir un espace commun aux quatre habitats contemporains situés à proximité (« Bois Bouchard II, III et IV » et « Les Rouilleaux »). La découverte de fossés parcellaires et d'un probable chemin adoptant l'axe d'orientation préférentielle du secteur plaide également dans le sens d'une véritable mise en réseaux des sites de la Carrière, voire probablement à plus grande échelle.

La seconde phase d'occupation correspond à l'extension du précédent établissement, à travers l'édification d'un enclos curviligne délimitant un espace interne de 1 950 m², ces deux ensembles fonctionnant de pair au cours des premières décennies de La Tène D1. Ce nouvel espace fossoyé présente une organisation spatiale caractérisée par des bâtiments agricoles et domestiques, évoquant une véritable fonction d'habitat tels qu'ils sont connus par ailleurs, à l'inverse du grand enclos trapézoïdal essentiellement dévolu à la gestion agricole. Dès lors, cette installation pourrait être le siège d'un petit habitat assurant la gestion du grand enclos agricole durant quelques décennies. Au cours de l'abandon progressif de ce dernier, l'habitat se maintient une vingtaine d'années (La Tène D2a) le secteur étant définitivement délaissé au début de la période augustéenne au profit d'autres installations voisines.

D'un point de vue environnemental, les analyses anthracologiques et

134 Information V. Riquier, Inrap GEN.

carpologiques obtenues par un protocole systématique de prélèvements de sédiments, ont permis d'identifier des associations écologiques définissant des chênaies-hêtraies, des boisements hygrophiles et des landes fourrées ou des lisières forestières. L'environnement proche du site verrait la coexistence de forêts denses et de milieux ouverts depuis longtemps favorisant la croissance de certains arbres. Peu de différences écologiques ont été notées entre les deux occupations.
L'analyse carpologique a révélé une exploitation des ressources végétales quasi similaire pour les deux phases d'occupations laténiennes. Les céréales dominent largement le corpus, au détriment des légumineuses. Cet état de fait est conforme aux données obtenues sur les établissements découverts en Plaine de France, et plus précisément sur le Bassin versant du Crould[135]. De même, l'orge vêtue, principale denrée céréalière sur la première phase d'occupation, perd de son ascendance lors de la seconde phase, au profit des blés, notamment des blés nus, tendance observée à plus large échelle sur l'Île-de-France[136].

Au regard de la diversité des occupations laténiennes de la Carrière, la gestion des espaces agraires mitoyens doit indéniablement répondre à une autorité locale[137]. Malgré des statuts à peu près équilibrés entre les divers établissements, l'hypothèse déjà émise de la suprématie du site du « Bois Bouchard II » sur le secteur, de par sa longévité et sa proximité avec une nécropole au rang élevé[138], est maintenue[139]. La découverte exceptionnelle sur le site de « L'Arpent aux Chevaux Sud » de mobilier témoignant de pratiques coercitives sur une partie de la population étaye davantage la possibilité d'une autorité qui contrôle la production céréalière. Dès lors, la construction du second enclos, destinée à abriter un espace domestique absent sur le précédent établissement, pourrait avoir été dédiée à cette partie de la population soumise à la réalisation des travaux agricoles.

La faveur des grands décapages, en particulier sur cette zone d'étude, a permis une nouvelle fois de contribuer à l'élargissement de notre connaissance sur la gestion d'un espace agraire densément exploité en mettant en lumière une exploitation commune à un ensemble de fermes. Dès lors, le site de « L'Arpent aux Chevaux - partie Sud » illustre une partie de la diversité des enclos gaulois déjà envisagée pour le nord du Bassin parisien[140], dont la fonction agricole incontestable témoigne d'une spécialisation de la culture céréalière et de sa probable transformation en farine destinée aux échanges.

135 Zech et Derreumaux In Touquet Laporte-Cassagne *à paraître.*
136 Zech et al. 2014.
137 Le Goff 2009, p. 104.
138 Le Goff 2009, p.101.
139 Laporte-Cassagne dir. 2012, p.216
140 Malrain *et al* 2007, Malrain, Blancquaert 2009 et Gaudefroy 2011, p.211-212.

Bibliographie

Achard-Corompt *et al.* 2013
ACHARD-COROMPT (N.), AUXIETTE (G.), FECHNER (K.), RIQUIER (V.), VANMOERKERKE (J.) – Bilan du programme de recherche : Fosses à profils en V, W, Y et autres en Champagne-Ardennes. *In* : ACHARD-COROMPT N. dir., RIQUIER V. dir. – *Chasse, culte ou artisanat? Les fosses « à profil en Y-V-W »: structures énigmatiques et récurrentes du Néolithique aux âges des Métaux en France et alentour: actes de la table ronde de Châlons-en-Champagne, 15-16 novembre 2010*. Dijon : 2013 (Supplément à la Revue archéologique de l'Est ; 33).

Achard-Corompt, Riquier 2015
ACHARD-COROMPT (N.), RIQUIER (V.) - Les fosses à profil en Y : un nouveau champ de recherche pour le Néolithique, ou pourquoi continuer de fouiller les fosses à profil en Y ? *In* : LAURELUT (C.) dir., VANMOERKERKE (J.) dir. – *Occupations et exploitations néolithiques, et si l'on parlait des plateaux … : Actes du 31e colloque Internéo*, Châlons-en-Champagne, octobre 2013. Reims : Société archéologique champenoise, 2015, p.365-384.

Alligri dir. 2017
ALLIGRI (A.) dir. – Persan (Val-d'Oise) « ZAC du Chemin Herbu » : Rapport de diagnostic archéologique du 01/08/2016 au 31/10/2016. Paris : SRA Île-de-France, Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 2017, 2 vol.

Anonyme 1899
ANONYME – *Monographie communale*, Le Plessis-Gassot, 1899, 31 p. En ligne sur archives.valdoise.fr.

Anonyme 1899b
ANONYME – Monographie communale, Le Mesnil-Aubry, 1899, 27 p. En ligne sur rchives.valdoise.fr.

Autexier et al 1971
AUTEXIER (J.-Y.), FLECHER (J.-F.), FONTAINE (C.), GUADAGNIN (R.), LEREDDE (H.) et MORET (S.) : *Fouille de sauvetage au Plessis-Gassot «Les Thuileaux»*, Rapport de fouille réalisée par la JPGF, Section de Sarcelles et Villiers-le-Bel, 1971.

Barral, Daubigney 2012
BARRAL (P;), DAUBIGNEY (A.) - Les entraves laténiennes de la vallée de la Saône et du Doubs : nouvelles donnés, in, CABOURET (B.), GROSLAMBERT (A.), WOLFF (C.) éd. - Visions de l'Occident romain - hommages à Yann Le Bohec, Librairie De Boccard, Paris, 2012, tome 2.

Basset, Trouvé à paraître
BASSET (C.), TROUVE (F.) - Occupation et structuration de l'espace au cours du second âge du Fer dans le bassin versant du Crould (Val-d'Oise) : de l'angle archéologique à l'approche archéogéographique. In : TOUQUET LAPORTE-CASSAGNE (C.) dir. - Les sites ruraux du Second âge du Fer dans le Bassin versant du Crould en Val d'Oise et ses marges. *Revue archéologique d'Île-de-France, n° spécial*, à paraître (2017).

Battistini 2013
BATTISTINI (A.) – *Le Plessis-Gassot (Val-d'Oise) « L'Arpent aux Chevaux Partie Sud – phase 1 » : rapport de diagnostic archéologique du 20/08/2012 au 28/09/2012*. Paris : SRA Île-de-France, Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 2013, 191 p.

Buchsenschutz 2009
BUCHSENSCHUTZ (O.) – Chars, charrettes et transport dans l'agriculture celtique. In : BERTRAND (I.), DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.), MAGUER (P.). – *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique* : Actes du 31ème colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, F), tome 2. Chauvigny : Association des publications chauvinoises, 2009 (Mémoire ; 35), p. 85-92.

Bulard, Drouhot 2005
BULARD (A.), DROUHOT (C.) – Monnaies en bronze des Gaulois d'Île-de-France : questions de territoires, *Actes des journées archéologiques d'Île-de-France 2002*, Saint-Denis : SRA Île-de-France, p.9-25.

Cortès et al. 2004
CORTES (J.-L.), LE CALVE (G.), VIAND (A.) et PISSOT (V.). – *Le Plessis-Gassot (Val d'Oise) «Les Rouilleaux» : Document final de synthèse de fouille du 10/03/2003 au 28/05/2003*. Saint-Denis : SRA, Pantin : Inrap Centre – Ile-de-France, 2004.

Das Gracas, Charamond 1992
DAS GRACAS (E.), CHARAMOND (C.). - *Plessis-Gassot (95 492 001 AH) [Carrière REP], La Goupillière et Maubuisson : rapport de fouilles avril 1992*. Vincennes : DRAIF, 1992.

Dauphin M.-C. 1994
DAUPHIN (M.-C.) – *Inventaires de monnaies gauloises en Île-de-France : le puzzle*, Mémoire de maîtrise d'archéologie, Université de Paris 1, 1994, 153 p.

Du Bouëtiez de Kerorguen *et al.* 2004
DE BOUETIEZ DE KERORGUEN (E.), BRULEY-CHABOT (G.), DAGUZON (L.), DURAND (J.), FOUCRAY (B.), FRERE (S.), LECONTE (L.), PISSOT (V.), RENARD-VIGNAIS (V.). – *Gonesse (Val d'Oise), ZAC des Tulipes sud. Site gallo-romain : Rapport de fouille préventive (11/02/2003 au 11/05/2003)*, Volume 1 : Texte et illustrations. Saint-Denis : SRA Ile-de-France, Pantin : Inrap Centre Ile-de-France, 2004. 223 p.

Dutilleux 1881
DUTILLEUX (A.) – *Recherches sur les routes anciennes dans le département de Seine-et-Oise*, 1881, p. 493-558.

Fechner *et al.* 2011
FECHNER (K.), WATTEZ (J.), CHEVALIER (A.), LOICQ (S.), VERDIN (P.), DURAND (J.), RIQUIER (V.), DAVID (C.), DURAND (S.), BOSTYN (F.), LEMAIRE (P.), ACHARD-COROMPT (N.) - Fosses étroites aux parois sub-verticales dans le nord de la France: Elaboration d'une démarche interdisciplinaire et premiers résultats, in: Colloque interrégional sur le Néolithique, BOSTYN F., MARTIAL E., PRAUD I., *Le Néolithique du Nord de la France dans son contexte européen: habitat et économie aux 4e et 3e millénaires avant notre ère,* Actes du 29e colloque interrégional sur le Néolithique, Villeneuve-d'Ascq 2-3 octobre 2009, octobre 2011.

Gaudefroy 2011
GAUDEFROY (S.). – Les sites de La Tène moyenne à La Tène finale sur les tracés linéaires en Picardie : questions méthodologiques et résultats scientifiques. In : BAYARD (D.), BUCHEZ (N.), DEPAEPE (P.). – Quinze ans d'archéologique préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie : Première Partie. *Revue archéologique de Picardie, 3-4*, 2011, p.201-266.

Gentili 1996
GENTILI (F.) – *Villiers-le-Sec (Val d'Oise), « La place de la Ville » : rapport de fouille*

préventive, INRAP-DRAC Île-de-France, 1995-1996, 3 volumes.

Ginoux dir. 1999

GINOUX (N.) dir. – *Le Plessis-Gassot – Le Mesnil-Aubry (Val d'Oise) «Secteur nord de la carrière REP». Opération de fouille préventive sur la nécropole laténienne, évaluation de l'habitat protohistorique du 17-08-98 au 25-03-99. Saint-Denis : SRA ; Pantin : AFAN Centre – Ile-de-France, 1999 [Version provisoire du Document final de synthèse].*

Ginoux dir. 2005

GINOUX (N.) dir. – *Le Plessis-Gassot – Le Mesnil-Aubry (Val d'Oise) «Secteur nord de la carrière REP»*. Saint-Denis : SRA ; Pantin : Inrap Centre – Ile-de-France, 2005 [Version provisoire du Document final de synthèse].

Ginoux 2009

GINOUX (N.). – Elites guerrières au nord de la Seine au début du IIIe av. J.-C. La Nécropole celtique du Plessis-Gassot (Val-d'Oise, France). *Revue du Nord, Hors série. Collection Art et Archéologie 15*, 2009, 164 p.

Granchon, Mondoloni dir. 2012

GRANCHON (P.), MONDOLONI (A.) dir. - *Gonesse, « ZAC des Tulipes Nord » : Val-d'Oise, Ile-de-France : Rapport final d'opération. Saint-Denis : SRA Ile-de-France, Paris: Inrap Centre-Id, 2012, 2 volumes.*

Gransar 2000

GRANSAR (F.) – Le stockage alimentaire sur les établissements ruraux de l'âge du Fer en France septentrionale : complémentarité des structures et tendances évolutives. In : MARION (S.), BLANCQUAERT (G.) éd. – *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*. Paris : Editions Rue d'Ulm, Presses de l'Ecole normale supérieure, 2000, p. 277- 397 (Etudes d'Histoire et d'Archéologie ; 6).

Gruel, Jeunot 2012

GRUEL (K.), JEUNOT (L.) – Les monnaies gauloises comme marqueurs chronologiques In : *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III^e^-I^er^ siècle avant notre ère) en Gaule non méditéranéenne, Actes de la Table-ronde tenue à Bibracte du 15 au 17 octobre 2007,* Bibracte 22, 2012, p.301-317.

Guadagnin et al. 1973

GUADAGNIN (R.), CECCHINI (M.), EBZANT (B.) GUADAGNIN (J.) et RENAUX (D.) : *Fouille de sauvetage archéologique d'une cave gallo-romaine du II^e^ siècle, Lieu-dit «Les Thuileaux», Commune du Plessis-Gassot (Val d'Oise*), Rapport de fouille réalisée par la JPGF, Section de Villiers-le-Bel, 1973.

Guadagnin et al. 1977

GUADAGNIN (R.), DEVIENNE (M.-F.), CECCHINI (M.), LENGLET (P.). - *Aedificium gaulois du lieudit Le Bois-Bouchard, communes du Plessis-Gassot, Le Mesnil-Aubry :* fouille de sauvetage archéologique d'une fosse-dépotoir contenant du mobilier datable de la Tène III. Villiers-le-Bel : JPGF, 1977. 112 p.

Guadagnin 2013

GUADAGNIN (R.) – Meulerie et poterie. La production artisanale spécialisée dans l'économie rurale du nord Parisis à l'époque gallo-romaine. In : *Sous les meules, le grain. Nourrir la ville de l'antiquité à nos jours : catalogue d'exposition du 13 avril 2013 au 19 janvier 2014*, Hubert A. (dir.), Musée Archéa, Louvres, 2013, 165 p.

Guillier, Coffineau, Delage *et al.* 2012

GUILLIER (G.), COFFINEAU (E.), DELAGE (R.), DELOZE (V.), VALAIS (A.),

LEMAITRE (S.), PILON (F.) SIMON (L.) : « Le site gaulois et antique de « La Carie », entre oppidum et ville romaine à Entrammes (Mayenne) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 29, 2012, p. 145-201.

Laporte-Cassagne dir. 2012

LAPORTE-CASSAGNE (C.) DIR. – *Le Mesnil-Aubry (Val-d'Oise), «Le Bois Bouchard IV», Rapport final d'opération de fouille du 03/05/2010 au 31/07/2010*. Paris : SRA Ile-de-France, Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 2012, 2 volumes. 606 p.

Lefeuvre 2008

LEFEUVRE (A.). - Le Mesnil-Aubry - *Le Plessis-Gassot (Val-d'Oise), «Le Bois Bouchard», phase 1 : Rapport de diagnostic, du 03/09/2007 au 21/09/2007*. Saint-Denis : SRA Ile de France ; Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 2008. 109 p.

Lefeuvre 2009

LEFEUVRE (A.). - *Le Mesnil-Aubry (Val-d'Oise), « Le Bois Bouchard », phase* 2 : Rapport de diagnostic archéologique du 10 au 31 mars 2008. Saint-Denis : SRA Ile de France ; Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 2008. 191 p.

Lefeuvre 2011

LEFEUVRE (A.). - *Le Plessis-Gassot, Le Mesnil-Aubry (Val-d'Oise), « Le Haut du Mesnil » : Rapport de diagnostic archéologique du 06/06/2011 au 27/06/2011*. Paris : SRA Ile de France ; Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 2011. 103 p.

Le Goff 2009

LE GOFF (E.). – Habitats, terroir et paysage rural : aménagement et structuration du territoire et de la campagne gauloise. Ifs, ZAC «Object'Ifs Sud» (Calvados). In : BERTRAND (I.), DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.), MAGUER (P.). – *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique* : Actes du 31ème colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, F), tome 2. Chauvigny : Association des publications chauvinoises, 2009 (Mémoire ; 35), p.93-107.

Le Goïc à paraître

LE GOIC (G.) – *Le Mesnil-Aubry (Val-d'Oise) « La Garde » : Rapport de fouille archéologique du 23/05/2016 au 19/07/2016*. Paris : SRA Ile-de-France, Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, *à paraître*.

Maguer, Lusson 2009

MAGUER (P.), LUSSON (D.) – Fermes, hameaux et résidences aristocratiques entre Loire et Dordogne. In : BERTRAND (I.), DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.), MAGUER (P.). – *Les Gaulois entre Loire et Dordogne*: Actes du 31ème colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, F), tome 2. Chauvigny : Association des publications chauvinoises, 2009 (Mémoire ; 35), p.423-459.

Malrain et al. 2007

MALRAIN (F.), BLONDIAU (L.), CHAIDRON (C.), AUXIETTE (G.), LEGROS (V.), PINARD (E.) – Les enclos laténiens sont-ils toujours des fermes ? *Revue archéologique de Picardie ¾*, 2007, p.17-57.

Malrain et al. 2011

MALRAIN (F.), GAUDEFROY (S.), PINARD (E.), DUBOIS (S.), CHAIDRON (C.) – *Poulainville (Somme) " Les Mottelettes". Evolution des habitats et des nécropoles du IIIe s. av. J.-C. au IIe s. ap. J.-C. : Rapport final d'opération*. Amiens : SRA Picardie, Passel : Inrap, 2011.

Malrain, Blancquaert 2009

MALRAIN (F.), BLANCQUAERT (G.) – Un enclos = une ferme ? In :

BERTRAND (I.), DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.), MAGUER (P.). – *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique* : Actes du 31ème colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, F), tome 2. Chauvigny : Association des publications chauvinoises, 2009 (Mémoire ; 35), p.25-43.

Malrain, Matterne, Méniel 2002
MALRAIN (F.), MATTERNE (V.) et MENIEL (P.). – *Les paysans gaulois (IIIe siècle – 52 av. J.-C.)*. Paris : Editions Errance, 2002. 236 p.

Malrain, Pinard 2006
MALRAIN (F.), PINARD (E.). - Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du Ve au Ier siècle avant notre ère. *Revue archéologique de Picardie, n° spécial 23*, 2006. 268 p.

Malrain, Blancquaert, Lhoro dir. 2013
MALRAIN (F.), BLANCQUAERT (G.), LHORO (T.) – L'habitat rural du second âge du Fer. Rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire. *Recherches archéologiques 7* ; Inrap / CNRS Editions, 2013, 264 p.

Marti, Bovy 1999
MARTI (F.), BOVY (P.). - *Le Mesnil-Aubry (Val-d'Oise), secteur nord de la carrière REP (95 492 005), Le Bois-Bouchard, Vallée Dame-Jeanne, parcelles Y12-Y13*, évaluation : DFS. Saint-Denis : SRAIF ; AFAN, 1999. 6 p.

Matterne 2001
MATTERNE (V.). – *Agriculture et alimentation végétale durant l'âge du Fer et l'époque gallo-romaine en France septentrionale*. Montagnac : Editions Monique Mergoil, 2001, 310 p. (Archéologie des Plantes et des Animaux ; 1).

Nilesse 2009
NILESSE (O.) – Activités, métiers, vie quotidienne dans les établissements ruraux de l'Ouest de la France à travers l'*nstrumentum* (Hallstatt D / début du Haut-Empire). In : BERTRAND (I.), DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.), MAGUER (P.). – *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique* : Actes du 31ème colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, F), tome 2. Chauvigny : Association des publications chauvinoises, 2009 (Mémoire ; 35), p.45-83.

Ouzoulias, Tranoy dir. 2010
OUZOULIAS (P.), TRANOY (L.) dir. – *Comment les Gaules devinrent romaines*. Editions La Découverte, Paris 2010.

Ouzoulias, Van Ossel 2009
OUZOULIAS (P.), VAN OSSEL (P.) – Petites et grandes exploitations agricoles : le cas de la Plaine de France *In* LEVEAU P.), RAYNAUD (C.), SABLAYROLLES (R.) et TREMENT (F.) 2009 : *Les formes de l'habitat rural gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques, Actes du Colloque AGER VIII, Toulouse 2007, Aquitania sup. 17*, Bordeaux, 2009, p.111-123.

Pariat 2009
PARIAT (J.-G.). - *Cergy «ZAC des Linandes», département du Val d'Oise, un établissement rural de la fin de l'Age du Fer : Rapport final d'opération, du 01-09-2008 au 29-11-2008*. Paris : SRA Ile-de-France, Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 2009. 2 vol.

Pariat, Maret 2011
PARIAT (J.-G.), MARET (V.). – *Villiers-le-Bel (95). Déviation RD 10-370. Un site agricole gaulois dans le Bassin du Croult* : *Rapport final d'opération du 04/05/2009 au*

31/07/2009. Paris : SRA Ile de France ; Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 2011. 492 p.

Pariat 2015
PARIAT (J.-G.) – *Louvres (Val-d'Oise) « Les Frais-Lieux / Le Roncé » : Rapport de diagnostic archéologique du 18/08/2014 au 10/10/2014*. Paris : SRA Ile de France ; Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 2011. 294 p.

Pimpaud, Bunet, Laurey 2013
PIMPAUD (N.), BRUNET (V.), LAUREY (A.) – *Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise) « ZAC du Bois Rochefort » : Rapport final d'opération archéologique*. Paris : SRA Île-de-France, La Courneuve : Evéha, 2013, 3 vol.

Robert 2006
ROBERT (S.) – Les itinéraires routiers traversant le Val d'Oise. In : *Bulletin archéologique du Vexin français et du Val d'Oise*, n°38, 2006, p. 7-21.

Robert 2011
ROBERT (S.) *dir.* – *Sources et techniques de l'archéogéographie*, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2011, 235 p.

Souffi dir. 2013
SOUFFI (B.) dir. – *Neuville-sur-Oise (Val-d'Oise) « Chemin fin d'Oise – Station d'épuration ». 9 000 ans d'occupations sur les bords de l'Oise, du Mésolithique au Moyen Âge. Rapport de fouille archéologique du 20/01/2009 au 13/07/2009*. Paris : SRA Ile-de-France, La Courneuve : Inrap, 2013, 4 vol.

Toupet 2004
TOUPET (C.) – Vers une géométrie des enclos quadrangulaires celtiques à partir du cas des enclos de Bruyères-sur-Oise (Val-d'Oise). *Bulletin archéologique du Vexin français 36*, 2004, p.5-19.

Touquet Laporte-Cassagne 2014
TOUQUET LAPORTE-CASSAGNE (C.) – *Le Mesnil-Aubry / Le Plessis-Gassot (Val-d'Oise) « La Garde / L'Arpent aux Chevaux, partie Nord »* : Rapport de diagnostic archéologique du 16/09/2013 au 23/10/2013. Paris : SRA Ile-de-France, Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 2014, 196 p.

Touquet Laporte-Cassagne, Trouvé 2016
TOUQUET LAPORTE-CASSAGNE (C.), TROUVE (F.). - - Le Mesnil-Aubry - Le Plessis-Gassot (Val-d'Oise) «Carrière REP - Véolia» exemple de structuration du territoire au second âge du Fer au Nord du Bassin parisien. Etude de cas et apport de l'archéogéographie. *In* : BLANQUAERT (G.) dir., MALRAIN (F.) dir. - *Evolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes : actes du 38è colloque international de l'AFEAF, Amiens, 29 mai - 1er Juin 2014*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, n° spécial 30, 2016, p. 35-47.

Touquet Laporte-Cassagne dir. *à paraître*
TOUQUET LAPORTE-CASSAGNE (C.) dir. - Les sites ruraux du Second âge du Fer dans le Bassin versant du Crould en Val d'Oise et ses marges. *Revue archéologique d'Île-de-France, n° spécial*, à paraître (2017).

Valais dir. 1994
VALAIS (A.) dir. – Herblay (Val-d'Oise) « opérations archéologiques du l'emprise de la ZAC Olympium », *Rapport final d'opération,* Saint-Denis : SRA Île-de-France, Pantin : AFAN, 1994, 3 volumes.

Zech *et al* 2014

Zech-Matterne V., Wiethold J. et Pradat B avec la coll. de Toulemonde F., 2014, L'essor des blés nus en France septentrionale : systèmes de culture et commerce céréalier autour de la conquête césarienne et dans les siècles qui suivent. *In*, Deru X. et Gonzáles Villaescusa R. (dir.), *Consommer dans les campagnes de la Gaule Romaine. Actes du Xe congrès de l'association AGER. Revue du Nord Hors-Série, collection Art et Archéologie n°21*. Université Charles de Gaulle-Lille 3, p.23-49.

Zech, Derreumaux *à paraître*

Zech V. et Derreumaux M., à paraître, Les restes végétaux. Apports du bilan carpologique «Vallée du Crould» dans son contexte régional. *In*, Touquet Laporte-Cassagne C. (dir.) à paraître – *Les sites ruraux du second âge du Fer du Bassin versant du Crould en Val d'Oise et ses marges, Revue archéologique d'Île-de-France, Supplément*.

Liste des figures

Fig.1 : Contexte géologique de l'environnement de l'emprise de fouille ……..……28
Fig.2 : Localisation et historique des opérations archéologiques situées au sein de la Carrière REP ……30
Fig.3 : Évolution des occupations laténiennes au sein de la Carrière REP ……..32
Fig.4 : Évolution des occupations antiques au sein de la Carrière REP ……33
Fig.5 : Carte compilée (EDR 25® ©IGN, 2005, Reproduction CD95/DAC/SDAVO, F. Trouvé 2016)….35
Fig.6 : Représentation de la zone au XVIIIe siècle d'après les plans d'Intendance…..…… 36
Fig.7 : Pics illustrant les orientations principales des structures linéaires laténiennes et antiques ……39
Fig.8 : L'équipe de fouille ……..……40
Fig.11 : Inventaire des structures ……..……41
Fig.9 : Décapage du site ……...41
Fig.10 : Plan général des vestiges ……42
Fig.12 : Vue des sondages mécaniques du fossé d'enclos 051…… 43
Fig.13 : Nettoyage et relevé des coupes du fossé d'enclos 051…….... 44
Fig.14 : Prélèvements de sédiments au sein du fossé d'enclos 051…… 45
Fig.15 : Plan phasé du site ……47
Fig.16 : Plan des vestiges attribués au Néolithique (fosses et pièces lithiques) ……...49
Fig.17 : La fosse 045 ……...50
Fig.18 : La fosse 288 ……...51
Fig.19 : La fosse 112 ……...53
Fig.20 : La fosse 078 ……...54
Fig.21 : La fosse 200 ……..…...55
Fig.22 : La fosse 231 ……..…...57
Fig.23 : La fosse 157 ……..…...58
Fig.24 : Mobilier lithique attribué au Néolithique ……..……61
Fig.25 : Plan des vestiges attribués à La Tène C2 / D1 ……..…62
Fig.26 : Plan et coupes des sondages du fossé d'enclos trapézoïdal 051-052 et 110 ……..…65
Fig.27 : Fossé 051, coupe sud du sondage 4 ……..…...67
Fig.28 : Fossé 051, coupe sud du sondage 16 ……..…67
Fig.29 : Fossé 051, coupe sud-est et vue des rejets du sondage 26……. ……..69
Fig.30 : Fossé 051, coupe est du sondage 36 ……...70
Fig.31 : Fossé 051, coupe nord-est du sondage 44 ……..71
Fig.32 : Fossé 051, coupe sud-est du sondage 46 ……...71
Fig.33 : Fossé 051, coupe nord-est du sondage 48 ……..…72
Fig.34 : Fossé 051, coupe sud-est du sondage 52 ……...73
Fig.35 : Fossé 051, coupe est du sondage 62 ……..…74
Fig.36 : Fossé 051-052, coupe est du sondage 72 ……..…...75
Fig.37 : Fossé 051-052, coupe est du sondage 75 ……...76
Fig.38 : Fossé 110, coupe nord du sondage 1 ……..77
Fig.39 : Localisation des bâtiments au sein de l'enclos trapézoïdal ……...80
Fig.40 : Vues zénithales des bâtiments 1, 3, 15 et 6 ……...81
Fig.41 : Le bâtiment 6 ……...82
Fig.42 : Le bâtiment 15 ……...83
Fig.43 : Le bâtiment 1 ……...84
Fig.44 : Le bâtiment 3 ……...85
Fig.45 : Le bâtiment 13 ……...86
Fig.46 : Le bâtiment 4 ……...87
Fig.47 : Vue zénithale du bâtiment 4 ……...87
Fig.48 : Le bâtiment 14 ……...88
Fig.49 et 50 : Le bâtiment 5 ……..…89
Fig.51 : Vue zénithale du bâtiment 5 ……...90
Fig.52 : Localisation des silos au sein de l'enclos trapézoïdal ……..…91
Fig.53 : Tableau récapitulatif des dimensions silos situés au sein de l'enclos trapézoïdal ……..…92
Fig.54 : Le silo 183 et la fosse 184 ……..…93
Fig.55 : Le silo 195 ……...94
Fig.56 : Le silo 077 ……...96

Fig.57 : Le silo 264 ……97
Fig.58 : Le silo 247 ……99
Fig.59 : Le silo 194 ……100
Fig.60 : Le silo 223 ……102
Fig.61 : Le silo 223 ……103
Fig.62 : Le silo 092 ……105
Fig.63 : Le silo 265 ……106
Fig.64 : Le silo 265 ……107
Fig.65 : Le silo 292 ……108
Fig.66 : Le silo 292 ……109
Fig.67: La fosse 071 ……110
Fig.68: La fosse 144 ……111
Fig.72: moulin complet issu de la fosse 154 ……112
Fig.69: La fosse 149 ……113
Fig.70: La fosse 152 ……114
Fig.71: La fosse 154 ……115
Fig.73: La fosse 249 ……117
Fig.74: La fosse 267 ……118
Fig.75: Catillus issu de la fosse 267 ……118
Fig.76: Les autres fosses au sein de l'enclos trapézoïdal ……119
Fig.77: Le puits 224 ……121
Fig.78: Le puits 224 en cours de fouille à 3,90 m de profondeur ……122
Fig.79: La fosse d'extraction 193 ……123
Fig.80: La fosse d'extraction 193 (montage photo) ……124
Fig.81: Le foyer 182 ……125
Fig.82: Les trous de poteaux isolés au sein de l'enclos trapézoïdal ……126
Fig.83: Le bâtiment 9 ……127
Fig.84: Le bâtiment 10 ……128
Fig.85: Le bâtiment 11 ……129
Fig.86: Tableau récapitulatif des dimensions silos situés au sein de l'aire septentrionale ……130
Fig.87: Le silo 043 ……131
Fig.88: Le silo 279 et la fosse 047 ……132
Fig.89: Le silo 278 et la fosse 042 ……133
Fig.90: Le silo 278 et la fosse 042 ……134
Fig.91: Le silo 124 ……135
Fig.92: Le silo 124 ……136
Fig.93: Le silo 122 ……137
Fig.95: La fosse 067 ……139
Fig.94: La fosse 034 ……139
Fig.96: Les autres fosses situées au sein de l'aire septentrionale ……140
Fig.97: La fosse d'extraction 065 ……141
Fig.98: Les trous de poteau isolés au sein de l'aire septentrionale ……142
Fig.99: Répartition des fragments de meules et aire de battage supposée (d'après S. Lepareux-Couturier, Inrap) ……144
Fig.100 : Plan des vestiges attribués à La Tène D1 / D2 ……147
Fig.101 : Plan et coupes des sondages du fossé d'enclos curviligne 060 ……148
Fig.101 : Plan et coupes des sondages du fossé d'enclos curviligne 060 ……148
Fig.102 : Fossé 051-060, coupe sud du sondage 44 ……149
Fig.103 : Fossé 051-060, coupe nord-est du sondage 48 ……149
Fig.104 : Fossé 051-060, coupe sud du sondage 52 ……150
Fig.105 : Fossé 060, coupe est du sondage 4 ……151
Fig.106 : Fossé 060, coupe est du sondage 7 ……151
Fig.107 : Fossé 060, coupe sud du sondage 18 ……152
Fig.108 : Fossé 060, coupe sud du sondage 24 ……152
Fig.109: Système d'accès à la zone interne de l'enclos 060 ……153
Fig.110 : Localisation des bâtiments au sein de l'enclos curviligne ……155
Fig.111 : Le bâtiment 7 ……156
Fig.112 : Le bâtiment 12 ……157
Fig.113 : Le bâtiment 2 ……159

Fig.114 : Le bâtiment 2 : descriptif des comblements des trous de poteaux ……..…..160
Fig.115 : Vue zénithale du bâtiment 2 ……....160
Fig.116 : Le bâtiment 8 ……....161
Fig.117 : Les poteaux porteurs du bâtiment 8 ……..…162
Fig.118 : Les poteaux internes du bâtiment 8 ……..…164
Fig.119 : Vue zénithale des bâtiments 8 et 7 ……..…164
Fig.120 : Tableau récapitulatif des dimensions silos situés au sein de l'enclos curviligne ……..…165
Fig.121 : Le silo 206 ……..…167
Fig.122 : Le silo 218 ……..…168
Fig.123 : La fosse 137 ……....169
Fig.124 : La fosse 164 ……....170
Fig.125 : La fosse 214 ……....170
Fig.126 : La fosse 216 ……....171
Fig.127 : Les autres fosses au sein de l'enclos curviligne ……....172
Fig.128 : Les trous de poteau isolés au sein de l'enclos curviligne ……....172
Fig.129 : Sondage 1 du fossé 100 ……....173
Fig.130 : Sondage 1 du fossé 004 ……....174
Fig.131 : Localisation des structures laténiennes isolées ……....177
Fig.132 : Le silo 099 ……...178
Fig.133 : Le silo 099 ……...179
Fig.134 : Le silo 100 ……..…180
Fig.135 : Le silo 100 ……...181
Fig.136 : Le silo 055 ……...181
Fig.137 : La fosse 054 ……....182
Fig.138 : Tableau de dimensions des fosses isolées ……..…182
Fig.139 : Les foyers 240 et 241 ……..…182
Fig.140 : Les fosses isolées ……...183
Fig.141 : Le foyer 240 ……....183
Fig.142 : Sondage 1 du fossé 018 ……....185
Fig.143 : Localisation du chemin antique ……..…186
Fig.144 : Localisation des structures modernes ou contemporaines ……....188

Une fouille archéologique préventive s'est déroulée du 15 septembre au 15 décembre 2014 sur la commune du Plessis-Gassot (Val-d'Oise) au lieu-dit « L'Arpent aux Chevaux – partie Sud ». Cette opération a été motivée par la découverte lors d'un diagnostic mené en 2012 par le SDAVO, d'un grand établissement fossoyé trapézoïdal laténien, associé à une zone de stockage en aire ouverte (silos et greniers aériens). Une faible occupation antique avait également été mise au jour à une quarantaine de mètres au nord-est de l'ensemble laténien, illustrée par des structures à vocation essentiellement agro-pastorale (resserre, fosses et fossés parcellaires). Cette nouvelle découverte qui prend place au sein d'un secteur densément occupé au Second âge du Fer, a conduit le Service régional de l'archéologie d'Île-de-France (SRAIF) à prescrire une fouille couvrant une surface de 2,7 hectares, correspondant à l'enclos gaulois et à sa zone septentrionale.

La fouille a permis de mettre en évidence la présence de plusieurs fosses Schlitzgruben –dites en Y, I, V ou W - datées du Néolithique, venant confirmer les hypothèses déjà formulées lors des précédentes opérations préventives, pressentant une fréquentation de la zone à cette période.

Cette opération a surtout révélé deux occupations laténiennes successives qui viennent enrichir nos connaissances sur ce secteur, permettant dès lors d'appréhender un véritable micro-terroir durant cette époque.
La première phase correspond à un vaste enclos trapézoïdal associé à une annexe agricole mis en place à La Tène C2 et perdurant jusqu'aux premières années de La Tène D1. Cet ensemble qui couvre une surface de près de 11 500 m² semble être exclusivement dévolu aux travaux agricoles et non le siège d'un habitat permanent. Cette hypothèse repose sur une organisation interne dominée par des structures de stockage (aérienne et souterraine) et des constructions agricoles, mais également par un mobilier domestique relativement indigent en lien notamment avec des restes de consommations carnées ou végétales faibles. Elle est également étayée par la présence en nombre d'outils de mouture, qui dépassent les occurrences mises au jour sur les autres établissements contemporains, et par la quantité de céréales carbonisées. Il pourrait s'agir d'un établissement dont le statut repose essentiellement sur le stockage et la transformation des céréales, centralisant dès lors les activités agricoles du secteur autour du II^{e} siècle avant notre ère et définissant un espace commun aux quatre habitats contemporains situés à proximité (« Bois Bouchard II, III et IV » et « Les Rouilleaux »).

En outre, la découverte de fossés parcellaires et d'un probable chemin adoptant l'axe d'orientation préférentielle du secteur plaide également dans le sens d'une véritable mise en réseaux des sites de la Carrière, voire probablement à plus grande échelle.

La seconde phase d'occupation correspond à l'extension du précédent établissement, à travers l'édification d'un enclos curviligne délimitant un espace interne de 1 950 m², ces deux ensembles fonctionnant de pair au cours des premières décennies de La Tène D1. Ce nouvel espace fossoyé présente une organisation spatiale caractérisée par des bâtiments agricoles et domestiques, évoquant une véritable fonction d'habitat tels qu'ils sont connus par ailleurs, à l'inverse du grand enclos trapézoïdal essentiellement dévolu à la gestion agricole. Cette installation pourrait être le siège d'un petit habitat assurant la gestion du grand enclos agricole durant quelques décennies. Au cours de l'abandon progressif de ce dernier, l'habitat se maintient une vingtaine d'années (La Tène D2a) le secteur étant définitivement délaissé au début de la période augustéenne au profit d'autres installations voisines.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Conseil départemental du Val d'Oise
Service départemental d'archéologie du Val d'Oise
Abbaye de Maubuisson
Avenue Richard-de-Tour
95310 Saint-Ouen-l'Aumône

tél. : 01 34 64 21 20
fax : 01 30 37 86 06
sdavo@valdoise.fr
www.valdoise.fr

val d'oise
le département